BIBL. NAZ.
VITTORIO EMANUELE III
152
E
56
NAPOLI

152
E
56

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

BIBLIOTHEQUE MAZARINE

Digitized by Google

TIRE A 300 EXEMPLAIRES.

Papier vélin.....	250
— vergé.....	28
— chamois.....	10
— chine.....	6
— bleu.....	4
Peau de vélin.....	2
	300

Tous droits réservés.

IMPRIME CHEZ AUGUSTE HERISSEY, A EVREUX.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

BIBLIOTHEQUE

MAZARINE

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS

PAR

ALFRED FRANKLIN

ATTACHÉ A LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

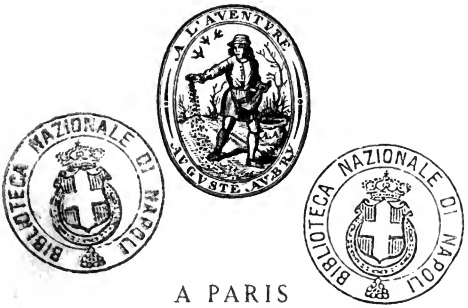

A PARIS

CHEZ AUGUSTE AUBRY

L'UN DES LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS

RUE DAUPHINE, 16

M. D. CCC. LX

Digitized by Google

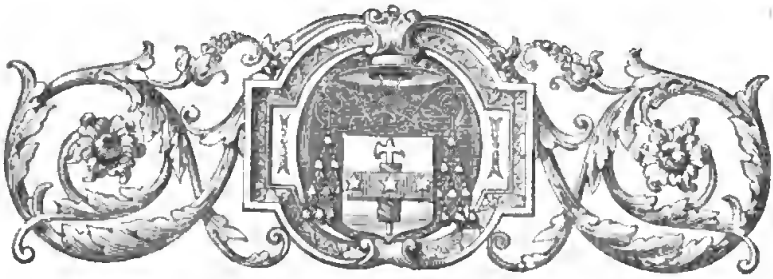

LA physionomie du cardinal Mazarin est multiple. A l'étudier de près, on découvre sous le politique un amateur éclairé des beaux-arts et un passionné bibliophile. Or, l'histoire s'est beaucoup occupée de l'homme d'État, très-peu de l'artiste, nullement du bibliophile. C'est le contraire que nous avons fait.

Les conceptions politiques qui ont réalisé les traités de Westphalie et des Pyrénées nous trouvent donc ici fort indifférent; mais nous tenons à savoir qu'en 1643 Mazarin avait déjà rassemblé à son palais du mont Quirinal plus de cinq mille volumes, et que, dans sa sollicitude, il ne les

Digitized by Google

confiait qu'à des ouvriers appelés exprès de Paris. Nous tenons à retrouver le nombre exact des livres qu'il posséda à chaque époque de sa vie, à faire connaître les savants dont il réclama le concours. Les seules négociations diplomatiques, les seules conquêtes qui nous intéressent pendant ce règne agité, ce sont celles de Naudé qui, ambassadeur d'un nouveau genre, court régler le sort de la bibliothèque de Philipsbourg, ou va, en conquérant pacifique, envahir les librairies de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Mazarin, d'ailleurs, apparaît toujours derrière son envoyé; et plus tard, quand les chefs de la Fronde, n'écoutant plus que leur haine, se vengeront du premier ministre en frappant le bibliophile, et feront jeter aux vents sa précieuse collection, nous recueillerons avec sympathie le cri de douleur que la dispersion de ce trésor lui arrache, au milieu même de la lutte qui doit le perdre à jamais, ou lui rendre sa toute-puissance évanouie.

On sait en effet quels orages Mazarin traversa avant d'affermir son autorité. Ses livres suivirent

sa fortune; ils partagèrent avec lui les colères de la Fronde; le parlement rendit contre eux plus d'un arrêt barbare, et leur fit jouer ainsi un rôle dans notre histoire.

Cet épisode, nul ne l'a écrit : il a été oublié ou dédaigné. La tâche était cependant facile, les témoins sont là, prêts à parler; beaucoup d'entre eux portent encore, à côté des armes de leur maître, les traces imprimées par six années d'agitations politiques, et ils semblent nous rappeler avec le poëte que les livres aussi ont leurs vicissitudes. L'histoire de ceux-ci méritait d'autant plus d'être écrite, qu'ils peuvent faire figurer parmi leurs titres de noblesse l'honneur d'avoir composé la première bibliothèque publique qu'ait eue la France.

TABLE DES CHAPITRES

Pages

PRÉFACE..... I

PREMIÈRE PARTIE

LA BIBLIOTHÈQUE DU CARDINAL MAZARIN

CHAPITRE I

Mazarin et Naudé..... 1

CHAPITRE II

La Fronde..... 47

CHAPITRE III

Fondation de la bibliothèque Mazarine..... 87

DEUXIÈME PARTIE

LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

CHAPITRE I

Le collége des Quatre-Nations et la bibliothèque Mazarine. 109

CHAPITRE II

Composition de la bibliothèque Mazarine..... 171

CHAPITRE III

Description de la bibliothèque Mazarine..... 253

SOURCES CITÉES..... 279

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES..... 291

Digitized by Google

PREMIERE PARTIE

LA BIBLIOTHEQUE DU CARDINAL MAZARIN

Digitized by Google

CHAPITRE I

MAZARIN ET NAUDÉ

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

BIBLIOTHEQUE MAZARINE

PREMIERE PARTIE

LA BIBLIOTHEQUE DU CARDINAL MAZARIN

CHAPITRE I

MAZARIN ET NAUDÉ

MAZARIN n'eut qu'assez tard une demeure fixe à Paris. Lors de ses premiers voyages, il logea chez M. de Chavigny qui occupait l'hôtel Saint-Paul [1], rue du Roi-de-Sicile.

[1] L. de Brienne, *Mémoires*, t. Ier, p. 282. — Montglat, *Mémoires*, t. Ier, p. 301. — *Voy.* à la fin du volume l'indication des éditions citées.

Quand il vint en France, comme nonce extraordinaire d'Urbain VIII, il descendit rue des Mathurins, à l'hôtel Cluny, qui servait de résidence aux nonces [1]. Rappelé à Rome en 1636, il ne revit Paris que quatre ans après, et se fixa à l'hôtel de Clèves [2]; de là, il alla loger au Louvre [3]. Enfin, en 1640 [4], il acheta l'hôtel Tubeuf, dont l'origine était toute récente.

A l'angle formé par la rue Richelieu et la rue Neuve-des-Petits-Champs, Charles Duret de Chivry [5], président à la chambre des comptes, avait fait élever une vaste maison. Elle fut achetée par Jacques Tubeuf, président à la même cour. Celui-ci réunit l'hôtel de Chivry au sien [6] qui, bâti vers 1633 par Pierre le Muet [7], faisait le coin des rues Vivienne et Neuve-des-Petits-Champs [8]. Mazarin

---

1 Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 473.

2 Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 157. — A. Renée, *les Nièces de Mazarin*, p. 443. — Cet hôtel était situé rue du Louvre.

3 De Laborde, *Palais Mazarin*, p. 5.

4 Duchesne, *Recherches sur une ancienne galerie du palais Mazarin*, p. 5.

5 Il occupa successivement les fonctions de conseiller d'Etat, de contrôleur général des finances et de président à la chambre des comptes de Paris. Il était fils de Louis Duret, médecin de Charles IX et d'Henri III. — Eloy, *Dictionnaire histor. de la médecine*, t. Ier, p. 304.

6 Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 53.

7 Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 202. — La rue Neuve-des-Petits-Champs fut ouverte par arrêt du conseil du 23 novembre 1633. F. et L. Lazare, *Dictionnaire admin. et histor. des rues de Paris*, p. 119.

8 Du Coudray, *Nouveaux essais sur Paris*, t. II, p. 37.

se trouva donc posséder toute la partie de cette rue comprise entre les rues Vivienne et Richelieu.

Cependant, vers la fin de 1643[1], quand la reine et ses enfants s'établirent au Palais-Royal, des considérations politiques toutes puissantes, auxquelles se joignait son attachement pour Anne d'Autriche, déterminèrent le cardinal à y loger également.

Louis XIII était mort au mois de mai ; Mazarin venait de remplacer Richelieu et ne dissimulait plus son ambition. En prenant l'autorité et le titre de premier ministre, il se promit bien de ne pas habiter toujours un palais qui semblait lui rappeler ironiquement l'opulence de son prédécesseur.

Le cardinal comprit aussitôt tout le parti qu'il pouvait tirer de l'admirable situation de l'ancien hôtel Tubeuf. Il faut se souvenir que Richelieu avait reculé jusqu'aux boulevards actuels le mur d'enceinte de Paris. L'hôtel Tubeuf qui, grâce à un mouvement de terrain, dominait d'un côté le Palais-Royal, se trouvait donc, de l'autre, sur la partie la plus gaie des limites champêtres de la capitale ; de ses fenêtres, la vue, passant par dessus les vergers des Augustins et des filles Saint-Thomas, pouvait s'étendre au loin sur la campagne. Romanelli et Grimaldi, appelés de Rome,

---

[1] Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. Ier, p. 316 et 326 ; t. IV, p. 3.

reçurent l'ordre de décorer cet hôtel avec magnificence, et François Mansard se chargea de le rendre digne d'un successeur de Richelieu. Enfin, Mazarin résolut, dès ce moment, d'y établir une bibliothèque plus riche et plus somptueuse que toutes celles qui existaient alors.

Deux sentiments durent concourir à lui inspirer cette idée : son amour pour les livres d'abord, puis le souvenir de Richelieu qui, ici encore, s'imposait à lui. Richelieu avait possédé « dans l'hôtel de Richelieu, iognant le Palais-Cardinal [1] » une très-belle collection de livres; et, nous le verrons, c'est à lui que revient l'initiative de la plupart des généreuses dispositions adoptées par Mazarin à l'égard des gens de lettres. Enfin, quelques mois avant de mourir, Richelieu avait choisi pour bibliothécaire Gabriel Naudé; Mazarin se l'attacha aussitôt au même titre.

Le nom de Naudé est resté cher aux bibliophiles. Sa passion pour les livres s'était manifestée dès sa jeunesse [2], et il avait pu la satisfaire de bonne heure; il entrait dans sa vingtième année quand le président de Mesmes lui donna la direction de sa bibliothèque [3]. Mais Naudé dut bientôt

---

[1] Testament de Richelieu; dans Aubery, *Histoire du cardinal duc de Richelieu*, p. 616.

[2] P. Hallé, *Naudæi elogium*, p. 2.

[3] Naudé, *Bibliographia politica*, p. 5. — L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliothèques*, p. 543.

abandonner une position qui ne lui laissait pas le temps de suivre ses études médicales, il alla les terminer à Padoue [1]. La mort de son père le rappela à Paris. Pierre Dupuy le mit alors en relation avec le cardinal Bagni, qui l'emmena à Rome et lui confia sa bibliothèque. Naudé n'avait sans doute pas dit encore un complet adieu à sa première profession, car en 1633 il fut nommé médecin de Louis XIII [2], titre purement honorifique d'ailleurs. Désormais, c'est l'étude des livres qui va l'occuper tout entier. Il resta douze ans chez le cardinal Bagni [3]; à sa mort, il devint bibliothécaire du cardinal Antoine Barberini [4], neveu du pape. Enfin, en 1642, Richelieu le fit venir à Paris [5], nous avons dit dans quel but.

L'expérience et l'érudition bibliographiques ne pouvaient donc faire défaut à l'homme que Mazarin venait de s'adjoindre; mais, le bibliothécaire une fois choisi, il restait à trouver des livres.

Au mois de janvier 1643 [6], un chanoine de Limoges, nommé J. Descordes, vint à mourir.

---

1 Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres...* t. IX, p. 77.

2 Hallé, *Naudæi elogium*, p. 10.

3 *Patiniana*, p. 41.

4 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 94 et 549.

5 Il y arriva le samedi 10 mars. *Naudæana*, p 111. — *Patiniana*, p. 39.

6 Naudé, *Cordesii elogium*, p. 8. — Gui Patin, *Lettre* du 19 juin 1643, à J. Spon; t. Ier, p. 289.

C'était un homme instruit, « vn autre Varron de son temps[1],» un vrai bibliophile ne vivant que pour ses livres. Son éloge, écrit par Naudé[2], nous apprend qu'il avait commencé sa collection en achetant la bibliothèque du savant Bosius[3]. Elle s'était rapidement augmentée, et Paris n'en comptait guère alors de plus précieuses[4]. On comprend les regrets qui assaillirent Descordes quand il dut songer à se séparer d'amis si chers ; mais il avait soixante-douze ans[5], et la mort approchait. Il voulut au moins mettre ses livres à l'abri des dangers de la dispersion, et il ordonna par testament que sa bibliothèque fût livrée tout entière à un seul acheteur[6].

Naudé avait été l'ami intime de Descordes; il dressa aussitôt un catalogue de ces richesses bibliographiques[7], et le soumit à Mazarin en le pressant de ne pas laisser échapper une aussi pré-

---

[1] L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 487.

[2] *Joannis Cordesii ecclesiæ Lemovicensis canonici elogium*, en tête de la *Bibliotheca Cordesiana*.

[3] Nom latinisé de S. Dubois. *Voy.* la *Biographie universelle*, t. XII, p. 65. — Naudé, *Cordesii elogium*, p. 5.

[4] Naudé, *Mascurat*, p. 253. — J.-N. Erythræus, *Epistolæ ad Tyrrhenum*, t. II, epist. 18, p. 8.

[5] Naudé, *Cordesii elogium*, p. 8.

[6] G. Patin, *Lettre* du 19 juin 1643, à Spon ; t. Ier, p. 289. — Naudé, *J. Cordesii elogium*, p. 9.

[7] *Bibliothecæ Cordesianæ catalogus, cum indice titulorum.* Paris, Vitray, 1643, in-4°. Il se vendait « quarante-cinq sols ». G. Patin, *Lettre* du 19 juin 1643, à Bélin ; t. Ier, p. 104.

cieuse collection. Bien des acquéreurs se présentaient, le cardinal offrit dix-neuf mille livres [1], elle lui fut adjugée pour vingt-deux mille [2].

Grâce au catalogue de Naudé [3], nous pouvons donc savoir exactement ce que fut à son origine la bibliothèque de Mazarin. Nous n'avons pas fait le compte des volumes; mais J.-N. Erythræus et Naudé lui-même [4] fixent leur nombre à six mille. Nous avons dit déjà qu'une pareille collection n'avait guère de rivales à Paris. Elle se composait du reste presque exclusivement de théologie et

---

[1] Gui Patin, *Lettre* du 19 juin 1643, à Spon; t. Ier, p. 289.

[2] Gui Patin, *Lettre* du 12 août 1643, à Bélin; t. Ier, p. 108. — Naudé écrit alors sur un registre dont nous parlerons plus tard : « Les sieurs Cantarini et Saint-Anthoni achevèrent pour Son Eminance et de son argent le paiement de la somme de 22,000 liv. pour l'achapt de la biblioteque de feu M. Descordes, chanoine de Limoges, comme il appert par le contrat qui en fut passé et consigné à M. Charles. » *Biblioth. Impér.; manuscrits, supplém. français, n° 4256.*

[3] Dans ce catalogue, les livres sont classés par ordre de matières. Il existe à la bibliothèque Mazarine (n° 18610) un autre catalogue de la collection de Descordes. Il est manuscrit et porte en tête : INDEX AUCTORUM, une main plus moderne a ajouté : *In catalogo bibliothecæ Cordesianæ contentorum, 1643.* Le titre des ouvrages n'y est pas indiqué, mais à la suite du nom de chaque auteur se trouvent des numéros qui renvoient aux pages du catalogue méthodique. Ce catalogue alphabétique était très-probablement destiné à faciliter le service de la bibliothèque. On a même eu l'intention de le faire imprimer, car au bas de la première page se trouve cette note, aujourd'hui à demi effacée : *L'impression du catalogue proposé in-12, caractère... pourra se monter à deux cent francs, le papier compris.*

[4] J.-N. Erythræus, *Epistolæ ad Tyrrhenum*, t. II, p. 8. — Naudé, *Mascurat*, p. 253.

d'histoire [1] ; la poésie, la jurisprudence et la médecine [2] y étaient à peine représentées.

Ces lacunes furent bientôt comblées. Naudé se mit à l'œuvre, et la même année il acheta encore six mille volumes chez les libraires de Paris [3]. Nous disons libraires, mais le mot est peut-être un peu ambitieux ici ; Naudé, quand il s'agissait de « recouurer » des livres, avait pour principe qu'il faut chercher partout, « foüiller et reuisiter souuent toutes les boutiques des Libraires frippiers et les vieux fonds et magazins, tant de liures reliez que de ceux qui ont tousjours esté reseruez en blanc [4] ; » aussi Naudé, déjà possesseur lui-même d'une fort riche bibliothèque, était-il bien connu des bouquinistes, qui couvraient alors de leurs boîtes les parapets du Pont-Neuf [5].

Naudé cependant ne négligea pas les manuscrits dans ses recherches, car le catalogue de Descordes n'en contient aucun, et Mazarin, avant 1644, en possédait quatre cents volumes in-folio « cou-

---

[1] « Le nombre de ceux-ci semble presque infini. » G. Patin, *Lettre* du 19 juin 1643, à Bélin ; t. Ier, p. 104.

[2] « Elle n'est guère propre à un médecin, car c'est de son métier dont il y a moins de livres. » G. Patin, *Lettre* du 12 juillet 1643, à Bélin ; t. Ier, p. 105.

[3] Naudé, *Mascurat*, p. 253.

[4] Naudé, *Advis povr dresser vne bibliothèqve*, p. 108.

[5] *Rymaille svr les plvs celebres bibliotières de Paris*, vers 70. — De Laborde, *Palais Mazarin*, p. 195. — P.-L. Jacob, *Réforme de la bibliothèque du Roi*, p. 53.

uerts de maroquin incarnat auec des filets d'or[1]; » il est vrai que dans ce nombre figure le célèbre recueil de pièces réuni par M. de Loménie, et sur lequel nous aurons à revenir.

A la fin de l'année 1643, la bibliothèque de Mazarin renfermait donc douze mille volumes imprimés et quatre cents manuscrits in-folio; c'était déjà « l'vne des plus accomplie de l'Europe[2]. » Le cardinal realisa aussitôt un projet sans doute conçu depuis longtemps : il ouvrit les portes à deux battants, et mit sa collection tout entière à la disposition du public.

L'exactitude de cette date a été contestée. La bibliothèque de Mazarin, après avoir été transférée au collége des Quatre-Nations, fut de nouveau, en 1691, ouverte aux gens de lettres; et deux écrivains[3], négligeant toute une période de son histoire, n'ont fait remonter qu'à cette époque l'origine de sa publicité. La plupart des historiens modernes ont relevé l'erreur et sont tombés d'accord sur la date de 1648[4]; ils se trompent encore de cinq années.

---

1 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 488.

2 *Ibid.*, p. 487.

3 Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 339. — Dulaure, *Histoire de Paris*, t. V, p. 234.

4 Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. II, p. 476. — Dézobry et Bachelet, *Dictionnaire de biographie*, etc., t. Ier, p. 297. — *Encyclopédie moderne*, t. VI, p. 162. — De Laborde, *Projets pour l'amélioration et l'embellissement du Xe arrondissement*, p. 26. — De Laborde, *Palais*

L. Jacob, dans son *Traicté des plvs belles bibliothèqves*, publié en 1644 [1], écrit page 487 : « Elle est commune à tous ceux qui y veulent aller estudier. » Auberoche, dans un recueil de vers latins [2], également publié en 1644, vante emphatiquement, page 9, la générosité de Mazarin, qui ne veut être que l'hôte de ses livres,

..... Hospes, vult potiare libris.

Page 10, il parle de l'amour de Mazarin pour les savants à qui il ouvre l'asile sacré de ses livres,

Qui tibi librorum pandit loca sacra suorum.

Dans sa *Juliade*, le même poëte cite les noms de plusieurs savants, qui venaient travailler chez Mazarin, et parmi eux figure H. Grotius, dont la mort remonte à 1645.

Renaudot, dans sa *Gazette* du 30 janvier 1644, annonce que « Mazarin fait servir son Hostel d'vne Académie pour tous les doctes et curieux, qui y vont en foule tous les Ieudis depuis le matin iusques au soir feüilleter sa belle Bibliothèque. »

Mazarin, p. 196. — Seuls, M. L. Lalanne, *Curiosités bibliographiques*, p. 180, et M. Guilhermy, *Itinéraire archéologique dans Paris*, p. 348, se prononcent pour l'année 1644. *Voy.* cependant Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques*, p. 261.

1 Le privilége est du 16 juillet.

2 *Eminentissimo principi Julio cardinali Mazarino, patritio romano*, etc. Paris, in-4°.

Enfin, dans le *Mascurat* publié en septembre 1649 [1], Naudé expose, page 244, les améliorations projetées par Mazarin à l'égard de sa bibliothèque qui, fermée à cause du changement de local [2], allait être rendue au public, et il ajoute : « Ie me souuiens d'y auoir veu, quand on l'ouuroit tous les Ieudis, plus de quatre-vingts ou cent personnes qui y estudioient toutes ensemble. »

Pour comprendre tous les avantages que cette généreuse disposition devait procurer aux savants, il faut se rendre compte des difficultés que rencontraient à cette époque les hommes qui se livraient à des travaux de pure érudition. Les livres étaient plus chers qu'aujourd'hui, les occasions de se les procurer beaucoup moins fréquentes, et pas plus qu'à présent les ouvrages sérieux n'enrichissaient leurs auteurs. Les bibliothèques nombreuses, quoique assez répandues, étaient d'un difficile accès pour qui n'avait ni charge officielle ni blason. L'illustre historien de Thou avait employé quarante années [3] à former sa bibliothèque,

---

[1] G. Patin, *Lettre* du 3 septembre 1649, à Spon; t. Ier, p. 473. — A. Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII*, t. IV, p. 103.

[2] Elle venait d'être transportée de l'ancien hôtel Tubeuf dans une nouvelle galerie qui longeait la rue Richelieu.

[3] On lit dans son testament : *Bibliothecam meam XL amplius annorum spatio magna diligentia ac sumptu congestam...* Naudé se trompe donc quand il écrit VINGT ANS. *Voy.* son *Advis povr dresser vne bibliothèqve*, p. 109.

qui se montait à près de huit mille volumes [1]; celle de Guillaume Marescot, conseiller du roi et maître des requêtes, en contenait six mille [2]; Gui Patin en possédait autant [3]. On citait encore la bibliothèque du maréchal de Bassompierre, riche de quatre mille volumes [4]; celle du président de Mesmes [5], à qui Naudé venait de dédier son *Advis povr dresser vne bibliothèqve;* celle du chancelier Séguier [6], et celle du premier président Amelot

---

1 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 565. — Naudé, *Advis povr dresser vne bibliothèqve*, p. 109. — Le catalogue de cette bibliothèque a été publié en 1679 sur le travail fait antérieurement par les frères Dupuy : *Catalogus bibliothecæ Thvanæ a Clariss. V. V. Petro et Iacobo Poteanis, ordine alphabetico primum distributus; tum secundum scientias et artes a Clariss. Viro Ismaele Bvllialdo digestus. Nunc vero editus a Iosepho Quesnel, Parisino et bibliothecario.* Paris, 2 vol. in-12.

2 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 535.

3 Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèqves*, p. 245. — L. Jacob, *Bibliographia parisina, anno 1645*, dédicace. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 551. — La grammaire surtout y était très-richement représentée, s'il faut en croire ce vers de la *Rymaille svr les plvs celebres bibliotières de Paris :*

Grammatiquailles chez Patin.
(Vers 36.)

4 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 494. — Voy. *Inuentaire et prisée des Liures trouués en la Bibliothèque de hault et puissant Seigneur Messire François de Bassompierre, Cheualier des Ordres du Roy, Mareschal de France et Colonel général des Suisses, faite à la requeste de Monsieur le Procureur du Roy au Chastelet, et ensuiuant l'ordonnance de Monsieur le Lieutenant ciuil, par nous Sebastien Cramoisy.* Paris, 1646, in-4°.

5 G. Naudé, *Advis povr dresser vne bibliothèqve*, passim. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 538. — *Rymaille svr les plvs celebres bibliotières*, vers 45.

6 Sauval, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 497. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 495. — *Rymaille*

de Beaulieu [1]; enfin la collection particulière de Naudé, qui renfermait huit mille volumes [2].

La bibliothèque du Roi, encore rue de la Harpe, comptait à peine dix mille volumes [3], et fermait ses portes au public. Dans une lettre datée de Paris, 22 août 1643, H. Grotius s'engage a employer tout son crédit pour y faire pénétrer Isaac Vossius [4]. En 1666 [5], Colbert voulut que cette bibliothèque fût transportée rue Vivienne, dans une maison qui lui appartenait; mais il ne changea rien à son organisation. Cinquante ans plus tard, *les Adresses de la ville de Paris* [6] publiaient

---

svr les plvs celebres bibliotières, vers 3. — Elle contenait plus de quatre mille volumes, qui ont passé successivement à la bibliothèque de Saint-Germain des Prés et à la bibliothèque Impériale. Lelong et Fontette, *Biblioth. hist. de la France*, t. II, p. 72, n° 15943. — Voy. *Bibliothecæ Seguierianæ catalogus*, Paris, 1685, in-12; et *Catalogue des manuscrits français, latins, italiens, grecs, arabes, etc. de la bibliothèque de défunt monseigneur le chancelier Séguier* (par Melchisedec Thevenot). Paris, 1686, in-12.

[1] L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 498.

[2] « Tant en ce qu'il a encore à Rome que ce qu'il conserue en cette ville, » L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 549. *Voy.* à la bibliothèque Impériale, n° $\frac{10292}{2}$, un manuscrit de Naudé, intitulé : *Inuentaire de mes liures qui sont à Rome.*

[3] De Laborde, *Palais Mazarin*, p. 19.

[4] *Præstantium ac eruditorum virorum epist. eccles. ac theol.*; epist. DLXXLVIII, p. 824.

[5] Félibien, *Histoire de Paris*, t. II, p. 1493. — Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 49. — Duchesne, *Recherches sur une ancienne galerie...* p. 3.

[6] *Livre commode, ou les Adresses de la ville de Paris, par Abraham du Pradel, astrologue Lionnois. A Paris, chez la veuve de Denis Nion, M.DC.XCI.*

encore des notes comme celle-ci [1] : « Les curieux par faveur peuvent avoir quelque entrée dans la bibliothèque du Roy, rue Vivienne, et dans le cabinet du Louvre. » En 1692, Louvois résolut d'ouvrir deux fois par semaine la bibliothèque du Roi « à tous ceux qui voudroient y venir estudier [2], » et pour fêter le jour de l'ouverture, il « régala plusieurs sçavans d'un magnifique repas [3]. » Diverses causes firent presque aussitôt interdire l'entrée de cet établissement, et en 1736 l'*Almanach royal* avoue que les travaux ordonnés pour l'embellir n'avaient « pas encore permis de le rendre public [4]. » C'est l'année suivante seulement, par conséquent près de cent ans après l'initiative prise par Mazarin, que la bibliothèque du Roi fut réellement ouverte aux gens de lettres ; elle avait même été précédée dans cette voie par la bibliothèque de Saint-Victor, qui était devenue publique vers 1652 [5].

A l'époque qui nous occupe, il n'y avait encore dans toute l'Europe que trois bibliothèques où les

---

1 Page 11.

2 *Mercure galant*, novembre 1692, p. 320.

3 *Ibid.*

4 Page 321.

5 Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 337. — Le président Cousin lui avait légué, sous cette condition, ses livres, sa maison et mille livres de rente. — C'est très-probablement à cette bibliothèque que Montesquieu fait allusion dans ses *Lettres persanes*. Voy. *Œuvres*, t. II, p. 281 ; *Lettre* CXXXIII.

savants eussent un facile accès; et ces fondations étaient citées comme des exemples d'une magnificence et d'une générosité inouïes[1]. C'étaient la bibliothèque Ambrosienne, fondée à Milan vers 1608 par le cardinal Borromée[2]; celle de Bodley, à Oxford, ouverte en 1612[3]; et la bibliothèque Angélique, qu'Angelo Rocca avait établie à Rome en 1620[4]. Du temps de Sauval, le premier de ces établissements ne renfermait que douze mille volumes et neuf mille manuscrits; les deux autres étaient moins riches encore[5]. Naudé ne peut cependant se lasser de les admirer; dès qu'il en parle, l'enthousiasme le saisit, et son style n'y perd rien. Pénétrons avec lui dans une des salles de l'Ambrosienne, il va nous initier à ce qu'était alors le service public d'une bibliothèque: « N'est-ce pas vne chose du tout extraordinaire qu'vn chacun y puisse entrer à toute heure presque que bon

---

[1] Vuannemakerus décrit ainsi les impressions que lui avait laissées une visite à l'Ambrosienne : *Cœpi autem oculos avide circumferre ad libros, ad ædificia, ad structuras, ad humanæ vix potentiæ monumenta. Stupeo dum narro : et necdum satis oculis meis credo, atque idemtidem me an viderim interrogo. Ducor per omnia et singula. Quid primum mirer?.... — Trivmphvs litteratorvm*, p. 85.

[2] P.-P. Boscha, *De origine et statu bibliothecæ Ambrosianæ*. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 166. — Naudé, *Mascurat*, p. 242. — J.-F. Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. Ier, p. 307.

[3] Naudé, *Advis povr dresser vne bibliothèqve*, p. 154. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 264. — J.-F. Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. Ier, p. 254. — Naudé, *Mascurat*, p. 242.

[4] Naudé, *Advis povr dresser vne bibliothèqve*, p. 153.

[5] Sauval, *Histoire de Paris*, t. II, p. 180.

luy semble, y demeurer tant qu'il luy plaist, voir, lire, extraire tel Autheur qu'il aura agreable, auoir tous les moyens et commoditez de ce faire, soit en public ou en particulier, et ce sans autre peine que de s'y transporter és iours et heures ordinaires, se placer dans des chaires destinées pour cét effet, et demander les liures qu'il voudra fueilleter au Bibliothecaire ou à trois de ses seruiteurs, qui sont fort bien stipendiez et entretenus, tant pour seruir à la Bibliotheque qu'à tous ceux qui viennent tous les iours estudier en icelle. [1] » On voit qu'au point de vue du service, les bibliothèques publiques n'ont eu aucun progrès à faire depuis 1643. Mais comme nous ne voulons humilier personne, nous avouerons que l'Ambrosienne ne possédait point de catalogue; son fondateur, il est vrai, avait défendu qu'on en dressât un.

Pour nos savants de France, c'était une assez triste consolation de savoir qu'en Angleterre ou en Italie ils trouveraient de grandes bibliothèques disposées à communiquer leurs trésors. Richelieu avait compris toute l'importance de ces précieuses fondations; au milieu des intrigues et des luttes qui usaient sa vie et entravaient ses desseins, il songeait à doter la France d'un grand établissement où les « hommes de lettres et d'érudition » fussent admis en toute liberté. La mort ne lui permit pas

---

[1] Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, p. 154.

de réaliser ce projet que son testament nous a révélé : « Mon dessein, dit-il, est de rendre ma biblioteque la plus parfaite et accomplie que ie pourray, et la mettre en vn estat qu'elle puisse non seulement seruir à ma famille, mais encore au public. . . . Ie veux et entend que le bibliotecaire soit tenu de conserver ladite biblioteque, la tenir en bon estat, donner l'entrée à certaines heures du iour aux hommes de lettres et d'érudition pour voir les liures et en prendre communication dans le lieu de ladite biblioteque, sans transporter les liures ailleurs [1]. »

Recueillie par Mazarin, cette généreuse idée fut largement exécutée. Tous les jeudis [2], le matin de huit à onze heures, et le soir de deux à cinq heures, sa bibliothèque était « commune à tous ceux qui y *voulaient* aller estudier [3], » et le bibliothécaire mettait à leur disposition et ses livres et ses connaissances bibliographiques.

Au reste, si le succès d'une institution suffit pour en démontrer le mérite et l'opportunité, celle-ci eut bientôt sa sanction. Elle comblait une lacune réelle, « au grand contentement des doctes [4] » qui

---

[1] Testament de Richelieu, dans Aubery, *Histoire dv cardinal dvc de Richeliev*, p. 616 et 617.

[2] *Gazette de France*, n° du 30 janvier 1644. — Naudé, *Mascurat*, p. 244. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 487.

[3] L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 487.

[4] *Ibid.*

se jetèrent avidemment sur ces milliers de volumes. Chaque jeudi, quatre-vingts ou cent personnes venaient y travailler. Auberoche, dans sa *Juliade*, nous a conservé les noms des écrivains qui y étaient le plus assidus, et cette liste des premiers habitués de la bibliothèque Mazarine est curieuse à bien des titres. En première ligne se trouve l'illustre adversaire de Descartes, Gassendi[1], qui était depuis longtemps l'ami intime du bibliothécaire[2]. Viennent ensuite l'astronome Is. Boulliau [3]; G. Colletet, le poëte de Richelieu; un Boissieu[4], sans doute Denys Salvaing de Boissieu, président à la chambre des comptes du Dauphiné, nous savons qu'il possédait une très-belle biblio-

---

[1] Gassendi vint à Paris au commencement de l'année 1641; depuis 1633, il vivait en Provence. Bugerel, *Vie de Gassendi*.—Il possédait une bibliothèque très-riche en ouvrages sur la rhétorique. *Rymaille svr les plvs celebres bibliotières*, vers 35.

[2] Gui Patin, *Lettre* du 27 août 1648. — *Voy.* dans l'édition des *Lettres* de Naudé, donnée par Lapoterie, p. 142, 190, 221, 292, 349 et 421. — Naudé et Gassendi se sont mutuellement dédié un grand nombre d'ouvrages. *Voy.*, à la suite du *Tvmvlvs Navdæi* de L. Jacob, la p. 18; dans la liste des œuvres de Naudé, les nos 12 à 58, et dans les *Opera G. Navdæo dicata*, les nos 1 à 10.

[3] M. Petit-Radel, qui a traduit cette liste (*Recherches sur les bibliothèques*, p. 259), mais sans donner aucun renseignement sur les personnages qu'elle renferme, rend *Bvlialde* par Bulliaud. Je ne trouve à cette époque aucun savant de ce nom. — Ism. Boulliau était de Loudun, mais il passa la plus grande partie de sa vie à Paris. *Voy.* les *Mémoires* de Niceron, et les *Hommes illustres* de Perrault. — Il était d'ailleurs l'ami de Naudé, qui lui dédia en 1649 sa réimpression de l'ouvrage *Scipionis Claromontii, de altitudine Caucasi.*

[4] *Boissævs.*

thèque composée surtout d'auteurs grecs[1]; il devait travailler alors à son *Histoire du chevalier Bayard*, qui parut en 1651; Ant. Aubery, l'historien de Richelieu et de Mazarin[2]; le savant H. Grotius, qui publia à Paris, en 1644, ses *Commentaires sur l'ancien et le nouveau Testament*[3]; d'Ablancourt, le trop fécond traducteur; un Aubert sur lequel nous n'avons trouvé aucun renseignement; Marc Vulson, sieur de la Colombière, auteur du *Theâtre d'honneur et de chevalerie;* Chantereau-Lefebvre[4], jurisconsulte et historien; enfin René Moreau, professeur à la Faculté de médecine, « autant estimé par son mérite que par son érudition[5]. » Naudé qui, avec Gui Patin, avait suivi ses cours[6], était resté son ami et lui écrivait souvent[7]. Moreau possédait une bibliothèque très-précieuse[8].

---

1 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 646.

2 Il donna en 1649 son *Traité historique de la prééminence des rois de France.* Niceron, *Mémoires*, t. XIII, p. 305.

3 Après un long séjour en France, Grotius dut la quitter, à son grand regret. (*Voy.* sa *Lettre* du 29 novembre 1624.) Il y revint en février 1635, comme ambassadeur de Suède, et y vécut jusqu'au 12 août 1645.

4 Auberoche dit *Chantrævsque Faber*; M. Petit-Radel en fait deux personnages : Chantreau et Fabri. Il y avait, il est vrai, à cette époque un Palamède Fabry, frère de Nicolas-Claude Fabry de Peresc, conseiller au parlement d'Aix; et un théologien nommé Fabri, qui mourut en 1688. Auberoche ne caractérise d'ailleurs son personnage que par l'épithète un peu vague de *doctissimus.*

5 Moréri, *Dictionnaire historique*, t. VII, p. 768.

6 Niceron, *Mémoires*, t. IX, p. 77.

7 Voyez les *Lettres* 6, 10, 12 et 25 de Naudé.

8 *Rymaille svr les plvs celebres bibliotières*, vers 34. — Naudé, *Bi-*

Cette nomenclature est bien courte, elle mentionne seulement l'élite des « doctes » qui venaient profiter des largesses de Mazarin ; mais quels étaient les autres? Y avait-il déjà autour de Naudé ce fonds de désœuvrés qui forme la base de nos bibliothèques modernes? Auberoche n'en dit rien, et je livre le problème à la sagacité du prochain historien des bibliothèques publiques.

La bibliothèque de Mazarin s'accroissait rapidement; « sans cesse on la remplissoit des liures les plus rares qui s'imprimoient tant dedans que dehors le Royaume de France [1]. » Mais le cardinal voulait que sa fondation ne fût surpassée par aucune autre [2], et Naudé savait bien que les livres les plus rares ne sont pas les plus utiles. Il avait épuisé les catalogues de tous les libraires de Paris; les publications courantes, encore peu nombreuses [3], étaient faciles à réunir ; les ouvrages publiés à l'étranger faisaient donc seuls défaut. Richelieu avait indiqué déjà le moyen de se les procurer; il avait envoyé son bibliothécaire Jacques Gaffarel [4] en Italie, et Jean Tileman Stella en Allemagne, avec

---

bliographia politica, p. 6. — Naudé, *Additions à l'histoire de Louis XI*, p. 91. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 546.

[1] L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 488.

[2] J.-N. Erythræi, *Epistolæ*, t. II, *Ep.* 8, p. 18.

[3] *Voy.* L. Jacob, *Bibliographia Parisina, hoc est catalogus omnium librorum Parisiis, annis 1643 et 1644 inclusive excusorum*, et la *Bibliographia gallica* pour les provinces.

[4] Gaffarel fit un premier voyage en 1626 et un second en 1632.

mission d'y ramasser les meilleurs livres et les plus précieux manuscrits [1]. Mazarin suivit cet exemple. Sur l'ordre de son maître, Naudé fit d'abord un court voyage en Flandre [2]; puis, au mois d'avril 1645, il partit pour l'Italie [3]; un an après, il revenait à Paris, rapportant quatorze mille volumes [4].

Dans ses excursions bibliographiques, Naudé adoptait un système d'achat fort original; il prenait tout, sans trop s'inquiéter des titres. On nous le représente entrant une toise à la main chez les libraires, mesurant les tablettes, et fixant le prix d'après leur dimension; aussi Erythræus prétend-il que les boutiques où il avait passé semblaient plutôt avoir été dévastées par un ouragan que visitées par un bibliophile [5]. Naudé, d'ailleurs, marchandait beaucoup, et à force de discussions, d'insistances et d'importunités [6], il finissait, dit le

---

[1] L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 479.

[2] Naudé, *Mascurat*, p. 254. — Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 1.

[3] *Gazette de France*, n° 18, Paris, 17 mars 1646. — Comment M. de Laborde, en général si exact, a-t-il pu dire : « C'est en 1647, et en 1647 seulement, que Naudé fit ses voyages dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Italie et en Angleterre? » *Palais Mazarin*, p. 196.

[4] *Gazette de France*, n° 18, 17 mars 1646.

[5] *Ut non hominis unius sedulitas, sed calamitas quædam per omnes bibliopolarum tabernas pervasisse videatur.* J.-N. Erythræus, *Epistolæ*, t. II, p. 18.

[6] *Rogitat pretium; venditor indicat : non convenit inter eos; litigant : sed tandem ille, instando, urgendo, tundendo...* J.-N. Erythræus, *Epistolæ*, t. II, p. 19.

même auteur, par payer ses livres moins cher que s'il se fût agi de poires ou de limons, *quam si essent pira vel poma limonica.* Je ne voudrais pas troubler la conscience des conservateurs de la bibliothèque Mazarine, qui ont hérité des achats faits par Naudé, mais il est certain que leur prédécesseur cherchait sans scrupule à tromper les libraires. Dans son *Advis povr dresser vne bibliothèqve,* il approuve hautement[1] la maxime qu'avait adoptée à cet égard Richard de Bury. Or, ce brave évêque nous avoue avec ingénuité dans son *Philobiblion* que pour acquérir des livres « tous les moyens lui étaient bons[2]. » Naudé n'allait pas aussi loin en pratique qu'en théorie; mais quand on le rencontrait couvert de poussière et de toiles d'araignées, les poches remplies de volumes[3], d'ailleurs l'air joyeux et portant haut la tête, on pouvait être certain qu'il venait, à force de peines, de conclure un marché plus avantageux pour lui que pour le libraire[4].

---

1 Page 97.

2 *Philobiblion*, ch. 8. — Hip. Cocheris, *Notice bibliographique et littéraire sur le Philobiblion de R. de Bury*, p. 31.

3 *Exit, capite, barba, vestibus, telis aranearum atque erudito illo pulvere, quia libris adhæserat, plenus...* J.-N. Erythræus, *Epistolæ*, t. II, p 19.

4 *At ille qui vendidit, in otio factum suum reputans, sibi glaucomam ob oculos objectam ac manum aditam fuisse conqueritur, quod libros illos multò potuisset cariùs aromatariis, ad thus ac piper amiciendum, vel cetariis ad butyrum, garum aliaque salsamenta muriatica obvolvenda, divendere.* J.-N. Erythræus, *Epistolæ*, t. II, p. 19.

L'auteur de la *Rymaille svr les plvs celebres bibliotières de Paris* appliqua plus tard à Naudé l'épithète de « grand ramassier[1]. » Nous allons voir si elle était méritée.

La riche bibliothèque de Philipsbourg, dilapidée pendant les siéges qu'avait soutenus cette ville, était considérée comme anéantie; Naudé pensa que ses débris complèteraient fort bien les achats qu'il venait de faire en Italie, il avisa aux moyens de s'en emparer. Mazarin entra dans les vues de son bibliothécaire, il négocia avec les évêques de Trèves et de Spire, et fut autorisé à enlever les livres qui pouvaient exister encore dans cet établissement. Naudé en emporta, c'est lui qui nous l'apprend, « une assez grande voiture[2]. » Il profita de l'occasion pour visiter en bibliophile plusieurs autres villes d'Allemagne qui durent également lui payer tribut, et revint par Lyon, où le maréchal de Villeroy lui donna encore « sept ou huict balles de liures[3] » provenant de la bibliothèque du cardinal de Tournon; il arriva enfin à Paris au mois de janvier 1647, rapportant quatre mille volumes, « tant manuscripts qu'imprimez[4]. »

Mais Naudé ne voulait pas se reposer avant d'avoir parcouru l'Europe. Pour enrichir sa *fille* bien

---

1 Et Naudé, grand ramassier. (Vers 72.)

2 Naudé, *Mascurat*, p. 254.

3 *Ibid.*

4 *Gazette de France*, n° 4, du 12 janvier 1647.

aimée, comme il l'appellera plus tard[1], il se sentait prêt à braver toutes les fatigues et tous les dangers. Lui-même, en beaux vers, le dit au cardinal :

Nec mea iam seris ætas malè tuta sub annis[2],
Nec dubiæ obstabunt certa pericla viæ[3].

Il partit pour l'Angleterre[4]. Le commerce des livres commençait à y devenir considérable. Les catalogues de Robert Martine, de Legatt et de Thomasons, libraires établis à Londres entre les années 1633 et 1647, contenaient un choix très-varié de livres en toutes langues. Nous ne savons combien de volumes ce voyage ajouta à la bibliothèque de Mazarin, mais M. Petit-Radel nous assure que l'on conserve encore en Angleterre les exemplaires des catalogues sur lesquels Naudé faisait son choix[5].

A peine de retour, Naudé désira parcourir l'Espagne ; mais les circonstances politiques s'opposèrent à son départ, on lui refusa des passeports[6].

---

[1] *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 1.

[2] Naudé exagère un peu ; il était né le 2 février 1600.

[3] Naudé, *Mascurat*, p. 255.

[4] Italiam, Suecos, Belgas, fortesque Britannos
Circuit, ut libros aggeret arte nova.
GEORGIVS, *in excessv Gabrielis Navdæi*, dans le *Tvmvlvs Navdæi*, p. 71.

[5] *Recherches sur les bibliothèques*, p. 267.

[6] Naudé, *Mascurat*, p. 256.

Nous avons cité déjà un registre tenu par Naudé, et dont un extrait est conservé à la bibliothèque Impériale; il est intitulé : « *Diuerses obseruations tirées de quatre liures ou registres, deux d'iceux couuertz de papier bleu, et les deux autres de carton blanc, trouués dans les papiers de feu M. Naudé, viuant bibliotequaire de Monseigneur l'Eminantissime Cardinal Mazarin, et de quelques autres pieces qui ont été mis es mains de Monsr Colbert, Intendant de S. E., pour iustiffier quel a esté la conduite, le mesnage, les soings et la fidélité auec laquelle led. deffunt a serui Sad. E. pendant douze années, en qualité de son bibliotequaire, tant en achapts de liures, voiages, vente et eschange de liures doubles, relieures des liures que menus frais pour l'establissement et entretien de lad. biblioteque de S. E.* [1]. » Ce document, malheureusement très-court, fournit quelques détails assez curieux sur les dépenses auxquelles donnèrent lieu les voyages de Naudé.

Le 6 avril 1645, il écrit : « M. Bernardin, homme de chambre de S. E., me donna cinq cens doubles d'Italye pour mon voiage d'Italye, qui valent 10,000 liv. » Il touche encore 300 liv. à Marseille, 600 à Genève, 700 à Lyon et 1,000 lors de son retour à Paris ; ce qui porte à 27,000 liv. les frais de ce voyage. Pendant celui d'Allemagne, « la despence de la biblioteque, tant en achapt de liures

---

[1] Bibliothèque Impériale ; *manuscrits*, supplément français, n° 4256.

que relieures et amballages montoit à 54,822 liv. » Le voyage d'Angleterre semble n'avoir coûté que 5,273 liv.

On peut se faire une idée du développement que devait avoir pris alors la bibliothèque de Mazarin, quand on entend Naudé nous avouer que ces voyages sont « peu de choses en comparaison des soins qu'ont pris tant de Testes Couronnées pour fauoriser les desseins de Son Eminence [1]. » Mazarin était alors tout puissant en France ; on connaissait sa passion pour les beaux arts, pour les livres précieux, et « les Princes, les Monarques Étrangers et les Ambassadeurs [2] » savaient quel était le vrai moyen de faire leur cour à Son Eminence [3]. S'il faut en croire les pamphlets de la Fronde, les gens de lettres se seraient même à cet égard montrés aussi courtisans que les souverains,

Estant certain que la pluspart
Ont mis maints deniers au hazard,
Soit en Liures, ou These, ou Peinture,
Afin d'estre en bonne posture,
Et d'obtenir asseurément
Quelque notable appointement :
Auoir Benefices ou Charges [4].

---

1 *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 1.

2 Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 307.

3 Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 54. — Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 339.

4 Nicolas le Dru, *Lettre à monsieur le cardinal Mazarin*, p. 8.

Ces achats, ces dons plus ou moins désintéressés augmentèrent à tel point les collections artistiques et littéraires du cardinal, qu'elles se trouvèrent bientôt à l'étroit dans l'hôtel Tubeuf. Mazarin songea à l'agrandir. Les jardins qui se trouvaient derrière l'édifice permettaient de l'étendre sans avoir recours au moyen énergique de Richelieu, qui fit abattre trois hôtels pour se construire une demeure. Mazarin se vit cependant reprocher très-amèrement plus tard d'avoir « basty dans Paris vn palais qui fait honte à celuy du Roy [1]. » C'est sur la rue Richelieu que s'allongèrent les vastes galeries destinées à contenir une partie des richesses amassées par le cardinal. La bibliothèque Impériale possède aujourd'hui ces bâtiments, et ils sont occupés par le département des imprimés. La salle qui renfermait la précieuse collection recueillie par Naudé n'a donc pas changé de destination en changeant de propriétaire; elle a perdu ses merveilleuses boiseries, mais, maintenant encore, elle est garnie jusqu'au plafond de tablettes et de livres. Les autres divisions de tout le corps de logis qui longeait la rue Richelieu ont reçu des modifications assez sensibles pour qu'il soit nécessaire de faire connaître leur disposition primitive.

---

[1] *Lettre d'un religieux... contenant la vérité de la vie et mœurs du cardinal Mazarin.*

La grande porte de la bibliothèque Impériale servait également d'entrée au palais Mazarin. A droite, se trouvait un vestibule et le bel escalier qui conduit au premier. A gauche, s'ouvrait la fameuse écurie qui joue un si grand rôle dans les mazarinades ; elle s'étendait un peu plus loin que la rue Colbert actuelle [1], jusqu'à l'extrémité du bâtiment, et cent chevaux rangés de front y étaient à l'aise [2]. Après avoir monté l'escalier, on entrait dans deux galeries de tableaux, à la suite desquelles se trouvait une riche chapelle décorée avec goût par Michel Augier ; la grande galerie occupée par la bibliothèque venait ensuite, et terminait cette partie de l'édifice.

La chapelle et la bibliothèque étaient donc placées directement au-dessus de l'écurie, et cette coïncidence a fourni aux pamphlétaires du temps un ample sujet d'injures et de plaisanteries. L'un d'entre eux, qui, par une description assez complète du palais Mazarin, s'est pourtant acquis quelques droits à la reconnaissance de la postérité, s'écrie avec une sainte indignation : « Au-dessus de cette escurie, on void une grande salle, où il a ramassé quelques livres qu'on dit qu'il a fait chercher par tous les endroits de la terre, traittant

---

1 La rue Colbert fut percée en 1683 seulement; elle porta quelque temps le nom de rue Mazarin.

2 *Dialogue de Rome et de Paris au sujet de Mazarin*, p. 18. — Naudé, *Mascurat*, p. 571. — Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 173.

les pauvres Muses si mal qu'au lieu de les faire loger sur des fleurs comme elles estoient dessus leur montagne, il les prostitue à l'odeur d'un fumier puant et aux mauvais vents des chevaux crevés d'avoine et de foin. Je vous laisse à penser si c'est le respect qu'on doit aux sciences [1]. » Ces élans de lyrisme sont rares dans les mazarinades; elles affectionnent en général le genre burlesque, et ne reculent devant aucune des conséquences de sa naïve crudité. Les frondeurs emploient donc ordinairement un tout autre style pour reprocher à Mazarin

Cette superbe librairie,
Au dessus de ton escurie,
Je dis celle de tes cheuaux,
Qui seroient de grands animaux
S'ils n'apprenoient quelque science
Des livres de ton Eminence [2].

On se rappelle le mot, devenu célèbre, par lequel Mazarin accueillit, au début de la Fronde, les premières satires de ce genre : « Ils chantent, ils paieront », dit-il en souriant. Il resta fidèle à ce principe, et les pamphlets dirigés contre lui le laissèrent toujours très-calme. Naudé, qui connaissait l'indifférence de son maître à cet égard, et qui comprenait la valeur historique de ces do-

---

1 *Dialogue de Rome et de Paris au sujet de Mazarin*, p. 18.

2 *Satyre contre Mazarin...*, p. 3.

cuments, les rassemblait pour en enrichir la bibliothèque de Mazarin[1].

A la fin de 1647, cette bibliothèque était achevée, les boiseries terminées, les livres transportés dans leur nouvelle demeure et rangés méthodiquement[2]. Nous avons suivi pas à pas ses accroissements depuis 1643, Naudé est donc bien excusable quand il nous la présente comme « la plus belle et la mieux fournie de toutes les Biblioteques qui ont jamais esté au monde » ; il ajoute naïvement : « et qui pourront, si l'affection ne me trompe bien fort, y estre à l'aduenir[3]. » L'affection le trompait bien un peu quand il l'appelle avec amour « la huictiesme merueille de l'vniuers[4]. » Ailleurs il nous la peint encore comme « la meilleure et la plus nombreuse qui ait iamais esté au monde[5] ». Il est certain que les rois d'Angleterre et de Danemark, qui la virent plus tard, ne purent retenir leur admiration ; et le dernier voulut établir chez lui une bibliothèque sur le même modèle[6].

L'espace accordé aux livres dans le nouveau local se composait d'une grande galerie et de

---

1 Naudé, *Mascurat*, p. 105.

2 De Laborde, *Palais Mazarin*, p. 20.

3 *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 1.

4 *Ibid.*, p. 3.

5 Naudé, *Remise de la bibliothèque...* — *Voy. encore*, Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 180, et le *Mascurat*, p. 243.

6 Lemaire, *Paris ancien et moderne*, t. II, p. 557.

six chambres de dégagement[1]. Les sources historiques sont assez abondantes sur ce sujet pour nous permettre de décrire ce local avec précision, et même de retrouver le classement bibliographique adopté par Naudé.

Les six chambres de dégagement étaient du haut en bas garnies de tablettes, sans aucun ornement.

Naudé avait réuni dans la première de ces salles la philosophie, la jurisprudence et une partie de la théologie[2];

> Les Philozophes, les Docteurs,
> Et les anciens Orateurs,
> En grand et prodigieux nombre,
> Illec, se repozoient à l'ombre[3].

Le droit civil y était surtout très-richement représenté; cent cinquante villes ou provinces pouvaient y trouver leurs *Coutumes*[4], et « les mieux fournis jurisconsultes estoient contrains de confesser leur pauureté lorsqu'ils voyoient ce grand recueil des liures de leur profession[5] ».

---

1 Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 2. — *Remise de la bibliothèque.*

2 Naudé, *Remise de la bibliothèque.*

3 Loret, *Muze historique*, 14 janvier 1652.

4 Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 180.

5 Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 2.

La seconde pièce, exclusivement consacrée aux sciences, renfermait la chimie, l'histoire naturelle et une « merueilleuse » collection d'ouvrages relatifs à la médecine[1].

Mais Naudé, tout en montrant une partialité bien naturelle en faveur de l'art médical, n'avait pas oublié qu'il formait la bibliothèque d'un cardinal; un assemblage réellement unique de bibles en toutes langues remplissait la troisième salle. Les éditions différentes des livres sacrés s'élevaient à deux cents[2], et, d'après Naudé, ce nombre comprenait à peu près toutes les traductions publiées à cette époque, « sçauoir : Hébraïques et autres Orientales, Grecques, Latines, Françoises, Italiennes, Espagnoles, Allemandes, Flamandes, Angloises, Hollandoises, Polaques, Hongroises, Suédoises, Finlandoises, Galoises, Hibernoises, Rhuténiques.... [3] »

Les manuscrits « Hébreux, Syriaques, Samaritains, Ethiopiens, Arabes, Grecs, Espagnols, Prouençaux, Italiens et Latins de toute sorte [4] » étaient classés dans la quatrième pièce.

---

1 Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 180. — Naudé, *Remise de la bibliothèque.*

2 Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 307. — Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 1. — Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 180.

3 Naudé, *Remise de la bibliothèque.*

4 *Ibid.*

La cinquième réunissait le droit canonique, la politique, bien peu étudiée encore, « et autres matières meslées[1] », dans lesquelles il faut sans doute comprendre la littérature légère. Je ne la vois mentionnée nulle part, et pourtant, lors de la vente de la bibliothèque, qui n'a pu s'augmenter beaucoup pendant les troubles,

On y trouva sept cens Romans,
Les uns sots, les autres charmans,
Cinq cens cinquante Comédies,
Et trois cens trente Tragédies[2].

Dans la sixième pièce, Naudé avait rangé « les liures Luthériens, Caluinistes et Sociniens[3] ». Cette précieuse collection, qui renfermait plus de six mille ouvrages composés par des hérétiques[4], est aujourd'hui à peine représentée à la bibliothèque Mazarine. Il est donc probable qu'elle aura été dispersée au milieu des orages de la Fronde, ou détruite depuis par le zèle orthodoxe des docteurs de Sorbonne auxquels Mazarin légua le soin de *conserver* ses livres. Naudé nous assure que « Catholiques et Protestans pouuoient y vérifier toutes sortes de passages, et y *accorder* toutes

---

1 Naudé, *Remise de la bibliothèque.*

2 Loret, *Muze historique*, 14 janvier 1652.

3 Naudé, *Remise de la bibliothèque.*

4 Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 340. — Le Gallois, *Traitté des plus belles bibliothèques de l'Europe*, p. 125.

sortes de difficultés [1] » ; si ces ouvrages avaient en effet une pareille vertu, il est bien permis de les regretter et de blâmer hautement l'acte de vandalisme qui nous en a privés.

On entrait enfin dans la grande galerie destinée au service public. Elle était voûtée, éclairée par huit fenêtres et mesurait environ douze toises de longueur [2] sur quatre et demie de large [3]. Quant à son ornementation, la bibliothèque Mazarine actuelle peut en donner une idée très-exacte; les belles boiseries que le cardinal avait fait exécuter y ont été transportées, et, autant que l'état du local l'a permis, on a imité les dispositions prises dans le palais Mazarin.

Comme aujourd'hui, un corps avancé formant pupitre régnait, à hauteur d'appui, sur toute la longueur des tablettes. Cinquante colonnes cannelées, d'ordre corinthien, supportaient un balcon, auquel donnaient accès quatre escaliers pratiqués dans les quatre angles des premières tablettes.

---

[1] Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 2.

[2] Les auteurs sont bien loin d'être d'accord sur la longueur de cette salle. Naudé, dans son *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, lui donne douze toises de long; c'est l'opinion qu'a adoptée M. de Laborde, *Palais Mazarin*, p. 20. Mais dans la *Remise de la bibliothèque*, Naudé déclare que la grande galerie a seulement « neuf ou dix toises ». Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 179, et Félibien, *Histoire de Paris*, t. II, p. 1475, se prononcent pour le chiffre évidemment exagéré de trente toises.

[3] Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p 179. — Félibien, *Histoire de Paris*, t. II, p. 1475.

Ces boiseries étaient l'objet de l'admiration générale. Sauval, qui les déclare « travaillées avec bien de la propreté[1] », nous apprend que la galerie était quelquefois désignée sous le nom de BIBLIOTHÈQUE DES COLONNES[2]. Naudé y avait rassemblé les ouvrages que leur utilité désignait plus spécialement aux recherches des lecteurs : l'histoire ecclésiastique, comprenant les origines et les statuts de toutes les religions, communautés, hôpitaux et confréries[3]. L'histoire profane tout entière, « les Italiens, Allemans, Espagnols, Anglois, Polonois, Flamans et autres Nations trouuoient leur histoire beaucoup plus riche et mieux fournie qu'ils ne faisoient chez eux mesmes[4] ». Trois mille cinq cents volumes de mathématiques[5]. Les saints Pères[6];

Infinis Tomes en latin,
Par exemple, Saint Augustin,
Saint Hierosme et tous les Saints Pères
S'y voyoient en beaux caractères[7].

---

1 Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 179.

2 *Ibid.*, t. III, p. 52.

3 Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 2. — Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 180. — Naudé, *Remise de la bibliothèque.*

4 Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 307. — Naudé, *Remise de la bibliothèque.* — Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 2.

5 Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 2. — *Remise de la bibliothèque.*

6 Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 307. — Naudé *Remise de la bibliothèque.*

7 Loret, *Muze historique*, 14 janvier 1652.

La scolastique, la controverse et « quasi toutes les Humanitez[1]. » Les ouvrages imprimés au Louvre[2]; « beaucoup de grands volumes de Charles, Estampes, Voyages, Entrées, etc.[3]; » enfin « les 350 vol. Mss. in-folio, reliez en maroquin incarnat et recueillis par M. de Loménie[4]. »

On voit que Naudé n'avait rien négligé pour rendre sa collection aussi complète que possible, et la mettre à même de satisfaire à toutes les exigences du public. Car si

Dedans cette Bibliotèque
Tous les Auteurs en langue Grèque
Etoient en nombre fort nombreux;

---

1 Naudé, *Remise de la bibliothèque...*

2 L'imprimerie Royale, fondée en 1640 par Richelieu, occupait alors plusieurs salles attenantes au rez-de-chaussée de la grande galerie du Louvre.

3 Naudé, *Remise de la bibliothèque...* — M. de Laborde avait oublié ce passage quand il a écrit : « Je doute même que le cardinal ait eu dans sa bibliothèque aucun dessin. » *Palais Mazarin*, p. 196.

4 Naudé, *Remise de la bibliothèque.* — C'est le célèbre recueil de pièces qu'Antoine de Brienne avait rassemblé avec tant de soins. En 1627, il le donna à Henri-Auguste, son fils, qui, dès 1613, avait la survivance de la charge de secrétaire d'État. On croit que Richelieu acheta tous ces manuscrits pour le roi, et on ne sait comment ils entrèrent dans la bibliothèque de Mazarin. Après l'arrêt de vente du 29 décembre 1651, le roi écrivit au procureur général Fouquet pour ordonner que ces manuscrits fussent déposés chez le comte de Brienne, à qui il les confiait. Le procureur général les garda en dépôt, et en fit faire l'inventaire par Denis Godefroy. Mazarin les reprit à Fouquet; mais quand le cardinal fut mort, Colbert les fit enlever et déposer dans la bibliothèque du Roi, où ils sont encore.

Digitized by Google

si

Les Syriaques, les Hébreux
De l'Impression plus antique
Y tenoient un rang autentique,

on y trouvait aussi, ce qui est assez rare dans nos bibliothèques modernes,

..... Maint Auteur nouveau,
L'un en chagrin, et l'autre en veau [1],

et même les publications périodiques qui devaient plus tard être d'un si grand secours à l'histoire; car Loret, sans trop cacher l'orgueil qu'il en éprouve, nous fait savoir qu'un de ses amis est venu lui dire

Et *lui* jurer sa foy-de-Dieu,
Qu'il avoit vû dans ledit lieu,
Entre deux livres Arabesques,
Le recüeil de *ses* vers Burlesques [2].

Le nombre total des volumes que renfermait alors la bibliothèque de Mazarin s'élevait à quarante-cinq mille environ, dont douze mille in-folio [3], et on y comptait jusqu'à soixante mille au-

---

[1] Loret, *Muze historiqve*, 14 janvier 1652.

[2] *Ibid.*

[3] Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 339. — Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 233. — Naudé, *Mascurat*, p. 224. — Naudé, *Remise de la bibliothèque...* — Sauval, *Antiquités de Paris*, t. III, p. 52. — G. Patin, *Lettre* du 30 janvier 1652, à Falconnet, t. III, p. 1.

teurs [1]. Ces chiffres, suivant M. Petit-Radel, représentent plus de la moitié des éditions publiées à cette époque [2].

La valeur de cette magnifique collection était encore augmentée par la beauté des exemplaires qui la composaient et la richesse de leurs reliures. Mazarin, nous l'avons dit, ne voulait confier qu'à des relieurs venus exprès de Paris les ouvrages renfermés dans sa bibliothèque du mont Quirinal [3]; cette recherche peut donner une idée du luxe déployé vis à vis de volumes que le cardinal avait sans cesse sous les yeux et qui étaient destinés à compléter les merveilles artistiques rassemblées dans son palais. On comprend donc quel spectacle devait présenter cette collection de quarante-cinq mille

Livres tant rares que vulgaires
Dont chacun, iusqu'au plus coquin,
Reuestu d'vn beau marroquin,
D'vne rauissante manière
Se tenoit à sa chacunière,
Selon le rang où les mettoit
Celuy qui nous les achetoit [4].

Le transport de la bibliothèque dans son nouveau local avait forcément interrompu le service public; mais Mazarin voulait qu'il reprît dès que les travaux seraient terminés. Et pour rendre sa

---

[1] Sauval, *Antiquités de Paris*, t. III, p. 52.
[2] Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques*, p. 301.
[3] L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 95.
[4] *Songe burlesque de Polichinel*, p. 7 et p. 8.

fondation plus populaire encore, pour inviter clairement tous les hommes studieux à entrer, il avait fait graver en lettres d'or sur marbre noir l'inscription suivante :

LVDOVICO XIV
FELICITER IMPERANTE,
ANNA AVSTRIACA
CASTRORVM MATRE AVGVSTISSIMA [1]
REGNVM SAPIENTER MODERANTE,
IVLIVS S. R. E. CARDINALIS MAZARINVS
VTRIQVE CONSILIORVM MINISTER ACCEPTISSIMVS,
BIBLIOTHECAM HANC
OMNIVM LINGVARVM, ARTIVM, SCIENTIARVM,
LIBRIS INSTRVCTISSIMAM,
VRBIS SPLENDORI,
GALLIARVM ORNAMENTO,
DISCIPLINARVM INCREMENTO,
LVBENS VOLENS
D. D. D.
PVBLICE PATERE VOLVIT,
CENSV PERPETVO DOTAVIT,
POSTERITATI COMMENDAVIT.
M. DC. XLVIII [2].

---

[1] Pour mettre en repos la conscience de ceux qui ne comprendraient point le sens de ce passage, nous croyons devoir reproduire le commentaire qu'en a donné l'auteur : « Cette inscription là, autant que i'en puis iuger, me semble tres-belle, et tres-nette, et ie croy que les enfans mesmes l'entendront, à cét épithete prés de *Castrorum Matre* que tu donnes à la Reyne. Car, à te dire vray, encore que i'entende bien les paroles, ie ne sçay pourtant ce qu'elles veulent dire. » Naudé, *Mascurat*, p. 249.

[2] Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 3. — Naudé, *Mascurat*, p. 248.

Cette inscription allait être placée au-dessus de la porte extérieure de la bibliothèque quand éclatèrent les troubles de la Fronde.

La situation même de cette porte montre avec quelle ingénieuse sollicitude le cardinal cherchait à écarter les obstacles qui eussent pu éloigner le public. La grande entrée du palais Mazarin donnait seule accès dans le corps de bâtiment où était située la nouvelle galerie. Naudé fit comprendre à Mazarin que « la pluspart des hommes doctes et iudicieux aimeroient mieux se passer de cette Bibliotheque, que de s'exposer aux caprices d'vn Suisse, et aux insolences de tant de Pages, et de Laquais pour y entrer[1]. » Aussi, afin de venir en aide à la timidité des « Gens de lettre qui, nourris dans des Colleges, *in vmbra*, parmy les morts, se rebuttent facilement du moindre bruit et tracas des viuants[2], » le cardinal avait fait percer, vers l'extrémité de la galerie, presque exactement à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'arcade Colbert, une petite porte avec un escalier particulier qui conduisait à la grande salle publique[3]. Enfin, le règlement de la bibliothèque venait d'être rédigé en ces termes par Naudé : « Elle sera ouuerte

---

1 Naudé, *Mascurat*, p. 244.

2 *Ibid.*, p. 246.

3 De Laborde, *Palais Mazarin*, p 197. — Naudé, *Mascurat*, p. 246. — *Dialogue de Rome et de Paris*, p. 18. — M. P. Paris avance un peu légèrement que cette entrée est devenue « la grande et belle porte de la bibliothèque du Roi. » *Manuscrits françois de la bibliothèque du Roi*, t. VI, p. 13.

pour tout le monde sans excepter ame viuante, depuis les huict heures du matin iusques à vnze, et depuis deux iusques à cinq du soir; il y aura aussi des chaires pour ceux qui ne voudront que lire, et des tables garnies de plumes, encre et papier pour ceux qui voudront escrire; et le Bibliothequaire auec ses seruiteurs seront obligez de donner aux Estudians tous les liures qu'ils pourront demander, en telle langue ou science que ce soit, et de les reprendre et remettre à leurs places quand ils en auront fait, en leur baillant les autres dont ils auront besoin[1]. »

Mazarin eut sa part dans l'ingratitude populaire. A peine aujourd'hui quelques bibliophiles savent-ils qu'il fonda, à ses frais, la première bibliothèque publique qu'ait eue la France, et ses contemporains semblent avoir peu compris l'utilité et l'importance de cette création. Les pamphlets qui le poursuivaient de leurs plaisanteries et de leurs injures ne se trouvèrent nullement embarrassés devant cette preuve manifeste de l'intérêt que le cardinal portait aux lettres et aux savants; ils renchérirent encore sur les éloges donnés à la bibliothèque, mais ils accusèrent Mazarin de n'avoir cherché dans cette fondation qu'un moyen de satisfaire sa vanité et de dissimuler son ignorance :

Cette superbe librairie
. . . . . .

---

1 Naudé, *Mascurat*, p. 242.

Ne t'a pas rendu plus sçauant
Que tu l'estois auparauant,
Cardinal excrément de Rome [1].

Il n'entre pas dans notre plan d'examiner quelles étaient les connaissances littéraires de Mazarin. Un de ses historiens nous assure qu' « il avoit de l'érudition » et qu'il comprenait sans difficulté les poëtes latins « dont il récitoit souvent des trois à quatre cents vers de suite [2]; » il écrivait même le français assez purement pour envoyer des articles à la *Gazette* de Renaudot [3]. Mais l'homme qui se voyait accusé en même temps de prodigalité [4] et d'avarice, pouvait avec tranquillité s'entendre reprocher que « estant un pur ignorant, il n'a point ramassé ces liures pour lui, mais par vanité pure et simple, pour quelques personnes qui les voudroient lire [5]. » Enfin, il avait bien le droit de sourire devant des injures comme celle-ci : « Pour excuser ton ignorance, tu as dressé en ton palais la plus superbe et somptueuse bibliothèque de la France [6]. » Auberoche a défendu Mazarin par un seul vers :

Tot et tantos libros quis nisi doctus amet [7] ?

---

1 *Satyre contre Mazarin*, p. 3.

2 Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 310.

3 Choisy, *Mémoires*, p. 175. — Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. IV, p. 402.

4 *Inventaire des merveilles du monde rencontrées dans le palais du cardinal Mazarin.* Paris, 1649, in-4°.

5 *Dialogue de Rome et de Paris*, p. 18.

6 *Lettre du sieur Pepoly, escrite au cardinal Mazarin*, p. 7.

7 *Eminentissimo principi Julio cardinali Mazarino...*, p. 10.

et, ne fut-ce que par vanité personnelle, tous les bibliophiles l'en remercieront.

Personne pourtant n'a eu la pensée de nier l'enthousiasme du cardinal pour les arts, ni sa passion pour les livres. Nous savons qu'il voulait examiner, à mesure qu'on les lui achetait, tous les ouvrages destinés à sa bibliothèque. Naudé, avant de les classer, les rangeait sur un bureau placé au milieu de la grande galerie. Mazarin, qui la traversait tous les jours pour se rendre à la chapelle, pouvait ainsi feuilleter chaque volume, parcourir « le titre et les principaux chapitres, » et admirer la reliure[1].

Mazarin d'ailleurs n'eut pas manqué de bonnes raisons, s'il eût voulu répondre à ceux qui l'accusaient d'avoir rassemblé quarante-cinq mille volumes

> Dont il ne leut iamais aucun,
> Si ce n'est dedans l'inuentaire
> Que sans doute il en a fait faire[2].

Nous le verrons plus tard se faire lire Costar et Pascal quand des accès de maladie le forceront à interrompre ses travaux[3]. Mais, jusqu'à l'époque qui nous occupe, il n'avait en effet pu donner que peu de temps à la lecture. Il lui avait fallu remplir

---

[1] Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 310.

[2] La *Juliade, ou Discours de l'Europe...*, p. 9.

[3] Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. V, p. 162.

seul la grande place laissée vacante par la mort de Richelieu, soutenir seul tout le poids des affaires politiques, lutter à la fois contre les menées de la cour et les intrigues de l'étranger. Il venait enfin (28 octobre 1648) de signer le célèbre traité de Westphalie, qui rendait à la France ses frontières du Rhin et la mettait à la tête de l'Europe. La gloire de ce traité fut étouffée par les cris de la bourgeoisie et les colères du parlement. C'était la Fronde qui s'annonçait.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LA FRONDE

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE II

LA FRONDE

RIEN de plus gai à la surface, au fond rien de plus triste que la Fronde. Pendant cette curieuse période de liberté, placée entre la sévère domination de Richelieu et le hautain despotisme de Louis XIV, les Parisiens ressemblent à une troupe d'écoliers qui, profitant de l'absence momentanée d'un supérieur, se dédommagent de la contrainte à laquelle ils ont été soumis, et donnent librement l'essor à leurs penchants. Renverser la royauté, ils n'y songent point; se réserver de sérieuses garanties pour l'avenir, ils ne s'en occupent guère : ils s'amusent. Dépourvus de toute espèce d'éducation politique, ils se montrent tels qu'ils seraient peut-être encore

en pareille circonstance, brouillons, bavards, galants, tapageurs, très-braves à l'occasion. Mais le commerce s'arrête, le pain devient cher. Dès lors, ils se sentent las d'une indépendance dont ils n'ont pas su régler l'emploi; ils tournent les yeux vers ce maître qu'ils sont habitués à voir au-dessus d'eux, à voir penser et agir pour eux; ils accueillent avec toutes les démonstrations du plus frénétique enthousiasme celui qu'ils ont chassé dans un instant de mauvaise humeur, celui qu'ils ont poursuivi pendant cinq ans de leurs railleries et de leurs épigrammes. Et Mazarin, quoique au comble de la joie, quoique Italien, quoique prêtre, ne peut retenir l'expression de son mépris pour ce peuple qui courbe maintenant si bas la tête devant lui.

Nous n'avons pas à raconter cette étrange époque. Il nous suffira de la parcourir rapidement, en recueillant au passage les faits relatifs au sujet qui nous occupe.

Le parlement combattit d'abord seul. Les motifs sur lesquels se basait son opposition ne suffisaient pas pour ébranler la masse du peuple, qui pouvait difficilement apprécier leur importance. Une ressource politique fort élémentaire s'offrait alors, il suffisait de personnifier les vexations, les injustices, les abus de pouvoir, et au lieu de présenter au peuple une abstraction, de désigner clairement un individu à sa colère. Le 22 septembre 1648, le président Blancmesnil déchira le

Digitized by Google

voile; il s'écria que les troubles étaient causés par un seul homme, et il le nomma; il demanda enfin au parlement de renouveler l'arrêt de 1617. Cet arrêt, rendu contre la mémoire du maréchal d'Ancre, portait « interdiction générale à tous estrangers de tenir estats, offices, bénéfices et dignitez en ce royaume [1] ».

Dès lors, la guerre est définitivement engagée contre Mazarin. La presse politique brise ses langes; en une année, neuf cents pamphlets se répandent dans la capitale et déchirent le premier ministre [2]. Que lui reprochent-ils? D'abord d'être étranger, Sicilien, sujet du roi d'Espagne, voilà le grand grief; d'être de très-basse naissance et d'avoir été valet à Rome, ce qui n'est ni impossible ni déshonorant; enfin, d'avoir gouverné toutes choses depuis six ans au grand scandale de la maison royale et à la dérision des nations étrangères, ce qui est absurde. Je ne parle pas de nombreuses accusations d'une tout autre nature, celles-là, à tort ou à raison, soulevaient plutôt le rire que la colère.

La liberté presque absolue dont jouissait alors la presse eût laissé à ces pamphlets fort peu d'influence, si le parlement ne les eût appuyés de toute

---

[1] *Arrest de la Covr de Parlement contre le Mareschal d'Ancre et sa femme*, p. 6.

[2] Naudé, *Mascurat*, p. 105.

sa popularité. Mais, arrêts et pamphlets surgissaient pêle-mêle, et au milieu du désordre général venaient de créer un genre d'industrie jusqu'alors inconnu,

Les vendeurs de vieille ferraille,
Les Crieurs d'huistres à l'écaille,
Les apprentifs et les plus gueux,
Ne sont pas les plus malheureux.
Car n'ayant aucun exercice,
D'abord, comm' en titre d'office,
Eux et Messieurs les Crocheteurs
Se sont tous faits Colle-porteurs;
Et, sitost que le iour commence,
Crient, sans mettre d'Eminence :
Voicy l'Arrest de Mazarin,
Voicy l'Arrest de Mazarin[1].

Une députation du parlement se rendit enfin à Saint-Germain pour demander nettement le renvoi du cardinal. Les magistrats furent fort mal accueillis; un maître d'hôtel du roi les retint deux heures en plein air, par un temps affreux[2]. Le chancelier daigna cependant les recevoir, mais

---

1 Le Dru, *Lettre à monsieur le Cardinal, burlesque*, p. 5. On porte à huit mille environ le nombre des pamphlets dirigés contre Mazarin pendant la Fronde. La bibliothèque Mazarine en possède une collection très-considérable. Ces publications enrichirent plus d'un libraire, sans tirer leurs auteurs de la misère, car une feuille ordinaire, en vers ou en prose, était à peine payée 3 liv. Il est vrai que tout le monde se mêlait d'en écrire : des garçons d'imprimerie, des chanteurs, des écoliers, et même, s'il faut en croire Naudé, les servantes des libraires. *Voy.* C. Leber, *De l'état réel de la presse*, etc., p. 101.

2 Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII*, t. III, p. 468.

pour leur intimer l'ordre de retourner sur-le-champ à Paris.

Ils reviennent furieux, toutes les chambres s'assemblent et, à l'unanimité moins une voix, elles arrêtent que de très-humbles remontrances seront faites « au Seigneur Roi et à la Dame Régente ». Puis, comme la cour semblait peu disposée à épouser les haines du parlement, celui-ci crut devoir donner un tour plus clair à sa pensée, « et attendu que le Cardinal Mazarin est notoirement l'Autheur de tous les desordres de l'Estat et du mal present, il le déclare Perturbateur du repos public, Ennemy du Roy et de son Estat, lui enjoint se retirer de la Cour dans ce jour, et dans la huictaine hors du Royaume, et ledit temps passé, ENIOINT à tous les subjets du Roy de lui courre sus, FAIT defenses à toutes personnes de le receuoir[1]... »

Après cet acte d'autorité, le parlement n'avait plus de ménagements à garder envers Mazarin. Paris fut mis en état de défense. L'argent manquait, on en prit un peu partout; chaque maison ayant porte cochère dut fournir un cavalier monté et équipé; les membres du parlement s'imposèrent eux-mêmes. Puis, comme il ne fallait pourtant pas laisser aux assiégés toutes les dépenses

---

[1] *Arrest de la Cour de Parlement donné toutes les chambres assemblées le 8. iour de Ianuier 1649. — Registres manuscrits du conseil secret du parlement de Paris*, t. Ier, p. 14.

de la guerre, ils crurent ne faire que justice en recourant sans plus de procès, le 13 janvier, à la confiscation, et

De ce iour Arrest fut donné
Par lequel il est ordonné
Que les meubles Cardinalistes
Dont on a fait de grosses listes,
Tous ses biens et ses reuenus
Seront saisis et retenus [1].

Par le même arrêt, maître Jean de Loynes avait été nommé commissaire et chargé de la saisie [2]. Mais quand il arriva au palais Mazarin, il trouva les appartements fermés. C'était une précaution assez naturelle puisque le cardinal était à Saint-Germain; sans beaucoup de perspicacité, maître Jean de Loynes eût pu prévoir ce contre-temps et prendre ses mesures en conséquence. Il n'osa même faire jouer les serrures. Il procéda à la saisie dans les chambres qui étaient ouvertes, et pour le reste en référa au parlement. Celui-ci, qui ne partageait point les scrupules de son commissaire, ordonna (25 janvier) « qu'en presence du Conseiller rapporteur du present Arrest, et de l'vn des Substituts du Procureur Général, ouuerture seroit

---

1 *Le second Covrrier françois, tradvit fidellement en Vers burlesques*, p. 3.

2 *Arrest de la Cour de Parlement portant qve tovs les biens...* Paris, 1649, in-4°. — *Registres manuscrits du conseil secret du parlement de Paris*, t. Ier, p. 23.

faite desdites Chambres, et description sommaire de ce qui se trouuera en icelles [1] ».

Inventaire fut donc dressé de toutes les richesses amassées dans le palais Mazarin. Mais de la saisie à la vente il n'y avait qu'un pas : il fut bientôt franchi. Le 16 février, quelques frondeurs zélés prirent l'initiative de la proposition; elle passa sans difficultés à l'égard des meubles. Le parlement ordonna que, « par les huissiers Cazans, Chéron, Herbinot et Binot, seroient vendus au plus offrant et dernier encherisseur tous les meubles estant en la maison du Cardinal Mazarin [2] »,

> Exceptés la Bibliotheque,
> Qui demeure pour hypotheque
> A tous les sçauans de Paris [3].

Cette réserve n'avait été obtenue qu'à la suite d'une longue discussion. Plusieurs membres proposaient de donner la bibliothèque de Mazarin à la Sorbonne; d'autres, moins généreux, demandaient qu'elle fût « réseruée en quelque lieu pour le Parlement ». M. de Thou, héritier de l'amour que son père portait aux livres, se montra seul vrai bibliophile; il rappela que cette bibliothèque « es-

---

1 *Arrest de la Cour de Parlement portant qu'ouuerture sera faite...* Paris, 1649, in-4°.

2 *Registres manuscrits du conseil secret du parlement de Paris*, t. Ier, p. 67.

3 N. Le Dru, *Lettre à monsieur le Cardinal*, p. 7. — *La Juliade ou Discours...* p. 9.

toit desia destinée au public, que par conseqnent il estoit d'auis de la conseruer; et que les Bibliotheques n'estant considérables qu'entant qu'elles estoient entieres, ce seroit vn dommage irreparable pour les Lettres de la dissiper ou diuiser[1]. » M. de Boileau trouvait plus sage de la donner au chapitre de Notre-Dame, moyennant « quelque somme honneste ». Le parlement ne se regarda pas encore comme assez édifié pour résoudre cette difficile question; il arrêta que la vente de la bibliothèque serait ajournée « iusques à ce qu'autrement y ait esté pourueu par ladite Cour[2] », et la laissa à la garde de Naudé, qui dut faire « serment et soumissions » devant les conseillers désignés[3] « que ladite Bibliotheque seroit conseruée en son entier ».

La vente des meubles commença le 26 février[4], mais elle alla fort lentement. Tout le monde ne reconnaissait pas au parlement le droit de faire ainsi main basse sur les biens de son ennemi. Quant à ceux que leur conscience ne tourmentait point à cet égard, ils se disaient que le cardinal n'était guère éloigné, qu'il pouvait revenir d'un

---

1 *Jovrnal contenant tout ce qui s'est fait et passé en la Cour de Parlement de Paris, toutes les chambres assemblées, sur le sujet des affaires du temps présent*, p. 81.

2 *Arrest de la Cour de Parlement portant que tous les meubles...* 1649, in-4°.

3 Mes Saintot, Doujat, Catinat et de la Nauve.

4 Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII*, t. IV, p 27.

jour à l'autre, et faire un fort mauvais parti aux personnes qui auraient trempé dans cette spoliation. Le parlement espéra qu'un nouvel arrêt, en confirmant sa résolution, releverait la confiance des Parisiens, et le 23 février il ordonna

> Qu'on continueroit tous les iours
> A vendre en public les atours
> Et les bijoux de l'Eminence,
> Poudre, pommade, fard, essence [1].

Mais les spéculateurs timorés qui respectaient, à leur grand regret, les richesses artistiques du cardinal, avaient très-sagement raisonné. La reine vit bien qu'une seule force pouvait contrebalancer l'influence qu'avait su conquérir la cour de justice, elle parla d'états généraux. L'enthousiasme guerrier du parlement se refroidit aussitôt, et l'on put entrer en pourparlers. Quelques jours suffirent pour s'entendre, et le traité de Rueil, signé le 11 mars, rétablit l'harmonie entre les pouvoirs. Les arrêts rendus depuis la sortie du roi furent déclarés nuls, et les meubles aliénés restitués aux particuliers.

Mazarin, qui n'avait dans ces conventions qu'une confiance fort limitée, alla passer en revue les armées de Flandre et d'Allemagne. Il se décida pourtant, au mois d'août, à rentrer dans Paris

---

[1] *Le dixiesme Courrier françois, en vers burlesques*, p. 10.

avec la cour. Le ministre tout à l'heure si détesté fut reçu avec des transports d'allégresse. Il semblait, dit Mme de Motteville, que le passé fût un songe : « les uns disoient qu'il était beau, les autres lui tendoient la main et l'assuroient qu'ils l'aimoient bien, d'autres disoient qu'ils alloient boire à sa santé [1]. »

Un an après, la haine avait de nouveau remplacé cette chaleureuse affection. Gaston d'Orléans s'était mis à la tête des mécontents, et l'insurrection gagnait les provinces. Le parlement se reprit à demander le renvoi du ministre ; la reine refusa. Le premier président enjoignit alors aux dépositaires de la force publique de n'obéir qu'au duc d'Orléans : c'était enlever la régence à Anne d'Autriche. Mazarin crut devoir reculer devant l'orage. Le 6 février 1651, vers onze heures du soir, il alla prendre congé de la reine ; puis, vêtu d'une houppelande grise, et accompagné seulement de trois personnes, il sortit du Palais-Royal par la porte de derrière du jardin. Une troupe de cavaliers l'attendait à l'extrémité de la rue Richelieu, et il put arriver sans accident à Saint-Germain [2].

La nouvelle de ce départ se répandit promptement dans Paris. Cinquante pamphlets se chargè-

---

[1] Mme de Motteville, *Mémoires*, t. VI, p. 118.

[2] *Le Pot avx rozes descovvert...*, p. 3. — *Suitte du vray iovrnal des assemblées de Parlement...*, 2e partie, p. 34.

rent aussitôt de raconter au public tous les détails de la fuite du cardinal.

Enfin il a ployé bagage
Ce tant renommé personnage [1],

tel était le texte unique sur lequel brodaient à l'envi les libelles et les Parisiens. La joie si vive qui avait salué la rentrée de Mazarin reparut pour chansonner son départ ; car, s'il faut en croire Loret,

Le lendemain en toute place,
Bourgeois, Mestiers et populace,
Montroient par des cris redoublez
L'aize dont ils étoient comblez.
. . . . . .
Et l'on remarqua maint courtaut
Qui tournoit le vizage en haut,
Croyant qu'après cette sortie,
L'alouéte toute rotie,
Sans rien faire et sortir d'illec,
Luy tomberoit dedans le bec [2].

Les amis du cardinal pouvaient, cette fois, trembler réellement pour lui et pour eux. Le pauvre Naudé n'était pas sorti de Paris. « Le son des tambours, le bruit et le tumulte » ne lui permettaient plus de songer à ses études [3]; et l'on comprend les angoisses qu'il dut endurer pendant

---

[1] *Le Stratagesme, ov le Povr et le Contre du despart de Mazarin*, p. 1.

[2] Loret, *Mvze historiqve*, 11 février 1651.

[3] Naudé, *Mascurat*, p. 105 et 665.

ces jours de troubles où sa chère bibliothèque était sans cesse sous le coup d'un arrêt de vente. Aussi, « il n'en sortoit guere que pour venir à la mangeoire [1] » et veillait sur elle comme une mère tendre sur un enfant en danger.

Or, le 14 février, le nommé Mathieu, « seruant d'ordinaire au palais de Monseigneur le Cardinal Mazarin, » vint trouver Naudé en son logis « dans la cour de l'Abbaye Sainte-Géneuiefue, » et le pria de passer le plus tôt possible chez le président Tubeuf. Naudé s'y rendit sur les huit heures et, « ayant appris du portier que ledit sieur n'estoit encore leué, » il entra au palais Mazarin. Là, on lui dit que Tubeuf avait fait saisir le palais et tout ce qu'il contenait, pour sûreté d'une somme de 680,000 liv. qui lui était due par le cardinal [2]; qu'en conséquence il réclamait les clefs de la bibliothèque. Naudé n'entendait pas s'en dessaisir ainsi. Il courut tout inquiet chez Euzenat, intendant de Mazarin, et lui demanda conseil. Euzenat lui fit comprendre que Tubeuf n'avait jamais eu la pensée de s'emparer du palais, qu'il voulait seulement le protéger contre les arrêts du parlement et les émotions populaires [3], et qu'il fallait

---

[1] Naudé, *Mascurat*, p. 272.

[2] Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 55. — Naudé, *Remise de la bibliothèque de Mgr le cardinal Mazarin.* — Du Coudray, *Nouveaux essais sur Paris*, t. II, p. 39.

[3] Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 233.

consentir d'autant plus volontiers à cette saisie « qu'elle estoit capable de mettre ledit palais et le peu qui restoit en iceluy, à couuert de la fureur et de la violence du peuple, si d'auenture il arriuoit quelqu'émotion au cas que le Roy partist de Paris, ou pour d'autres raisons qu'il estoit aussi difficile de préuoir que d'esuiter [1]. »

Naudé, persuadé mais bien triste, revint au palais Mazarin. Il y trouva Tubeuf qui, accompagné de l'huissier Darbault, commençait déjà l'inventaire. Tubeuf demanda les clefs de la bibliothèque. Naudé lui répondit qu'il les remettrait plutôt « à luy qu'à homme du monde, veu la bonne amitié qu'il auoit tousiours tesmoignée à Monseigneur le Cardinal auec lequel il s'accommoderoit bien, s'il plaisoit à Dieu de le ramener à Paris, et qu'en cas que de non, il croyait néantmoins que la bonne correspondance continueroit tousiours entr'eux deux et qu'il ne se feroit rien en toutes ces affaires que de gré à gré [2]. » Il le promena ensuite dans toutes les salles, lui faisant remarquer le nombre et la richesse des volumes qu'elles renfermaient. Puis, ayant supplié Tubeuf « d'auoir soin et d'empescher, autant que faire se pourroit, la dissipation de la plus belle et nombreuse bibliothèque qui ait iamais esté au monde [3], » il se

---

1 Naudé, *Remise de la bibliothèque de Mgr le cardinal Mazarin.*
2 *Ibid.*
3 *Ibid.*

retira « la larme à l'œil, » voyant le public « à la veille d'estre privé d'un si grand trésor et les bonnes intentions de S. E. si mal reconnues qu'au lieu de luy donner des trophées pour tant de victoires gagnées, » on ne parlait « que de le bannir, de le proscrire et lapider, comme s'il estoit l'ennemi iuré de la France [1]. »

Le président Tubeuf n'avait du reste que trop bien pressenti la marche qu'allaient suivre les événements; car, un mois presque jour pour jour après cette saisie, le parlement, toutes les chambres assemblées, ordonnait l'arrestation du cardinal, « pour estre contre luy procédé extraordinairement, » et décidait en outre « qu'à la requeste du Procureur-Général tous ses biens et reuenus de ses Bénéfices seroient saisis [2]. »

Grâce aux efforts de Tubeuf, grâce aux lenteurs calculées de quelques conseillers du parlement, cet arrêt ne reçut pas son exécution. Mais après que le roi eût été solennellement déclaré majeur, le cardinal, qui se sentait soutenu par toute la cour, se décida à tenter sa rentrée dans le royaume. Le 21 décembre, il se rendit de Dinant à Bouillon, en échappant aux troupes du prince de

---

[1] Naudé, *Remise de la bibliothèque de Mgr le cardinal Mazarin.*

[2] Arrêt du 13 mars 1651. Il est reproduit dans les *Mémoires* de Mme de Motteville, t. VIII, p. 109. — *Suitte du vray iournal des assemblées du Parlement*, 2e partie, p. 59.

Condé, et le 25, il arriva à Sedan, où M. de Fabert lui fit le meilleur accueil.

Ces nouvelles parvinrent à Paris le 29 décembre. Le parlement s'assemble en tumulte; le duc d'Orléans prend la parole, il annonce que le cardinal a osé mettre le pied sur la terre de France, que les maréchaux d'Hocquincourt et de la Ferté vont au-devant de lui avec une armée pour le soutenir, et il demande qu'on oppose à ces desseins les plus énergiques résolutions[1].

Les esprits étaient soulevés avec tant de violence que le parlement, sans même attendre les conclusions des gens du roi, rendit un arrêt aux termes duquel la bibliothèque et les meubles du cardinal Mazarin devaient être immédiatement vendus et, sur la somme qui en proviendrait, cent cinquante mille livres données « à celuy ou ceux qui représenteroient ledit Cardinal à Iustice, mort ou vif, ou à leurs héritiers[2]; »

Ceux du Parlement, vendredy,
Par un nouveau coup de tempeste,
Proscrirent hautement sa teste;
Et, pour mieux piquer d'interet,
Ordonnérent par un arêt,
Qu'à celuy qui, de son êpée,
Ladite teste aura coupée,

---

1 Cardinal de Retz, *Mémoires*, t. III, p. 50.

2 *Le Iournal, ou Histoire du temps présent...*, p. 159.

On fournira tout à l'instant
Cinquante mille écus comptant,
Assez grande et notable somme
Pour tenter quelque méchant homme [1].

Un historien moderne regarde cet arrêt comme « un des actes les plus honteux qu'ait jamais commis aucune assemblée [2]. » Il fut jugé aussi sévèrement par les contemporains. Le clergé fut scandalisé de voir le parlement oser mettre à prix la tête d'un cardinal [3]; les légistes déclarèrent que cette sentence était contraire à toutes les règles du droit, et que les « pirates » eux-mêmes ne rendaient point de pareils arrêts [4].

Mais celui que ce coup terrible atteignit le plus rudement, ce fut Naudé. Cette bibliothèque, rassemblée par lui avec tant d'amour, allait donc être dispersée; le prix des éditions rares, des manuscrits précieux allait donc solder les bandits que la suprême cour de justice provoquait au meurtre du cardinal. En présence d'adversaires si puissants, que pouvait faire le pauvre bibliophile? Suspect à bon droit comme ami de Mazarin, à qui irait-il adresser des supplications en faveur de sa « fille bien aimée »? Il ne s'inquiéta ni du

---

[1] Loret, *Muze historique*, 31 décembre 1651.

[2] H. Martin, *Histoire de France*, t. XII, p. 391.

[3] Gui Joli, *Mémoires*, t. Ier, p. 261.

[4] O. Talon, *Mémoires*, t. VIII, p. 61.

danger auquel il s'exposait, ni de la force, ni du nombre de ses adversaires; il prit sa plume, la seule arme dont il put se servir contre eux, et prépara une touchante protestation.

Il n'y avait pas de temps à perdre d'ailleurs. Le parlement, toujours sous l'empire des mêmes craintes et des mêmes colères, avait résolu d'en finir avec cette vente tant de fois différée. Un arrêt du 30 décembre ordonna qu'elle aurait lieu en présence des conseillers Jean Doujat et Paul Portail[1]; le 6 janvier, un nouvel arrêt leur adjoignit trois autres conseillers : Mes Denis Baron, Alexandre Pétau et Pierre Pithou[2].

La vente commença aussitôt[3]. Elle se fit dans les conditions les plus défavorables, au milieu des plus étranges désordres, sans annonces, sans catalogue, par lots de livres réunis au hasard et abandonnés sans choix au plus offrant[4];

Tel vient ofrir deux quart-d'écus
De ce qui vaut deux cens écus;
Tel autre emporte sous sa robe
Cinq ou six Auteurs qu'il dérobe,
Sans crainte d'Archers, ni Prévosts;
Et pour tout dire, en peu de mots,

---

1 *Registres manuscrits du conseil secret du parlement de Paris*, t. III, p. 228.

2 *Ibid.*, t. III, p. 229.

3 *Le Iovrnal, ov Histoire dv temps présent...*, p. 161.

4 De Laborde, *Palais Mazarin*, p. 253.

Recors, Sergents et Commissaires
En sont les Bibliothécaires[1].

Naudé, navré d'un tel spectacle, venait de terminer sa protestation ; elle parut immédiatement sous ce titre : *Aduis à noz seigneurs de Parlement sur la Vente de la Bibliotheque de Mgr le Cardinal Mazarin.* Une copie manuscrite de cette pièce curieuse a été donnée à la bibliothèque Mazarine[2] et est déposée dans ses archives ; nous reproduirons presque en entier cet éloquent plaidoyer, où Naudé, dissimulant son indignation, se fait si humble, si petit, si suppliant quand il s'agit d'obtenir la vie de sa chère fille. Mais, malgré les artifices de son style, on sent ce qu'il lui a fallu de dévouement et de courage pour écrire à des juges détestés les basses flatteries qui suivent :

« Messieurs, tous les Arrestz de votre celebre Compagnie estans comme des coups de foudre qui écrasent ceux qu'ilz frappent, et rendent muets, ou estonnez au dernier poinct ceux qui les voyent tomber : je vous diray auec les respects et sousmissions possibles, que celuy que vous fulminates le 29 Decembre contre la Biblioteque de Mgr l'Eminentissime C. Mazarin, mon maître, a produit ces deux effects auec tant de force et vio-

---

1 Loret, *Moze historiqve*, 14 janvier 1652.

2 *Voy.* Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes*, p. 279.

lence, que pour ce qui est de lad. Biblioteque, il n'y a nulle apparence qu'elle se puisse jamais releuer des pertes qu'elle a desia souffertes, ny mesme euiter celle dont elle est encore menassée, si ce n'est par un effect tres remarquable de votre bonté et protection volontaire.

« Et pour moy qui la cherissois comme loeuure de mes mains et le miracle de ma vie, je vous aduoüe ingenuëment que depuis ce coup de foudre lancé du ciel de votre justice sur vne piece si rare, si belle et si excellente, et que jauois par mes veilles et labeurs reduite a vne telle perfection, que l'on ne pouuoit pas moralement en desirer vne plus grande, jay esté tellement interdit et estonné, que si la mesme cause que fit parler autrefois le fils de Cyrus, quoy que muet de sa nature, ne me deslioit maintenant la langue pour jetter ces derniers accens au trespas de cette mienne fille, comme celuy la faisoit au dangereux estat ou se trouuoit son Pere, je serois demeuré muet eternellement. Et en effect, Mrs, comme ce bon fils sauua la Vie a son Pere, en le faisant connoistre pour ce qu'il estoit ; pourquoy ne puis je pas me promettre que votre bienueillance et votre justice ordinaire sauueront la vie à cette fille, ou pour mieux dire à cette fameuse Biblioteque, quand je vous auray dit pour vous representer en peu de mots l'abregé de ses perfections, que c'est la plus belle, et la mieux fournie de toutes les Biblioteques qui ont jamais esté au monde, et qui

pourront, si l'affection ne me trompe bien fort, y estre à l'aduenir.

« C'est a dire, Mrs, qu'elle est composée de plus de quarante mille volumes, recherchez par le soin des Roys, et des Princes de l'Europe, et par tous les Ambassadeurs qui sont sortis de France, depuis dix ans, pour aller aux lieux les plus eslongnez de ce Royaume : car de dire que jay faict les voyages de Flandre, d'Italie, d'Angleterre et d'Allemagne pour en apporter ce qu'il y auoit de plus beau et de plus rare ; c'est si peu de chose, en comparaison des soins qu'ont pris tant de Testes Couronnées pour fauoriser les louables desseins de son Eminence, que je serois coupable d'en auoir seulement la moindre intention. . . .

« Et pour donner le comble a toutes ces perfections, pour les rehausser et les mettre en leur vray lustre, n'est-ce pas assez, Mrs, de vous produire pour des preuues assurées, que son Emin. en vouloit faire vn present au public, et la donner au soulagement commun de tant de personnes doctes et curieuses, qui deuoient y trouuer tout ce qui leur estoit necessaire : n'est-ce pas dis je assez, Mrs, de vouloir produire et representer icy l'Inscription que l'on deuoit mettre sur la porte de la Biblioteque pour inuiter le monde a y entrer auec toute sorte de liberté, et qui y auroit esté attachée il y a plus de trois ans,

si les guerres et dissentions domestiques n'eussent point dauantage preiudicié aux bonnes intentions de son Eminence, que n'auoient faict les estrangeres. . . .

(Naudé transcrit ici l'inscription que nous avons reproduite page 39.)

« Voila, Mrs, vne Inscription qui se peut dire ancienne, puisqu'il y a si longtemps que lon en parle, et qu'il n'y a lieu en l'Europe ou elle ne soit connuë; et quoy qu'elle die et comprenne beaucoup de choses, je puis neanmoins vous asseurer que son Eminence en meditoit encore vne autre beaucoup plus precieuse et plus considerable, puisqu'elle deuoit establir et faire valoir ce genereux dessein de fonder vne Biblioteque publique au milieu de la France, sous la direction et protection des premiers presidens des trois Cours souueraines de cette Ville, et de M. le Procureur General; se persuadent que par vn moyen si puissant et si venerable, la postérité jouiroit sans fin d'vn depost si auantageux, et qui pouuoit sans preiudicier a ces fameuses Biblioteques de Rome, de Milan et d'Oxfort, passer non seulement pour le plus bel amas de liures qui ait esté faict jusques a present, mais encore pour la huictiesme merueille de l'Vniuers.

« Et cela estant ainsi, comme en effect, je suis prest de jurer sur les saincts Euangiles, que l'intention de son Eminence a tousiours esté telle,

pouuez vous permettre, Mrs, que le Public demeure priué d'vne chose si vtile et precieuse? Pouuez vous endurer que cette belle fleur qui respand desia son odeur par tout le monde, se fletrisse entre vos mains? Mais pouuez vous souffrir sans regret qu'vne piece si inocente et qui ne perira jamais que tout le monde n'en porte le dueil, reçoiue l'arrest de sa Condemnation par ceux la mesme qui estoient destinez pour l'honorer et pour la fauoriser de leur protection. Pensez, Mrs, que cette perte estant faicte, il n'y aura jamais homme au monde, lequel a moins d'auoir autant d'authorité dans le ministère, et autant de zele pour les bonnes lettres qu'en a eu M. le Cardinal Mazarin, la puisse reparer. Croyez, s'il vous plaist, que la ruine de cette Biblioteque sera bien plus soigneusement marquée dans toutes les Histoires et Calendriers, que n'a jamais esté la prise et le sac de Constantinople.

« Et si mes labeurs de dix ans a construire vn tel ouurage, si tant de Voiages que j'ay faicts pour en ramasser les materiaux, si les grands soins que j'ay pris a la disposer, si le zele ardent que j'ay eu a la conseruer jusque a cette heure, ne sont pas des moiens suffisans pour me faire esperer quelque grace de vos bontés singulieres, en ce temps principalement où vous auez encore plus de suiect de les exercer sur cette Biblioteque, que vous n'auiez il y a trois ans, lorsque par vn Arrest solemnel vous jugeastes a propos de la conseruer,

et de m'en donner la garde[1]; permettez au moins, Mrs, que j'aye recours aux Muses, puis qu'elles sont si intéressées en la conseruation de ce nouueau Parnasse, et que joignant le credit qu'elles ont enuers vous a mes très humbles prieres, je vous puisse dire comme fit l'Empereur Auguste lors qu'il estoit question de perdre ou de sauuer l'Eneide de Virgile, laquelle toutesfois ne nous auroit pas esté plus inimitable que le sera cette Biblioteque a la posterité :

. . . . . .
Frangatur potius legum veneranda potestas,
Quam tot congestos noctesque, diesque labores
Hauserit vna dies, supremaque jussa Senatus[2]. »

Cette protestation fut aussitôt répandue dans Paris et à l'étranger, mais elle n'éveilla que des sympathies stériles. Les amis du cardinal comprirent que le parlement ne reculerait point devant de pareilles considérations, ils prirent une autre voie.

Le 8 janvier, Gilbert Violette, trésorier de France à Moulins, se présenta au palais Mazarin;

---

1 L'Arrêt que Naudé rappelle ici est celui du 16 février 1649.

2 Cette pièce a été publiée plusieurs fois : *Francofurti ad Mœnum*, 1654, in-4°. — Dans un journal de Leipsick, *Vergnügungen müssiger Stunden*, part. Ire, p. 42. — Dans le *Conservateur* de juillet 1758. — Dans les *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes*, de M. Petit-Radel, p. 271. — Enfin, dans le *Palais Mazarin* de M. de Laborde, p. 251.

il demanda à acheter la bibliothèque tout entière, et en offrit quarante-cinq mille livres. Le conseiller Portail, qui dirigeait la vente, démêla facilement les intentions du trésorier; il l'insulta, le traita de *Mazarin* et excita le peuple contre lui[1].

Violette adressa le lendemain une requête au parlement. La grand'chambre jugea les offres raisonnables, arrêta qu'elles seraient publiées, fit cesser la vente et défendit de laisser emporter aucun livre jusqu'au mercredi suivant[2]. Mais les chambres des enquêtes se révoltèrent contre cette complaisance et demandèrent l'assemblée générale « avec des paroles aigres et des menaces qui pouvoient produire quelques choses de funeste[3]. » Il fallut céder; la délibération commença.

M. de Bailleul qui présidait appuya énergiquement les offres de Violette; il prouva qu'elles étaient fort avantageuses, et que la vente en détail ne produirait jamais quarante-cinq mille livres[4]. Mais la question n'était point là, une discussion très-violente s'engagea. L'oncle du roi, Gaston, insista pour que la bibliothèque fût dispersée; lui-même amateur de livres, il était sans

---

1 *Iovrnal, ov Histoire dv temps présent*, p. 163.

2 O. Talon, *Mémoires*, t. VIII, p. 63. — *Iovrnal, ov Histoire dv temps présent*, p. 162.

3 O. Talon, *Mémoires*, t. VIII, p. 64.

4 Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 56. — Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 306. — *Iovrnal, ov Histoire dv temps présent*, p. 163.

doute jaloux de ceux que possédait Mazarin[1]. Plusieurs conseillers « déclamèrent contre Violette, dirent que c'estoit vn homme de neant, aposté par les Mazarins pour empescher cette vente, et qu'il ne falloit point auoir esgard à ses offices et enchères[2]. » Il fut enfin décidé que les enchères pour la vente en masse seraient reçues jusqu'au lendemain, pourvu qu'elles montassent au moins à soixante-quinze mille livres[3].

Le bibliophile ne put fournir une rançon si élevée, on continua de jeter aux vents la riche collection du cardinal.

Mazarin en ressentit une vive douleur, et la perte de ses livres lui arracha des plaintes éloquentes. Il écrivait de Pont-sur-Yonne, le 11 janvier 1652 : « ..... Je voy la précipitation avec laquelle on vouloit faire vendre ma bibliothèque, et on me mande que S. A. R. insistoit pour que cela se fist en détail, plus tôt pour me faire injure que pour en retirer de l'argent. Il sera beau de voir dans l'histoire que le cardinal Mazarin, ayant pris tant de soin pendant trente ans pour enrichir des plus beaux et des plus rares livres du monde

---

1 A. Renée, *les Nièces de Mazarin*, p. 74.

2 *Iovrnal, ov Histoire dv temps présent*, p. 163.

3 *Registres manuscrits du conseil secret du parlement de Paris*, t. III, p. 231. — *Iovrnal, ov Histoire dv temps présent*, p. 163. — Mais O. Talon, *Mémoires*, t. VIII, p. 64, dit CENT MILLE LIVRES, et c'est le chiffre qu'a adopté M. Bazin dans son *Histoire de France sous Louis XIII*, t. IV, p. 224.

une bibliothèque qu'il vouloit donner au public, le Parlement de Paris ait ordonné par un arrest qu'elle seroit vendue, et que les deniers qui en proviendroient seroient employés pour faire assassiner ledit Cardinal. »

Trois jours après, on lisait dans la *Gazette* de Loret :

> Mais, enfin, cette Librairie
> N'est plus rien qu'une pillerie,
> . . . . . .
> Et dans Paris chacun se pique
> D'aller voir ce triste débris
> Qui déplaît fort aux beaux Esprits [1].

Le conseil du roi voulut aussi protester contre cette dilapidation effrontée d'un établissement qui pouvait être regardé comme une des gloires de la France. Une ordonnance datée de Poitiers, 18 janvier, cassa l'arrêt barbare rendu le 29 décembre par le parlement, déclara que le roi prenait Mazarin sous sa « protection et sauue-garde speciale, » défendit enfin de procéder à la vente des livres, et « à toutes personnes de s'en rendre adjudicataires, directement ou indirectement, à peine de restitution desdits Liures, et perte de ce qu'ils en auront payé, ensemble dix mil liures d'amende allencontre tant desdits commissaires que des adjudicataires solidairement [2]. »

---

[1] Loret, *Mvze historiqve*, 14 janvier 1652.

[2] *Les véritables maximes du govvernement de la France, iustifiées*

Cette ordonnance resta sans effet, et, le 30 janvier, Gui Patin pouvait encore écrire à son ami Falconnet : « On vend toujours ici la bibliothèque de ce rouge tyran; seize mille volumes en sont déjà sortis, il n'en reste plus que vingt-quatre mille. Tout Paris y va comme à la procession; j'ai si peu de loisir que je n'y puis aller, joint que le bibliothécaire qui l'avoit dressée, qui est M. Naudé, mon ami de trente-cinq ans, m'est si cher que je ne puis voir cette dissolution et destruction [1]. »

On avait mieux compris à l'étranger l'utilité et l'importance de la riche collection réunie par Naudé. Dès le mois d'avril 1651,

> L'illustre Reine de Süéde,
> Qui, comme chacun sçait, possède
> Un esprit haut et généreux,
> Des belles-lettres amoureux [2],

voulait l'enlever à la France. Par son ordre, Isaac Vossius écrivait de Stockholm à N. Heinsius, alors en Italie, de se diriger vers Paris « afin d'acquérir en entier la splendide bibliothèque du cardinal

---

par l'ordre des temps, depuis l'établissement de la monarchie iusques à présent; Paris, 1652, in-4°, p. 6. — M. A. Renée, qui croyait cette ordonnance inédite, l'a tout dernièrement publiée en entier (*Nièces de Mazarin*, p. 472), d'après une copie conservée à la bibliothèque Impériale dans les papiers de Conrart. Je ne l'ai rencontrée d'ailleurs que dans l'ouvrage que j'indique.

1 Gui Patin, *Lettres*, t. III, p. 1.

2 Loret, *Mvze historiqve*, 10 mars 1652.

Mazarin, » qu'elle espérait avoir à de « bonnes conditions [1]. » Christine était très-exactement avertie de ce qui se passait à Paris au sujet de cette vente, et elle suivait avec le plus vif intérêt la marche d'abord irrésolue du parlement à cet égard. Le 16 juin 1651, Vossius écrit qu'il faut renoncer à toute espérance, les personnes qui pressaient la vente ayant changé d'intention [2]. Le 5 août, il reprend courage, et déclare qu'on pourra peut-être obtenir les manuscrits [3].

Christine, en cette circonstance, était-elle, comme le trésorier Violette, le prête-nom du cardinal, et ne voulait-elle que soustraire cette riche bibliothèque aux dangers de la dispersion ? C'est l'avis de M. Petit-Radel [4]; mais nous ne saurions le partager. Entre bibliophiles, des services de ce genre ne se rendent guère. Or, Christine, amie des savants et des livres, cherchait les uns et les

---

[1] *Mavult autem nunc Domina, quod et ipsum te malle existimo, ut per Gallium iter instituas. Causa hæc est, quod universam Cardinalis Mazarini librariam supellectilem comparare sibi in animo habeat. Prostat illa venalis, nisi fallant nos litteræ parisienses. Quod si verum sit, nullum est dubium quin æquo admodum pretio, tam vasta poterit emi bibliotheca.* Burmann, *Sylloges epistolarum a viris illustribus scriptarum.* Epist. XL, t. III, p. 597.

[2] *Nunc mutarunt consilium qui auctionem maxime urgebant; nil igitur eperandum.* Burmann, *Sylloges epist. a viris illustr. scriptarum.* Epist. XLIV, t. III, p. 602.

[3] *De Cardinalis bibliotheca non debes omnino desperare. Forsan solos possis comparare manuscriptos.* Burmann, *Sylloges epist. a viris illustr. script.* Epist. LV, t. III, p. 621.

[4] *Recherches sur les bibliothèques*, p. 281.

Digitized by Google

autres dans toute l'Europe pour les réunir autour d'elle; dès qu'elle le put, elle enleva Naudé à Mazarin, et lui donna la direction de sa bibliothèque. Rendons pourtant pleine justice à cette princesse; elle voulait bien acquérir en entier la collection du cardinal, mais elle refusa d'accepter des objets d'art et des manuscrits anciens que Bidal, son « commissionnaire, » avait achetés pour elle à vil prix pendant les ventes faites au palais Mazarin. Les manuscrits seuls avaient été expédiés en Suède; Christine les renvoya, et ils sont aujourd'hui à la bibliothèque Impériale[1]. D'un autre côté, Jugler affirme qu'à cette époque un grand nombre de livres, *permulti libri*[2], furent transportés dans la bibliothèque de Stockholm; ceux-ci ont-ils été restitués? C'est ce que nous n'avons pu éclaircir.

Nous avons dit que, malgré l'ordonnance royale adressée de Poitiers au parlement, la vente continuait. Le roi crut devoir s'opposer d'une manière plus solennelle à cet acte de vandalisme. Par lettre de cachet, en date du 1er février 1652, il ordonna à Fouquet, son procureur général, d'intervenir énergiquement[3]. Cette pièce a été publiée pour la

---

[1] *Art de vérifier les dates*, t. Ier, p. 683.

[2] *Bibliotheca historiæ litterariæ...*, t. Ier, p. 232.

[3] *Iovrnal, ov Histoire dv temps présent*, p. 182. — Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 56. — O. Talon, *Mémoires*, t. VIII, p. 75.

première fois par Aubery dans son *Histoire du cardinal Mazarin*[1]; nous la reproduisons d'après une copie manuscrite des registres du parlement de Paris[2] :

« DE PAR LE ROY,

« Notre amé et féal, la bibliotéque que Notre trés-cher Cousin le Cardinal Mazarin a destinée au Public sous la direction et l'administration des Premiers Présidents de nos compagnies souveraines de Notre bonne ville de Paris, de vous et de trois Docteurs qui seront par vous choisis pour les plus savants et les plus pieux de l'université de cette ville et sous notre Protection et de nos successeurs, le revenu certain pour l'entretien et pour l'augmenter et payement des gages d'un bibliotéquaire et des autres officiers necessaires pour en prendre le soin, ayant même été assigné par notre dit cousin sur l'un de ses bénéfices[3], le nombre des Livres, et la recherche curieuse que notre dit cousin en a faite de toutes parts, rendant cette bibliotéque la plus accomplie et la plus utile pour l'Instruction et pour la perfection

---

[1] T. III, p. 311 et 312.

[2] *Registres manuscrits du conseil secret du parlement de Paris*, t. III, p. 249.

[3] Cette lettre a été évidemment faite sous l'inspiration de Mazarin, peut-être même écrite par lui; les engagements qu'il y prend seront tenus plus tard.

des hommes savants qui sont en Europe, et considerant qu'elle peut même servir à l'ornement et à la réputation de Notre bonne Ville de Paris, pour la curiosité et l'admiration qu'elle donnera aux Étrangers, nous entendons qu'elle soit conservée en son entier, et qu'une chose si rare ne soit en aucune façon divisée ny gâtée. C'est pourquoi nous vous mandons et enjoignons très-expressement qu'incontinent cette Lettre reçue, vous ayés a empêcher de Notre part qu'il ne soit vendu aucuns livres de cette bibliotéque, et à faire en notre nom toutes les oppositions et requisitions qui seront nécessaires, voulant que s'il en a été vendu quelques uns, vous ayés à les retirer en remboursant du prix de leur vente ceux qui les auront achetés; c'est à quoi vous ne ferés faute : car tel est notre Plaisir.

« Donné à Poitiers, le 1er jour de février 1652.

« Signé : LOUIS.

« Et plus bas : DE GUENEGAUD. »

Le parlement, qui devait dans la suite s'incliner si bas devant cette signature, n'eut aucun égard aux ordres que lui transmettait, au nom du roi, le procureur-général, et « quoy qu'il restast peu de liures [1], » la vente ne fut pas interrompue. Le

---

[1] *Iovrnal, ov Histoire du temps présent...*, p. 182.

5 mars, Gui Patin nous apprend que Naudé « fort en colère contre le parlement » avait du moins sauvé du naufrage ce qu'il avait pu, en achetant pour trois mille cinq cents livres tous les ouvrages de médecine[1]. Gui Patin n'aimait pas le cardinal ; il le gratifie sans façon des épithètes les plus énergiques : *Italien astucieux*, *étranger de malheur*, *pantalon sans foi*, *comédien à rouge bonnet*, *escroc titré*, et pourtant, dans toute la partie de sa correspondance qui est relative à cette vente, le bibliophile l'emporte involontairement sur le frondeur, et il ne peut s'empêcher de prendre en main les intérêts de l'homme qu'il traite si rudement à l'occasion.

Ces sentiments étaient d'ailleurs ceux de toutes les âmes honnêtes, et ils comptaient des partisans même au sein de la cour de justice. Un maître des requêtes nommé Gaumin, « savant homme, » terminait par ces deux vers une épigramme adressée au parlement :

Nec mirare nefas, emptus probat empta Senatus :
Vendidit hic libros, vendere jura solet[2].

Mais le parlement s'était trop avancé pour reculer. Il s'attaqua bientôt au roi lui-même, et osa disposer de la puissance souveraine. Le duc d'Or-

---

[1] Gui Patin, *Lettres*, à Falconnet, t. III, p. 2.

[2] Gui Patin, *Lettre* du 5 mars 1652, t. III, p. 2.

Digitized by Google

léans fut nommé lieutenant général du royaume. Cette mesure hardie avait été accordée aux sollicitations d'hommes audacieux qui cherchaient à s'élever sur les ruines de la monarchie, et elle aurait pu donner à la Fronde un caractère réellement sérieux, si le choix du parlement s'était porté sur tout autre que le duc d'Orléans. Le premier soin du lieutenant général fut de demander de l'argent; on décida qu'une assemblée serait tenue à l'hôtel de ville pour aviser aux moyens d'en trouver, ce qui commençait à devenir fort difficile. Le parlement ne s'en tint pas là. On avait, à ce qu'il paraît, dissipé le fonds précieux destiné à payer la tête du cardinal; il fallait y pourvoir. Un arrêt du 24 juillet ordonna que tous les meubles existant encore dans le palais Mazarin seraient aussitôt vendus, « et les deniers qui en prouiendroient, iusqu'à la somme de cent cinquante mille liures, mis entre les mains de Banquiers, pour les faire déliurer en tous lieux à celuy ou ceux qui exécuteroient ledit Arrest du vingt-neufiesme Decembre dernier [1]. »

Le conseil du roi protesta cette fois encore. Le 28, il rendit un nouvel arrêt qui « cassoit, réuoquoit et annuloit » la décision du parlement, et

---

[1] *Arrest de la Cour de Parlement, portant qu'il sera procedé...*, 1652, in-4° de 4 pages. — O. Talon, *Mémoires*, t. VIII, p. 57. — *Relation contenant la svitte et conclvsion dv iovrnal de tovt ce qvi s'est passé au Parlement pour les affaires publiques depuis Pasques 1652 iusques en Januier 1653*, p. 70.

avertissait les commissaires désignés pour procéder à la vente qu'ils « respondroient en leur personne, biens et postérité de tout ce qui pourroit estre fait et entrepris au préjudice de l'intention de Sa Majesté [1]. »

Les commissaires, résolus à braver jusqu'au bout l'autorité royale, répondirent en faisant afficher et publier dans Paris l'ordonnance suivante :

« DE PAR LE ROY

« ET NOSSEIGNEVRS LES COMMISSAIRES

« *deputez par Arrest de la Cour de Parlement, pour la vente des meubles du Cardinal Mazarin.*

« On fait à sçauoir : Qu'à la Requeste du Procureur General du Roy, il sera Vendredy prochain, deuxiesme iour d'Aoust, deux heures de releuée, au logis dudit Cardinal Mazarin, procedé pardeuant lesdits sieurs Commissaires, à la vente des Statües, Bustes, Figures, Tables, Peintures, et autres meubles trouuez audit logis, au plus offrant et dernier encherisseur en la manière accoustumée : Et sera la presente Ordonnance publiée à son de Trompe et cry public, et scellée, affichée aux Carrefours de cette Ville, et à la barre de ladite Cour.

---

[1] *Arrest du conseil d'Estat du Roy portant cassation de l'Arrest donné par le Parlement le 24 juillet*, in-4° de 4 pages.

« Donné par nous Conseillers et Commissaires susdits, le 31. iour de Iuillet 1652.

« Ainsi signé : PORTAIL, BRISART, PETAU et PITHOU.

« Par Mesdits Sieurs les Conseillers Commissaires,

« POLLIAC[1]. »

Les choses avaient été poussées trop loin pour qu'une solution ne fût pas prochaine : la royauté allait rester maîtresse du terrain. Le 10 août le parlement, séant à Pontoise, supplia le roi de rendre la paix à ses sujets en éloignant le cardinal Mazarin. Le ministre renouvela ses instances pour obtenir la permission de se retirer, et le roi déclara enfin, le 12, qu'il consentait à le laisser partir[2]. En même temps, il rendit en sa faveur une ordonnance qui, cette fois, fut respectée; car,

Monsieur Pithou, monsieur Portail,
Qui tous-deux vendoient en détail
Les meubles de Son Eminence,
Par une royale défence

---

[1] *Relation contenant la svitte et conclvsion dv iovrnal*, p. 83. — Cette pièce se termine ainsi : « Leuë, publiée à son de Trompe et cry public, en tous les carrefours de cette Ville et fauxbourgs de Paris, par moy Charles Canto, Iuré Crieur ordinaire du Roy en la Ville, Preuosté et Vicomté de Paris; accompagné de Iean du Bos, Iacques le Frain et Estienne Chappé, dit la Chappelle, Iurez trompettes de Sa Maiesté esdits lieux, le Ieudy 1. Aoust 1652. Et le mesme iour affiché.

« *Signé* CANTO. »

[2] *Extraict des registres dv Parlement seant à Pontoise, contenant la relation faite par M. le President de Nouion de ce qui s'est passé au suiet de l'éloignement de M. le cardinal Mazarin*, Pontoise, 1652, in-4°.

On cessé leur commission
Touchant cette vendition
Qui dèplait fort à notre Sire,
Et me suis mesmes laissé dire
Qu'afin de les mortifier,
On leur a fait signifier
Que des biens dudit inventaire
Le Roy se dit propriétaire,
Par un don dudit Mazarin
Qu'il luy fit au retour du Rhin,
Et que jusques aux moindres piéces,
Fussent les gands de ses trois niéces,
Pour Sa Majesté contenter
Il falloit tout reprézeuter,
Sçauoir : pourcelaines, peintures,
Bijoux, cabinets et sculptures,
Et mesme à peine, en cas de non,
D'en répondre en leur propre nom.
Si le Roy les y veut contraindre
Ces deux bons messieurs sont à plaindre,
Et ie leur prévoy sur les bras
Vn trés-déplaizant embarras [1].

Le 21 octobre, le roi entrait dans Paris au milieu des acclamations les plus enthousiastes, et il trouvait au Louvre le cardinal de Retz, accouru pour le complimenter. Le lendemain, le parlement, réuni en lit de justice, écouta silencieusement une déclaration qui lui interdisait « de prendre cy-apres aucune connoissance des affaires generales de l'Estat et de la direction des Finances, ny de rien ordonner ou entreprendre,

[1] Loret, *Mvze historiqve*, 25 août 1652.

Digitized by Google

pour raison de ce, contre ceux qui en auroient l'administration, à peine de desobeïssance[1]. » La Fronde était anéantie, et Louis XIV venait d'avoir son premier jour de puissance absolue.

---

1 *Declaration du Roy, portant pacification pour la tranquillité publique;* 1652, in-4°, p. 5.

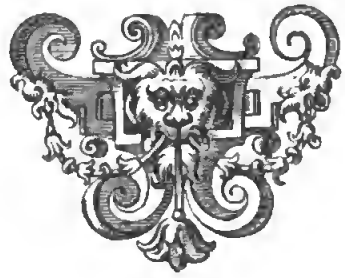

Digitized by Google

CHAPITRE III

FONDATION DE LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE

Digitized by Google

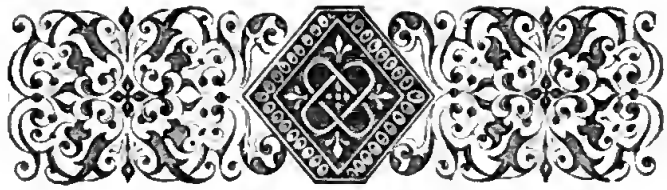

CHAPITRE III

FONDATION DE LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE

QUELQUES peuples ont, par inertie, accepté franchement la servitude; d'autres se sont épuisés en vains efforts pour s'y soustraire. Mais l'histoire n'a jamais présenté un plus triste spectacle que celui d'une nation qui, toujours soulevée contre ses maîtres, ne secoue une domination que pour se préparer un joug plus pesant, et incapable d'une énergie sérieuse et durable, roule de révolutions en révolutions pour retomber sans cesse dans les mêmes erreurs. La Fronde, après cinq années de durée, venait, quoique forte encore, de capituler sans conditions, et ses chefs se prosternaient déjà aux pieds du vainqueur.

Digitized by Google

Quels fruits la France avait-elle donc retirés de ce soulèvement ? Les ressources publiques étaient épuisées, le royaume avait perdu au dedans son unité, au dehors son influence ; et de ce long désordre il n'était pas sorti une seule réforme utile, une seule idée féconde. Pendant cinq années d'une indépendance réelle, la Fronde n'avait pas trouvé le temps d'asseoir la société politique sur une base plus équitable et plus large, elle n'avait pas détruit un préjugé, pas réformé un abus ; et elle revenait gaiement tomber aux genoux d'un roi adolescent, d'une reine méprisée.

Ce roi d'ailleurs fit aussitôt justice. Il chassa de Paris les principaux chefs de la rebellion, et envoya Retz à Vincennes.

Rien ne l'empêchait plus de rappeler Mazarin.

Dès qu'il en fut question, les Parisiens commencèrent à s'exprimer plus respectueusement sur le compte de ce ministre détesté. Peut-être même se mirent-ils à l'aimer un peu, en apprenant qu'il allait devenir leur maître.

Tel qui dizoit brocards étranges,
A cette-heure en dit des loüanges;
Aucuns qui pestoient contre luy,
Sont fort adoucis aujourd'huy;
Tel qui dizoit : Faut qu'on l'assomme,
Dit à prézent qu'il est bon Homme;
Tel qui dizoit le Mascarin,
Le Mazarin, le Nazarin,

Digitized by Google

Avec un ton de révérence
Dit maintenant : Son Eminence,
Et bref, d'autres qui parloient mal,
Dizent : Monsieur le Cardinal[1].

Mazarin rentra à Paris le 3 février. Par une des plus rudes journées de l'hiver, le roi, accompagné du duc d'Anjou et de toute la cour, alla au devant de lui jusqu'à Dammartin, à trois lieues de la capitale, et le ramena au Louvre dans son carrosse[2]. Ce retour fut un véritable triomphe.

En juillet 1652, on offrait encore 150,000 livres à celui qui saisirait « mort ou vif » le Mazarin abhorré. Six mois après, les mêmes hommes « s'étouffoient à qui se jetteroit à ses pieds le premier ; » le valet de chambre Laporte, témoin oculaire, nous le dit ; et il ajoute : « Je vis une multitude de gens de qualité faire des bassesses si honteuses en cette rencontre, que je n'aurois pas voulu être ce qu'ils étoient à condition d'en faire autant[3]. »

Mais des platitudes ne peuvent pas réparer des folies, et Mazarin savait déjà ce que lui coûtait la Fronde. Son palais était dévasté, sa bibliothèque à peu près anéantie.

Il ne se laissa pas effrayer par l'immensité de la

---

[1] Loret, *Mvze historiqve*, 7 janvier 1652.
[2] Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, t. II, p. 1445.
[3] De Laporte, *Mémoires*, p. 297.

Digitized by Google

tâche; et, se sentant désormais solidement établi au pouvoir, il résolut de rendre à sa demeure tout l'éclat qu'elle avait perdu. Loret le constate aussitôt avec joie :

On m'a dit que Son Eminence,
Par ses soins et sa diligence
(Et pluzieurs m'ont fait ce discours),
Va rêtablir dans peu de jours
Cette bibliotèque rare
Dont un temps malin et barbare
Et remply d'infames discords
Avoit dissipé les trézors [1].

Malheureusement, Naudé n'était plus à Paris. Il n'avait pas voulu assister à la ruine de sa chère collection, et, après avoir pris l'avis du cardinal, il avait cédé aux instances de Christine qui lui offrait la direction de sa bibliothèque [2]. Naudé trouva à Stockholm une société digne de lui, car Saumaise, Descartes, Heinsius, Huet, Bochart, Vossius, l'élite de la science européenne, s'étaient rendus aussi à l'appel de la reine de Suède. Mais rien ne put le retenir quand Mazarin lui eut fait connaître et son retour et l'intention où il était de reconstituer sa bibliothèque. Naudé d'ailleurs supportait mal le climat de la Suède; la dispersion des trésors qu'il avait rassemblés avec tant d'a-

---

[1] Loret, *Meze historiqve*, 9 mai 1654.
[2] G. Naudæi *Epistolæ*, p. 809.

Digitized by Google

mour lui avait porté un coup dont il ne devait pas se relever. Les fatigues du voyage abrégèrent encore ses jours, et il n'eut pas même la consolation de revoir son maître; il mourut pourtant sur la terre de France, à Abbeville, le 29 juillet 1653[1]. Cette perte fut vivement sentie dans le monde littéraire; il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur le *Tumulus Naudæi* qu'a rassemblé L. Jacob, son ami. « Je le pleure jour et nuit, » écrit Gui Patin[2].

Naudé vivait en vrai philosophe, dit Colletet, n'ayant d'autre ambition que celle de servir son maître[3]; sa sobriété était presque passée en proverbe, et il se montrait très-vivement attaché à Mazarin qui, en récompense de tous ses services, ne lui avait accordé que deux petits bénéfices : le canonicat de Verdun et le prieuré de l'Artige, en Limousin[4]. Son traitement comme bibliothécaire était de 200 livres, encore dans les derniers temps ne lui avait-il pas été payé très-exactement. Avant de partir pour la Suède (15 juillet 1652), il écrivait : « S. Eminance me doibt mes gages et nouritures depuis toute l'année passée et ce qui est

---

1 Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire...*, t. IX, p. 81. — G. Colletet, *Abrégé des annales de la ville de Paris*, p. 391. — D'après le *Patiniana*, p. 41, Naudé serait mort le 30 juillet.

2 *Lettre* du 21 octobre 1653, t. II, p. 81.

3 Colletet, *Abrégé des annales de la ville de Paris*, p. 392.

4 Moréri, *Dictionnaire historique*, t. VII, p. 944. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire...*, t. IX, p. 80

escheu de la presente 1652, à raison de 200 livres pour mes gaiges et de 55 sols le iour pour la nouriture de moi et de mon laquais [1]. »

Naudé mourut « chrestiennement, » Sanson nous l'affirme, et il le tient de M. Grégoire de Buissy « qui luy administra les sacremens [2]. » S'il faut en croire Gui Patin, Naudé avait vécu trop longtemps à Rome pour avoir pu conserver une foi bien profonde [3]; en revanche, il faisait « comme les Italiens, bonne mine sans bruit, et prenait pour devise

Intus ut libet, foris ut moris est [4]. »

La Poterie, qui pendant la Fronde « servoit sous Naudé, » le remplaça comme bibliothécaire, et fut chargé de rétablir la collection rassemblée par son prédécesseur. Il fut puissamment aidé dans cette tâche par la courtisanerie des ex-frondeurs, qui vinrent au devant des désirs du cardinal, et s'empressèrent d'acquérir des titres à sa recon-

---

[1] *Diuerses obseruations tirées de quatre liures, etc.* Bibliothèque Impériale, *manuscrits*, supplément français, n° 4256.

[2] N. Sanson (Ignace de Jésus), *Histoire chronologique d'Abbeville*, p. 865.

[3] « Tant que je l'ai pu connoitre, il m'a semblé fort indifférent dans le choix de la religion, et avoir appris cela à Rome tandis qu'il y a demeuré; » Gui Patin, *Lettre* à Spon, t. II, p. 478.

[4] Gui Patin, *Lettre* du 16 février 1657, à Spon, t. II, p. 277. — Sur les croyances religieuses de Naudé, *Voy.* le même ouvrage, t. II, p. 479, 490, 508, et t. III, p. 738; le *Mascurat*, p. 345, et Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. II, p. 461, 469, 472 et 479.

naissance, en restituant spontanément tous les objets qui étaient demeurés entre leurs mains. Meubles, statues, tableaux, tapisseries rentraient chaque jour au palais Mazarin [1].

Quant aux livres,

De toutes parts on en r'assemble
Un si merveilleux nombre ensemble,
Que dans un an, s'il plaît à Dieu,
On verra dans ce noble lieu
Des régîtres, çahiers et livres,
Pour plus de trois cent mille livres;
Dont le public doit, en éfet,
Etre extrémement satisfait :
Car, comme au printemps les avettes
Vont ramassant sur les fleurettes
Le suc de nectar arozé
Dont leur doux miel est compozé,
Ainsi les sçavans personnages,
Studieux, curieux et sages,
De temps en temps ayans recours
Aux grands et sublimes discours
Que les plus excellentes plumes
Ont transmis dans ces beaux volumes,
Par une heureuse atraction
Tendant à la perfection,
Ils tireront la quintessence
De tout art, précepte et science,
Dont la France, au plus haut degré,
Luy doit à jamais sçavoir gré [2].

---

1 *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 4. — J. F. Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, p. 232.

2 Loret, *Moze historiqve*, 9 mai 1654.

Le syndic de la librairie « s'y employa tout de bon[1], » et les livres revinrent plus vite encore que les meubles. Presque tous d'ailleurs portaient sur les plats les armes de leur maître; leur origine était donc clairement indiquée, et les détenteurs n'avaient, pour expliquer leur possession, qu'un moyen dont ils n'eussent osé se prévaloir. Enfin, Mazarin acheta toute la bibliothèque de Naudé pour dix mille livres[2]; et Patin, toujours un peu frondeur, prétend qu'elle valait « deux fois plus[3]. »

Une lettre, sans date, trouvée par M. de Laborde[4], et qui ne peut avoir été écrite qu'à l'époque où nous sommes parvenus, nous prouve que la bibliothèque de Mazarin n'avait pas encore de catalogue.

Un sieur J. Salomon adresse la requête suivante au cardinal :

« MONSEIGNEUR,

« J'ay pris la liberté de luy tesmoigner la pensée que j'auois de faire avec sa permission pour le public ce qu'on m'a dit que Vostre Eminence auoit eu intention d'ordonner pour la conservation de

---

[1] G. Patin, *Lettre* du 9 juin 1654, à Spon, t. II, p. 138.

[2] Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, p. 232. — Piganiol de la Forcé, *Description de Paris*, t. VIII, p. 229.

[3] G. Patin, *Lettre* du 1er mai 1654, à Falconnet, t. III, p. 30.

[4] De Laborde, *Palais Mazarin*, p. 259.

sa bibliothèque, qui est d'en dresser un ample et exact catalogue, lequel estant imprimé empeschera sa dissipation à l'avenir.

« De Votre Eminence
« le très humble serviteur,

« J. SALOMON. »

Ce catalogue ne fut probablement pas exécuté, car nous verrons Colbert en demander un après la mort du cardinal.

La bibliothèque paraît, en 1660, avoir réparé toutes ses pertes. Loret, rendant compte de la fête donnée par Mazarin à toute la cour, lors du mariage de Louis XIV, nous apprend que les invités, avant de se mettre à table, visitèrent le palais,

Mais, sur tout, la Bibliotéque,
Contenant maint œuvre à la Gréque,
Et des rangs de Livres nombreux,
Persans, Latins, Chinois, Hébreux,
Turcs, Anglois, Allemans, Cozaques,
Hurons, Iroquois, Syriaques,
Bref, tant de Volumes divers
D'Auteurs, tant en Proze qu'en Vers,
Qu'on peut, sans passer pour profane,
Alléguer que la VATICANE
N'a point tant de Livres de prix,
Ny tant de rares Manuscrits.
Mais, ce qui de gloire me pique,
Ie vis nôtre MUZE HISTORIQUE,
En maroquin assez mignon,
Paroître, illec, en rang d'oignon,

Ayant degré, place, ou séance,
Tout contre l'Histoire de France,
Près de COMINES et FROISSARD,
Mais assez loin du Grand RONSARD[1].

La *Muse royale*, dans son numéro du 9 septembre, donne des détails plus précis encore sur cette visite, qui semble avoir été regardée par les ex-frondeurs comme une véritable réparation donnée au cardinal :

Toute cette ROYALE TROUPE
Qui traîne la fortune en croupe
Et qui fait la figue au destin,
Avant ce somptueux festin
Visita la Bibliothèque
Où sont, outre la langue gréque,
Tous les idiomes divers
Qui se parlent dans l'univers,
En un nombre infini de LIVRES,
Valans des milions de livres,
Bien curieux et bien sçauans,
Tant d'illustres morts, que vivans,
Disposés en un fort bel ordre,
Ordre, où certes, l'on ne peut mordre,
Par homme très-intelligent[2]
Et mêmement très-diligent
A rassembler là les volumes
Seulement des capables plumes :
Car là, les ignares, vraiment,
N'ont place, ny rang nullement.

---

[1] Loret, *Meze historiqve*, 11 septembre 1660.

[2] On lit en marge : *Le sieur de la Potterie.*

Vous m'objecterez, ma muzette,
Qu'un laid singe de la Gazette,
En maro-coquin bien relié,
Y parét comme autheur trié :
Ma foy, l'objection est bonne,
Il entre quelqu'asne en Sorbonne,
Et l'on void, par fois, à la Cour,
De belles gens, le vray séjour,
Entrer marmouzets, marmouzettes,
En un mot des marionnettes;
Mais, par amis, certainement,
Ou pour le divertissement.

Le 6 février de l'année suivante, douze médecins se réunissaient au palais Mazarin, et le célèbre Guénaud se chargeait d'annoncer au cardinal le résultat de la consultation. C'était un arrêt de mort. « Combien de temps ai-je encore à vivre? demanda froidement le cardinal. — Deux mois environ, répondit Guénaud. — Cela suffit, adieu; venez me voir souvent, et profitez du temps qui me reste pour avancer votre fortune[1]. »

Les témoignages contemporains s'accordent à nous présenter Mazarin comme très-peu dévot[2]. Celui qui, reprochant à ses nièces de ne pas entendre la messe, leur disait : « Si vous ne l'entendez pas pour Dieu, entendez-la au moins pour le

---

1 L. de Brienne, *Mémoires*, t. II, p. 114.

2 Choisy, *Mémoires*, p. 215. — Mme de Motteville, *Mémoires*, t. X, p. 183.

monde[1], » semble bien avoir partagé l'indifférence religieuse de Naudé. Tous deux d'ailleurs pouvaient l'avoir puisée à la même source.

Aussi, quand Mazarin fut resté seul, le ministre d'État disparut pour faire place à l'homme, à l'homme désespéré d'avoir à échanger le luxe, la puissance, une fortune de cent millions contre un avenir très-incertain. A quelques jours de là, le comte de Brienne, caché derrière une tapisserie, vit Mazarin, pâle et épuisé, s'avancer dans sa galerie de tableaux. Il était enveloppé dans sa robe de chambre de camelot fourrée de petit-gris, et avait son bonnet de nuit sur la tête. On l'entendait venir au bruit de ses pantoufles qu'il traînait sur le sol. Il pouvait à peine se soutenir, et s'arrêtait à chaque pas, fixant chaque tableau et répétant avec douleur : « Il faut quitter tout cela !... Il faut quitter tout cela ! Que de peines j'ai eu à acquérir ces merveilles !... Puis-je les abandonner sans regret ?... Je ne les verrai plus, là où je vais... » Brienne se montra. « Soutenez-moi, lui dit le cardinal, car je suis bien faible, je n'en puis plus. » Le comte voulut le faire asseoir. « Non, non, reprit-il, je suis bien aise de me promener, j'ai affaire dans ma bibliothèque. » Appuyé sur le bras de Brienne, il retomba dans ses rêveries : « Voyez-vous, mon ami, ce beau tableau du Corrége, cette *Vénus* du Titien, cet incomparable

---

1 Duchesse de Mazarin, *Mémoires*, édit. Saint-Réal, t. V, p. 8.

Déluge d'Antoine Carrache? Ah ! mon pauvre ami, il faut quitter tout cela. Adieu, chers tableaux que j'aime tant et qui m'ont tant coûté ! je ne vous verrai plus[1] ! »

Dès le lendemain, Mazarin se décida à abandonner une demeure qui offrait tant d'aliments à ses regrets; il alla attendre la mort dans sa belle résidence de Vincennes. La cour l'y suivit, morne et silencieuse; le roi et sa mère voulurent s'y établir aussi[2],

Et Diev sçait si Leurs Maiestez,
Par leurs ordinaires bontez,
Le vizitèrent, le plaignirent,
Et de grands ennuis ressentirent[3].

Mazarin avait repris tout son empire sur lui-même. Le jeu, qu'il avait toujours passionnément aimé, occupa encore ses derniers instants. On jouait dans sa chambre, auprès de son lit, quand le nonce du pape, prévenu qu'il avait reçu le viatique, vint lui apporter la bénédiction apostolique réservée aux membres du sacré collége[4]. « Cartes et sacrements allaient pêle mêle, » dit M. Michelet[5].

---

1 L. de Brienne, *Mémoires*, t. II, p. 115 et 116.

2 Poncet de la Grave, *Tableau historique du château de Vincennes*, t. II, p. 119.

3 Loret, *Muze historique*, 5 mars 1661.

4 L. de Brienne, *Mémoires*, t. II, p. 127.

5 Michelet, *Histoire de France*, t. XII, p. 115.

Le 5 mars, Mazarin était fort mal. On ordonna dans toutes les églises de Paris des prières de quarante heures [1], « ce qui ne se fait d'ordinaire que pour les rois [2]. » Enfin, il s'éteignit dans la nuit du 8 au 9 mars, vers deux heures et demie du matin [3]; et, quoique en proie à de vives souffrances, mourut « véritablement en grand homme [4]. »

On sait que Mazarin, un peu effrayé de l'immense succession qu'il allait laisser, crut purifier la source de ses biens en les léguant tous au roi. Louis XIV refusa ce don, et s'engagea à ratifier les dernières dispositions de son ministre. Le cardinal appela alors auprès de lui Nicolas Le Vasseur et François Le Foin, notaires gardes-notes au Châtelet de Paris, et leur dicta l'acte de fondation d'un collége qui devait porter le nom du fondateur, et où il voulait avoir son tombeau.

Mazarin nourrissait depuis plusieurs années l'idée de cet établissement. Il avait songé d'abord à l'appeler *Collége des Conquêtes*, parce qu'il le destinait à recevoir des écoliers nés dans les pays conquis sous son ministère. Au dernier moment, il changea d'avis; mais les élèves étant choisis

---

1 G. Patin, *Lettre* du 7 mars 1661, t. III, p. 338. — Loret, *Muze historique*, 5 mars 1661.

2 Mme de Motteville, *Mémoires*, t. X, p. 181.

3 *Gazette de France*, no du 12 mars 1661.

4 D. de Cosnac, *Mémoires*, t. Ier, p. 289.

presque exclusivement dans les quatre provinces réunies par lui à la France, le collége, malgré la volonté du fondateur, prit bientôt le nom de *Collége des Quatre-Nations.*

Le cardinal ordonnait que l'aîné de sa maison aurait le droit de désigner les soixante jeunes gens qui seraient logés, nourris et instruits gratuitement dans l'établissement.

Enfin, il affectait une somme de deux millions à la contruction de ce collége et lui léguait, pour revenus annuels, ceux de l'abbaye de Saint-Michel en l'Herm, alors de trente-quatre mille livres, et quarante-cinq mille livres de rente sur l'hôtel de ville de Paris [1]. Il ordonnait en outre que sa bi-

---

[1] *Recueil de la fondation du college Mazarini*, p. 10. — Mazarin semble, ici encore, n'avoir fait que réaliser une idée originairement conçue par Richelieu. *Voy.* à la bibliothèque Mazarine (n° $\frac{H}{1718}$) un manuscrit in-folio intitulé : *Errection d'vne academye Royalle faicte par le Cardinal de Richelieu.* « Comblé, dit-il, d'vne infinité d'honneurs, dignités et bien faicts dont la magnificence Royalle a daigné sans mesure recognoistre nos trauaux bien loing et au de la de leurs meritos, Nous serions a jamais ingrat et vrayement indigne de ses faueurs, sy comme les grands fleuues renuoyent à locean les grandes eaues qu'ils en ont receues, nous ne rendions a son seruice et a l'utilité publicque une partie de ces mesmes bien faicts en les employant en despence, comme nous luy destinons auec ce qui nous reste de santé et de vie, digne de la memoire de son regne glorieux, grandeur et reputation en cette monarchie puissante. » En conséquence, voyant que la plupart des « dottations, seminaires, et colleges semblent seulement estre destinés aux jeunes gens de basse estoffe et condition roturjere, sans qu'on ayt pensé a en faire part à ceux qui portent les armes, » il dote de 22,000 livres par an, à perpétuité, une académie créée dans la rue Vieille-du-Temple, à Paris, et qui est destinée à l'éducation gratuite de vingt gentilshommes, choisis par lui ou par ses héritiers.

bliothèque serait jointe à cet établissement [1], et en réglait ainsi le service.

Le personnel devait se composer d'un bibliothécaire, d'un sous-bibliothécaire et de deux « serviteurs [2]. » Cette disposition a été maintenue jusqu'à la Révolution.

Le bibliothécaire était responsable des livres de la bibliothèque, dont il devait dresser inventaire [3].

Mazarin léguait encore à cette fondation les « tablettes, tables, armoires, bancs et siéges servans à ladite bibliotheque [4]. »

Il ordonnait enfin que la bibliothèque fût « ouverte à tous les gens de Lettres deux fois par chacune semaine [5]. »

Cet acte, devant être enregistré au parlement, fut fait à part du testament, mais le même jour [6]. Louis XIV le confirma, en juin 1665, par lettres patentes qui se terminent ainsi : « Et pour donner des marques plus expresses de la satisfaction que Nous avons dudit établissement, voulons et Nous plaist que ladite Fondation soit censée et réputée

---

[1] *Recueil de la fondation du college Mazarini*, p. 4.

[2] *Ibid.*, p. 8.

[3] *Ibid.*, p. 8.

[4] *Ibid.*, p. 9.

[5] *Ibid.*, p. 9. — Toutes ces dispositions sont calquées sur celles que prit Richelieu dans son testament; le rapprochement est très-curieux à faire.

[6] Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. IV, p. 418.

Digitized by Google

Royale, et jouïsse des mesmes avantages, privileges et prérogatives que si elle avoit esté par Nous faite et instituée [1]. »

La bibliothèque Mazarine était fondée.

---

[1] *Recueil de la fondation du college Mazarini*, p. 14.

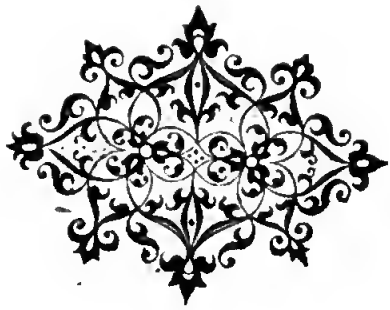

Digitized by Google

DEUXIEME PARTIE

LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE

CHAPITRE I

LE COLLEGE DES QUATRE-NATIONS

ET LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE

Digitized by Google

Digitized by Google

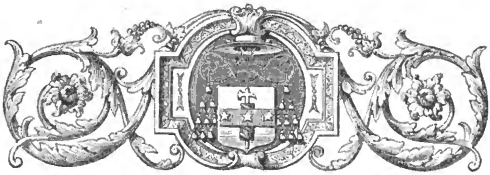

DEUXIEME PARTIE

LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE

CHAPITRE I

LE COLLEGE DES QUATRE-NATIONS ET LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE

MAZARIN, dans l'acte dicté la veille de sa mort, avait réglé avec un soin minutieux tous les détails relatifs au collége qu'il fondait[1]. Il ne restait aux exécuteurs testamentaires qu'à en déterminer l'emplacement.

Ils jetèrent d'abord les yeux sur le Luxembourg[2], alors palais d'Orléans; mais les frais d'ac-

---

1 Voy. *Pièces justificatives.*

2 Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. V, p. 70. — « *Venit in mentem Palatium Luxemburgiense pecuniis comparare, in eoque figere sedem Collegii; sed exploso multas ob rationes illo consilio receptum est aliud....* » *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 3.

quisition, les changements considérables qu'eût nécessités l'appropriation des bâtiments, les forcèrent d'abandonner ce projet. Ils se décidèrent alors à acheter les terrains vagues dépendant de l'ancien hôtel de Nesle. Il en avait été question dès l'origine, car Gui Patin, dans une lettre datée du 9 mars 1661, jour de la mort du cardinal, écrivait à Spon que le nouveau collége serait « bâti vis à vis les galeries du Louvre[1]. » Le terrain choisi s'étendait entre l'hôtel de Nevers, la rue des Fossés (aujourd'hui rue Mazarine), la rue de Seine et la rivière.

Des plans furent demandés au célèbre architecte Levau, qui construisait à cette époque la partie du Louvre élevée sur les jardins de l'Infante. Il proposa d'abord de donner à la façade du collége la forme d'un cercle parfait orné d'obélisques et de fontaines[2]; mais Louis XIV repoussa cette disposition qui aurait masqué le point de vue du côté du Louvre. Levau, ne voulant pas abandonner complétement sa première idée, fit adopter la construction des deux gros pavillons qui s'avancent de chaque côté de l'édifice[3].

Un mémoire imprimé en juillet 1693 pour le col-

---

[1] G. Patin, *Lettres*, t. III, p. 340.

[2] *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 3.

[3] Sur les réclamations qui eurent lieu à cet égard, *Voy.* dans la *Revue de l'architecture*, année 1847, p. 4 et suiv., un curieux article de M. de Laborde.

lége Mazarin fait connaître la part qui revient à Louis XIV dans ces décisions. On y lit que, « lors de l'emplacement et construction dudit Collége, Messieurs les exécuteurs de la fondation n'ont rien fait de leur propre mouvement et autorité; tout a esté exécuté par les ordres du Roy, qui a ordonné, par arrest de son conseil d'Estat du 1er janvier 1662, que les bâtiments de ce Collège seroient réguliers, ornez d'architecture avec diverses décorations; qu'il y auroit une grande place revêtue d'un quay pour la beauté et commodité publique, et que le quay seroit un peu avancé dans la rivière et en demi-lune, dont le milieu répondroit au milieu du dôme de la façade du Louvre, qui se construisoit en ladite année 1688. » Ce dôme est aujourd'hui remplacé par un fronton.

Les travaux commencèrent en 1665 [1]. Lambert et d'Orbay, élèves de Levau, en surveillèrent l'exécution. On démolit la tour de Nesle, et sur ses fondations s'élèva le pavillon destiné à la bibliothèque [2]; enfin quatorze maisons furent expro-

---

1 De Laborde, *Projets pour l'amélioration et l'embellissement du Xe arrondissement*, p. 9. — *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 3.

2 Le Maire, *Paris ancien et moderne*, t. II, p. 556. — « *Certum fuit ædificare collegium in solo vacuo et libero cujusmodi erant fossæ quibus prope ripam Sequanæ Urbem munientibus imperabat Turris dicta de Nesle; atque hic ubi tunc temporis surgebat Turris hæc, nunc surgit ædificium Bibliothecæ.* » *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 3.

priées[1]. Le registre des dépenses auxquelles donna lieu la construction du collége est conservé aux archives de l'Empire. A la date du 20 mars 1666, nous y trouvons mentionnée une somme de 22,200 liv. pour « adjudication de places vaines et vagues de l'ancien fossé de Nesle. » Les achats de maisons s'élevèrent à environ 446,599 liv. 19 s. 10 d.[2].

Pendant la construction du collége, la bibliothèque de Mazarin était conservée dans l'hôtel de la rue Richelieu.

La Mazarine est forte après son deüil funeste,
Car l'ayant démembrée, on la garde en son lieu,
Avec beaucoup de soin, se croisant au milieu :
Et par la Poterie, on veille à ce beau reste,

dit Marolles dans son poëme sur Paris[3].

La Poterie conservait donc la direction et surveillait le service public des livres du cardinal[4], pendant que Colbert en faisait dresser un inventaire complet, et les défendait par des grillages en fer.

---

1 Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p. 191. — De Laborde, *Projets pour l'amélioration et l'embellissement du Xe arrondissement*, p. 9.

2 *Journal de la despence qui est faite par M. Mariage pour le collége Mazarini*. Archives de l'Emp., H 2824, 1 reg. in-fo.

3 M. de Marolles, *Paris, ou la Description succincte et neantmoins assez ample de cette grande Ville*, p. 42.

4 Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques*, p. 305. — Le Maire, *Paris ancien et moderne*, t. II, p. 560.

M. Lebas écrit le 13 août 1661 à Colbert : « On commença hier à travailler au catalogue des livres, ce que M. le premier président affectionne fort. J'ay esté aujourd'huy les voir et comme M. La Poterie avoit cy devant seul fait divers mémoires pour les livres grecs, cela les advancera beaucoup, et travaillant quatre ou cinq personnes par jour comme il se propose, il n'y aura pas de besogne pour un an, à ce que m'a dit ledit sieur La Poterie.

« Nous avons fait venir le maître André le menuisier et un ouvrier en fil d'arechal pour cognoistre à peu près ce que pourroit couster les portes garnies de fils d'arechal, de serrures, en avant de chaque tablette de hauteur d'environ neufs pieds, c'est-à-dire deux portes, car l'une sera au-dessoubs du pupitre et l'autre au-dessus; nous avons compté avec le sieur Sellori que ceste dépense n'excèderoit pas mille escus, elle paroît nécessaire si on veut charger des livres le sieur La Poterie, outre que ces portes serviront tousjours lorsque la bibliothèque sera transférée dans le collége[1]. » Elles ont en effet été installées dans le nouveau local, et protégent encore aujourd'hui les livres de la bibliothèque Mazarine.

Nous avons retrouvé dans les registres manuscrits conservés aux archives de l'Empire un grand

---

[1] De Laborde, *Palais Mazarin*, p. 369.

nombre de quittances relatives à la rédaction du catalogue dont il vient d'être question. Il semble avoir été fait surtout par un sieur Aubry, bibliothécaire du premier président; on lui alloua le 24 février 1663 une somme de 1,800 liv. « pour son travail au catalogue. » La Poterie, à la même date, ne reçoit que 400 liv. Enfin, Jacques Bernard fut chargé de la mise au net, et on lui donnait 45 liv. par volume[1].

Mais Colbert, bien que remplissant avec zèle ses fonctions d'exécuteur testamentaire, ne pouvait accorder qu'une très-médiocre sollicitude à la collection laissée par Mazarin. Depuis longtemps, il avait jeté les yeux sur une bibliothèque, alors bien inférieure à celle dont les intérêts lui étaient confiés, et il rêvait déjà pour elle des destinées que le temps s'est chargé d'accomplir.

On sait quelle fut l'origine de notre grande bibliothèque. Nos premiers rois léguaient leurs livres à des particuliers. Saint Louis autorisa les savants à venir consulter quelques ouvrages qu'il avait réunis dans une salle spéciale, « au trésor de la sainte Chapelle[2]; » mais en mourant, il partagea cette petite collection entre les quatre communautés

---

[1] *Journal de la despence qui est faite par M. Mariage*, etc., Arch. de l'Emp. H, 2824.

[2] Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 4. — Velly, *Histoire de France*, t. V, p. 203.

religieuses qu'il affectionnait le plus[1]. Les trois rois qui régnèrent après saint Louis ne prirent aucun souci des lettres. Le fonds primitif de la bibliothèque royale se compose donc d'une dizaine de volumes que le roi Jean rassembla à grand peine, et qu'il légua à son successeur. Charles V en augmenta considérablement le nombre, et les installa dans une des tours du Louvre, qui fut dès lors appelée *Tour de la librairie*. Les livres y occupaient trois étages, et Sauval et Félibien nous disent avec quel soin ils y étaient conservés. Gilles Mallet, valet de chambre, puis maître d'hôtel de Charles V, joignit à ces titres celui de bibliothécaire, et dressa en 1373 un inventaire de la collection dont il avait la garde. Cet inventaire, déposé aujourd'hui à la bibliothèque Impériale, est intitulé : *Inventoire des Livres du Roy, nostre Sire, estans en son Chastel du Louvre*. Le premier feuillet est en blanc; on lit sur le second : *Cy après en ce papier sont écrits les livres de très-souverain et très-excellent Prince Charles-le-Quint de ce nom, par la grâce de Dieu Roi de France, estans en son Chastel du Louvre, en trois chambres l'une sur l'autre, l'an de grâce 1373, enregistrés de son commandement par moi Gilles Mallet, son Varlet de Chambre*. Mallet consacre à chaque salle un chapitre spécial; la première contenait 269 volumes, la seconde 260, et la troisième 381, ce qui donne un total de 910 volumes.

---

[1] Jourdain, *Mémoire historique sur la bibliothèque du Roy*, p. ij.

Gilles Mallet mourut en 1410. Antoine des Essarts lui succéda, et dressa un autre inventaire. 200 volumes avaient été donnés par le roi à divers particuliers, et on comptait environ 200 acquisitions nouvelles, ce qui plaçait la bibliothèque dans le même état que quarante ans auparavant.

Un troisième inventaire fut fait en 1423, peu de temps après la mort de Charles VI, par trois commissaires de la cour des comptes; il ne restait plus que 850 volumes. Six ans plus tard, le duc de Bedfort, maître de Paris, s'emparait de tous les ouvrages renfermés dans la tour du Louvre, les payait 1,200 liv. à Pierre Thiéry, entrepreneur du mausolée de Charles VI, et les faisait passer en Angleterre.

Les événements qui remplirent le règne de Charles VII ne lui laissèrent pas le loisir de réparer cette perte, mais Louis XI y employa les dernières années de sa vie; il eut un bibliothécaire, Laurent Palmier, et un enlumineur en titre, Jean Fouquet. Charles VIII réunit aux ouvrages rassemblés par son père un grand nombre de volumes dont il s'était emparé pendant son expédition de Naples. Mais déjà deux princes de la maison d'Orléans, Charles et Jean, comte d'Angoulême, revenus d'Angleterre après vingt-cinq ans de captivité, avaient jeté, l'un à Blois, l'autre à Angoulême, les fondements de deux bibliothèques précieuses. Louis XII, fils de Charles d'Orléans, fit transporter à Blois, dans la bibliothèque de

son père, les ouvrages recueillis par Louis XI et Charles VIII. François Ier rassembla d'abord quelques volumes à Fontainebleau; puis, en 1544, il réunit à cette petite collection tous les livres renfermés dans la bibliothèque de Blois. L'inventaire qui fut alors dressé sous la direction de Mellin de Saint-Gelais mentionne 1,890 volumes environ, parmi lesquels on ne compte pas plus de 109 imprimés.

Henri II s'occupa surtout des reliures. Il rendit pourtant, en 1559, une ordonnance qui enjoignait aux libraires de fournir à la bibliothèque du Roi « un exemplaire en vélin et relié de tous les livres qu'ils imprimeroient par privilège. »

Amyot fut bibliothécaire de Charles IX; J. Aug. de Thou lui succéda en 1593. Deux ans après, Henri IV ordonna la translation à Paris de la bibliothèque de Fontainebleau; elle fut établie dans le collége de Clermont (aujourd'hui lycée Louis-le-Grand), devenu libre par l'expulsion des jésuites. On y réunit ensuite la bibliothèque de Catherine de Médicis, composée de 800 manuscrits très-précieux. Les jésuites ayant obtenu leur rappel en 1604, la bibliothèque du Roi fut transportée du collége de Clermont au couvent des Cordeliers (aujourd'hui les cliniques de l'École de médecine), où elle occupa une des grandes salles du cloître. Isaac Casaubon était alors bibliothécaire.

Au commencement du règne de Louis XIII, cette collection changea encore de local, et fut installée

dans une grande maison de la rue de la Harpe, au-dessus de Saint-Côme; on y comptait alors environ 16,746 volumes, tant manuscrits qu'imprimés. Enfin, le 20 novembre 1656, Colbert fit donner la place vacante de maître de la librairie à son frère Nicolas. Celui-ci, nommé en 1661 évêque de Luçon, abandonna sa charge; mais il en garda le titre, et laissa la direction de la bibliothèque à Colbert, qui, déjà surintendant des bâtiments du roi, y eut bientôt un pouvoir absolu. Il n'usa d'ailleurs de son autorité que pour organiser et augmenter ce précieux dépôt; il s'associa dans cette tâche un bibliographe très-instruit, M. de Carcavi, qui avait quitté une place de conseiller au grand conseil pour se livrer exclusivement à la recherche des ouvrages rares. Des acquisitions importantes furent faites alors, et en 1666 la bibliothèque s'était tellement augmentée que le local de la rue de la Harpe ne pouvait plus lui suffire. Colbert, qui tenait à l'avoir sans cesse sous les yeux, la fit transporter rue Vivienne, dans deux maisons qui lui appartenaient et étaient contiguës à son hôtel. L'année suivante, la bibliothèque du Roi hérita d'une très-curieuse collection que Gaston, duc d'Orléans, légua à Louis XIV. On acheta ensuite les 224 volumes d'estampes rassemblés par l'abbé de Marolles, puis la bibliothèque de M. de Carcavi; enfin, vers 1667, une partie de celle du malheureux Fouquet.

Toutes ces acquisitions avaient naturellement

beaucoup multiplié les doubles. Colbert saisit cette occasion pour enrichir la bibliothèque qu'il protégeait aux dépens de celle de son ancien maître. Un arrêt du 12 janvier 1668 ordonna que les ouvrages possédés en double par la bibliothèque du Roi seraient échangés contre des manuscrits et des livres imprimés provenant de la succession du cardinal Mazarin.

Trois catalogues furent aussitôt dressés. Le premier comprenait tous les manuscrits de la bibliothèque Mazarine; le second, tous les imprimés de la même bibliothèque qui n'étaient pas dans celle du Roi, et le troisième, les titres des doubles que le roi offrait en échange.

Le 14 mars suivant, Frédéric Léonard et Sébastien Mabre Cramoisy, imprimeurs ordinaires de Sa Majesté, firent leur estimation sur ces trois catalogues.

Les manuscrits étaient au nombre de 2,156; ils furent estimés à 8 liv. « l'un portant l'autre, attendu qu'il y en a de petits et de peu de considération[1]; » soit une somme totale de 17,248 liv.

Les volumes imprimés dont le roi voulait s'emparer se divisaient ainsi : 611 in-folio, 1,595 in-4°, 1,472 in-8° et in-12. Les in-folio furent estimés 5 liv.; les in-4°, 20 sols; les in-8° et les in-12, 8 sols; soit 5,238 liv. pour la totalité.

---

[1] *Acte d'échange*, p. 2.

Les doubles de la bibliothèque du Roi se composaient de 944 in-folio, 966 in-4°, 431 in-8° et in-12. Ils furent estimés beaucoup plus cher que ceux de Mazarin : les in-folio, 8 liv. ; les in-4°, 30 sols ; les in-8° et les in-12, 12 sols ; ce qui donnait une somme totale de 9,259 liv. 12 sols ; donc 4020 liv. de plus que ne produisaient les imprimés du cardinal.

Mais le roi, « voulant donner l'avantage à la bibliothèque Mazarine, » décida que l'échange aurait lieu comme si les deux estimations eussent fourni une somme égale.

Enfin, un arrêt du 25 juin ordonna que les 17,248 liv., prix fixé pour les manuscrits, seraient payées aux exécuteurs testamentaires du cardinal[1]. Cette somme, placée sur la ville de Paris, donnait alors un revenu de 900 liv., qui, de réduction en réduction, était tombé en 1751 au chiffre de 433 liv.[2]

La bibliothèque Mazarine possède les doubles de deux des catalogues qui furent dressés à l'occasion de ces échanges.

Le premier (ms. in-f°, n° 1940 C) a pour titre : *Catalogue des liures manuscrits de la Bibliothèque de feu Monseigneur le Cardinal Mazarini, qui ont esté*

---

1 *Compte que rend M. Jean Rabouyn, prestre, docteur de la maison et société de Sorbonne...* Archives de l'Emp., H, 2828.

2 *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 5.

transportez dans la Bibliothèque du Roy, conformement à l'Arrest du Cons^el d'Estat, du vingt-cinq^e jour de Juin mil six cens soixante et huit. Ce volume, d'une belle écriture, comprend 97 pages; les ouvrages ne sont pas numérotés. A la fin, on lit : *Le prés^t estat et Cathalogue par nous soubsignez certiffié véritable, fait à Paris ce douziesme mars 1668. Signé De Carcauy et de la Potterie.* Au-dessous est écrit de la main de la Poterie : *Je soubsigné François de la Poterie, Bibliothequaire du College fondé par Monseigneur le Card^al Mazarini, reconnois auoir l'original du catalogue, dont copie cy dessus faite à Paris ce 2e mars 1684. De la Poterie.* Les manuscrits cédés se subdivisaient ainsi : 102 en langue hébraïque, 343 en arabe, samaritain, persan, turc et autres langues orientales, 229 en langue grecque, et 1,422 en langues latine, italienne, française, espagnole, etc.

Le second de ces documents porte en tête : *Catalogue des liures imprimez pris et eschangez pour le Roy dans la Bibliotheque de feu Monseig^r le Cardinal Mazarin, fait par nous Me Pierre de Carcauy et Me François de la Poterie, en consequence de l'Arrest du Con^el d'Estat du douzieme Januier mil six cens soixante et huit; et suiuant l'ordre de Messieurs les Commissaires deputez par le Roy pour l'execution dudit Arrest.* Ce catalogue remplit 238 pages et contient 1,130 numéros; il est terminé par les mêmes formules que le précédent.

La translation de tous ces ouvrages d'une bibliothèque dans l'autre fut d'autant plus facile que la collection formée par Mazarin était encore dans son local primitif.

Les bâtiments du collége des Quatre-Nations ne furent achevés qu'en 1674[1]. Sur le fronton extérieur de la chapelle on avait placé l'inscription suivante, destinée à perpétuer le nom du fondateur :

IVL. MAZARIN. S. R. E. CARD.
BASILICAM. GYMNAS. F. C. A.
M. DC. LXI.[2]

La partie de l'édifice qui fait face au quai était partagée en nombreux logements. Les uns furent occupés par le grand maître et par quelques professeurs ; les autres furent loués, au profit du collége, à des particuliers. Le rez-de-chaussée des deux pavillons présentait une façade garnie de boutiques, qui recevaient la lumière par des vitrages disposés entre les arcades. Les élèves n'avaient aucun accès dans la première cour ; elle était destinée au service de la chapelle et de la bibliothèque. Le corps de logis qui sépare la première cour de la seconde renfermait dans ses trois

---

[1] Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, t. II, p. 1474.

[2] Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p. 220.

étages les logements de deux maîtres et sous-maîtres, et le nombre de chambres nécessaires pour les écoliers de deux nations; les classes d'humanités occupaient le rez-de-chaussée. Le grand bâtiment qui s'étend dans la seconde cour, le long de la rue Mazarine[1], était, comme le précédent, divisé en chambres nombreuses, et cette division se retrouve encore dans une partie des logements actuels. Mais le rez-de-chaussée a été complétement modifié; on y voyait deux classes pour la philosophie, un réfectoire[2], et une grande salle garnie de tribunes, où les écoliers subissaient leurs examens et soutenaient leurs thèses. Enfin, autour de la troisième cour, se groupaient la cuisine, l'office, le garde-manger, l'écurie, la buanderie et le logement des domestiques[3].

On travaillait encore aux appropriations intérieures quand les exécuteurs testamentaires du cardinal présentèrent une requête à l'Université pour la prier d'admettre le nouvel établissement

---

1 En 1660 on sortait de Paris par la porte de Nesle et par son petit pont jeté sur un fossé, qui devint la rue des Fossés-de-Nesle. Ce nom existe encore sur le grand plan de Paris, dressé en 1676 par Bullet, et même sur celui de 1692, par N. de Fer. En 1707, de Fer écrit : *rue des Fossez* ou *Mazarine;* enfin, en 1717, *rue Mazarine.*

2 Dans un des registres de dépense conservés aux Archives, nous avons trouvé la note suivante : « 16 décembre 1689, à la veuve Coignard, libraire, la somme de trente livres pour deux tômes de l'*Histoire de France* du sieur de Cordemoy, pour lire au réfectoire. » Archives de l'Emp., H, 2825.

3 Le Maire, *Paris ancien et moderne*, t. II, p. 561.

dans son sein[1]. Les doyens des trois facultés supérieures accueillirent favorablement cette demande et conclurent à l'adoption, en stipulant pourtant que le collége serait soumis aux lois universitaires, qu'on n'y enseignerait ni l'escrime[2], ni la théologie, ni la jurisprudence, ni la médecine; que le principal et les professeurs seraient membres de l'Université, et enfin que les statuts particuliers du collége seraient soumis à la censure de la compagnie[3].

Cette décision est du mois de décembre 1674; mais le collége ne pouvait entrer en exercice avant que Mazarin fût venu prendre place au milieu de sa splendide fondation. Le corps du cardinal était resté dans l'église du château de Vincennes. Pendant la nuit du 6 au 7 septembre 1684, il fut transporté en grande pompe dans la chapelle du collége des Quatre-Nations[4], où Coysevox allait lui élever un riche mausolée. C'est seulement quatre ans après cette translation qu'eut lieu l'ouverture des classes[5].

---

[1] Dubaïle, *Histoire de l'Université*, t. II, p. 221. — *Voy.* dans le *Recueil de la fondation*, etc., la *Requeste presentée à Mrs de l'Université de Paris, le 22 octobre 1674, pour l'aggrégation du College Mazarini, et mise entre les mains du Procureur Scindic de ladite Université, ledit jour.*

[2] Dans l'acte de fondation (p. 9 du *Recueil*), Mazarin avait ordonné qu'un maître d'armes fût attaché au collége.

[3] *Excriptum ex actis Universitatis parisiensis*, p. 2.

[4] Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. IV, p. 420. — Le Maire, *Paris ancien et moderne*, t. II, p. 539.

[5] G. Brice, *Description de la ville de Paris*, t. IV, p. 129.

La bibliothèque était terminée; mais les arrangements intérieurs et les travaux d'inventaire ne permirent pas d'en faire jouir le public avant 1691. « On commence à donner entrée les lundis et jeudis dans la bibliothèque Mazarine, » annonce à cette date le *Livre commode, ou les Adresses de la ville de Paris*. L'*Almanach royal* ne donne jusqu'en 1709 aucun renseignement sur les bibliothèques, et il n'indique le nom des employés qu'à partir de 1810.

Nous avons dit déjà que les boiseries qui ornaient la bibliothèque de Mazarin avaient été transportées et ajustées dans le nouveau local. M. de Laborde prétend même que Dorbay « se régla pour les hauteurs de sa salle sur les dimensions qu'elles avaient[1]. » Cela est possible, car la voûte qui, à cette époque, surmontait la galerie du collége pouvait descendre jusqu'à la corniche placée sur les chapiteaux des colonnes. Constatons pourtant une grande différence dans la hauteur des deux salles : celle du palais Mazarin avait cinq toises[2], par conséquent près de dix mètres d'élévation, et celle du collége ne mesure que sept mètres soixante-huit centimètres.

Quant aux livres, malgré l'échange forcé auquel ils avaient été soumis, ils formaient encore un

---

[1] *Palais Mazarin*, p. 368.

[2] Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 179.

total de 30,000 volumes environ [1]. La Poterie se chargea de surveiller leur transport, et ils abandonnèrent enfin le palais Mazarin [2].

C'est le dernier service que la Poterie rendit à la bibliothèque; dès 1688, une pension de 800 liv. lui fut accordée, et il la toucha jusqu'à sa mort, arrivée en 1703.

Aux termes de l'acte de fondation, un bibliothécaire et un sous-bibliothécaire devaient composer le personnel du nouvel établissement; on s'occupa aussitôt de leur élection. L. Piques, « docteur de la Maison et Société de Sorbonne », fut fait bibliothécaire, et D. Baillet sous-bibliothécaire [3]; ce dernier était frère d'Adrien Baillet, l'auteur du *Jugement des savants, etc.* [4]. Nous avons retrouvé les noms des deux « serviteurs » qui furent alors chargés de donner les livres : l'un se nommait Henrion, l'autre Quentin Gascar. Pierre Rouvray,

---

1 Le Maire, *Paris ancien et moderne*, t. II, p. 560, édition de 1685.

2 On lit dans un des registres conservés aux Archives : « Payé à M. de la Potterie, bibliothecquaire, pour les frais du transport des liures de la bibliotecque du pallais Mazarini au collége, 277 liv. 10 s. » *Journal de la despence qui est faicte par M. Mariage*, etc., Archives de l'Emp., H, 2824. — A la date du 8 février 1689, nous trouvons la note suivante : « A François Lallier, tappissier, la somme de 790 liv. pour 49 chaises de maroquin noir qu'il a fournies à la bibliothèque du Collége. » *Compte que rend M. Charles Tharel Dallo, prestre, etc.*, Archives de l'Emp., H, 2825. — Seize de ces chaises existent encore.

3 *Compte que rend M. Charles Tharel Dallo, prestre, etc.* Archives de l'Emp., H, 2825.

4 *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 8.

Louis Chabot et Philippe Bougivet furent les trois premiers portiers du collége[1]. Le traitement du bibliothécaire était alors de 1110 liv.; le sous-bibliothécaire recevait 500 liv., et les garçons 150; mais tous avaient la table et le logement. Ces dispositions furent maintenues jusqu'en 1781.

L. Piques signa, le 9 décembre 1690, l'inventaire de tous les livres dont il acceptait la surveillance[2], et le service public fut inauguré l'année suivante. Comme Mazarin l'avait ordonnné, la bibliothèque était ouverte deux jours par semaine : le lundi et le jeudi, le matin, de huit à dix heures et demie, et le soir, de deux à quatre heures[3]; les vacances commençaient le 1er août et finissaient à la Toussaint. Enfin, le revenu de la bibliothèque se composait alors des 1,000 liv. qui lui étaient accordées pour achats de livres, et de 759 liv., montant de l'intérêt des 17,248 liv. placées sur l'hôtel de ville[4].

Nous avons fait connaître la somme que Mazarin avait affectée à l'entretien du collége; il faut y joindre le produit de nombreuses locations. Quatre

---

1 *Journal de la despence qui est faite par M. Mariage pour le Collége Mazarini*, etc., Archives de l'Emp., H, 2824.

2 *Inventaire des livres de la bibliothèque Mazarine au 1er février 1690, arrêté et paraphé le 9 décembre suivant*, 4 vol. in-folio, bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 1939 et A-C.

3 D. Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam*, p. 73. — *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 7.

4 *Compte que rend M. Charles Tharel Dallo*, etc., Archives de l'Emp., H, 2825.

boutiques étaient établies sous le pavillon de la bibliothèque. En 1730, celle qui se trouvait à l'angle de la place Conti était occupée par le libraire Nyon, qui la louait 320 liv. et avait un bail de neuf ans; il payait en outre 200 liv. la jouissance d'un grenier situé dans les combles du collége. La deuxième boutique était louée 300 liv. à un sieur Dor, maître vitrier. Enfin, les deux dernières appartenaient au sieur Herbinet « chirurgien-hernier »; il avait un loyer de 1,200 liv., non compris 280 liv. pour plusieurs chambres placées au-dessus de la bibliothèque [1].

Baillet survécut peu à l'ouverture de la bibliothèque : il mourut en octobre 1692 [2] et fut remplacé par Pierre de Francastel [3]. Louis Piques se démit volontairement de sa charge le 10 avril 1695; une pension de 1,500 liv. lui fut accordée, et Pierre Couleau lui succéda [4]. Couleau a laissé quelques ouvrages; Maichelius [5] lui attribue une dissertation *De utilitate bibliothecarum,* qu'il nous a été impossible de rencontrer; il veut certainement désigner l'ouvrage suivant, dont nous devons donner le

---

1 *Compte que rend Me Barthélemy de la Fleutrie,* etc., Archives de l'Emp., H, 2830.

2 *Compte que rend M. Ch. Tharel Dallo,* etc., Archives de l'Emp., H, 2826.

3 *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ,* p. 8.

4 *Compte que rend M. Charles Tharel Dallo,* etc., Archives de l'Emp., H, 2827.

5 *Introductio ad historiam litterariam,* p. 75.

titre complet : *De librorum et scientiarum optimo usu, paræenetica oratio ad literatos ut publicam Mazarineam Bibliothecam frequentius invisant, ab ejusdem bibliothecæ præfecto, cum ad hanc recens accessisset habita*, XVI *Kal. Jan. an.* M.DC.XCVI, in-4° de 38 pages ; vingt exemplaires, encore empaquetés, de cette brochure ont été retrouvés à la bibliothèque Mazarine.

Couleau mourut le 27 novembre 1708, laissant par testament une somme de 1,000 liv. à la bibliothèque [1]. J.-B. Quinot, professeur d'éloquence sacrée, fut alors nommé bibliothécaire, et il conserva cette position jusqu'au 14 août 1722 [2]. Il eut Pierre Desmarais pour successeur. Enfin, Francastel, le sous-bibliothécaire, mourut le 25 juillet 1733 et fut remplacé par Marie-Antoine de la Forgue. Le personnel des gardiens fut soumis à des changements plus fréquents encore, et dont nous pourrions donner une liste complète ; bornons-nous à recueillir ce témoignage d'un contemporain : « Il y a deux hommes qui baillent les livres à ceux qui les souhaitent, ils sont fort officieux et aiment le discours [3]. »

Les quarante années qui s'écoulèrent depuis

---

1 *Compte que rend M. Jean Rabouyn, prestre*, etc., Archives de l'Emp., H, 2828.

2 Nemeitz, *Séjour de Paris*, t, Ier, p. 267, note. — *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 8.

3 Nemeitz, *Séjour de Paris*, édition de 1727, t. Ier, p. 266.

l'ouverture de la bibliothèque ne présentent d'autres événements que ces mutations dans le service intérieur. Les bibliothécaires qui s'étaient succédé pendant cette période n'avaient d'ailleurs rien négligé pour enrichir le dépôt qui leur était confié. Sous leur intelligente administration, le nombre des volumes s'était accru de 6 à 7,000 [1], et l'on commençait à être fort embarrassé pour les placer, car le collége ne pouvait céder aucune des salles qui faisaient suite à la galerie. De l'impossibilité où l'on se trouvait de l'allonger ou de l'élargir naquit un projet très-hardi, dont l'exécution fut résolue en 1739.

On supprima les cintres de la voûte, qui devint dès lors un plafond ordinaire formant angle droit à sa rencontre avec les murs. L'espace ainsi conquis sur la voûte fut couvert de tablettes, qui reçurent 20,000 volumes de petit format.

Pour atteindre des ouvrages placés à une telle hauteur, on ne pouvait songer à se servir d'échelles; on fut ainsi conduit à établir le balcon actuel qui repose sur les chapiteaux des colonnes et règne dans tout le pourtour de la bibliothèque [2].

Cette amélioration entraîna des dépenses assez importantes, et dont le détail a été conservé. Les

---

[1] G. Wallin, *Lutetia Parisiorum erudita sui temporis*, p. 117. — Neimetz, *Séjour de Paris*, t. Ier, p. 265.

[2] *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 6.

mémoires des sieurs Furet et Didier, maîtres charpentiers, s'élevèrent à 6,805 liv. 11 s. 6 d.; le sieur Gilet, maître plombier, reçut 1,490 liv., et Dumas, maître maçon, 6,881 liv. 10 s. Les fournitures de serrureries faites par les sieurs Robert et Delabith furent payées 8,720 liv. 4 s., auxquelles il faut joindre 100 liv. remises au sieur Mahon, marchand de fer. Huguet et Delcourt, menuisiers, réclamèrent 3,428 liv. 10 s. On donna au couvreur 1,912 liv. 1 s., et au tapissier 1,123 liv. 4 s. Les ouvrages de sculpture furent partagés entre deux artistes : le premier, M. Sloods, qui est qualifié de « dessignateur et sculpteur », reçut 384 liv.; le second, M. Guinard, figure dans le compte pour 805 liv. Ce dernier s'était chargé de remettre en place les colonnes qui avaient dû être enlevées, et de réparer les chapiteaux endommagés [1].

Le bibliothécaire Pierre Desmarais, sous l'administration duquel ces travaux s'étaient accomplis, allait se dévouer à une œuvre plus utile encore.

La bibliothèque possédait alors deux catalogues : l'un méthodique, l'autre alphabétique. Le premier n'était en réalité qu'un inventaire; les livres y étaient inscrits dans l'ordre qu'ils occupaient sur les tablettes. Pour le second, c'était tout simplement le catalogue de la bibliothèque Bodleïenne,

---

1 *Compte que rend Me Barthelemy de la Fleutrie,* Archives de l'Emp., H, 2832.

publié par Th. Hyde, en 1674[1]; on avait intercalé, entre les pages imprimées, des feuillets blancs, sur lesquels on inscrivait à la main les ouvrages possédés par la bibliothèque Mazarine, et qui ne figuraient pas sur ce catalogue[2].

On sent combien d'erreurs, combien d'indications inexactes devaient résulter de cette organisation. Desmarais résolut de dresser un catalogue complet de tous les ouvrages qui lui étaient confiés. Lui-même nous a raconté naïvement les hésitations qui le saisirent au moment d'entreprendre cet « immense et presque inimaginable travail », *illud immensum et propemodum incogitabile opus*[3]. Il avait commencé par rédiger un catalogue raisonné de tous les livres d'histoire[4]; mais il comprit bientôt qu'un répertoire par ordre alphabétique serait beaucoup plus utile pour le service public; il abandonna donc à ses successeurs le

---

1 Th. Hyde, *Catalogus impressorum librorum bibliothecæ Bodlejanæ in academia Oxoniensi*, Oxonii, 1674, 2 vol. in-f°

2 *In bibliotheca Mazarinea utuntur catalogo impresso bibliothecæ Bodlejanæ a Th. Hyde confecto, nam eodem ordine hæc bibliotheca instructa est; habet tamen singulis foliis novas chartas infertas, ubi notantur libri novi et alii qui forte in bibliotheca Anglorum desiderantur.* G. Wallin, *Lutetia Parisiorum erudita sui temporis.....*, p. 128. — Ce catalogue, avec les additions manuscrites, existe encore à la bibliothèque Mazarine, n°s 6750 et 6751.

3 *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p 10.

4 *Catalogue raisonné de tous les livres d'histoire de la bibliothèque Mazarine*, par Pierre Desmarais, 5 vol. in-f°; bibliothèque Mazarine, manuscrits n° 1943 et A-D.

soin de terminer son premier travail [1]. Par la grâce de Dieu, comme il le dit, il put achever le catalogue alphabétique, chef-d'œuvre de patience et d'exactitude qui remplit 38 volumes in-folio, et suffit encore aujourd'hui à toutes les exigences du service.

Desmarais mourut le 23 février 1760 [2], laissant des traces nombreuses de son passage à la bibliothèque; sous sa direction, le nombre des volumes avait atteint le chiffre de 45,000, bien que le revenu de la somme placée sur l'hôtel de ville fût tombé à 433 livres [3]. Jacques Vermond succéda à Desmarais; enfin, le sous-bibliothécaire de la Forgue fut remplacé en 1767 par Berthier, qui mourut l'année suivante et eut Molé pour successeur. Gaspard Michel, surnommé Leblond [4], devint sous-bibliothècaire en 1770 et fut élu membre de l'Académie des inscriptions en 1772.

La bibliothèque, suivant un témoignage contemporain, se faisait alors remarquer « par la propreté avec laquelle elle était tenue [5] », et nous

---

1 *Hortor quantum in me est successores meos ut opus incœptum absolvant ipsi.* — *Præfatio catalogi alphabetici*, p. 13.

2 *Compte que rend messire Ambroise Riballier*, Archives de l'Emp., H, 2834.

3 *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 5.

4 *Biographie universelle*, t. XXIII, p. 488.

5 *Almanach parisien en faveur des étrangers et des personnes curieuses*, édit. de 1763, 1re partie, p. 94.

avons des détails très-précis sur son administration financière, car les archives de la bibliothèque possèdent le registre de ses recettes et de ses dépenses durant les années 1771, 1772 et 1773[1]. Les recettes, pendant cette période, s'étaient élevées à 4,294 liv. 10 s.; 3,000 liv. provenaient « des 1,000 liv. par chacun an duës à la Bibliotheque selon les lettres patentes de la fondation »; le surplus se composait des revenus de l'hotel de ville, qui ne donnaient plus que 431 liv. 10 s. Les achats de livres montèrent à 3,760 liv. 5 s.; aucun d'eux ne mérite une mention spéciale; il faut y ajouter 501 liv. pour abonnement aux « Journaux et Gazettes ». La bibliothèque recevait alors : *le Journal des Savants, le Journal de Verdun, le Journal des Beaux-Arts ou de Trévoux, l'Année littéraire, les Nouvelles ecclésiastiques, la Gazette de France, la Gazette d'Amsterdam, les Affiches de province,* et *la Gazette de littérature.* Les dépenses extraordinaires sont comprises dans un seul article : « Pour encre, plumes, papier, poudre, ports de livres des ventes et autres, cire à frotter, souliers de frotteur, houssoirs, brosses, balais et autres menues dépenses, 60 liv. 6 s. »

Nous avons vainement cherché quelques détails sur un incendie qui, en février 1780, se déclara

---

1 *Compte que rend Mre Mathieu-Jacques Vermond, bibliothécaire du collége Mazarin, pour les années 1771, 1772 et 1773.*

dans le pavillon occupé par la bibliothèque. Nous savons seulement qu'il occasionna une dépense de 7,380 liv. 11 s. 4 d. [1]; les bâtiments n'étaient cependant pas encore chauffés, et on commençait à s'en plaindre [2]. Cet incendie ne porta d'ailleurs aucun préjudice aux livres : leur nombre, qui était de 50,000 en 1778 [3], s'élevait à 60,000 en 1787 [4].

Jacques Vermond était mort en avril 1778 [5], et Luce-Joseph Hooke lui avait succédé comme bibliothécaire. Hooke était né à Dublin en 1716; venu très-jeune en France, il avait fait ses études au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; reçu docteur, il signa sans la lire [6] la fameuse thèse de l'abbé de Prades et dut, à la suite de cette imprudence, renoncer à l'enseignement. Il énumère ainsi lui-même, en tête d'une pièce relative à la bibliothèque, les titres qu'il possédait à l'époque de sa nomination; il était : « Docteur en théologie de la Maison et Société de Sorbonne, ancien professeur Royal de théologie, et en la chaire d'Or-

---

1 *Compte que rend messire Emmanuel Clément Chrétien Bruget*, Archives de l'Emp., H, 2835.

2 *Voy.* Mercier, *Tableau de Paris*, p. 273.

3 Le Rouge, *Curiosités de Paris et des environs*, t. II, p. 136, édit. de 1778.

4 Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, t. II, p. 483, édition de 1787.

5 *Compte que rend Messire Emmanuel Clément Chrétien Bruget*, archives de l'Emp., H, 2835.

6 *Voy.* A. Barbier, *Examen critique et complément des dictionnaires historiques*, t. Ier, p. 454.

léans pour l'interprétation du texte hébreu et chaldéen de l'Écriture sainte ès École de Sorbonne; » il y ajouta : « Bibliothécaire en chef et perpétuel de la Bibliothèque publique Mazarine, unie sous le bon plaisir du Roi au collége Mazarin. » Hooke jouit le premier d'une augmentation de traitement, qui fut ordonnée par lettres patentes du 30 mars 1781; celles de mars 1688 avaient jusqu'ici seules servi de règle. Le traitement du bibliothécaire fut porté de 1,100 à 1,800 liv., et celui du sous-bibliothécaire de 500 à 700 liv. Les mêmes lettres patentes autorisèrent le grand maître à augmenter successivement le nombre des élèves en proportion des revenus du collége; elles confirmèrent une déclaration du 21 avril 1724 aux termes de laquelle la noblesse de Bresse, Bugey et Gex avait droit aux places antérieurement réservées à la noblesse de Pignerol, et arrêtèrent que la Lorraine et la Corse pourraient envoyer huit élèves au collége [1].

Les comptes rendus par l'abbé Hooke pendant les dix années qui suivirent sa nomination sont perdus; ceux qui nous restent commencent en 1789, à l'aurore de la révolution. Les achats de livres atteignent 1,656 liv. 9 s. 9 d., et parmi ces acquisitions nouvelles se trouve un grand nom-

---

1 *Lettres patentes du roi, portant réglement pour le collége Mazarin*; in-4° de 7 pages.

bre d'ouvrages relatifs aux événements contemporains : cahiers des baillages, discours prononcés à l'assemblée nationale, etc. Le compte des dépenses faites depuis janvier 1790 jusqu'en mai 1791 n'est plus adressé comme auparavant au grand maître et aux inspecteurs du collége, mais bien « à MM. les Commissaires de l'instruction publique chargés spécialement de cet objet par MM. les administrateurs composant le directoire du département de Paris ». Les recettes sont encore régulières : 1,930 liv. 15 s. sont employés en achats de livres, mais à la fin de la liste figure une dépense caractéristique : la bibliothèque s'était abonnée au *Journal des Débats* et au *Journal patriotique*.

La révolution pénétrait donc dans le collége des Quatre-Nations. Cet asile si paisible était envahi à son tour par le flot des idées nouvelles ; le tumulte, le bruit, l'agitation allaient succéder à la vie calme, tranquille et méthodique qu'il recélait depuis cent ans.

L'abbé Hooke fut frappé le premier. L'assemblée constituante, après avoir établi l'uniformité dans la justice et dans l'administration, fut conduite à régulariser le service des cultes d'après les mêmes principes, et la constitution civile du clergé fut votée le 7 juin 1790. Nous n'avons pas ici à discuter le mérite de cette loi ; rappelons cependant, pour expliquer la conduite des prêtres qui refu-

sèrent de s'y soumettre, qu'elle modifiait les anciennes circonscriptions des diocèses, rendait électives les fonctions ecclésiastiques, et supprimait à la fois l'institution canonique et la confirmation pontificale. La constitution civile du clergé fut naturellement comprise dans la constitution générale du royaume, et l'assemblée exigea le serment de tous les fonctionnaires. L'abbé Hooke ne crut pas devoir le prêter, bien qu'un refus fût considéré comme une démission; l'abbé Leblond, sous-bibliothécaire depuis 1770, n'eut pas les mêmes scrupules et remplaça Hooke [1]. Celui-ci dut donc abandonner à la fin de mai 1791 les fonctions qu'il avait remplies pendant treize années. Nous allons reproduire une lettre touchante, écrite en entier de sa main, et qui semble prouver que sa décision ne fut pas accueillie avec le respect que doit inspirer, dans quelque parti qu'il se produise, tout acte dicté par le sentiment du devoir. Hooke s'adresse à « l'assemblée de Messieurs les Commissaires de l'Instruction, séante au Collége Mazarin » :

« Ce 27 maj 1791.

« MESSIEURS,

« Je vous ai declare, lundi dernier, que j'executerois le dernier arreté du Directoire : dés le

---

[1] J. L. A Bailly, *Notice historique sur les bibliothèques anciennes et modernes*, p. 119. — *Biographie universelle*, t. XXIII, p. 488.

lendemain matin, M. l'abbé le Blond ma demandé *de votre part* quand je finirois. Je luj ai fait reponse que ce seroit samedi; ce terme m'etoit prescrit. Ce n'a pas eté sans fatigue et sans frais que j'ai pu faire mon demenagement et dresser mon compte en si peu de tems. Je suis epuisé et n'ai plus de gîte à Paris ; c'est pourquoi je prends le parti de laîsser sur le bureau de mon antichambre tout ce que j'ai à la Bibliotheque, de vous adresser ce compte signé de moi, et d'aller chercher le repos à la campagne. M. Ceard veut bien se charger de vous presenter cette lettre et les livres à mesure qu'ils seront appellés; il vous representera aussi les quittances des souscriptions.

« Je suis avec respect,

« Messieurs,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« HOOKE [1]. »

L'abbé Hooke alla chercher un asile à Saint-Cloud, et il y mourut le 12 avril 1796, âgé de quatre-vingts ans.

---

[1] Archives de la bibliothèque. — Par arrêté du 23 avril 1791, le directoire du département de Paris destitua l'abbé Hooke et le remplaça par l'abbé Leblond. Le 19 mai, un nouvel arrêté enjoignit à Hooke de remettre les clefs à son successeur, et chargea, en cas de refus, le procureur-général-syndic de faire ouvrir les appartements. *Voy.* A. Barbier, *Examen critique et complément des dictionnaires historiques,* t. Ier, p. 454. Ces détails diffèrent un peu de ceux qu'a donnés M. Petit-Radel, mais Barbier écrivait d'après les pièces originales.

Établissons maintenant la situation de la bibliothèque au commencement de l'année 1792.

Les fonds placés sur l'hôtel de ville rapportaient encore 431 liv. 10 s., le revenu total de la bibliothèque était donc de 1,431 liv. 10 s. Elle avait droit à tous les ouvrages imprimés au Louvre aux frais du roi. Le personnel se composait d'un bibliothécaire, l'abbé Leblond, aux appointements de 1,800 liv.; d'un sous-bibliothécaire, M. Resnier, qui recevait 700 liv.; de deux attachés, MM. Maréchal [1] et de Fréville, dont les honoraires montaient à 600 liv., et d'un frotteur, le sieur Chevalier, payé 200 liv. Tous ces employés avaient en outre la table et le logement. La bibliothèque était ouverte le lundi et le jeudi aux heures que nous avons précédemment indiquées et ses vacances duraient du 1er août au 11 novembre.

L'assemblée constituante s'était souvent préoccupée des questions relatives à l'instruction publique; mais, malgré les efforts de Talleyrand, elle avait ajourné tous les projets de réorganisation qui lui avaient été présentés. L'assemblée législative plaça les colléges sous la surveillance des

---

[1] Le fameux Sylvain Maréchal. La bibliothèque ne possède que trois représentants des nombreux ouvrages de cet honnête athée : les *Voyages de Pythagore*, l'*Histoire de Russie*, et un petit in-18 tout à fait en rapport avec le prénom de son auteur; il est intitulé : *Bibliothèque des amants, odes érotiques*, avec cette épigraphe : *L'amant en prescrira la lecture à s'amie.* Bibl. Mazar., n° 21843, T. — Sylvain Maréchal fut remplacé par M. Amar le 25 janvier 1804.

autorités administratives; et alloua même, en janvier 1792, une somme de 150,000 fr. pour l'entretien des établissements qui auraient perdu leur revenu par suite de la loi sur les dîmes, les bénéfices et les redevances féodales. Le collége des Quatre-Nations, quoique dominé par le sentiment de sa ruine prochaine, subsistait donc encore.

Mais, en vérité, est-ce bien lui ? Le titre si poétique de messire, que prenaient le grand maître et même le procureur, est remplacé par l'appellation égalitaire; les locataires les plus riches émigrent sans payer leurs loyers, et le caissier se laisse donner deux faux assignats de 1,000 liv. Le pauvre homme, habitué à la monotone comptabilité de l'ancien régime, avait bien un peu le droit de perdre la tête en se voyant forcé d'inscrire sur ses livres des dépenses comme celle-ci : *Au citoyen Regnez, peintre, pour inscription civique, 15 liv.;* ou encore : *pour l'équipement de quatre volontaires envoyés aux frontières, 910 liv.*[1] Aussi, au lieu des beaux registres in-folio qui contenaient, année par année, l'histoire financière du collége, ne trouvons nous plus qu'une maigre liasse de feuilles mal écrites. On lit sur la page qui leur sert de couverture : « J'ai

---

[1] *Compte du collége des Quatre-Nations, du 24 mai 1791 au mois de mai 1793.* Archives de l'Emp., H, 2842.

remis au citoyen d'Outactaine le 22 prairial an IIe, la déclaration des biens du collége des Quatre-Nations faite par le Citoyen Brion, procureur du collége. » Au-dessous, d'une autre écriture : « Na. Le compte ci-joint rendu pour l'année 1791 annonce que le précédent a été rendu aux commissaires de l'instruction publique et arrêté par le département au mois de juillet 1791. » Puis, de la même main : « Ce 1er thermidor an III, le citoyen Brion, ci-devant procureur rendant compte, est à Paris, rue de Seine no 1405, pour environ deux mois. Ensuite, il doit faire sa résidence à Saint-Mihel, département de la Meuse. »

Les comptes de la bibliothèque ne sont pas mieux tenus ; il n'y a pas eu de rédaction, on s'est contenté de ranger par ordre chronologique les mémoires des fournisseurs. La note suivante mérite d'être conservée :

« MANUFACTURE ET MAGAZIN DE PAPIERS POUR TENTURES.....

« des sieurs Windsor et Cie, rue de la Feuillade, no 3,

« *A Paris, ce 23 juin 1792,*

« Vendu à M. Blond :

« 1 Tableau : *Droits de l'Homme et du Citoyen,* encadré et fait exprès, 20 liv. [1] »

---

[1] Archives de la Bibliothèque.

Les mémoires des libraires offrent très-peu d'intérêt. Nous trouvons cependant parmi les achats une *Histoire impartiale du procès de Louis XVI*, en huit volumes in-octavo, qui fut payée 20 liv. et qui a disparu de la bibliothèque.

Jusqu'ici le nouveau gouvernement ne s'est guère annoncé dans le petit monde qui nous occupe que sous les dehors de l'injustice et de la persécution. Notre procédé de scrupuleuse analyse nous a conduit à insister sur les détails et à négliger l'ensemble, tandis que la révolution veut être envisagée d'assez haut pour que le froissement des intérêts personnels mis en jeu disparaisse devant la grandeur des résultats. Sur les ruines de la vieille Sorbonne, formaliste, intolérante et routinière va s'élever une université jeune, ardente, impatiente de l'avenir, qui déchirera tous les voiles, et voudra sonder tous les problèmes que sa prudente devancière avait regardés comme résolus ou comme insolubles. Enfin, les couvents sont ouverts et leurs bibliothèques détruites, mais les huit cent mille volumes qu'elles contenaient, réservés jusque là dans l'ombre des cloîtres à quelques lecteurs privilégiés, vont paraître au grand jour, et le plus humble pourra prendre sa part des trésors qu'ils renferment.

Le gouvernement commençait du reste à être fort embarrassé de ces richesses bibliographiques, dont le nombre augmentait chaque jour. Aux ou-

vrages provenant des maisons ecclésiastiques supprimées s'étaient ajoutés tous les livres confisqués chez les émigrés, et plusieurs ballots envoyés des pays conquis.

Huit grands dépôts avaient été formés à Paris pour les recevoir. Les plus considérables étaient ceux de la rue de Beaune, de la rue des Augustins, de la rue des Cordeliers et de la rue de Lille. Deux autres dépôts furent établis, l'un à Versailles, l'autre à Saint-Denis. A la fin de l'année 1794, ces dépôts, qui contenaient 1,500,000 volumes[1], furent ouverts aux bibliothécaires de Paris; ils eurent l'autorisation d'y puiser à leur gré, afin de compléter les collections qui leur étaient confiées. M. Van Praet y recueillit 300,000 volumes[2] pour la bibliothèque Nationale, qui n'en comptait encore que 152,868[3]. L'abbé Leblond ne mit ni moins de zèle, ni moins d'activité dans ses recherches ; elles enrichirent la bibliothèque Mazarine d'environ 50,000 volumes[4].

La liste de ces ouvrages, comprise en trente liasses in-folio, existe encore, et la révolution y revit tout entière. Chaque volume porte avec lui

---

1 Champollion-Figeac, dans le *Dictionnaire de la Conversation*, t VI, p. 71.

2 P. Lacroix, *Réforme de la bibliothèque du Roi*, p. 69.

3 *Dictionnaire de la Conversation*. t. VI, p. 88.

4 A. Barbier, dans la *Revue encyclopédique*, n° de mai 1819, t. II, p. 361. — *Biographie universelle*, t. XXIII, p. 488.

son certificat d'origine : une première colonne fait connaître dans quel dépôt il a été choisi; une seconde indique naïvement le nom du propriétaire qui en a été dépouillé.

Les notes relatives au dépôt de Versailles fournissent, sous ce rapport, les renseignements les plus curieux ; l'abbé Leblond y a puisé pour la bibliothèque Mazarine des livres appartenant aux personnages suivants, dont nous transcrivons textuellement les noms :

Louis Capet.
Veuve Capet.
Adélaïde Capet.
L.-Ph.-Joseph Capet.
Dubarri.
Lambescq.
De Guiche.
Narbonne.
Chastellux.
L'abbé Maury.
Belzunce.
Etc., etc., etc.

Les livres recueillis par l'abbé Leblond dans les huit dépôts formés à Paris appartiennent à deux classes distinctes de propriétaires : les particuliers et les communautés religieuses.

Les premiers nous fournissent les noms suivants :

Louis de Noailles.
Femme Créqui.
Condé.
Le Fèvre d'Amecourt.
Vergennes.
Montmorency de Robecq.
Caraman.
Harcourt.
Femme Marbeuf.
Flavigny.
Dangivilliers.
Cicé.
La Galaisière.
Broglie.
Femme Luxembourg.
Dumourier.
Orléans.
Clermont d'Amboise.
D'Egmont.
Turgot.
Saint-Priest.
Penthièvre.
Femme Conti.
Fitz-James.
Flamarens.
Croy.
Gilbert de Voisins.

Digitized by Google

La Trémouille.
Barentin.
Fleury.
Villequier.
De Jaucourt.
Boisgelin.
Cardinal de Rohan.
Saint-Germain.
Valentinois.
Lusignan.
Femme Narbonne-Petit.
Vintimille.
Caumont de la Force.
Brissac.
Breteuil.
Daligre.
Femme Villeroy.
Etc., etc., etc.

Parmi les communautés représentées sur les listes de la bibliothèque Mazarine, nous citerons :

L'Oratoire.
Sainte-Marguerite.
Saint-Sulpice.
Missions étrangères.
Mathurins.
Collége de Navarre.
Saint-Magloire.
Feuillants de la rue d'Enfer.

Blancs-Manteaux.
Notre-Dame.
Minimes de la place Royale.
Sorbonne.
Doctrine chrétienne.
Jacobins de la rue Saint-Dominique.
Séminaire Saint-Louis.
Filles du Saint-Sacrement.
Carmes de la place Maubert.
Chartreux.
Barnabites.
Célestins.
Saint-Lazare.
Saint-Nicolas du Chardonnet.
Grands-Augustins.
Jacobins.
De la Merci.
Filles Sainte-Marie.
Prémontrés.
Châtelet.
Picpus.
Petite Doctrine.
Théatins.
Saint-Victor.
Récolets.
Bénédictins de Saint-Maur.
Minimes de Passy.
Barnabites de Passy.
Prêtres du Mont-Valérien.
Etc., etc., etc.

Nous aurions pu donner le nombre exact des volumes provenant de chacune de ces familles, de chacune de ces communautés ; nous avons reculé devant un travail dont le résultat n'eût été d'aucune utilité pour le sujet qui nous occupe. Il y a là cependant tous les éléments d'un chapitre à peine abordé jusqu'ici par les historiens de la révolution.

Mais les dépôts nationaux ne contenaient pas seulement des livres; on y avait enfoui un grand nombre d'objets confisqués avec les bibliothèques. L'abbé Leblond ne se fit pas scrupule d'exploiter largement ce nouveau fonds ouvert à ses recherches. Le 17 fructidor an III, il se fait autoriser à prendre au dépôt de la rue de Beaune « une table de bois d'acajou, avec son pied, provenant de l'émigré d'Angivilliers ». A la même date, on lui permet de choisir dans le dépôt de la rue des Petits-Augustins « le nombre de bustes en bronze ou en marbre qu'il jugera convenable pour l'ornement de la bibliothèque Mazarine ». La bibliothèque des prêtres de Saint-Sulpice lui fournit plus tard deux échelles, deux corps d'armoires, des tablettes, et un grand bureau en bois de chêne. L'abbé Leblond s'était aussi emparé d'une pendule, mais elle fut réclamée par la « citoyenne Choiseul », et il fallut la rendre. En revanche, il prit au dépôt de la rue de Beaune quatre lustres en bronze doré, qui ornent encore maintenant la bibliothèque. C'est très-

probablement du dépôt de Versailles que furent tirées, à cette époque, deux commodes en marqueterie, garnies de bronze doré, placées aujourd'hui dans la galerie Pélasgique, et qui proviennent de la chambre à coucher de Louis XVI. Enfin, les gravures représentant des scènes militaires chinoises, qui sont suspendues dans le cabinet de l'administration, ornaient la salle de billard du malheureux roi. L'origine de ces objets est attestée par une lettre de M. de Blacas qui, le 16 septembre 1814, les réclamait au nom de Louis XVIII[1]. Une tradition qui s'est conservée à la bibliothèque Mazarine veut que la magnifique pendule en marqueterie de bois de rose qui se trouve dans la galerie Colbert ait été tirée du cabinet de travail de Louis XVI. La lettre de M. de Blacas n'en fait pas mention.

A l'égard des livres, les recherches opérées par l'abbé Leblond dans les différents dépôts avaient, nous l'avons dit, enrichi la bibliothèque de 50,000 volumes; il s'agissait de leur trouver une place. On les avait provisoirement entassés dans les greniers et sur le plancher de la grande galerie, où un sentier très-étroit permettait seul la circulation[2]. Mais, cette fois, l'agrandissement du local était facile : par décision en date du 9 ger-

---

1 Archives de la bibliothèque.

2 A. Kotzebue, *Souvenirs de Paris en 1804*, t. II, p. 119.

minal an V, le ministre de l'intérieur mit à la disposition de la bibliothèque Mazarine le bâtiment qui s'étend entre les deux premières cours de l'édifice. L'état des finances ne permit pas de commencer aussitôt les travaux d'appropriation, mais une autre ordonnance du 16 janvier 1800 en autorisa l'exécution, et le devis montant à 16,845 fr. 10 c. [1] fut porté au budget des dépenses de la même année.

Le corps de logis qui venait d'être accordé à la bibliothèque était distribué dans sa partie supérieure en deux étages de logements. En supprimant le plancher de division, on réunit les deux étages en un seul, et l'on obtint une galerie de cent vingt pieds de long, éclairée par deux rangs de fenêtres placées l'une sur l'autre.

Afin d'harmoniser autant que possible l'ornementation des deux galeries, on disposa dans la nouvelle la boiserie et les quarante-deux pilastres d'ordre corinthien qui décoraient auparavant le réfectoire des religieux de Saint-Denis. Cette salle se trouva donc partagée, comme la précédente, en deux ordonnances de tablettes, séparées par un balcon correspondant de plain-pied avec celui de la galerie Mazarine. La nouvelle salle était, en outre, flanquée vers le milieu de deux cabinets,

---

[1] Archives de la bibliothèque.

et l'on avait l'intention de consacrer l'un aux manuscrits, l'autre aux éditions du xve siècle.

Les travaux étaient terminés, les tablettes posées, les peintures finies, et on allait commencer le transport des volumes, quand le ministre arrêta, le 3 août 1804, que la galerie serait occupée par une collection d'ornements d'architecture moulés sur l'antique, et destinés aux écoles des beaux-arts.

Cette décision fut modifiée deux ans après. Le collége des Quatre-Nations qui, successivement, avait été transformé en maison d'arrêt, avait abrité le comité général du département, et avait failli devenir une école centrale, reçut encore une destination nouvelle : le 3 brumaire an V, les anciennes académies qui siégeaient au Louvre furent rétablies sous le nom d'Institut de France, et installées dans les bâtiments du collége Mazarin. La chapelle, métamorphosée et privée du mausolée[1] de son fondateur, fut consacrée aux séances du corps savant qui avait remplacé les écoliers des Quatre-Nations. L'Institut prit aussi possession de la nouvelle galerie et, la trouvant toute disposée pour recevoir une bibliothèque, il y établit bravement la sienne.

---

[1] Il fut transporté au musée des Petits-Augustins. *Voy.* Al. Lenoir, *Description historique et chronologique des monuments, etc.*, p. 274. Il est aujourd'hui au Louvre.

Bientôt il demanda plus encore, et il fallut que la bibliothèque Mazarine lui fournit une salle pour ses séances particulières. On fut alors obligé de couper en deux par une cloison la grande galerie destinée aux lecteurs. Aucune modification n'eut lieu d'ailleurs dans l'arrangement des livres, le ministre ayant réglé qu'une décision ultérieure ne pourrait jamais causer ni leur déplacement, ni la cession absolue du local.

En somme, les 50,000 volumes recueillis par l'abbé Leblond n'avaient pas encore changé de place. De nouvelles réclamations s'élevèrent; elles furent assez pressantes pour engager M. de Champagny, alors ministre de l'intérieur, à venir s'assurer par lui-même et du désordre causé par l'exiguité du local, et de l'urgence des travaux qui lui étaient demandés. A la suite de cette visite, il autorisa, sur un devis de 23,000 fr., la création de la galerie supplémentaire qui existe aujourd'hui dans les combles.

L'exécution de ce projet présentait de grandes difficultés. Les combles de la bibliothèque sont formés d'une ogive coupée par un plafond qui suit les inclinaisons de la charpente du toit. A l'angle de réunion s'attachent des tirants de fer qui assujettissent le plafond de la salle publique. L'architecte ne pouvait songer dès lors à établir une galerie non interrompue par des séparations transversales; il profita des divisions indiquées par la

Digitized by Google

distribution même des tirants, et les masqua par autant de corps de tablettes; enfin, il renonça à dresser des tablettes le long des murs, à cause du peu d'espace laissé par l'inclinaison du mur, et il les plaça sous l'aplomb de l'angle courant du plafond [1].

La bibliothèque Mazarine doit la création de cette galerie aux instances et au zèle de l'abbé Leblond [2]; son grand âge le décida alors à renoncer aux fonctions qu'il remplissait depuis 36 ans. Le titre de conservateur honoraire lui fut accordé, et l'auteur de la *Dunciade*, Ch. Palissot, lui succéda [3]. Le premier acte relatif à son administration que nous ayons trouvé dans nos archives date du 4 messidor an XI; le caissier du ministère de l'intérieur reconnaît avoir reçu de M. Palissot une somme de 110 fr., « montant de la souscription faite par les personnes attachées à la bibliothèque pour la construction d'un bateau plat destiné à la guerre contre l'Angleterre ».

La salle établie par Lambert et d'Orbay avait pris le nom de Colbert; ses fonctions d'exécuteur testamentaire, et plus encore l'influence dont il disposait, lui avaient valu cet honneur. Un hom-

---

1 *Voy.* chapitre III, *Description de la bibliothèque.*

2 A. Barbier, dans la *Revue encyclopédique*, n° de mai 1819, t. II, p. 362.

3 L'abbé Leblond mourut le 17 juin 1809.

mage bien tardif fut enfin rendu à la mémoire de Naudé, le véritable fondateur de la bibliothèque, et le nouveau local prit le nom de GALERIE NAUDÉ, sous lequel il est encore désigné.

Mais, malgré les doubles et triples rangs de livres qui y avaient été placés, un grand nombre d'ouvrages restaient encore entassés sur les planchers de la salle publique. M. Cretet, ministre de l'intérieur, décida que l'entre-sol qui règne sous la grande galerie serait destiné à la bibliothèque. Cet espace, composé de huit pièces, fournit enfin les moyens de n'avoir plus de livres en monceaux, et permit de procéder au classement méthodique d'ouvrages qui étaient restés si longtemps pêle-mêle [1].

Dans l'intervalle, le service public avait subi une importante modification : dès 1799, la bibliothèque avait commencé à ouvrir ses portes tous les jours de midi à deux heures, « excepté les quintidis et décadis [2] ».

A dater de 1801, le jeudi seul fut réservé « aux travaux intérieurs [3] » ; et cette disposition resta en vigueur jusqu'à l'ordonnance du 23 novembre 1830, aux termes de laquelle les bibliothèques doivent

---

[1] Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes*, p. 336.

[2] *Almanach national*, de 1799 à 1801.

[3] *Ibid.*, de 1802.

Digitized by Google

être ouvertes au public tous les jours de dix à trois heures [1].

Quant au nombre de volumes que la bibliothèque Mazarine possédait à cette époque, il est impossible de le fixer d'une manière certaine. Kotzebue, qui écrivait en 1804, lui accorde 120,000 volumes [2]: et un *Guide* de 1807 se prononce pour 60,000 seulement [3]. L'*Almanach impérial* donne le chiffre de 92,304 volumes, et il est certainement le plus près de la vérité; malheureusement, il maintient la même indication jusqu'en 1820, ce qui devient invraisemblable, et mentionne, sans transition, 150,000 volumes en 1821.

Les événements qui se succédèrent en France de 1814 à 1815 ont laissé peu de traces dans l'histoire de la bibliothèque Mazarine. Un arrêté du gouvernement provisoire (6 avril 1814) enjoignit à l'administrateur de faire effacer partout « les emblèmes, chiffres et armoiries qui caractérisaient le gouvernement de Bonaparte »; quelques mois après il fallut les rétablir. M. de Feletz était conservateur, une ordonnance du 7 avril 1815 le destitue et le remplace par M. Delisle de Sales; une seconde ordonnance destitue M. Delisle de Sales, et rend à M. de Feletz sa position.

---

[1] *Moniteur universel* du 24 novembre 1830.

[2] Kotzebue, *Souvenirs de Paris*, t. II, p. 119

[3] De Villiers, *Manuel du voyageur à Paris*, p. 164.

Digitized by Google

Un changement plus important venait d'avoir lieu : M. Palissot était mort le 15 juin 1814, et M. Petit-Radel lui avait succédé dans les fonctions d'administrateur. Par une singulière coïncidence, M. Petit-Radel avait fait ses études au collége des Quatre-Nations [1]; devenu chanoine et vicaire général du diocèse de Couserans; il émigra en 1791 [2], et se rendit à Rome, où il fit de précieuses découvertes relatives aux constructions cyclopéennes; il revint en France, soumit à l'Institut le résultat de ses recherches, et obtint un rapport favorable, à la suite duquel il fut nommé, en février 1805, conservateur adjoint à la bibliothèque Mazarine [3].

A l'époque où M. Petit-Radel prit la place de Ch. Palissot, la bibliothèque de l'Institut était, depuis dix ans, installée dans le local précédemment destiné à la bibliothèque Mazarine. Celle-ci, satisfaite des dédommagements qui lui avaient été accordés, n'avait conservé aucun ressentiment contre sa jeune rivale. La concorde et la paix régnaient donc entre les deux voisines et tout leur faisait présager une longue suite de jours tranquilles, quand une ordonnance royale du 16 dé-

---

[1] *Biographie universelle*, t. LXXVII, p. 11.

[2] Petit-Radel, *Recherches sur les monuments cyclopéens et description, etc.*, p. 13.

[3] Letronne, dans la *Revue encyclopédique*, t. II, p. 359 — *Notice sur M. Petit-Radel*, en tête des *Recherches sur les monuments cyclopéens*, p. viij.

Digitized by Google

cembre 1819 vint tout à coup porter la guerre au milieu des bibliophiles du palais Mazarin.

Le roi Louis XVIII eut un jour la malheureuse fantaisie d'examiner la situation des deux dépôts littéraires installés dans les bâtiments de l'ex-collége des Quatre-Nations. Son ministre, M. Decazes, alors en veine d'économie, lui fit connaître que ces deux établissements, quoique placés dans des salles contiguës, étaient cependant séparés pour l'administration, le régime et les fonds; d'où il résultait de doubles emplois, de doubles charges, de doubles dépenses. Le roi, c'est lui qui le dit, résolut d'adopter pour l'avenir un système moins coûteux, et d'organiser le service d'après un mode plus simple, plus utile aux savants, aux hommes studieux et au public en général. Pour atteindre ce but, il ordonna ce qui suit : « Article 1er, la bibliothèque de l'Institut et la bibliothèque Mazarine seront réunies à partir du 1er janvier 1820. Article 2, le nom de bibliothèque Mazarine sera maintenu pour l'établissement formé par cette réunion. » Aux termes des articles suivants, cet établissement devait être régi par la commission administrative de l'Institut, et, sous sa direction, par un conseil administratif composé des bibliothécaires et conservateurs; enfin, le nombre des employés devait être réduit de treize à neuf, au fur et à mesure des extinctions, ce qui produisait une économie totale de 13,000 fr. L'article 8 fut la

Digitized by Google

première cause des hostilités, il était ainsi conçu : « Un règlement particulier pour l'heure d'ouverture des salles et la durée des séances sera préparé par le conseil de la bibliothèque, et soumis par la commission administrative au ministre qui statuera. » Le conseil de la bibliothèque rédigea donc un règlement, et le présenta à la commission administrative de l'Institut. Celle-ci en fut mécontente, l'annula et envoya au ministre un autre projet qu'elle avait pris soin de préparer elle-même; voici comment il débutait : « L'administration intérieure exigeant que les deux bibliothèques réunies continuent à être distinguées par deux dénominations différentes, celle qui APPARTIENT à l'Institut conserve son ancien nom de BIBLIOTHÈQUE *de l'Institut;* l'autre qui constitue ce qu'on APPELAIT AUPARAVANT *bibliothèque Mazarine* prendra celui de GALERIE *Mazarine;* les deux fonds de livres resteront distincts et séparés. » Le conseil de la bibliothèque s'émut; il écrivit à son tour au ministre pour se plaindre de cette petite parvenue qui semblait vouloir dominer la vieille fondation du cardinal Mazarin; il fit ressortir les difficultés qui s'opposaient à l'exécution de l'ordonnance royale, et demanda qu'elle fût abrogée. L'Académie des sciences, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, celle des beaux-arts joignirent leurs instances à celles du conseil; mais elles restèrent sans effet jusqu'au moment où le comte Decazes fut remplacé par M de Corbière. Celui-ci consentit

Digitized by Google

sans peine à annuler une mesure prise par son prédécesseur; une ordonnance du 26 décembre 1821 abrogea celle du 16 décembre 1819, et rétablit entre les deux établissements une entente cordiale qui dure encore.

La bibliothèque Mazarine entre dès lors dans une période dont aucun événement ne vient troubler le calme.

A la suite de la galerie Naudé, qui venait d'être achevée, M. Petit-Radel organisa de nouvelles salles où furent déposés les incunables et les manuscrits. Il s'occupa ensuite de la restauration des volumes qu'un long usage avait dégradés. Pendant son séjour en Italie, il avait vu employer dans les couvents, et surtout à la bibliothèque Angélique à Rome, un procédé dont il voulut faire l'application à la bibliothèque Mazarine; mais ce ne fut qu'en 1824, après bien des années de démarches, qu'il vit son plan agréé par le ministère, et qu'il obtint les fonds nécessaires; il établit alors, dans l'intérieur même de l'établissement, des ateliers où il n'employa que les gardiens de la bibliothèque, dressés et formés par lui à ce travail. C'est ainsi que de 1824 à 1835, sans le secours d'ouvriers du dehors, il a été restauré, outre les ouvrages de formats ordinaires, quinze cent quarante-deux volumes in-folio qui, servant depuis l'origine de la bibliothèque, ne pouvaient plus être confiés aux lecteurs, parce que, les ner-

vures étant rompues, les feuilles et les cartons se détachaient[1].

M. Petit-Radel mourut le 27 juin 1836; M. de Feletz, son successeur, se retira le 30 décembre 1848. Un arrêté du président de la république supprima alors la place d'administrateur et donna à M. Silvestre de Sacy le titre de conservateur chargé de l'administration.

La bibliothèque n'a changé que treize fois de direction depuis le jour où Mazarin en jeta les premiers fondements, et ses administrateurs se sont succédé dans l'ordre suivant :

Gabriel Naudé...	août 1643.....	février 1652.
La Poterie.....	13 juillet 1653.....	avril 1688.
L. Piques.....	avril 1688.....	10 avril 1695.
P. Couleau.....	avril 1695.....	27 novembre 1708.
J.-B. Quinot.....	novembre 1708....	14 août 1722.
P. Desmarais....	août 1722.....	23 février 1760.
J. Vermond.....	février 1760.....	avril 1778.
L.-J. Hooke.....	avril 1778.....	29 mai 1791.
Leblond....	mai 1791.....	1806.
Ch. Palissot.....	1806.....	15 juin 1814.
Petit-Radel.....	15 juin 1814.....	27 juin 1836.
De Feletz.....	10 août 1836.....	30 décembre 1848.
S. de Sacy.....	30 décembre 1848.	

Mais avant d'abandonner l'histoire de ces dernières années, nous devons un souvenir à plusieurs

---

1 *Notice sur M. Petit-Radel*, en tête des *Recherches sur les monuments cyclopéens*, p. xij.

hommes de talent qui, attachés à la bibliothèque comme conservateurs ou comme bibliothécaires, ont contribué pour une large part à lui créer la réputation dont elle jouit aujourd'hui; citons surtout MM. l'abbé Guillon, Henrion, Naudet, Sainte-Beuve, Auguis, Ampère, Baudement et Taranne.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur l'organisation de la bibliothèque. Son personnel se compose de

MM. S. de Sacy, *de l'Académie française.*
Philarète Chasles.
L. Moreau.
J. Sandeau, *de l'Académie française.*
D. Goujon.*
Dr Daremberg.
Th. Berrier.
Hipp. Cocheris.
L. Larchey.
Alf. Franklin.
Ch. Asselineau.

La séance publique est surveillée alternativement par tous les employés; ils se partagent en outre, suivant la nature de leurs connaissances spéciales, les différents travaux d'ordre, tels que: révision des catalogues des manuscrits, des incunables et des estampes, classement et inscription des imprimés, disposition méthodique des doubles. Tous se réunissent chaque mois en conseil pour

délibérer sur les questions qui intéressent l'établissement et arrêter la liste des ouvrages à acquérir. La bibliothèque ne dispose à cet égard que de trois mille francs environ; la moitié de cette somme devant être consacrée aux reliures, l'augmentation annuelle ne s'élève guère au-delà de deux cent cinquante volumes. Il faut y joindre environ cent cinquante volumes qui proviennent des souscriptions faites par les ministères.

Le service intérieur est encore établi aujourd'hui suivant les règles posées par Mazarin lui-même. Dans l'acte de fondation, il avait ordonné que, sous la surveillance du bibliothécaire, « deux serviteurs » seraient chargés de donner les livres[1]. Cette méthode est, sans contredit, la plus simple, la plus rapide, celle qui se concilie le mieux avec l'ordre et le silence exigés dans une salle publique. La bibliothèque Mazarine a d'ailleurs toujours été citée comme le véritable type des établissements de ce genre. Dans ces derniers temps, elle a ressenti sans doute aussi le contre-coup de l'organisation vicieuse donnée aux bibliothèques publiques; mais comme elle ne possède guère que de sérieux ouvrages d'érudition, elle a été protégée par sa pauvreté même contre l'envahissement des habitués de cabinets de lecture. Aussi, malgré le nombre toujours croissant de ces hôtes gênants qui consi-

---

1 *Recueil de la fondation du collége Mazarini*, p. 8.

dèrent les bibliothèques comme des chauffoirs ouverts à tous, elle a pu ne pas se départir encore de ces traditions d'affabilité, d'obligeance et de bienveillante confraternité littéraire qui rendaient autrefois si précieuse et si utile aux vrais travailleurs la fréquentation de nos grandes collections bibliographiques. Notre témoignage à cet égard ne saurait être suspect; de l'aveu universel, la bibliothèque Mazarine est seule restée fidèle au principe qui a décidé la fondation des bibliothèques publiques; c'est aujourd'hui, avec la bibliothèque de l'Arsenal, la seule qui puisse réellement venir en aide aux travailleurs sérieux [1]. Voici ce qu'écrivait

---

[1] Les richesses rassemblées à la bibliothèque Impériale sont chaque jour, et sans profit pour personne, mises au pillage par une foule de monomanes désœuvrés. C'est le devoir de tout ami des lettres et des livres de ne laisser échapper aucune occasion pour protester contre cet abus. La bibliothèque Impériale possède des trésors qui n'existent que là : elle devrait donc s'ouvrir exclusivement aux recherches sérieuses et spéciales des savants. Or, l'organisation actuelle a chassé le public instruit; les conservateurs, harcelés sans trève par d'ignorants visiteurs, ne peuvent mettre ni leur temps, ni leur érudition, ni leurs connaissances bibliographiques au service des véritables travailleurs. M. P. Lacroix, qui a jeté un des premiers le cri d'alarme, écrivait déjà en 1845 : Les lecteurs « sont, à peu d'exceptions près, des pauvres d'esprit, des maniaques, des oisifs; il en coûterait si peu pour les satisfaire, et il nous en coûte la bibliothèque du Roi! Ils accaparent l'attention et la longanimité des bibliothécaires, mettent sur les dents tous les employés, usent et gâtent tous les livres, qu'ils touchent avec des mains sales et grossières, éloignent les savants et les littérateurs, empêchent les inventaires, les classements, les améliorations de tout genre... Tous les jours c'est une dégradation sourde et cruelle des livres, que les vers, les souris et les rats d'aucune époque n'ont tant maltraités. Imaginez les taches d'encre, la salive et autres souillures, maculant les livres où se marquent les doigts moites et malpropres, où se frottent des habits graisseux...» (P. Lacroix, *Réforme de la bibliothèque du Roi*, p. 96, 100, 104, 108.) Enfin,

en 1847 M. Alfred de Bougy, dans son *Histoire de la bibliothèque Sainte-Geneviève :* « Dans notre ville, la bibliothèque modèle, sous le rapport de la tenue, est sans contredit la bibliothèque Mazarine. Il y règne un ordre, une propreté qui ont quelque chose de merveilleux ; les parquets sont cirés avec soin, les tables des lecteurs sont couvertes de tapis... les salles ont toutes un nom historique, et les gens de service sur qui roule le gros de la be-

---

M. Mérimée a dit tout dernièrement dans un rapport officiel : « Un grand nombre de visiteurs ne prennent des livres qu'afin d'avoir un prétexte pour se chauffer. Beaucoup demandent des livres frivoles et même infâmes ; beaucoup de bulletins de demande dénotent une ignorance si grossière, qu'évidemment leurs auteurs n'ont besoin d'aucun autre ouvrage que du Rudiment. » (*Moniteur universel* du 20 juillet 1858, p. 906.) Le remède à cet état de choses est d'ailleurs bien simple : il suffirait d'étendre au département des imprimés les conditions qui régissent celui des estampes, de n'admettre que les personnes munies de cartes ; ces cartes seraient délivrées par l'administrateur à tout individu sain d'esprit et s'occupant d'un travail sérieux. Si l'on tient pourtant à ce qu'un chauffoir public existe à la bibliothèque Impériale, rien de plus simple encore que de réunir dans ce chauffoir trois ou quatre mille volumes de littérature et d'histoire, volumes modernes, faciles à remplacer, et que l'on sacrifierait. Un bibliothécaire et deux garçons suffiraient très-bien au service ; les autres auraient alors le temps d'étudier l'admirable dépôt dont ils ont la garde, et pourraient aider les travailleurs sérieux dans leurs recherches.

Le service n'est guère mieux organisé à la bibliothèque Sainte-Geneviève ; le public instruit n'y met plus les pieds depuis qu'elle a été envahie par les étudiants. Un pareil établissement est un bienfait pour eux, et nous ne demandons pas qu'on les en prive ; mais les bibliothèques spéciales ont été créées dans une très-sage intention, et il fallait simplement agrandir les bibliothèques de l'École de médecine et de l'École de droit.

La bibliothèque de l'Université est très-bien tenue et répond bien à sa destination ; fréquentée surtout par des jeunes gens, elle ne possède ou du moins ne communique guère que des ouvrages classiques faciles à remplacer.

Digitized by Google

sogne portent un costume. Voilà un établissement digne d'être montré aux étrangers, un lieu de bon air, paisible, convenable, où l'étude et la méditation ont plus de part qu'en tout autre lieu[1]. » Nous lisons dans un ouvrage plus récent encore : « La bibliothèque Mazarine est l'établissement de ce genre où le public trouve le plus d'obligeance de la part des employés... MM. les bibliothécaires se font remarquer par la bienveillance avec laquelle ils multiplient, au gré du lecteur, les recherches dans leurs différents catalogues[2]. »

La bibliothèque, ouverte depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures du soir, reçoit chaque jour quatre-vingts lecteurs environ, et tient à leur disposition cent soixante mille volumes imprimés, treize cents incunables et quatre mille manuscrits. Les personnes que leurs infirmités ou la nature de leurs fonctions mettent dans l'impossibilité de se rendre aux séances peuvent être autorisées à emprunter les ouvrages. Les demandes de ce genre sont adressées à l'administrateur, et l'opportunité de l'autorisation est discutée en conseil.

A son entrée dans la bibliothèque, chaque livre nouveau est porté sur un inventaire, où il est brièvement décrit; il est ensuite estampillé aux

---

[1] Alf. de Bougy, *Histoire de la bibliothèque Sainte-Geneviève*, p. 186.

[2] L. Lacour, *Annuaire du bibliophile, du bibliothécaire et de l'archiviste, pour l'année 1860*, p. 33.

armes de la bibliothèque, puis relié. On lui donne alors le numéro qui lui est assigné par le classement méthodique des matières, on l'inscrit sur les différents catalogues, et il peut, après ces opérations indispensables, être livré au public.

Les catalogues de la bibliothèque Mazarine sont très-complets et tenus, avec la plus grande régularité, au courant des acquisitions nouvelles. Ils forment cinquante-huit volumes in-folio, qui se subdivisent ainsi :

1° Catalogue par ordre alphabétique et par noms d'auteurs. Commencé en 1750 par l'abbé Desmarais, il remplit trente-huit volumes;

2° Catalogue par ordre de matières. Il se compose de douze volumes : cinq pour les ouvrages in-folio, trois pour les in-quarto, quatre pour les in-octavo et in-douze. La partie des in-folio a été entièrement refaite en 1845 par M. A. Thiébaut; les *Recueils*, dont on n'avait inventorié jusque là que le premier titre, ont été dépouillés pièce par pièce, et chacune inscrite à son rang;

3° Catalogue des ouvrages du nouveau fonds. Ce nouveau fonds renferme tous les volumes qui ont été transportés dans la bibliothèque à l'époque de la première révolution. Leur catalogue réunit à la fois l'ordre méthodique et l'ordre alphabétique d'auteurs; il forme six volumes; deux sont consacrés à l'histoire; les quatre autres, qui contiennent chacun une matière distincte, se partagent

la littérature, la théologie, la jurisprudence et la philosophie;

4° Catalogue des ouvrages imprimés pendant le xve siècle. Chacun y est classé suivant l'ordre chronologique de sa publication;

5° Catalogue des manuscrits. Il est rédigé suivant l'ordre méthodique; mais on y a joint, pour la facilité des recherches, une table très-détaillée des noms d'auteurs.

Les cartes qui servent de souches à ces catalogues occupent soixante boîtes, où elles sont rangées par numéros et par formats. Trente-cinq boîtes sont remplies par les cartes de l'ancien fonds, vingt par celles du nouveau fonds, cinq par celles des incunables et des manuscrits.

CHAPITRE II

COMPOSITION DE LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE II

COMPOSITION DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

I

IMPRIMÉS POSTÉRIEURS AU XVe SIÈCLE

SOUS le rapport de la composition, la bibliothèque Mazarine a conservé le caractère que lui avait imprimé son fondateur. Formée par un savant pour un cardinal, ses principales richesses consistent en sérieux travaux d'érudition, où dominent la médecine et la théologie. Elle possède en outre tous les grands corps d'ouvrages, toutes les collections rares et volumineuses, tous les vastes recueils de science et d'histoire, et c'est d'après ces traditions que se règlent encore aujourd'hui les acquisitions nouvelles.

Digitized by Google

Au point de vue purement littéraire, la langue italienne y occupe la première place. A l'époque où la formation de la bibliothèque fut résolue, la littérature espagnole avait envahi la France; aussi, un établissement de ce genre, fondé par Richelieu, eût-il été surtout espagnol. Mais Naudé et son maître firent peu de sacrifices au goût du jour; leur origine et leurs sympathies les attiraient vers l'Italie : c'était rétrograder d'un siècle, remonter jusqu'à la renaissance.

Les achats faits par Naudé pendant ses excursions bibliographiques furent d'ailleurs décisifs à cet égard. Le bibliothécaire de Mazarin ne put donner suite à son projet de voyage en Espagne, et nous avons vu qu'il rapporta quatorze mille volumes d'Italie. La collection du cardinal s'enrichit ainsi d'une foule d'auteurs peu connus, même dans la péninsule, d'écrivains de second et de troisième ordre, souvent fort bizarres, où la civilisation italienne du XVIIe siècle se peint sous toutes ses faces, et qui offrent tous les éléments d'une curieuse histoire de la décadence littéraire en Italie.

Les langues du Nord étaient alors fort peu cultivées; aussi les ouvrages appartenant à ces idiomes furent-ils longtemps très-pauvrement représentés dans la bibliothèque Mazarine. Quelques vieilles chroniques, quelques livres sur l'art militaire et un précieux exemplaire d'Opitz étaient les seules raretés qui méritassent une mention. Cette lacune

fut comblée, en juin 1851, par la généreuse donation de M. Ampère; elle enrichit la bibliothèque de neuf cent quarante-trois volumes, où les langues hollandaise, suédoise, danoise et allemande sont en grande majorité.

Mercier, décrivant en 1782 la composition de la bibliothèque Mazarine, s'exprimait ainsi : « Tous les livres philosophiques en sont proscrits. On donne à lire Lucrèce tant qu'on veut, on prête volontiers Rabelais; mais qui demanderoit l'*Emile* de Rousseau et les œuvres de Boulanger serait très-mal reçu par le bibliothécaire, docteur de Sorbonne. La moitié des ouvrages sont des livres de polémique religieuse; il n'y a que quelques années qu'on y a fait entrer Racine et Corneille. Mais les amateurs de Jansénius, Quesnel et Molina trouvent là tout ce qui a été écrit sur ces trois écrivains. Quand Franklin vint visiter cette bibliothèque, on ne put lui montrer ses œuvres[1]. »

Cet exposé, à part ses exagérations, conviendrait en partie à la bibliothèque Mazarine actuelle. Les hétérodoxes n'y sont encore représentés que par une cinquantaine d'auteurs anglais, tels que Collins, Woolston, Tindal, et par un certain nombre de théologiens juifs. Quant aux ouvrages contemporains, ils manquent presque absolument, comme d'ailleurs dans toutes les bibliothèques

---

[1] Mercier, *Tableau de Paris*, p. 273

Digitized by Google

publiques. Maintenues pour leurs achats dans les limites d'un budget fort restreint, elles s'occupent avant tout de réunir les grandes collections, les ouvrages rares et chers que les particuliers ne peuvent posséder. Thiers, Guizot, Lamartine, V. Hugo, Balzac et Alfred de Musset sont à peu près les seuls écrivains contemporains dont la bibliothèque possède les œuvres.

Pour le moment, le mal n'est pas grand. Le gouvernement n'a pas mission d'ouvrir des cabinets de lecture à ses administrés; nous sommes trop habitués en France à faire bon marché de la dignité et de l'initiative individuelles. Mais pour l'avenir, le danger est réel; il est certain que les bibliothèques ne pourront plus répondre à leur but, quels que soient les sacrifices que le gouvernement veuille alors s'imposer. Ce résultat pourrait être facilement prévenu; il n'est pas un éditeur qui refusât de déposer quelques exemplaires de chacune de ses publications si on lui offrait en échange une annonce dans le *Moniteur universel*, et surtout si l'on s'engageait à ne communiquer ces ouvrages au public que trente ou quarante ans après leur apparition.

Si, suivant l'usage, nous commençons par la théologie notre rapide analyse des ouvrages les plus précieux conservés à la bibliothèque Mazarine, nous devons nous arrêter d'abord sur cette

riche collection de bibles que Naudé citait avec tant de fierté. Il comptait en 1652 deux cents éditions complètes des livres sacrés; leur nombre est aujourd'hui presque exactement le même, et il se subdivise ainsi, relativement aux idiomes :

Biblia æthiopica.
— anglica.
— arabica.
— armenica.
— belgica.
— croatica.
— danica.
— finnica.
— gallica.
— germanica.
— gothica.
— græca.
— hebraïca.
— helvetica.
— hispanica.
— illyrica.
— islandica.
— italica.
— lapponica.
— latina.
— persica.
— polonica.
— ruthenica.
— saxonica.

Digitized by Google

Biblia suecica.
— syriaca.
— wallica.

Parmi les polyglottes, il faut signaler celle de 1514, en 6 vol. in-folio, la première qui ait été publiée; elle fut exécutée par les ordres et aux frais du cardinal Ximenès. La bible de Hutter, imprimée en 1599, offre le texte en douze langues : le syriaque, l'hébreu, le grec, le latin, l'allemand, le bohême, l'italien, l'espagnol, le français, l'anglais, le danois et le polonais. Celle de Le Jay (Paris, Vitray, 1628-45, 10 vol. in-f°) contient l'hébreu, le samaritain, le chaldéen, le syriaque, le grec, le latin et l'arabe. Il faut citer encore la bible d'Arias Montanus, dite *Polyglotte d'Anvers* (Anvers, 1569, 8 vol. in-f°), qui fut exécutée par les Plantin; celle de Walton (Londres, 1657, 6 vol. in-f°) est presque copiée sur celle de Le Jay, mais le *Lexicon heptaglotton* d'Edmond Castel qui y est joint la rend fort précieuse.

La bibliothèque possède vingt-neuf bibles hébraïques, entre autres celle de H. Estienne, Paris, 1544, 8 vol. in-f°; la bible dite de Bomberg, Venise, 1526, 4 vol. in-f°; celles de Séb. Munster, de Pagnini, d'Onkelos, de Buxtorf et d'Houbigant. Parmi les versions grecques, nous ne mentionnerons que la belle édition de Venise, donnée en 1518 par les Alde.

Entre quatre-vingts bibles latines, il faut distinguer celle de Lyon, 1542, in-f°, rendue très-curieuse par la préface et les notes du fameux Servet; et la vulgate de 1590 (Alde Manuce, *ex typographia apostolica Vaticana*, in-f°), appelée souvent *Bible de Sixte-Quint*. Ce pontife avait lui-même surveillé la correction des épreuves, et fait placer à la fin de l'ouvrage une bulle par laquelle il excommuniait quiconque s'aviserait de faire quelques changements dans le texte. Cette bulle amusa fort le public, car la bible se trouva remplie de fautes. Le pape fit alors imprimer sur de petites bandes de papier les mots qui avaient été défigurés, et on colla ces corrections sur tous les exemplaires; ils furent définitivement supprimés par Grégoire XIV. La bible arabe, publiée en 1671 par la Congrégation *de propaganda fide*, fut, par ordre supérieur, maintenue longtemps hors du commerce.

Les traductions françaises les plus curieuses sont celles d'Anvers, 1534; celles de P. Olivetan (Neufchâtel, 1535, in-f°, goth.), la première version publiée par les protestants. Citons enfin la bible italienne de Brucioli, exemplaire qui a appartenu à l'historien du Bouchet; la bible de Luther (Wittemberg, 1558), avec des gravures sur bois, et la bible espagnole de Jérôme de Vargas.

Plusieurs bréviaires, heures et missels, méritent à divers titres une mention spéciale. Les plus rares sont : le *Missel des Maronites*, Rome, 1656, en

syriaque. Le précieux missel d'Arras, *Missale ad usum insignis ecclesie Atrebatense*, 1517, in-f°, gothique, sur vélin. Le Bréviaire romain, dit de Henri III, Paris, 1588, 2 vol. in-f°. Un Bréviaire romain en langue slave, *Brevarium romanum slavonico idiomate*, Rome, 1648, in-8°. Deux exemplaires du *Bréviaire romain*, l'un imprimé à Paris, 1566, in-12, l'autre à Anvers, 1637, in-8°; ils ont servi au roi Louis XIII, et portent sur leur riche reliure un L couronné; on lit sur le premier feuillet : « Ce Liure seruoit au Roy de France et de Nauarre Lovis le Ivste, treizieme du nom. M. Lucas, abbé de S. Hilaire, a donné ce breuier à la Bibliothèque de S. Germain des Prez, de la congrégation de S. Maur, 1658. » — *Heures à l'usage de Rome*, Simon Vostre, vélin, encadrements et sujets à pleine page, dont quelques-uns sont très-beaux. *Officium beatæ Mariæ virginis... nunc pluribus quam hactenus vnquam figuris æneis illustratum, Antverpiæ*, MDCXXII, in-4°, gravures avant la lettre, précieuse reliure à trois teintes.

La bibliothèque possède presque toutes les grandes collections relatives aux conciles. Mentionnons celle de Crabbe, 1538, 2 vol. in-f°, et celle de S. Binius, 1618, 4 vol. in-f°. La collection dite *royale*, entreprise par ordre du chancelier Séguier, 1644, *ex typographia regia*, 37 vol. in-f°; celle de Labbe et Cossart, 1671, 16 vol. in-f°; et celle d'Hardouin, 1715, 12 vol. in-f°; on sait que

le parlement, par arrêt du 20 décembre 1715, força l'auteur à y faire de nombreux changements. L'ouvrage de M. Ugonius, évêque de Famagouste, *Liber de omnibus ad concilia celebranda rite ac legitime pertinentibus*, est recherché à cause des armes qu'il fournit à l'Église gallicane; il fut supprimé par ordre du pape.

Outre les éditions des Pères, données par les Bénédictins, nous devons citer le recueil de Cotélérius, *SS. Patrum qui temporibus apostolicis floruerunt opera*, 1724, 2 vol in-folio; ceux de D. Martène, et celui de Lorenzana, *SS. Patrum Toletanorum opera*, Madrid, 1782; la belle édition de S. Éphrem en langues grecque, syriaque et latine, *Romæ, ex typographia Vaticana;* celle de S. Cyrille de Jérusalem, 1508, in-folio vélin; et l'*Apologétique* de Tertullien, Alde, 1515, in-12, exemplaire qui porte la reliure de Grollier.

Les commentaires des livres sacrés sont très-nombreux. Les bibliophiles recherchent surtout Cornelius a Lapide, 1681, 10 vol. in-folio; dom Calmet, 1721, 9 vol. in-folio, et les notes de C. Druthmar sur S. Mathieu; cet ouvrage fut supprimé comme renfermant des opinions erronées sur la transsubstantiation. *Les discours historiques, critiques, théologiques et moraux* de J. Saurin, 1728-39, 6 vol. in-folio, ornés de 212 belles gravures exécutées par G. Hoet et B. Picart; l'édition donnée en 1719 des *Commentaires* de J. Menochius;

et le traité de M. Ant. de Dominis, *De republica ecclesiastica*, 1618, 3 vol. in-folio : l'auteur, sous prétexte de concilier les protestants et les catholiques, avait avancé plusieurs propositions favorables aux premiers ; le livre fut censuré et brûlé à Rome en 1627 avec le cadavre de l'auteur qui avait été déterré par ordre de l'inquisition.

Dans la théologie mystique, les ouvrages les plus rares sont : les *Révélations de sainte Brigitte* (Nuremberg, 1517, in-folio) ; les *Lettres de sainte Catherine de Sienne* (Venise, 1500, in-folio) ; le livre de l'*Éternelle consolation* (1520 et 1573), et les traités les plus curieux de Ribadenéira et de L. de Grenade.

La théologie, la scolastique, la philosophie du moyen âge et de la renaissance nous offrent les collections les plus précieuses des œuvres de Boèce, de S. Jean de Damas, d'Alcuin, de S. Anselme, de Hugues et Richard de Saint-Victor, de Pierre Lombard (quatre anciennes éditions des *Sentences*), de Jean de Salisbury, de S. Bonaventure, de S. Thomas d'Aquin, de Duns Scott, de Raymond Lulle, d'Æneas Sylvius (Pie II), et de Nicolas de Cusa. Enfin, les ouvrages les plus rares de Paracelse (plusieurs traductions curieuses), de Patrizi, de Pic de la Mirandole (six éditions de ses œuvres complètes), de Télésio, de Campanella (tous ses traités d'astrologie et de philosophie), de Giordano Bruno, et de Galilée (ses *OEuvres*, Bo-

logne, 1655, 2 vol. in-4°; le *Dialogue sur le système du monde*, édition de Florence, 1632, in-4°, très-rare, car elle a été supprimée avec soin).

Trois prédicateurs étrangers méritent une mention spéciale; ce sont l'Espagnol Balth. Paez, et les deux Italiens Paolacci et F. Panigarola. Pour la France, nous citerons seulement les sermons d'Olivier Maillard (1506, in-12, goth.) et les *Sermones quadragesimales* de J. Ménot (1525, in-8°), en style macaronique.

La rénovation religieuse du XVIe siècle est représentée par un grand nombre de pièces contemporaines aussi rares que précieuses. La bibliothèque possède aussi la collection des œuvres de Luther, en 12 vol. in-folio (1567), et la première édition de plusieurs de ses écrits; les œuvres complètes de Mélanchton (1601, 4 vol. in-folio), de Zwingle (1530, 4 vol. in-folio), d'Arminius (1635, in-4°, fort rare), de F. Socin (1656, in-folio); celles de Calvin (1617, 7 vol. in-folio), deux éditions curieuses de son *Traité des Reliques* (Genève, 1599, in-8°, — Genève, 1601, in-16), et douze de l'*Institution de la Religion chrétienne*, entre autres, la version espagnole de 1597, qui est très-recherchée. Plaçons ici l'*Advertissement avx Ivifs svr la venve dv Messie, par Philippes de Mornay, Seigneur du Plessis Marli. Savmvr, Thomas Portau*, 1607, in-4°, exemplaire d'épreuves sur vélin; les marges portent de nombreuses corrections, reliure aux

armes. Mentionnons enfin une collection très-curieuse et très-complète de tout ce qui a été écrit pour et contre les jésuites.

Nous ne quitterons pas la théologie sans indiquer quelques-uns de ces ouvrages que leur titre, beaucoup plus que leur contenu, font rechercher des curieux : Fr. Arnoux, *Merveilles de l'avtre monde, contenant les horribles tourmens d'enfer et les admirables joyes de Paradis*, 1665, in-18; — l'abbé Grisel, *le Chemin de l'amour divin, description de son palais et des beautés qui y sont renfermées*, Paris, 1746, in-12; — P. Deslyons, *Traitez singuliers et nouveaux contre le paganisme du roy-boit*, Paris, 1670, in-18; — Nic. de Lachau, *l'Arbre de probation planté devant la tente d'Abraham d'où l'on tire des houssines pour redresser les errans au droict sentier de la vérité contre les erreurs d'un certain Martin que l'Église prétendue réformée a séduit*, Paris, 1618, in-8° (deux exemplaires); — *Antithèse des faicts de Iesvs Christ et dv pape, mise en vers françois*, 1684, in-12, curieuses figures sur bois; — *le Petit chien de l'Évangile abbayant contre les erreurs de Luther et de Calvin, par les religieux de la Mercy de Tolon*, Marseille, 1675; — Ant. Gavin, *le Passe-partout de l'Église romaine, ou histoire des tromperies des pretres et des moines en Espagne*, Londres, 1726, in-12; — P. Doré, *les Allumettes dv fev divin, pour faire ardre les cueurs humains en l'amour de Dieu*, 1540, in-12.

Digitized by Google

La bibliothèque Mazarine peut fournir d'importants documents pour l'étude de la jurisprudence ancienne. On se rappelle les paroles de Naudé : « les mieux fournis jurisconsultes estoient contrains de confesser leur pauureté lorsqu'ils voyoient ce grand recueil des liures de leur profession. » Dans le droit romain, il faut remarquer surtout la belle édition du *Digeste* en trois volumes in-folio, chef-d'œuvre de typographie publié à Florence en 1553 (reliure aux armes de Diane de Poitiers). — Les lois gauloises se trouvent réunies et commentées dans les recueils de Canciani, de Wendelinus, d'Eckhard, de Leibnitz, de Th. Ruinard, et de G. Blanchard. La collection des *Coutumes* locales est très-complète; parmi les recueils, nous mentionnerons : Ch. du Moulin, *Coutumes générales et particulières de France et des Gaules*, 1615, 2 vol. in-folio; Bourdot de Richebourg, *Nouveau coutumier général de France*, 1724, 4 vol. in-folio; Fr. Bourjon, *le Droit commun de la France réduit en principes*, 1770, 2 vol. in-folio; et parmi les commentateurs : Cl. de Ferrière, 1692, 3 vol. in-folio, et 1714, 4 vol. in-folio; R. Chopin, 1603, in-folio; du Plessis, 1726, 2 vol. in-folio; J. Brodeau, 1669, 2 vol. in-folio. Citons encore les recueils d'édits et d'arrêts publiés par P.-J. Brillon, Cl. Blondeau, L. Jovet, Pinson de la Martinière, Cl. Henrys, P. Bardet, M. Augéard, etc.; le *Stilus parlamenti curie domini nostri regis... quondam editus a perito viro Guillermo de Broglio,*

Digitized by Google

G. Eustace, in-8°, s. d. (Eustace imprimait à Paris entre 1493 et 1519), édition inconnue à Panzer, exemplaire peut-être unique, plus complet que le manuscrit regardé comme original qui est conservé aux archives de l'Empire. Le président Bouhier, *Traité de la dissolution du mariage pour cause d'impuissance*, 1735, in-8°, et les écrits de Tagereau et d'Hotman sur le même sujet; Th. de Bèze, *Traité de l'authorité du magistrat en la punition des hérétiques*, 1560, in-8°, livre rare et curieux, où l'auteur cherche à justifier les juges de Servet; P. Ayrault, *Des procez faicts au cadaver, aux cendres, à la mémoire, aux bestes brutes, choses inanimées et aux contumax*, 1591, in-8°.

Les traités sur la politique sont moins nombreux que l'origine de la bibliothèque ne pourrait le faire supposer; indiquons pourtant parmi les ouvrages les plus rares : Guill. Postel, *les Raisons de la Monarchie, et quelz moyens sont nécessaires pour y parvenir*, 1551, in-8°; E. J. Brutus, *De la puissance légitime du prince sur le peuple et du peuple sur le prince*, 1581, in-8° (traduit par Fr. Estienne); *l'Anatomie du corps politiqve comparé av corps hvmain, povr cognoistre la sovrce et origine des maladies d'iceluy, qui nous causent pour le iourd'huy tant de troubles parmy la chrestienté*, Dovay, 1581, in-12; P. L. de Mayerne, *Apologie contre les detractevrs des liures de la Monarchie aristo-démocratique*, 1616, in-8°; G. Naudé, *Considérations*

politiques sur les coups d'État, 1639, in-4°, édition originale très-rare; on lit dans la préface qu'elle n'a été tirée qu'à « une douzaine d'exemplaires au lieu des copies manuscrites qu'il en faudroit faire »; *le Politique du temps, ouvrage qui traite de la puissance, autorité et pouvoir des princes, des divers gouvernements, jusqu'où l'on doit supporter la tyrannie*, 1650, petit in-12 très-curieux attribué à Fr. d'Avesnes; *l'Idée de la République*, par Béroalde de Verville (Paris, 1584, in-8°), une des innombrables productions inspirées par l'*Utopie* de Th. Morus; le discours de Campanella *de Monarchia hispanica* (en latin, en italien et en allemand); l'auteur y indique au roi d'Espagne les moyens de parvenir à la monarchie universelle; enfin les traités italiens de Botero, Castiglione, Zecchio et Baccelino.

L'économie politique est une science trop récente pour avoir une bibliographie bien curieuse. Jusqu'au XVIIe siècle, les publicistes l'ont confondue avec la politique; le terme économie politique apparaît pour la première fois en 1615, en tête d'un traité d'Antoine de Montchrétien, sieur de Vateville, intitulé *Traicté de l'OEconomie politique*, Rouen, in-4°; c'est un recueil de conseils sur la meilleure manière d'organiser l'agriculture, le commerce et les manufactures; deux ans auparavant, Antonio Serra, un des précurseurs les plus hardis des doctrines nouvelles, avait publié son

Trattato della causa che possono far abbondare li regni d'oro et argento, Naples, in-4°. Boisguillebert, dans son *Détail de la France sous le règne présent* (1707, in-8°), propose de soulager le peuple par une répartition plus équitable des impôts, et de simplifier les rouages de l'administration financière. La même idée inspira, dix ans plus tard, la *Dixme royale* de Vauban. Les traités d'économie politique conservés à la bibliothèque Mazarine s'arrêtent ici, on n'y trouve même pas les ouvrages de Quesnay.

Relativement à la médecine, aucune collection, soit publique, soit particulière, ne saurait lutter avec celle qu'à réunie le savant Naudé; elle ne s'étend, il est vrai, que jusqu'au XVIIe siècle, mais elle comprend les ouvrages les plus précieux et les plus rares publiés par les médecins grecs, arabes, latins, français, italiens, allemands et espagnols. Nous ferons remarquer surtout : les *OEuvres* de Galien (Gesner, 1562), avec des notes manuscrites de Jay, et celles d'Avicenne, en arabe (Rome, 1593, in-folio). *Artis medicæ principes post Hippocratem et Galenum,* H. Estienne, 1567, in-folio; Arétée, *De acutis morbis*, 1554, in-8°; And. Baccius, *De thermis*, Venise, 1571, in-folio; *Ætii Amideni librorum medicinalium tomus primus, primi scilicet libri octo græce,* Venise, Alde, 1534, in-folio; la bibliothèque possède deux exemplaires de cette édition, qui est d'autant plus recherchée

que c'est la seule qui reproduise le texte grec de ces huit livres d'Aétius; Viviano Viviani, *Opusculum de peste*, Venise, 1634, in-folio, *Trattato del custodire la sanita*, Venise, 1626, in-8°; P. Franco, *Traité des hernies*, Lyon, 1561, in-8°; N. Houel, *Pharmaceutices libri duo*, Paris, 1571, in-8°, dédié à Catherine de Médicis, reliure à ses armes; en tête du volume se trouve la dédicace comprise en neuf feuillets et écrite à la main. Très-riche collection d'auteurs des VIIe, VIIIe et IXe siècles, de travaux salernitains, de commentaires sur les médecins grecs, arabes et latins, d'ouvrages sur la vieille pharmacie, l'hygiène et la médecine légale. On trouve encore un grand nombre d'écrits fort rares qui se rattachent aux différentes branches de la médecine : G. Hecquet, *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes*, 1708, in-18; Janin, *Réflexions sur le triste sort des personnes enterrées vivantes*, 1772, in-8°. Parmi les publications récentes, nous ne pouvons guère citer que le *Grand Dictionnaire médical*, en 60 volumes; l'*Encyclopédie anatomique* de Jourdan; la traduction d'Hippocrate par M. Littré, et les savants travaux de M. le docteur Daremberg sur les médecins grecs et latins.

L'Italie nous fournit encore plusieurs ouvrages sur les bains thermaux et les phénomènes naturels qui s'y présentent, sur les premiers progrès de la chimie au XVIIe siècle, et les traités les plus cu-

Digitized by Google

rieux et les plus fous qui aient été écrits sur l'alchimie. Parmi les raretés relatives aux sciences, citons les *OEuvres* d'Archimède, Venise, 1543, in-4°, M. Brunet regarde comme princeps l'édition de 1544; *Adamantii sophistæ physiognomonica græce,* Paris, 1540, in-12; Adamantius, *la Physionomie, ou des indices que la nature a mis au corps humain.... traduit en françois par Boyvin de Vaurouy, âgé de douze ans,* 1636, in-8°; P. Belon, *la Nature et diversité des Poissons avec leurs pourtraicts representez au plus près du naturel,* 1555, in-12; le Recueil d'histoire naturelle, de R. Morison; la *Phytantoza iconographia,* et l'Histoire des plantes, de J. Ray. Enfin, deux traités d'arithmétique qui sont fort rares : Cl. de Boissière, *Le très excellent et ancien jeu pythagorique, dict Rythmomachie, fort propre à la récréation des esprits pour obtenir vraye et prompte habitude en tout nombre,* Paris, 1556, in-8°; l'*Arithmétiqve av miroir, par laquelle on peut (en quatre vacations de demie heure chacune) pratiquer les plus belles regles d'icelle, mise en lumière par Alexandre Jean, arithméticien,* 1637, in-12; et l'ouvrage de J. Buteo, *De quadratura circuli,* Lyon, 1559, in-8°.

Outre les traités de musique publiés par A. Pisa, J. B. Doni, Bonaventure de Brixia (Venise, 1545, in-12), et le recueil de Méibomius, nous devons citer un curieux spécimen des premiers essais de la typographie musicale, il est intitulé : *Dix livres*

de Chansons musicales à quatre parties, imprimées à Paris par Pierre Attaignant, libraire, demourant à la rue de la Harpe, près l'eglise Saint Cosme, 1530, cum privilegio, 4 vol. in-18 obl., le texte est gothique et la notation est imprimée au moyen de caractères métalliques mobiles.

En tête des ouvrages relatifs à la littérature se place une collection de grammaires et de dictionnaires qui est certainement sans rivale. La donation de M. Ampère a contribué pour une large part à la formation de ces richesses philologiques, qui embrassent la presque totalité des langues parlées, et même un certain nombre de patois peu connus, tels que le maltais et le siennois. Voici d'ailleurs la liste alphabétique de tous les idiomes dont la bibliothèque Mazarine possède les règles :

Grammaires de la langue allemande.
— — anglaise.
— — anglo-saxonne.
— — arabe.
— — arménienne.
— — bretonne.
— — chinoise.
— — danoise.
— — espagnole.
— — finnoise.
— — flamande.
— — française.

Grammaires de la langue frisonne.
— — gallique.
— — hébraïque.
— — hongroise.
— — islandaise.
— — italienne.
— — maltaise.
— — norvégienne.
— — persane.
— — polonaise.
— — portugaise.
— — russe.
— — serbe.
— — siennoise.
— — slave.
— — turque.
— — woloffe.

Nous ne citerons parmi les grammaires hébraïques que celle de Fr. Tissard (Paris, 1508, in-4o), *venales reperiuntur in vico sancti Ioannis lateranensis e regione cameracensis collegii apud Egidium Gourmont.* Cet exemplaire a appartenu à Anne de Bretagne, et la reliure porte ses armes; c'est le premier livre où les caractères hébraïques aient été employés. Les caractères grecs l'ont été pour la première fois à Paris dans la grammaire de Chrysoloras (1507, in-4o). L'édition de Ferrare, 1509, in-8o, des *Erotemata linguæ græcæ* du même auteur, est un des livres les plus rares

qui existent; la Monnoye lui a consacré dans le *Ménagiana* une longue dissertation, et il assure qu'on doit regarder comme unique l'exemplaire de la bibliothèque Mazarine.

Les traités sur la langue française débutent par l'ouvrage presque introuvable de Palsgrave : *l'Esclaircissement de la langue françoyse, composé par Maistre Jehan Palsgrave, Anglois natyf de Londres et gradué à Paris*, 1530, in-f° gothique. Nous citerons encore, en suivant l'ordre chronologique : *Gramere*, Paris, André Wechel, 1562, in-12, inconnue à Barbier et à Brunet. Ant. Oudin, *Grammaire françoise rapportée au langage du temps*, 1647, in-12. De Bleigny, *L'orthographe françoise*, 1669, in-12. *La politesse de la langue françoise pour parler purement et écrire nettement*, par le P. Léon, carme, 1673, in-12. *La vraie méthode d'enseigner la langue françoise aux estrangers expliquée en latin*, 1687, in-12. A.-M. sieur de la Moystardières, *Devis de la langue françoise fort exquis et singulier*, 1752, in-8°, ébauche imparfaite d'un sujet traité depuis d'une manière si supérieure par H. Estienne. Il faut enfin rattacher à la langue française le petit traité suivant, qui est très-curieux et très-rare : *Le jargon ou langage de largot reformé comme il est à present en vsage parmy les bons pauures. Tiré et recueilly des plus fameux Argotiers de ce temps. Composé par vn pillier de Boutanche, qui maquille en molanche en la Vergne de Tours*, Troyes, Oudot, s. d., in-18.

Digitized by Google

Les grammairiens italiens, tels que Summo et Giambullari, sont très-nombreux. Nous mentionnerons même des traités de l'argot en usage parmi les voleurs de Venise, de Vicence, de Padoue; ce dernier ouvrage a été imprimé à Venise en 1621, sous le titre : *Modo novo da intendere la lingva zerga ; cioe parlar Furbesco... con vn capitolo et quattro sonetti in lingua zerga;* cet ouvrage avait d'abord été inscrit sur les catalogues parmi les livres de piété, erreur que les conservateurs actuels ont dû corriger.

Les dictionnaires forment uue collection plus nombreuse et plus complète encore que les grammaires. Ils se classent ainsi :

Dictionnaires de la langue allemande.
— — anglaise.
— — arabe.
— — arménienne.
— — berrichonne.
— — bretonne.
— — caraïbe.
— — catalane.
— — chaldéenne.
— — chinoise.
— — copte.
— — danoise.
— — épirotique.
— — esclavonne.

Dictionnaires de la langue espagnole.
— — éthiopienne.
— — finnoise.
— — flamande.
— — française.
— — gaëlique.
— — grecque.
— — hébraïque.
— — hollandaise.
— — hongroise.
— — irlandaise.
— — islandaise.
— — italienne.
— — japonaise.
— — javanaise.
— — laponne.
— — latine.
— — de Madagascar.
— — malaise.
— — moresque.
— — napolitaine.
— — persane.
— — polonaise.
— — portugaise.
— — provençale.
— — russe.
— — sanscrite.
— — suédoise.
— — syriaque.
— du patois toulousain.

Dictionnaires de la langue turque.
— — valaque.
— — walonne.

Nous ne citerons comme rareté parmi ces dictionnaires que le *Thesaurus linguarum orientalium Francisci a Mesgnien Meninski, Viennæ Austriæ*, 1680-87, 5 vol. in-f°. Au siége de Vienne, en 1683, un boulet mit le feu au magasin de l'imprimeur, et un très-petit nombre d'exemplaires fut arraché aux flammes.

Nous ne pouvons nous arrêter longtemps sur la poésie ancienne. Sauf quelques exceptions, les éditions des poëtes grecs et latins ne sont guère recherchées que quand elles appartiennent aux premières années de l'imprimerie; on trouvera donc dans la partie consacrée aux incunables les renseignements qui manquent ici. Nous signalerons seulement parmi les *OEuvres* d'Homère, celles de Rome, 1550, 4 vol. in-f°; de Leyde, 1656, 2 vol. in-4°; de Cambridge, 1711, 2 vol. in-4°; le texte de la *Batrachomyomachie*, publié en 1507 par Fr. Tissard, et l'*Hésiode* du même helléniste. Deux curieuses éditions d'Anacréon, celle de H. Estienne, 1554, qui est regardée comme princeps; et celle qui fut donnée en 1639 par l'abbé de Rancé, alors âgé de douze ans, l'auteur s'efforça plus tard de la supprimer. La bibliothèque possède encore l'édition princeps d'Eschyle, publiée par les Aldes en 1518; celle de 1552 et celle de Londres, 1663,

in-f°, qui est très-recherchée. Enfin, l'Aristophane des Juntes, 1525, édition aussi belle et aussi précieuse que celle de 1498. Nous classerons ici un ouvrage très-rare, publié sous ce titre : *Galeomyomachia, tragœdia græca sic dicta, cum præfatione gr. Aristobuli Apostolii Hierodiaconi*, petit in-4° sans date; on n'en connaît qu'une dizaine d'exemplaires, et celui que nous citons est le seul qui existe en France. La poésie latine n'aura ici que deux représentants : *Quinti Horatii Flacci opera, Londini, æneis tabulis incidit Johannes Pine*, 1733, 2 vol. in-8°, édition entièrement gravée et remarquable par l'élégance de ses dessins; *le grant Therence en françoys, tant en rime que en prose, nouuellement imprimé à Paris, Guillaume de Bossozel*, 1539, in-f°, ouvrage fort rare, imprimé en lettres gothiques et orné de précieuses figures sur bois: Parmi les poëtes modernes qui ont écrit en latin, nous citerons deux exemplaires de l'édition la plus recherchée des *Poésies* de Théodore de Bèze (1548), le *Scenophylax* de L. Scaranus, et l'*Hecatelegium* de Maximus Pontificus, 1523, in-4°, recueil extrêmement rare de vers obscènes; ce n'est pourtant que la deuxième édition, la première parut en 1489. Plusieurs pièces de ce volume, entre autres celles *ad Priapum* et *de Matrona*, prouvent que, dès cette époque, la syphilis était connue en Italie.

Nous avons dit déjà en quoi consistent surtout les richesses de la bibliothèque Mazarine relative-

ment à la littérature italienne. La collection a une valeur immense, mais chaque auteur pris individuellement ne présente qu'un très-médiocre intérêt, au point de vue bibliographique comme au point de vue littéraire. Nous nous contenterons donc de mentionner cinq éditions très-recherchées de l'Arioste, 1524, 1537, 1543, 1547 et 1555, et un exemplaire sur vélin des poésies de Paolo Giordano II, duc de Bracciano. — Les *Cigarrales* de Tirso de Molina (Gabriel Tellez) contiennent la théorie romantique du théâtre espagnol.

Les poëtes français présentent peu d'éditions réellement rares. Nous citerons pourtant l'*Amoureux repos* de Guillaume des Autels, Lyon, 1553, in-8°; la *Dance aux Aveugles* de P. Michault, Lille, 1748, in-12; et les *OEuvres complètes* d'Adam Billault. Trois volumes curieux doivent être encore signalés : *Jean Marot de Caen, svr les devx heureux voyages de Genes et Venise, victorieusement mys à fin par le treschrestien Roy Loys douziesme de ce nom, Père du peuple. Et véritablement escriptz par iceluy Jan Marot, alors poete et escriuain de la tresmagnanime Royne Anne, duchesse de Bretaigne, et depuys valet de chambre du treschrestien Roy Françoys, premier du nom*, in-12, la plus ancienne édition connue; elle a été publiée par Clément Marot, qui y a joint une *Epistre au Roy*. Chapelain, la *Pucelle* (1656, in-f°); l'exemplaire, couvert d'une riche reliure de maroquin rouge, porte sur les plats les

armes de Mazarin ; sur le premier feuillet se trouve cet envoi autographe de l'auteur : *Pour Monseigneur le Cardinal, par son treshumble, tresobéissant et tresobligé seruiteur,* CHAPELAIN. Un exemplaire de la *Rodogune* de P. Corneille (au Nord, 1760, in-4°); au-dessous de la gravure qui est en tête on lit : *Gravé à l'eau forte par Madame de Pompadour, retouché par N. Cochin*, et au bas du titre on a écrit à la main les lignes suivantes : *En l'année 1760, ma sœur* (Madame de Pompadour) *voulant connoistre l'art de l'imprimerie, on établit dans son apartement, à Versailles, une des presses de l'imprimerie royalle, et on imprima devant elle la tragédie de Rodogune. On a mis* AU NORD *parce que son appartement était exposé au nord.* Tous ces détails sont exacts. — La poésie macaronique, pour laquelle Mazarin avait beaucoup de goût, est représentée par quatre éditions des Œuvres de Merl. Coccaie et par cinq exemplaires de l'ouvrage d'Ant. Aréna, *De bragardissima villa de Soleriis, ad suos compagnones studiantes, qui sunt de personna friantes, bassas* . . — Les différents patois français ont aussi fourni des poëmes dont quelques-uns méritent une mention. Nous en citerons trois : Guill. Ader, *Lou gentilome gascoun et lous heits de gouerre deu gran e pouderous Henric gascoun, rey de France et de Naouarre,* Toulouse, 1610, in-8°, opuscule très-rare; le R. P. Gaultier, *Cansons spirituelos en provencau, à l'usagi deï missiens deï PP. de l'Oratoire,* Marseille, 1711, in-12; J. Michel, de Nismes, l'*Em-*

barras de la fiero de Beaucaire, en vers burlesques vulgaris, Nismes, in-12, s. d.; A. d'Oihenart, *Proverbes basques, plus les poésies du même auteur,* Paris, 1656, 2 vol. in-8°, livre rare et curieux; enfin *les Obres de mossen Avsias March ab vna declaratio en los marges de algvns vocables scvrs. Foren impreses... en la insigne ciutat de Barcelona...* M.D.XL.III. Ausias March était né à Valence et mourut en 1460. Cette édition, qui est d'une extrême rareté, est la plus ancienne que l'on connaisse du texte original de ses poésies en langage limousin ou valencien.

La classe des romans nous offre très-peu d'ouvrages remarquables au point de vue bibliographique. N'oublions pas cependant l'édition princeps des *Lettres d'Aristénète* (Anvers, Chr. Plantin, 1566, in-4°), et la curieuse traduction du même ouvrage par « Cyre Foucault de la Coudrière. » *La vida de Gusman de Alfarache*, Madrid, 1599, in-4°, édition originale de ce roman célèbre, et celle de 1600, qui est presque aussi recherchée. — Les romans de chevalerie sont fort nombreux et renferment quelques ouvrages vraiment rares, entre autres les *Amadis* de 1519 et de 1533 (in-f°, avec figures). — En France, le XVIIe siècle commence avec Rabelais et s'achève avec d'Urfé; du premier, nous rencontrons un petit in-16 assez curieux : *La plaisante et ioyeuse histoyre du grand geant Gargantua, prochainement reueue et de beaucoup aug-*

mentée par l'autheur mesme. A Valence, chés Claude la Ville, 1547. Les ouvrages de d'Urfé sont beaucoup plus communs; l'*Astrée* de 1647 est seule recherchée. Le XVIIIe siècle n'aura ici qu'un seul représentant, Restif de la Bretonne; la bibliothèque possède un exemplaire complet des *Contemporaines* (1780-1785, 42 vol. in-12), et une édition du *Paysan perverti* (1776, 8 vol. in-12), qui est ornée de jolies figures et couverte d'une riche reliure de maroquin rouge.

Le classement bibliographique que nous avons adopté place après les romans le genre désigné sous le nom de *Facéties*. Il se subdivise ainsi : traités singuliers sur différents sujets, dissertations sur l'amour et sur les femmes. La plupart des ouvrages qui font partie de cette classe n'ont par eux-mêmes aucune valeur, et ne sont recherchés qu'à cause de leur titre. Nous nous contenterons donc d'une simple énumération.

En tête de la première subdivision, nous signalerons un recueil presque introuvable : *Acrostichia nempe : Laus calvorum* (par Hugbalde); *Lusus venatorius; Pugna porcorum per P. Porcium poetam* (par Leo Allatius), et *Flandriæ laus*. Dans les deux premiers de ces poëmes, tous les mots commencent par un C, tous ceux du troisième par un P, et tous ceux du dernier par un F. — Erycius Puteanus (H. Dupuy) a fait un tour de force du même genre dans l'ouvrage suivant : *Pietatis*

Thaumata in Protheum Parthenium unius libri versum, unius versus librum, sive formis 1022 variatum, Anvers, 1617, in-4°. L'auteur prend dans le recueil d'épigrammes du P. Bauhuis ce vers

Tot tibi sunt dotes, virgo, quot sidera cœlo.

et, sans en altérer le sens, fait subir aux mots qui le composent 1022 combinaisons différentes.

La liste des éloges burlesques est fort longue : Synesius, *De laudibus calvicii oratio*, Basle, 1522, in-8°; Érasme, *Moriæ encomium*, édition de 1540, in-8°; G. Ménape, *Encomium febris quartanæ*, 1542, in-4°; l'*Éloge de l'enfer*, 1759, 2 vol. in-12; D. Heinsius, *Laus asini*, 1621, in-4°; *Louange de la tresfroide, treschavde, inexorable, trespuissante et tresredoutable Dame la Goutte; Blason déclamatoire au deshonnevr de honnevr; Louanges de la très médicinable et salvbre Quarte, à tort dite Fieure et incurable*, Lyon, 1547, in-12; enfin, le recueil publié à Leyde sous ce titre : *Dissertationum ludicrarvm et amœnitatvm scriptores varij*, qui contient : Bilibalde Pirckheimer, *Laus podagræ;* Cælio Calcagnini, *Encomium pulicis;* Ph. Melanchton, *Encomium luti;* J. C. Scaliger, *Laus anseris;* J. Passerat, *Encomium asini;* J. Dousa, *Laus umbræ;* G. Van Baerle, *De ente rationis;* D. Heinsius, *Laus pediculi;* Juste Lipse, *Laus elephantis* et G. Gutherus, *Encomium cæcitatis*.

Les ouvrages suivants rentrent dans la première catégorie : A. Ulmus, *Physiologia barbæ humanæ*, 1603, in-folio ; *Opuscule, ou petit Traité sceptique sur cette commune façon de parler : n'avoir pas le sens commun*, 1646, in-32 ; J. Rorario, *Quod animalia bruta ratione utuntur melius homine*, 1648, in-8° ; *l'Eschole de Salerne en vers burlesques*, 1664, in-4° ; les *OEuvres* de Bruscambille (1629, in-12), et les *Après dinées* du sieur de Cholières (1588, in-12) ; L. Joubert, *Traité dv ris, contenant son essance, ses cavses et mervelheus effais, curieusemant recerchés, raisonnés et observés*, 1679, in-12 ; *le Mastigophore ov precvrsevr dv Zodiaqve ; auquel, par manière apologetique sont brisées les brides à veaux de Maistre Ivvain Solanicqve Penitent repenti, seigneur de Morddrect, et d'Amplademus en partie, du costé de la Mouë, traduit de latin en françois par Maistre Victor Grevé, Geographe microcosmique*, 1609, in-12 ; l'auteur déclare dans l'*Argvment* que son but « est de prouuer par plusieurs sortes de merueilles, et innocentes, non coulpables d'aucun sort, que ce n'est art de Magie, ny œuures diaboliques, que d'esteindre le feu trescruellement ardant en vne cheminée auec vn drap souillé de sang de femme illec presenté et appliqué. »

Parmi les traités relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage, nous citerons : Gabr. de Minut, *De la beauté, discours divers, avec la Pavle-graphie ov description des beautez d'vne Dame Tholosaine*

nommée la belle Pavle, 1587, in-12; J. Bouchet, *les Triumphes de la noble et amovrevse dame, et l'art de honnestement aymer, compose par le trauerseur des voyes perilleuses,* 1545, in-12; J. Olivier, *Alphabet de l'imperfection et malice des femmes*, 1631, in-12; J. Motis, *Invectiva cœtus fœminei*, in-4°, goth.; *l'Anteros ov contramovr, de Messire Baptiste Fvlgose iadis dvc de Gennes; le Dialogve de Baptiste Platine, gentilhomme de Cremonne, contre les folles amours*, 1581, in-4°; *Il pvttanismo romano di Baltassaro Sultanini,* Londres, 1675, in-18; *le Tribunal de Vénus,* par Ludovico Scriva, Venise, 1537, in-18, exemplaire qui a appartenu à du Bouchet; *Venus la populaire ou apologie des maisons de joye*, Londres, 1727, in-12; P. Arétin, *Pornodidascalus seu colloqvium muliebre,* 1623, in-12; *Richardus, de nuptiis;* J. Chaussé, *Traité de l'excellence du mariage et des moyens d'y vivre heureux,* 1685, in-12; D. Heinsius, *Dissertatio an viro litterato ducenda sit uxor*, 1616, in-16; *la Flvste de Robin,* Rouen, 1622.

Dans la classe des ouvrages historiques, nous citerons *l'Histoire de Thucydide Athénien..... translatée en langue françoyse par feu messire Claude de Seyssel,* Paris, 1527, in-folio, gothique; exemplaire précieux sur vélin; et le Tite-Live de 1555 (P. Manuce, in-folio), dont l'exécution typographique est très-remarquable; *Flavii Josephi opera*, in-folio, Basle, J. Froben, 1544, édition princeps

fort rare, reliure aux armes de Diane de Poitiers. Parmi les grandes collections : les *Antiquités grecques* de Gronovius (1697, 12 vol. in-folio); les *Antiquités romaines* de Grævius (1694, 12 vol. in-folio), et le *Thesaurus antiquitatum Italiæ* du même auteur (Leyde, 1725, 20 vol. in-folio); le recueil des écrivains de l'Histoire byzantine (Venise, 1729, 27 vol. in-folio); Montfaucon, *l'Antiquité expliquée*, et deux ouvrages de Muratori, *Antiquitates Italiæ medii ævi* (Milan, 1738-42, 6 vol. in-folio), et *Rerum Italicarum scriptores* (1723-33, 25 vol. in-folio). L'histoire de France nous offre d'abord le recueil de Duchesne et celui de dom Bouquet; la collection de mémoires publiée par Michaud et Poujoulat (34 vol. gr. in-8°), et celle de Petitot (140 vol. in-8°); l'exemplaire de l'*Histoire genérale des roys de France* de du Haillan, qui a servi à Mézeray; sur la garde du premier volume se trouve, au-dessous de sa signature, la note suivante écrite de sa main : « Duo tantum hæc opto, unum ut moriens populum Romanum liberum relinquam, alterum ut ita cuique eueniat sicut de Republica quisque merebitur. » Nous avons dit déjà que la bibliothèque possédait un nombre considérable de pièces détachées et d'opuscules dont la plupart présentent le plus grand intérêt et ne pourraient être trouvés ailleurs. Mentionnons encore un exemplaire des *Statuts de l'ordre Sainct-Michel* qui est imprimé sur vélin, et relié aux armes de Henri II.

Digitized by Google

L'histoire littéraire est remarquable surtout par une collection très-complète de tous les ouvrages de controverse publiés pour et contre Philelphe, Marini et Galilée.

L'histoire ecclésiastique a trop d'étendue pour que nous puissions passer en revue toutes ses branches, nous nous bornerons à signaler les recueils les plus recherchés : les *Annales* de Baronius (1588, 12 vol. in-folio); celles de Raynaldi, édition de Mansi (1747, 15 vol. in-folio), et celles de Bzovius; l'*Italia sacra* d'Ughelli (1717, 9 vol. in-folio); deux exemplaires de la *Gallia christiana*, et la belle édition d'Anastase le bibliothécaire, donnée à Rome en 1718.

Quant aux voyages nous citerons seulement : Pausanias, Venise, Alde, 1516, in-folio, édition princeps et de la plus grande rareté, reliure aux armes de Diane de Poitiers; enfin le recueil, aujourd'hui presque introuvable, connu sous le nom de *Grands et petits Voyages*.

Les ouvrages relatifs à la noblesse et au blason ne présentaient plus guère, avant des événements récents, qu'un intérêt de curiosité; nous mentionnerons pourtant le *Nobiliaire du Dauphiné*, de Guy Allard (1671, in-12), et celui de Picardie, par Haudicquer de Blancourt (1693, in-4°); on sait que l'auteur fut condamné aux galères pour avoir inséré dans son livre de faux actes et de faux diplômes. Les *Généalogies d'Estienne de Cypre*, qui

donne le blason de 77 familles « yssües de Meroüée »; l'*Armorial* de d'Hozier (1736, 10 vol. in-folio); et le catalogue de Th. Gore *Plerumque omnium authorum qui de re heraldica variis linguis scripserunt*, 1674, in-4°.

Dans la biographie, nous avons quelques ouvrages très-précieux : un exemplaire de Diogène de Laerte (H. Estienne, 1570), avec des notes manuscrites du savant Dupuy; la *Vie de Calvin*, par Th. de Bèze (1564, in-8°), et le virulent pamphlet de Bolsec contre le réformateur de Genève. *Panégyriqves des hommes illvstres de nostre siècle* (1655), magnifique exemplaire in-folio, sur vélin, portraits coloriés, le titre est écrit à la main par le célèbre Jarry; *le Portrait de la Reyne, par monsieur de la Serre*, 1644, in-8°, sur vélin, nombreuses miniatures, reliure de velours noir sur lequel sont brodées en relief, au moyen de fils d'or et d'argent, les armes d'Anne d'Autriche; on trouvera une description complète de ce volume dans le paragraphe consacré aux ouvrages imprimés sur vélin. La thèse de théologie de Charles de Cossé-Brissac, qui est dédiée à Mazarin, est reliée de la même manière, des fils d'or et d'argent figurent en relief les armes du cardinal de chaque côté et de toute la grandeur du volume, le fond est de velours rouge, en tête de l'ouvrage se trouve un portrait de Mazarin, sur soie.

Digitized by Google

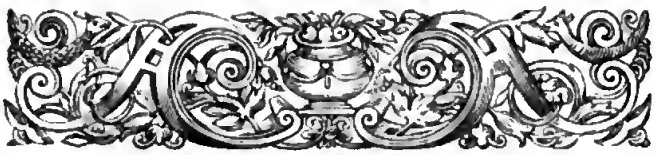

II

OUVRAGES IMPRIMÉS PENDANT LE XVe SIÈCLE

DEUX salles, situées à l'extrémité de la galerie Naudé[1], sont spécialement affectées au dépôt des ouvrages imprimés pendant le xve siècle. Nous avons dit déjà que leur nombre s'élevait à treize cents environ. La théologie, la jurisprudence, les belles-lettres, l'histoire, la littérature grecque et la littérature latine y ont des représentants. Nous ferons rapidement connaître les plus rares et les plus précieux.

L'ordre chronologique est le seul qui convienne à une énumération de ce genre.

ANNÉE 1455.

Biblia sacra latina (dicta Mazarinæa), 2 vol. in-folio, grand papier, sans chiffres, signatures ni réclames, caractère gothique; deux colonnes de quarante-deux lignes

1 *Voyez* chapitre III, description de la bibliothèque.

pour les pages entières, et de quarante lignes pour les autres.

Cette bible, « curieux et magnifique spécimen de l'imprimerie mayençaise, » est connue sous le nom de *Bible de quarante-deux lignes*, ou *Bible Mazarine*, parce que c'est l'exemplaire de notre bibliothèque qui a le premier attiré l'attention des bibliographes. On croit qu'elle a été imprimée à Mayence, entre 1453 et 1455, par Gutenberg, avec les caractères fondns par Schœffer; elle est au moins certainement antérieure à l'année 1456, car à la fin de l'exemplaire que possède la bibliothèque Impériale se trouve une suscription manuscrite, indiquant qu'il a été enluminé et relié cette année même par Henri Cremer, vicaire de l'église collégiale de Saint-Etienne de Mayence; c'est donc incontestablement la plus ancienne édition du texte sacré. Voici la note de Cremer : « Iste liber illuminatus, ligatus et completus est per Henricum Cremer, vicarium ecclesie Sancti Stephani Moguntini, snb anno Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo sexto, festo Assumptionis gloriose Virginis Marie...»

Voyez : Fournier, *Origine de l'imprimerie*, p. 188. — A. Bernard, *De l'origine et des débuts de l'imprimerie*, t. Ier, p. 177 à 192. — Brunet, *Manuel du libraire*, t. Ier, p. 324. — F. Dibdin, *Voyage bibliographique et archéologique*, t. IV, p. 34. — L. Lalanne, *Curiosités bibliographiques*, p. 71. — Van Praet, *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du Roi*, t. Ier. — *Encyclopédie moderne*, t. XXVI, p. 577 et 599. — Vigneul-Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature*, t. II, p. 216. — *Moniteur universel* du 3 mars 1847.

ANNÉE 1462.

Biblia latina juxta vulgatam editionem. Moguntie, Johan. Fust. et Petrus Schœffer de Gernsheim, 2 vol. in-folio, sur vélin; deux colonnes de quarante-huit lignes, sans chiffres, signatures ni réclames.

C'est la première édition de la Bible avec date certaine; l'impression est si semblable à l'écriture qu'elle fut d'abord

regardée comme manuscrite. On l'estime environ quatre mille francs.

Voyez : Panzer et Maittaire, *Annales typographici ab artis invente origine ad annum MD*, t. II, p. 114. — Ferd. Denis, *Manuel de bibliographie*, p. 672. — Brunet, *Manuel du libraire*, t. Ier, p. 325. — Peignot, *Manuel bibliographique*, p. 79. — *Encyclopédie moderne*, t. XXVI, p. 620. — Van Praet, *Catalogue des livres imprimés sur vélin des bibliothèques publiques et particulières de Paris*, t. Ier. — Dibdin, *Voyage bibliographique, archéologique, etc.*, t. IV, p. 35. — Lalanne, *Curiosités bibliographiques*, p. 75. — Le Prince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 340.

ANNÉE 1466.

CICERO, *De officiis*, Moguntiæ, Johan. Fust et Petrus de Gernsheim, in-4° goth. 84 feuillets à 28 lignes.

De tous les écrivains de l'antiquité païenne, Cicéron est le premier qui ait eu les honneurs de l'impression ; l'édition princeps du traité *de officiis* est de 1465, le débit en fut si rapide que Fust et Schœffer durent le réimprimer dès le 4 février de l'année suivante. Panzer donne le titre de près de trois cents éditions des ouvrages de Cicéron, publiées pendant les quarante années qui suivirent l'invention de l'imprimerie — Cet ouvrage est le dernier où l'on trouve le nom de Fust, qui mourut de la peste en 1466.

ANNÉE 1467.

NICOLAI PEROTTI *Rudimenta grammatices*, in-4° gothique, s. l. n. d., 170 feuillets à 30 lignes.

ANNÉE 1468.

RODERICI, *episcopi Zamorencis, liber dictus Speculum vitæ humanæ*, Romæ, in domo Petri de Maximis, in-folio.

Édition princeps, tirée seulement à trois cents exemplaires. Notre volume contient quelques notes manuscrites du xve siècle.

Biblia sacra latina, Henr. Eggestein, 2 vol. in-folio, 2 col. de 45 lignes, sur vélin.

Henri Eckstein ou Eggestein, maître ès arts en philosophie, fut quelque temps associé avec J. Mentelin. Sur la date de cette bible, *voyez* Panzer, *Annales typographici*, t. Ier. p. 81, et A. Bernard, *Origines de l'impr.*, t. II, p. 100.

ANNÉE 1469.

PLINIUS, *Historiæ naturalis libri XXXVII*, Venetiis, J. de Spira et fratellus ejus Vindelinus de Spira, in-folio.

Édition princeps, très-rare, caractères ronds. En 1721, on ne connaissait à Paris que notre exemplaire (D. Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam*, p. 69). C'est une des plus belles productions typographiques des presses de Venise ; on sait que Jean de Spire et Vindelin son frère vinrent s'établir dans cette ville en 1469.

CAII JULII CÆSARIS *Opera, Romæ, Sweynheim et Pannartz*, in-folio.

Édition princeps, tirée seulement à cent soixante-quinze exemplaires (*voyez* la lettre de J. André au pape Sixte IV). Estimée 1,260 fr. A la suite des troubles qui éclatèrent à Mayence en 1463, Sweynheim et Pannartz se transportèrent au couvent de Subiaco, où ils fondèrent la première imprimerie qu'ait eue l'Italie; ils furent appelés à Rome dès 1467.

SERVIUS *grammaticus, in tria Virgilii opera expositio, Romæ, Ulric Gallus*, sans date, in-folio.

Edition princeps, de la plus grande rareté; Maittaire la croit de 1470, mais l'opinion de Laire qui la rapporte à l'année 1469 est aujourd'hui adoptée. « Cet exemplaire n'eut jamais son pareil, vous entendez réellement la voix des feuillets en les tournant. » (Dibdin, *Voyage bibliographique et archéologique*, t. IV, p. 36.) Il a appartenu à Diane de Poitiers, et sa reliure favorite le couvre encore.

AULI GELLII *Opera*, Romæ, *in domo Petri de Maximis*, in-folio.

Édition princeps très-recherchée, estimée huit cents francs.

Digitized by Google

ANNÉE 1470.

GUILL. FICHETI *Rhetoricorum libri III, in Parisiorum Sorbona*, sans date, in-4°.

Edition due à Ulric Gering, Martin Crantz et Michel Friburger. Ces trois imprimeurs furent appelés à Paris, en 1469, par l'Allemand Jean Heynlin, dit de la Pierre, qui les établit dans le local même de la Sorbonne, dont il était prieur. En tête de notre exemplaire, on lit la note suivante de Naudé :

De Hoc Ficheto Honorificam fecit
mentionem Gaguinus
tum in Historia tum
in Epistolis
suis.

Et nos ex eo en nostre addition à
l'histoire de Louys XI
imprimée à Paris 1630
chez F. Targa.

GABRIEL NAUDÉ.

JUSTINUS, *In Trogi Pompeii historias libri XLIV*, Venise, Nic. Jenson, grand in-4°.

Édition princeps. Le Français Nicolas Jenson s'établit à Venise en 1470; Louis XI l'avait envoyé à Mayence dès 1462 pour y surprendre « les secrets de l'art ».

SUETONIUS, *de Vitis XII Cesarum*, Rome, Ph. de Lignamine, in-folio.

Édition princeps. C'est le premier livre imprimé par Philippe de Lignamine.

TITUS LIVIUS, *Romæ, Ulric Gallus*, sans date, in-folio.

Édition princeps. C'est, avec les *Philippiques* de Cicéron, le plus ancien ouvrage où l'on trouve l'emploi du *registre*

LACTANTII FIRMIANI *Opera, Romæ, C. Sweynheim et Arn. Pannartz*, in-folio, 38 lignes à la page.

Lactance avait déjà été imprimé deux fois; mais « c'est peut-être le plus bel exemplaire qui existe de cette édition ». (Dibdin, *Voyage bibliographique, archéologique, etc.*, t. IV, p. 37.)

SANCTI THOMÆ *Quodlibeta disputata*, G. Laver, sans lieu ni date.

Titres écrits à la main et en lettres rouges. George Laver était de Wurtzbourg; il fut appelé à Rome en 1469 par le cardinal Caraffa, et établit ses presses dans le monastère de Saint-Eugène; il eut pour correcteurs Pomponius Lætus, Platina, etc.

MARTIALIS *Epigrammata, Venetiis, per Vindelinum Spirensem*, in-4°, 32 lignes longues à la page.

Édition princeps, estimée environ treize cents francs.

ANNÉE 1471.

GRATIANI *Decretum*, Argentorati, Hen. Eggestein, in-folio.

Un des plus précieux monuments typographiques de Strasbourg, et le premier livre imprimé dans cette ville. Reliure en peau de truie.

C. JULII CÆSARIS *Commentaria, Venetiis, Nic. Jenson*, in-folio.

Deuxième édition, magnifiquement exécutée et très-rare.

SILIUS ITALICUS, *De bello punico secundo, C. Sweynheim*, in-folio.

Édition princeps.

CICERO, *De natura deorum*, Venise, Vindelin de Spire, in-folio.

Bel exemplaire, bien conservé dans sa première reliure.

Biblia volgare historiata (par Nicolo di Mallermi), Venise, 2 vol. in-folio, 2 col. de 50 lignes.

Première édition de la Bible en italien, très-rare.

ARETINUS, *De bello italico adversus Gothos, libri IV*, Venise, Jenson, in-4°, 64 feuillets, 32 lignes à la page.

Édition rare et recherchée.

CICERONIS *Opera philosophica quædam*, Paris, in-folio.

Édition princeps, estimée mille francs environ.

ANNÉE 1472.

CATULLUS, TIBULLUS, PROPERTIUS et STATIUS, Venise, in-4°.

Aussi rare que les premières éditions de Lucrèce et de Virgile, « la plus longue vie peut se passer sans que l'on rencontre l'occasion d'acquérir un pareil trésor. » (Dibdin, *Voyage bibliographique, archéologique, etc.*, t. IV, p. 78.)

MACROBII *Opera omnia*, Venise, Jenson, in-folio.

Édition princeps, très-recherchée.

DANTE ALIGHIERI, JO. Numeister, in-folio. *Comincia la comedia di Dante Alleghieri di Firenze nella quale tracta delle pene et punicioni de uicii et demeriti et premii delle uirtu.*

Édition princeps, très-rare. « De Bure a cru, mais sans fondement, que cette édition avait été imprimée à Mayence. La date qu'elle porte, et la parfaite ressemblance de caractères... démontrent que ce livre a été exécuté à Foligno. Il était autrefois à la bibliothèque Nationale, mais il ne s'y trouve plus; il en existe heureusement un exemplaire à la bibliothèque Mazarine. » (A. Bernard, *Origine de l'imprimerie*, t. II, p. 210.)

VARRO, *De lingua latina libri VI*, Romæ, G. Laver, in-folio.

Édition princeps.

Biblia sacra, Moguntiæ, Petrus Schœffer de Gernsheim, in-folio, 2 col. de 68 lignes.

Réimpression, page pour page, de la bible de 1462; on y a cependant corrigé quelques fautes.

PLAUTUS, *Viginti Comœdiæ, linguæ latinæ deliciæ, Venetiis, Johan. de Colonia et Vindelinus de Spira*, in-folio.

Première édition; une des plus grandes raretés bibliographiques. Notre exemplaire est d'autant plus précieux qu'il porte une reliure en bois aux armes de Diane de Poitiers, à qui il a appartenu.

ANNÉE 1473.

SANCTI AUGUSTINI *De Civitate Dei, cum commentariis*, Mayence, Schœffer, in-folio.

Le texte est encadré dans les commentaires.

SOLINUS, *De situ Orbis terrarum*, Venise, N. Jenson, grand in-4°.

Première édition avec date.

ANNÉE 1474.

AMMIANI MARCELLINI *Historiarum libri qui extant xiii* (de XIV à XXVI), *Romæ per Georgium Sachsel et Barth. Golsch*, in-folio.

Édition princeps, et la seule de cet auteur qu'ait produit le XVe siècle.

Tesoro di BRUNETTO LATINI *di Firenze, a Treuiso,* in-folio.

Édition princeps.

OVIDIUS, *Opera omnia, Jacobus Rubeus natione gallicus, Venetiis,* in-folio.

Édition très-belle et très-rare; c'est pourtant la troisième.

ANNÉE 1475.

PICCOLOMINI, *Historia bohemica*, in-folio.

L. A. SENECÆ *Opera omnia moralia, Neapoli, Moravus,* in-folio.

Édition princeps des *Opera omnia*, estimée huit cents francs.

SANCTI AUGUSTINI *Confessionum libri XIII,* Medioiani, in-4°.

ANNÉE 1476.

Biblia sacra latina; Parisiis, Ulric Gering, Martinus Crantz et Michel Friburger, 2 vol. in-folio, goth. à 2 col. de 48 lignes.

Nous avons dit que ces trois imprimeurs étaient venus, en 1470, s'établir à la Sorbonne. En 1473, leurs presses furent transférées dans la rue Saint-Jacques, à l'hôtel du Soleil-d'Or, à côté de l'église Saint-Benoit. Cette bible, la première qui ait été imprimée à Paris, se termine par ces cinq vers qui indiquent à la fois la date de sa publication, le nom et l'adresse des imprimeurs :

Jam tribus undecim lustris Francos Ludovicus
Rexerat; Ulricus, Martinus, itemque Michael,
Orti Teutonia, hanc mihi composuere figuram
Parisiis, arte sua. Me correctam vigilanter
Venalem in vico Jacobi Sol aureus offert.

Digitized by Google

Cronicques de France, dictes de Saint-Denys, depuis les Troyens jusques à la mort de Charles VII en 1460, rédigées par JEHAN CHARTIER, Paris, 4 vol. in-folio, goth.

C'est le premier livre imprimé à Paris, en français, avec date.

JUSTINI *historici in Trogi Pompeii historias libri XLIII*, Milan, in-folio.

Cinquième édition de Justin; mais notre exemplaire est chargé de notes autographes du célèbre imprimeur Simon Locatelli.

ANNÉE 1477.

Le Nouveau Testament, vu et corrigé par vénérables personnes Jullien Macho et Pierre Farget, de l'ordre des Augustins de Lyon-sur-le-Rhosne, Lyon, Barthélemy Buyer.

Barthélemy Buyer n'était pas imprimeur, mais il s'intéressait vivement à la typographie; il avait attiré près de lui et logé dans sa maison Guillaume Régis, ou Le Roy, à qui on doit tous les ouvrages publiés sous le nom de Buyer.

ANNÉE 1478.

POMPONII MELÆ *De situ orbis libri tres*, in-4°.

Deux éditions in-4° de Pomponius Méla parurent en 1478.

ANNÉE 1479.

PLATINÆ *Liber de vita Christi ac pontificum omnium qui hactenus ducenti et vigenti duo fuere, Venetiis*, in-folio.

Édition princeps.

Breviarium romanum, Venise, in-12.

LACTANTII *Opera*, in-folio.

Edition très-rare, plus estimée que l'édition de 1481 faite à Nuremberg.

ANNÉE 1480.

Questiones perutiles super tota philosophia magistri Johannis de magistris, doctoris parisiensis, cum explanatione totius Aristotelis secundum mentem doctoris subtilis Scoti, Venise.

Édition princeps, oubliée par Panzer.

ANNÉE 1481.

Vincentii de BANDELIS *Tractatus de singulari puritate et prerogativa conceptionis Salvatoris D. N. J.-C.; Bononiæ, per Ugonem de Rugeriis*, in-4°.

Édition introuvable. C'est le premier ouvrage où l'on ait attaqué l'immaculée conception de la Vierge. L'auteur donne des extraits de 260 écrivains qui prouvent qu'elle a été conçue dans le péché.

ANNÉE 1482.

Missale Carnotense per Johannem du Pré, Paris, in-folio.

Exemplaire sur vélin; reliure de maroquin rouge gaufré et doré, doublé de soie moirée bleue.

ANNÉE 1483.

VINCENTII BURGUNDI *Speculum historiale, Nurembergæ, Ant. Koburger*, 2 vol. in-folio.

Ant. Koburger eut à Nuremberg vingt-quatre presses constamment occupées, il fit même imprimer pour son compte à Bâle, à Lyon, etc.

ANNÉE 1484.

Justiniani imperatoris institutionum libri IV, cum glossis et apparatu, Venise, in-folio, gothique.

ANNÉE 1485.

BOETII *de consolatione philosophiæ libri V in linguam flandricam conversi*, in-folio.

Version très-rare.

ANNÉE 1486.

La Cité de Dieu de SAINT AUGUSTIN *traduite en françois par Raoul de Praestes, Abbeville*, 2 vol. in-folio.

C'est le premier ouvrage imprimé à Abbeville. Édition rare et fort belle.

GERSONII *Tractatus de modo vivendi omnium fidelium....* , Louvain, in-4°.

Note autographe de Budée.

B. DE BREYDENBACH, *Sanctarum peregrinationum in montem Syon, ad venerandum Christi sepulchrum, in Jerusalem atque in montem Synai opusculum*. Mayence, Reuwich, in-folio, goth.

Première édition latine de cette curieuse relation. Cartes géographiques très-précieuses.

ANNÉE 1487.

SABELLICUS, *Rerum Venetiarum ab urbe condita libri XXXIII*, Venise, in-folio.

Un exemplaire sur vélin a été vendu 1,008 fr.

Digitized by Google

ANNÉE 1488.

Commentaires de Julius César sur le faict de la conqueste du pays de gaule, faicts et mis en françoys par F. Robert Gaguin, Paris, Ant. Vérard, in-folio.

Édition princeps.

Roman fait et compose à la perpetuation des vertueux faits et gestes de plusieurs nobles et excellents cheualiers qui furent au temps du roy Artus, compagnons de la Table-Ronde, specialement à la louange de Lancelot du Lac. Rouen, le Bourgois et Paris, Jehan Dupré, 5 tomes en 2 vol. in-folio, goth.

Le caractère employé pour les deux volumes est le même, quoique le premier ait été imprimé à Rouen et le second à Paris.

ARISTOTE, *les Ethicques translatées de latin en françoys et commentées par Nicole Oresme, doyen de l'église Notre Dame de Rouen,* Paris, Ant. Vérard, in-folio.

Une des traductions faites par les ordres de Charles V.

ANNÉE 1489.

MANILIUS, *Astronomicon libri V,* Milan, in-folio.

Édition rare et recherchée.

ARISTOTE, *les Politiques et œconomiques translatées du latin en françoys par Nicole Oresme,* Paris, Vérard, in-folio.

ANNÉE 1490.

Le Tresor de noblesse, fait et compose par Octauien de sainct gelaiz, euesque Dangoulesme, Paris, Ant. Vérard, in-4°, sans date.

Digitized by Google

ANNÉE 1491.

SENECA, *Tragœdiæ*, cum commentariis, in-4°.

Première édition avec date certaine.

ANNÉE 1492.

Les tres execrables louenges de la benoiste vierge Marie, composees par maistre Martial d'Auuergne, Paris, in-8°, goth.

Exemplaire sur vélin.

Le liure de MATHEOLUS *contre le mariage, qui nous monstre sans varier les biens et aussy les vertus qui vieignent pour soy marier, et a tous faictz considerer : il dit que lomme nest pas saige sy se tourne remarier, quant prins a este au passaige*, Paris, Ant. Vérard, in-folio.

Ce Mathéoli, qui était médecin à Pérouse, a laissé un grand nombre d'ouvrages très-sérieux.

ANNÉE 1493.

Les Vigilles de la mort du feu roy Charles septiesme, à neuf pseaulmes et neuf leçons, contenans la cronique et les faitz aduenuz durant la vie dudit feu roy; composees par maistre MARCIAL *de paris, dit Dauuergne*, Paris, in-folio.

Très-rare.

Art et science de rhéthorique pour faire rigmes et ballades par HENRY DE CROY, Paris, Ant. Vérard, in-folio, gothique.

ANNÉE 1494.

Anthologia epigrammatum græcorum, cura Jo. Lasca-

Digitized by Google

ris, Florentiæ, per Laurentium Francisci de Alopa venetum, in-4°.

Première et très-rare édition de l'*Anthologie;* exécutée en lettres capitales.

ANNÉE 1495.

Eclogæ triginta : Genus THEOCRITI *et de Inventione bucolicorum;* CATONIS *Distichi; Sententiæ* SEPTEM SAPIENTIUM, *et alia opuscula.* HESIODI *Theogonia, ejusdem Scutum Herculis, ejusdem Georgicon libri II, græc. Impres. Venetiis, characteribus ac studio Aldi Manucii Romani...* in-folio.

Édition rare, précieuse et recherchée. C'est vers 1490 qu'Aldus Pius Romanus, chef de l'illustre famille des Aldes, fonda à Venise sa célèbre imprimerie; mais les premiers livres qu'il publia portent la date de 1494.

R. GAGUIN, *De origine et gestis Francorum,* in-folio, gothique.

Édition princeps, comme nous l'apprend l'auteur dans la préface de l'édition qu'il a publiée à Lyon en 1497.

Les lunettes des princes, auec aulcunes balades et additions nouuellement composées par JEHAN MESCHINOT, *escuier,* Rouen, in-8°.

Exemplaire qui a successivement appartenu à Henri et à Robert Estienne, et qui porte leurs signatures.

Miroir historial, translaté de latin en françois, selon l'opinion du frère VINCENT DE BEAUVAIS, *qui en latin le compila,* Paris, Ant. Vérard, 4 vol. in-folio (le troisième manque).

Édition gothique très-belle et très-rare, avec figures sur bois; la première de cette traduction, et l'ouvrage français le plus volumineux qui eût été jusqu'alors imprimé.

ARISTOTELIS *Opera*, Venise, Alde, 5 vol. in-folio.

Le premier volume parut en 1495, les trois suivants en 1497, et le dernier en 1498. « Pour se faire une idée des difficultés et de la hardiesse de cette entreprise, dit M. Renouard, qu'on se représente les nombreux traités, alors tous inédits, qui forment ces cinq volumes in-folio, et dont les manuscrits étaient ou presque illisibles, ou défigurés par l'ignorance des copistes, souvent mutilés ou oblitérés et présentant des leçons différentes. Aucune publication antérieure ne pouvait aider l'éditeur, à tout moment arrêté par des doutes qu'il lui fallait résoudre par sa sagacité et sa critique. »

ANNÉE 1496.

EURIPIDIS *Medea, Hippolytus, Alcestis et Andromache, græce, cura J. Lascaris*, Florentiæ, L. de Alopa, sans date, in-4°.

Édition très-rare, imprimée en lettres capitales, estimée mille francs environ.

Thesaurus Cornucopiæ et horti Adonidis, græce, Venise, Alde, in-folio.

Recueil de grammairiens grecs jusqu'alors inédits, et qui n'ont été réimprimés que récemment, dans les classiques de M. Guill. Dindorff.

ANNÉE 1497.

DIOGENIS LAERTII *Vitæ et sententiæ eorum qui in philosophia probati fuerunt libri X, Venetiis, Philippus Pinzi*, in-folio.

Les Postilles et expositions des epistres et euangilles dominicales auec celles des festes solennelles... Paris, Jehan Mourand, in-folio.

Édition très-rare. Cet ouvrage est attribué à Pierre Desrey.

ANNÉE 1498.

Les Prophéties de MERLIN, Paris, Vérard, 3 vol. in-folio.

C'est l'édition la plus recherchée.

ARISTOPHANIS *Comœdiæ novem, cum antiquis commentariis, Venetiis, Aldus,* in-folio.

Édition princeps, belle et rare.

L'Ystoire de Eurialus et Lucresse, vrays amoureux, selon Pape Pie II, avant la papauté nommé ENÉE SILVYE, *translatée de latin en vers françois.* Paris, Ant. Vérard.

Traduction attribuée à Octavien de Saint-Gelais.

CASSIODORI *senatoris De regimine ecclesie primitive hystoria tripartita,* Paris, in-4°.

LUD. LAZARELLI *Septempedali, opusculum de Bombyce,* s. l. n. d. in-4°.

Poëme de 254 vers; édition très-rare, inconnue à tous les bibliographes; *voyez* Brunet, *Manuel du libraire*, t. III, p. 66. Lazarelli est né à San-Severino, dans la marche d'Ancône.

SIDONII APOLLINARIS *Poema aureum et epistolæ,* Milan, in-folio.

Première édition avec date.

ANNÉE 1499.

Etymologicum magnum græcum, Venetiis, sumptibus Nic. Blasti, in-folio.

Édition princeps, très-belle et très-rare.

Le Pelerinaige de vie humayne; le pelerinaige de l'âme par frère Guillaume de GUILLEVILLE, *religieux de l'abbaye de Châlis près Senlis, convertis de ryme latine en*

Digitized by Google

prose françoyse par Jehan GALLOPEZ, *clerc d'Angiers*, Paris, Ant. Vérard, in-folio.

C'est en 1499 que s'écroula le pont Notre-Dame, sur lequel demeurait Vérard; il alla s'établir alors près du carrefour Saint-Séverin, puis rue Saint-Jacques, où il resta jusqu'à sa mort.

MERULA, *Antiqvitates Vicecomitvm, Mediolani*, in-folio.

Édition princeps.

ARATUS, *Phænomena, cum commentariis*, Venise, Alde in-folio.

Édition princeps, qui fait partie de la collection des anciens astronomes, publiée cette même année par les Aldes.

AUSONII *Opera omnia, Parmæ, Angelus Ugoletus*, in-4°.

L'imprimerie fut importée à Parme par un Français, Étienne Coral, imprimeur de Lyon.

ANNÉE 1500.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS, *le Séjour d'honneur*, Paris, Vérard, in-8°.

Les neuf livres de Jehan BOCCACE *des nobles hommes et femmes infortunez, translatez de latin en françois par Laurens de premier fait.* Paris, Vérard.

Cette traduction a été publiée pour la première fois par Vérard, en 1485.

MONSTRELET, *Chroniques;* sans lieu ni date.

Édition belle et rare, que l'on croit imprimée pour Ant. Vérard.

LUCAN, SUETOINE *et* SALUSTE, *en françois*, Paris, Vérard, *in-folio*.

Édition belle, rare et recherchée. Ce n'est pas, comme le

titre le ferait supposer, une traduction de ces trois auteurs, mais un récit composé d'après leurs ouvrages.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS, *le Vergier d'honneur de l'entreprise et voyage de Naples de Charles huictième*, Paris, sans date, in-4°.

Trois exemplaires.

Les Regnars traversant les perilleuses voyes des folles fiances du monde, composees par Sébastien Brandt, lequel composa la nef des fols derrenierement imprime à Paris et autres plusieurs choses composees par autres facteurs, Paris, Ant. Vérard.

L'auteur véritable est Jean du Bouchet, dont le nom est indiqué à la fin du XIIIe chapitre; jolies figures sur bois, ouvrage rare et précieux.

RICHARD DE BURY, *Philobiblion*, Paris, in-8°.

Avant le savant travail de M. Hipp. Cocheris sur R. de Bury, cette édition du *Philobiblion* était regardée comme la plus correcte.

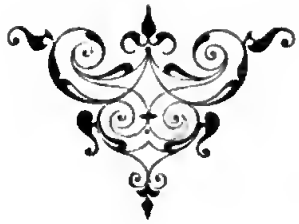

III

OUVRAGES IMPRIMÉS SUR VÉLIN

ACTA Monstroliensis interdicti. Ad Vrbanvm VIII Pontif. Max. *Lvtetiæ, apud Antonivm Vitray,* MDCXXXVI.

In-quarto, reliure très commune en parchemin.

Advertissement avx Ivifs svr la venve dv Messie, par Philippes de Mornay, seigneur du Plessis Marli. *Savmvr, Th. Portau, 1607.*

In-quarto, exemplaire d'épreuve, les marges portent de nombreuses corrections. Reliure aux armes.

L'Arbre des Batailles, par Honoré Bonnor.

In-folio gothique de 155 feuillets à longues lignes, jolies miniatures. « Cy finist le liure intitule *larbre des batailles* imprime a Paris le VIIIe iour de iuing Mil. cccc. quatre vingts et treize par Anthoine Verard, libraire, demourant a Paris sur le pont nostre dame a lenseigne saint iehan leuangeliste ou au palais au premier pillier deuant la chappelle ou lon chante la messe de messeigneurs les presidens. »

Biblia latina juxta vulgatam editionem. *Moguntie, Johan. Fust et Petrus Schœffer de Gernsheim*, MCCCCLXII.

Deux volumes in-folio; *voyez* chapitre II, p. 208. On lit sur le premier feuillet :

« Le present volume a este donne a la librairie du colliege Royal de champaigne dit de Nauarre fonde a paris, par venerable et discrete personne Maistre Jehan Riuolle jadiz soubz maistre des grammairiens dudit colleige, auec dautres volumes; pour laugmentation de la fondation par luy faicte audict colleige de ung de profundis que les maistre prouiseur boursiers et chappellains dudit colleige sont tenuz dire en la fin de chascune procession de lan qui se fait par eulx, en faisant stacion sur la tumbe dudit Riuolle qui est en la nef de la chapelle dudit colleige. Et ce oultre et pardessus la somme de deuxcens liures tournoys et ung calice dargent dore de fin or seme de fleurs de liz, pesant six marcs demy six gros dargent; que ledict Riuolle a baillez pour conuertir en rente pour lentretenement de ladicte fondation; dont ledit Riuolle pour ce present a requis ausditz notaires et signer de noz seingz manuelz; le samedj xxije jour de decembre mil cinq cens et quinze. *Signé* : GELOUAIN et BERNARD. »

Biblia sacra latina; *absque omnibus* sed *Henr. Eggesteyn, 1468.*

Deux volumes in-folio; le premier manque. *Voyez* p. 210.

Breviarii Argentinensis, pars hyemalis, jussu Ruperti, episcopi edita. *Argentinæ, 1478.*

In-quarto, caractère gothique, deux colonnes de 32 lignes.

Breuiarium ad vsum fratrum ordinis sanctissime trinitatis de redemptione captiuorum.

In-douze; quelques miniatures. « Impressum anno partus virginei decimo quarto quingentesimoque supra Millesimum die vero vicesima prima mensis Marcii ante festum Pasche. »

Breviarium ad usum insignis ecclesie Carnotensis, correctum a Petro Plume. *Carnoti, 1483.*

Petit in-quarto, gothique.

Breviarium carnotense. *Carnuti, 1483*, in-18.

Reliure de maroquin rouge doublé de soie moirée bleue.

Constitvtiones Societatis Iesu, cum earum declarationibus, *Romæ, in collegio Romano eiusdem societatis*, MDCVI.

In-octavo; reliure en maroquin rouge doublé de maroquin violet. On connaît deux autres exemplaires sur vélin de cet ouvrage; le premier est à la bibliothèque Impériale, le second faisait partie de la collection de M. Renouard.

Discovrs de la mort de dame Charlotte Arbaleste, femme de messire Philippes de Mornay, seignevr dv Plessis Marly. *Savmvr, Th. Portau, 1606.*

In-quarto; exemplaire d'épreuve. Relié avec l'*Advertissement avx Ivifs.*

Encomivm Ioannis Bertaudi... de cultu trium Mariarum aduersus Lutheranos, cum missa solenniore et officio canonico earumdem. *Parisiis, Jod. Badius, 1529.*

Encadrements et charmantes figures à pleines pages. in-4°.

La fondation faicte par mes seignevr et dame les dvc, et Duchesse de Niuernois, Princes de Manthoüe, Contes de Rethellois et d'Auxerre, etc., Pairs de France. Pour marier doresnauant par chacun an à perpetuité, en leurs terres et seigneuries, iusques au nombre de soixante pauures filles destituees de toutes facultez et moyens. L'an M. D. LXXIX.

In-quarto.

Georgii Merulæ, bellum Scodrense, epistola ad Alexandrum Jacobum Merulam et Franciscum Gambarinum. *Venetiis, 1474.*

In-quarto, caractères ronds, sans chiffres, réclames, signa-

Digitized by Google

tures ni initiales. Van Praet regarde cet ouvrage comme sorti des presses de Gabriel Petri, qui imprimait à Venise vers 1472.

Heures à lusage Dorléans. Paris, *Simon Vostre.*

« Les presentes heures a lusaige Dorleans au long sans requerir auec les hystoires de lapocalipse, la vie du sainct homme Thobie..., et plusieurs hystoires de nouueau adioustees ont esté faites a Paris pour Simon Vostre libraire demeurant au dict lieu en la rue neufue nostre Dame : a lenseigne Sainct Iehan leuangeliste. »—In-douze, gothique, sans date, encadrements et jolies vignettes.

Heures a lusaige de Bourges. *Paris, Simon Vostre.*

In-quarto sans date; encadrements, belles figures à pleine page.

Heures a lusaige de Constances. *Paris, Simon Vostre, 1501.*

In octavo. Encadrements, charmants sujets à pleine page. « Les presentes heures a lusaige de Constances.... ont este faictes pour Symon Vostre Libraire par Philippe pigouchet. »

Heures à l'usaige de Poitiers. Paris, *G. Hardouyn.*

In-quarto, gothique, sans date (vers 1520) ; encadrements et figures très-soignées.

Heures à lusaige de Rome.

« Ces presentes heures à lusaige de Romme toutes au long sans req. auec les figures et signes de lapocalipse : la vie de thobie... ont esté faictes à Paris pour Symon Vostre libraire demourant en la rue Neufue : à lenseigne S. iehan leuangeliste. » — In-octavo, sans date; encadrements charmants, sujets à pleine page dont quelques-uns sont très-beaux.

Heures a lusage de Rome.

In-quarto ; encadrements. « Ces presentes heures a lusage de Rome ont este imprimees et acheuees a paris le cinquiesme

iour dapuril. Lan mil. cinq cens et trois. Par Jehan pychore : et Remy de laistre : demourant au croissant en la grant rue des carmes dessus la place maubert. »

Heures a lusaige de Romme. *Paris, 1512.*

In-octavo, encadrements, jolies vignettes. « Les presentes heures a lusaige de Romme.... ont este imprimees a Paris par Gillet Hardouyn demourant au bout du pont Nostre dame : a lenseigne de la Rose dor : deuant sainct Denis de la chartre. »

Heures à lusaige de Romme. Paris, *G. Hardouyn*, sans date.

« Les presentes heures sont a lusaige de Romme toutes au long sans requerir : ont este imprimees nouuellement a Paris, par Germain Hardouyn demourant audict lieu : entre les deux portes du Palais : a lenseigne Saincte Marguerite. » — In-octavo, gothique, figures.

Heures à lusaige de Tournay, au long sans requerir auec les figures de lapocalipse, la vie de tobie, les hystoires de Judic, les accidents de lhomme, le triumphe de Cesar, les miracles de nostre dame, et plusieurs autres hystoires.

« Ont esté faictes a Paris pour Simon Vostre demourant en la rue neufue Notre Dame. » — In-douze, Paris, 1512, gothique, encadrements et vignettes.

Heures, partie en latin, partie en françois. *Paris, 1500.*

In-douze, gothique, vignettes.

Horæ ad vsum Parisiensem.

« Les presentes heures a lusage de Paris furent acheuees le premier iour de decembre mil quatre cents quatre vingts et unze par Philippes Pigouchet imprimeur demeurant en la rue de la harpe deuant saint cosme en lhostel du colliege de dinuille. Qui en vouldra auoir il en trouuera audit lieu et deuant sainct yues a lenseigne du pellican en la rue saint iaques. » — Grand in-8°, gothique, sans date (1491), vingt quatre figures, bordures à compartiments représentant différents sujets tirés de l'Ecriture sainte.

Hore beate Marie Virginis ad vsum Parisiensem, totaliter ad longum sine requirere.

Paris, 1504, in-12, jolies miniatures. On lit sur le dernier feuillet : « Presenté et donné par Monsieur Douillé, doyen et curé de Fère, au P. Eusebe, de Paris, religieux du conuent de Condé en Brië qui luy a rendu service et a ses Parroissiens pendant toute la quinzaine de Pasques 1710. »

Hore beate marie virginis secundum usum ecclesie romane totaliter ad longum, cum multis suffragiis et orationibus. *Paris, 1521.*

In-octavo ; encadrements, jolies miniatures. « Les presentes heures.... ont este imprimees a paris par Gilles Hardouyn pour Germain Hardouyn libraire..... »

Hore diue virginis Marie secundum verum vsum Romanum. *Paris, 1505.*

In-octavo, Thielman Kerver. Encadrements, charmantes figures ; reliure à compartiments. « Impressum Parisiis anno domini Millesimo quingentesimo quinto, XVI. Kalendas Ianuarii. »

Hore diuine virginis Marie secundum vsum Romanum. *Paris, 1520.*

In-octavo, encadrements et miniatures. « Parisius nouiter impressum. Opera Germani Hardouyn... »

Hore intemerate Dei genitricis Marie, secundum Romanum usum. *Parisiis, Johan. Philip., 1497.*

In-octavo, gothique ; deux exemplaires. Le premier est terminé par l'*Examen de conscience pour soy connoistre a bien confesser, compose par maistre Jehan Quentin, penitencier de Paris.*

Hore intemerate virginis marie secundum vsum Romanum. *Parisiis, 1500.*

In-douze, gothique.

Digitized by Google

Hore intemerate virginis Marie secundum usum Romanum, cum pluribus orationibus tum in gallico tum in latino.

« Acheuées le premier iour de Octobre l'an Mil cinq cens et cinq, par Guillaume Anabat Imprimeur demourant a Paris en la rue sainct Jehan de Beauuais pres les escolles du decret a lenseigne des connis, pour Germain Hardouin libraire demourant empres la grant porte du palais a limage saincte Marguerite. » Encadrements et belles miniatures à pleine page.

Lhistoire de Thucydide Athenien, de la guerre qui fut entre les Peloponnesiens et Atheniens, translatée en langue francoyse par feu Messire Claude de Seyssel, lors Euesque de Marseille, et depuis Archeuesque de Turin. *Paris, Jos. Badius, 1527.*

In-folio; 16 feuillets préliminaires et CCLXXXI feuillets chiffrés. « Cy finit lhistoire de Thucydide Athenien de la guerre qui fut entre les Peloponnesiens et Atheniens, prince des Historiens qui ont escript en langue Grecque : de laquelle ce liure fut jadis translate en Latin par Laurent Valle : et depuis mis en langue Francoyse, et presente au Roy de France Loys douziesme de ce nom, par feu messyre Claude de Seyssel premierement Euesque de Marseille et depuis Archeuesque de Turin : et finablement a este publie et mis en lumiere par le commandement du treschrestien Roy Francoys premier de ce nom : au prouffit et edification de la noblesse et subiects de son Royaulme. Et imprime a Paris en lhostel de maistre Iosse Badius Libraire et Imprimeur demourant en la rue sainct Iacques, empres la fleur de Lis : acheue le dixiesme iour Daoust, Lan milcinqcens vingtsept. »

Le liure des statuts et ordonances de l'ordre Sainct Michel, estably par le treschrestien Roy de France Loys vnzieme de ce nom. — Institvtion de l'office de prevost et maistre des ceremonies, auec autres statuts et ordonances sur le faict dudict ordre.

In-quarto, sans date (vers 1550), reliure de maroquin jaune doublé de maroquin noir. Un second exemplaire aux armes de Henri II.

Missale ad vsvm insignis ecclesie Atrebatense.

« Uenundantur Atrebati in papiro et pergameno in edibus Johan. Pice vel Anthonii filii ejusdem. » — In-folio, gothique, sans date (1517); édition en lettres de somme, avec signatures, rubriques en rouge, titre courant et figures sur bois.

Missale Carnotense, *per Johannem du Pré.* Parisiis, 1482, in-folio.

Reliure en maroquin rouge gaufré et doré, doublé de soie moirée bleue. Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, ni initiales, avec signature. Sur la première page du texte, on voit les armes d'un des premiers possesseurs qui portait d'argent à trois têtes de corbeau de sable, au chef d'or, à deux fasces lozangées de cinq pièces de gueules. — Initiales et figures.

Missale ordinis Cluniacensis per prestantissimos viros eiusdem ordinis correctum et ad iimam redactum. *Parisiis, 1517.*

Grand in-8°, gothique, lettres ornées.

Missale ad vsum insignis ecclesie Parisiensis. *Parisiis, Ulr. Gering et Bercht. Rembold.*

In-folio, gothique; magnifique vélin, miniatures admirables. Imprimé « anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo septimo, die vero vicesimaquarta decembris. » Sur le dernier feuillet est écrit à la main : « Je suis le plus beau et le meilleur liure qui soit ceans; gardez-moy bien. » — Un second exemplaire du même ouvrage, mêmes imprimeurs et même date, mais in-quarto.

Officium beatæ Dei genitricis Virginis Mariæ, secundum usum majoris monasterii Turonensis. Editor frater Johannis Turreau. *Turoni, 1496,* in-18, gothique.

Opus insigne beati patris Cyrilli, patriarche Alexan-

Digitized by Google

drini, in Evangelium Ioannis, a Georgio Trapezontio, traductum. *Parisiis, Wolfg. Hopylius, 1508,* in-folio.

Bel exemplaire, reliure de maroquin bleu doublé de soie moirée rose : armes du cardinal Guillaume Briçonnet.

Panegyriqves des hommes illvstres de nostre siecle; dediez a monseignevr l'eminentissime cardinal Mazarin, par Monsieur De la Serre, Conseiller du Roy en ses Conseils, et Historiographe de France, 1655.

In-folio, précédé d'une dédicace manuscrite qui remplit douze pages. Six portraits en pied, coloriés ; reliure aux armes de Mazarin.

Paralello fra la citta e la villa, satire vndici; intendesi della città di Residenza oue Monarca abiti, à Mario Stellanteposto.

« In Bracciano per Andrea Fei Stampator Ducale. Con permission de' Superiori. MDCXLVIII. » In-quarto; reliure aux armes de Mazarin.

Philippi Mornayi lachrimæ. *Salmvrii, apud Th. Portau, 1606.*

Exemplaire d'épreuve, in-quarto. Relié avec l'*advertissement avx Ivifs.*

Le portrait de la Reyne, par Monsieur de la Serre, Conseiller du Roy en ses Conseils et Historiographe de France. *A Paris, chez Pierre Targa, imprimeur ordinaire de l'Archeuesché de Paris, ruë Saint-Victor, au Soleil d'Or,* M. DC. XXXXIV, in-4°.

Cet exemplaire est celui qui a été donné à Anne d'Autriche. Les lettres du titre et de la dédicace sont recouvertes en or ; la première page de cette dédicace est enrichie de deux vignettes qui représentent la reine vêtue de noir. Dans l'une, elle est vue de face, assise dans un fauteuil et tenant à la main un sceptre d'or, un groupe de femmes lui offre des couronnes de laurier; dans l'autre, elle est vue entière-

ment de face, dans la même attitude. Le frontispice et la vignette de chaque chapitre, ainsi que les initiales, sont enluminées, et toutes les pages entourées d'un filet d'or. Au commencement, sur un feuillet séparé, est d'un côté le chiffre d'Anne d'Autriche; de l'autre sont ses armes, mi-partie de France et de Bretagne, entourées du cordon de veuve. Son chiffre se trouve encore sur un autre feuillet séparé, à la fin du volume. Reliure de velours noir sur lequel sont brodées, des deux côtés, en or et en couleur, les mêmes armes.

Psalterium ad usum Parisiensem, cum invitatoriis antiphonisque omnibus, per pulchre et emendate notatis, *Parisiis, 1494*, in-4°.

Trois exemplaires, dont deux sur vélin.

Rime di Paolo Giordano II, dvca di Bracciano.

« In Bracciano, per Andrea Fei Stampator Ducale. Con permission de' Superiori MDCXLVIII. » In quarto, reliure aux armes de Mazarin.

Sexti Ruffi de Historia romana libellus, *Romæ, 1492*, in-4°.

Stilus parlamenti curie domini nostri Regis... quondam editus a perito viro domino Guillermo de Broglio..... *Parisiis.*

« Venundantur Parisiis in vico Judaico apud intersignium duorum sagittariorum, aut in palatio Regio, tertio pilari. » — In-octavo, sans date, imprimé par Guillaume Eustace. Édition inconnue à Panzer, exemplaire peut-être unique, plus complet que le manuscrit regardé comme original qui est conservé aux archives de l'Empire. Reliure de maroquin rouge doublé de soie moirée bleue.

Le Tresor de noblesse, fait et compose par Octouien de sainct gelaiz, euesque Dangoulesme, imprime nouuellement a Paris.

In-quarto à longues lignes, sans date (vers 1490), jolies vignettes. « Cy fine ce present liure intitule le tresor de

noblesse imprime pour anthoine verard marchant libraire demourant a paris deuant la rue neufue nostre dame a lenseigne saint iehan levangeliste ou au palais au premier pillier deuant la chappelle ou lon chante la messe de messeigneurs les presidens. »

Les tres execrables louenges de la benoiste vierge Marie, composées par maistre Marcial d'Auvergne. *Paris, 1492*, in-4° gothique.

Varronis (Marci-Terentii) De lingua latina ad Ciceronem libri VI. *Romæ, G. Laver, 1472.*

In-folio, édition princeps très-rare, sans chiffres, réclames, ni signatures. Les feuillets x, xi, xx, 1, 8 et 10 sont seuls en vélin.

Vies des anciens saincts pères hermites, nouuellement translatées de latin en françoys sur les liures qu'en ont escript et translaté de grec en latin sainct Jerosme et aultres grands clercs. *Paris, Jehan Dupré, 1486.*

IV

MANUSCRITS

N se rappelle qu'en 1668, la bibliothèque Mazarine fut dépouillée de tous ses manuscrits, au profit de la bibliothèque du Roi. La plupart de ceux qu'elle possède aujourd'hui proviennent donc des dépôts littéraires établis pendant la révolution[1].

M. Hipp. Cocheris, spécialement chargé de la garde de nos manuscrits, a donné, en 1853, dans l'*Encyclopédie* de M. l'abbé Migne, un catalogue très-exact de tous ceux qui sont relatifs à la théologie[2]. C'est le premier travail un peu complet qui ait été publié sur ce sujet; Hænel avait bien,

---

[1] G. Wallin écrivait en 1722 : « MANUSCRIPTI NULLI, *quia anno 1668 in bibliothecam regiam translati sunt. Lutetia Parisiorum erudita sui temporis*, p. 117.

[2] *Dictionnaire des manuscrits, ou Recueil de catalogues des manuscrits existant dans les principales bibliothèques d'Europe*, tome II.

en 1830, mentionné nos manuscrits dans son ouvrage[1], mais il s'est contenté d'en citer vingt et un, et l'on sait que nous en possédons aujourd'hui près de quatre mille.

La théologie y est surtout très-richement représentée; nous avons compté quarante-six manuscrits du texte entier de la Bible en latin, dix de la version française, cinquante-trois de l'Ancien Testament, quarante-neuf du Nouveau, quatre bibles hébraïques et une bible arabe. Parmi les textes latins figure un magnifique manuscrit du XIIe siècle, grand in-folio, sur parchemin; un autre, du IXe siècle, également in-folio et sur parchemin, contient les Actes des Apôtres, l'Apocalypse et les Épîtres de saint Paul.

Deux traductions méritent une mention toute spéciale : la première contient la Bible entière en patois lorrain; la seconde est une version du livre des Rois en vieux français; cette dernière a été imprimée il y a quelques années par ordre de la commission chargée de publier les monuments relatifs à l'histoire de la langue française.

Les rituels, bréviaires, heures, missels, antiphonaires sont très-nombreux; quelques-uns sont ornés de précieuses miniatures; d'autres offrent

---

[1] *Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis galliæ, helvetiæ...., asservantur.*

de grands secours pour l'étude de la musique ancienne.

Les missels sont au nombre de trente-trois; l'un d'eux contient six miniatures, deux terminées, deux commencées, deux au trait; elles ont certainement été faites dans l'atelier de Jehan Fouquet, le peintre de Louis XI. Citons encore le missel du mont Cassin, xe siècle, vignettes et lettres ornées. *Missale secundum usum ecclesiæ parisiensis,* xive siècle, gothique, grand in-folio, sur vélin, charmantes miniatures. *Psalterium cum glossa,* xie siècle, parchemin, in-folio. *Officium beatæ Mariæ Virg. cum præcibus et Sti Johannis evangelio et aliorum evang.*, xive siècle, in-quarto sur velin; chaque page est encadrée de vignettes très-remarquables, et chaque chapitre précédé d'une belle miniature; au verso du premier feuillet se trouve une peinture fort ancienne qui représente la figure de Jésus-Christ empreinte sur le mouchoir de sainte Véronique.

La bibliothèque possède en manuscrit un grand nombre de commentaires et de gloses sur différentes parties de la Bible, par les anciens Pères, tels que saint Chrysostome et saint Augustin, ou par des auteurs du moyen âge, tels que Nicolas de Lyra, Jean d'Abbeville, saint Thomas d'Aquin, Richard de Saint-Victor, Pierre d'Ailly, etc. On remarque surtout un manuscrit *de Officiis* de saint Ambroise, les *Sermons* de saint Jérôme et ses *Lettres*

(XIIe siècle, 2 vol. in-folio), les *Homélies* du pape Grégoire Ier, les *Opera quædam* de saint Bonaventure, plusieurs traités théologiques de Jérôme Durand, la *Somme* de saint Thomas, les *OEuvres* d'Albert le Grand, d'Okam *(Summa logicæ)*, les *Opuscula varia* de Gerson, et les *Epistolæ* de Th. A Kempis. — De St Augustin : *Opera*, XIe siècle, parchemin, in-folio; *Contra Faustum*, XIIe siècle, parchemin, in-folio; *de Civitate Dei*, XIIe siècle, in-folio; et un manuscrit, malheureusement incomplet, de la traduction de la *Cité de Dieu* par Raoul de Presles. — Alcuinius, *Homiliæ in evangelia*, Xe siècle, parchemin, in-folio. — Petri Lombardi, *Glossæ in epistolam beati Pauli ad Romanos*, XIIe siècle, parchemin, in-folio. — Johannis Gersonii, *de celebratione missæ, De arte audiendi confessiones, De remediis contra recidivum peccati, Excerpta e variis sermonibus, De vita spirituali, De probatione spiritum, De statu Ecclesiæ in Veteri et Novo Testamento, Carmen de vita solitaria, De vita contemplativa*, XVe siècle, in-folio. — Trois manuscrits du XIIIe siècle de la *Légende dorée*, huit du XIVe, et trois du XVe : *la Légende dorée traduite en francoys pour Jehanne de Bourgoigne, royne de France*, XIVe siècle, in-4o, parchemin, jolies peintures. — *La garde du cœur en nostre Seigneur*, XIIIe siècle, in-4o, parchemin. — *Horloge de sapience*, XIVe siècle, in-4o, parchemin. — *Traité des miracles de la sainte Ampoule envoyée par l'ange à saint Martin de Tours*, XVIe siècle, in-8o, parche-

min. — Petri Manducatoris, *le Livre historial de la Bible,* XVIIe siècle, parchemin, in-folio, nombreuses peintures. — Bossuet, *Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse,* in-4o, XVIIe siècle; ce manuscrit est antérieur à la première édition publiée en 1671, car Bossuet en parle dans son introduction. Mentionnons encore deux manuscrits arabes du *Koran*, et une version latine du même ouvrage.

On remarque surtout parmi les traités relatifs à l'art médical : le *Commentaire des quatre maîtres sur la chirurgie;* il a été tout récemment publié pour la première fois par le docteur Daremberg.

La jurisprudence est très-richement représentée. Citons : *Traité sur la loi salique, en réponse aux prétentions des rois d'Angleterre sur la couronne de France,* XVe siècle, parchemin, in-4o. *Les Olim, contenant les séances tenues et les délibérations prises depuis 1254 jusqu'à 1319,* XVIIe siècle, 2 vol. in-folio. *Les Arrêts du Châtelet de Paris,* XIVe siècle; c'est le premier volume de la collection, les autres sont conservés aux archives de l'Empire. *Procès des criminels amenés au Chatelet de Paris depuis le samedi 24 juillet 1389 jusqu'au 26 mai 1392*, XIVe siècle, in-folio. *Registres du Parlement de Paris depuis l'an 1211 jusques et y compris l'an 1561,* ms des XVe, XVIe et XVIIe siècles, 36 vol. in-folio. *Recueil et compilation des ordonnances rendues au sujet du point d'honneur, de 1599 à 1723,* in-4o. *Registres*

du conseil secret du Parlement de Paris, depuis 1643 jusqu'au 27 octobre 1667, XVIIe siècle, 8 vol. in-4°. La bibliothèque possède encore un grand nombre de recueils contenant des règlements, actes publics, priviléges, harangues, remontrances, décisions, plaidoyers et causes célèbres. On remarque surtout les procès du comte d'Armagnac, du cardinal de La Balue, du maréchal de Bouillon, de Briquemaud, de Cavagne, de Jacques Cœur, de Fouquet, de Lavalette, de Montmorency, de Poltrot, de G. Poyet, de Salcède, et du surintendant Samblançay. Procès et sentences de dissolution du mariage de Henri III, roi d'Angleterre et de Jeanne de Clermont, en 1251; de Charles IV, roi de France, et de Blanche de Bourgogne, en 1321; de Louis XII, roi de France, et de Jeanne de France, en 1498; d'Amerval de Liancourt, et de Gabrielle d'Estrées, en 1595. Enfin une collection des *Édits et arrêts concernant ceux de la religion réformée rendus depuis 1523 jusqu'en 1637*, XVIIe siècle, 12 vol. in-folio.

Nous mentionnerons encore un grand nombre de traités qui embrassent toutes les parties de l'art militaire. Deux curieux ouvrages sur la cosmographie : *Ptolemæi cosmographia*, XIVe siècle, parchemin, in-folio; *Pomponii Melæ cosmographia, scripta a Johanne Cornario Veneto, cum literis initialibus*, XIVe siècle, parchemin, in-4°.

Les différentes branches de la philosophie

offrent peu de manuscrits curieux; on peut citer cependant un Plutarque du XIVe siècle, dans lequel on a recueilli de nombreuses variantes pour la deuxième édition de cet auteur publiée par MM. Didot; *Hermogenis sophistæ ars rhetorica, de ideis, de methodo, etc., cum scholiis*, græce, XIVe siècle; *Boetii philosophiæ consolationis libri quinque*, XIe siècle, parchemin, in-4o; le même ouvrage, XVe siècle, parchemin, in-folio.

Deux ouvrages très-curieux et très-rares sur la chasse : *Frederici II imperatoris liber artis venandi cum avibus*, XIVe siècle, in-4o; écriture italienne fort nette, beau vélin. *Le livre de chasse faict et compilé par Gaston dict Fébus comte de Foix, seigneur de Béarn*, XIVe siècle, vélin, in-folio, 91 vignettes extrêmement précieuses.

L'histoire ecclésiastique est riche surtout en ouvrages relatifs aux assemblées du clergé de France; les procès-verbaux, l'analyse des discussions remplissent plus de soixante volumes. Il faut mentionner encore un manuscrit de l'histoire de Cassiodore, il est du XIIe siècle, in-folio, sur parchemin, et orné de très-curieuses miniatures. *Sancti Victoris historia persecutionis africanæ jussu Genserici et Hunnerii, regum Vandalorum*, IXe siècle, parchemin, in-folio. *Miroir historique ou histoire de Jésus-Christ et de l'Église sous les empereurs Tibère et Caligula*, XIIIe siècle, in-folio. *Synodes des ministres de la religion réformée depuis 1559 jusqu'en 1631*, XVIIe siècle, 15 vol. in-folio.

La partie historique des manuscrits est très-nombreuse et très-complète, surtout pour les écrivains du moyen âge. Parmi ces derniers, nous mentionnerons : *Flodoardi presbyteri opuscula metrica*, XVIIe siècle, in-4o. Suger, *Vita Ludovici sexti*, XIIe siècle, parchemin, in-folio. Guillaume de Nangis, *Croniques de France, extraites des chroniques de Saint-Denis, et depuis continuées par aucuns autres*, XVe siècle, vélin, in-folio ; un autre manuscrit du même ouvrage, XIVe siècle, 2 vol. in-folio, est orné de très-curieuses vignettes à deux teintes. Symphorien Champier, *Chronique des comtes de Savoie*, XVIe siècle, in-folio. Pour les temps antérieurs au moyen âge, on remarque une version latine de l'histoire de Flavius Josèphe ; elle semble avoir été exécutée en Italie au milieu du XVIe siècle, et forme un grand volume in-folio sur vélin ; de magnifiques miniatures se trouvent en tête de chaque chapitre. *Valère Maxime translaté et commenté pour Charles V, roi de France, par un religieux*, XIVe siècle, in-folio, frontispice et lettres initiales dorées, belles peintures. *La fleur des histoires, comprenant depuis la création du monde jusqu'à la mort de Cacus que lui donna Hercule, quand le brigand voulut prendre ses bœufs*, XVe siècle, in-folio, nombreuses miniatures. La bibliothèque est encore très-riche en procès-verbaux des tournées des fermiers généraux au XVIIe siècle, et surtout en mémoires d'intendants ; on remarque particulièrement les mémoires de

Digitized by Google

Lamoignon de Basville, sur le Languedoc; ceux de Pinon, sur la province de Roussillon et la généralité d'Alençon; ceux de Bagnols, sur la Flandre; de Samson, sur la généralité de Montauban; de Deserancourt, sur celle de Bourges; de Miromesnil, sur celles de Tours, du Maine et d'Anjou; de Nointel, sur la Bretagne, et de Vaubourg, sur la généralité de Caen; les mémoires de d'Harrouis, sur la Franche-Comté; de Phélipeaux, sur Paris; de Dablèges, sur Poitiers; de Bouville, sur Orléans; de Turgot, sur les trois évêchés; de Larcher, sur la Champagne; de Bignon, sur Amiens, et de La Grange, sur l'Alsace. Deux manuscrits des *Mémoires* du duc de Rohan, *sur les choses advenues en France depuis la mort de Henri IV jusqu'à la paix faite en mars 1629;* tous deux sont du XVIIe siècle et in-folio. Les *Mémoires de Montrésor,* XVIIe siècle, in-folio. *Lettres françoises et italiennes du cardinal Mazarin* (1642-1659), XVIIe siècle, 5 vol. in-folio. *Lettres et Mémoires du cardinal Mazarin, adressés de Saint-Jean-de-Luz au roi, à la reine, à Le Tellier, à de Lionne et autres ministres, concernant le secret des conférences de la négociation de la paix des Pyrénées, le mariage du roi avec l'infante d'Espagne, le retour du prince de Condé, et autres particularités touchant le duc de Lorraine; le tout conclu avec Louis de Haro, plénipotentiaire d'Espagne, depuis le 10 juillet 1659 jusqu'au 12 novembre de la même année,* XVIIe siècle, in-folio. On trouve de précieux détails sur l'his-

toire de Louis XIV dans la *Correspondance* de Fumeron avec Louvois, Barbezieux, Chamillard, Voysin, Le Pelletier, etc.; cette vaste collection, qui embrasse les années 1689 à 1737, forme 20 vol. in-folio; dans la correspondance de Pontchartrain (1691 à 1693), 3 vol. in-folio, et dans celle de la marquise Delacour (1692 à 1724). Cette dernière, exclusivement composée de lettres autographes émanant de personnages très-haut placés, va être prochainement publiée par M. Philarète Chasles. Parmi les manuscrits modernes, on distingue plusieurs recueils de chansons historiques qui fournissent de très-curieux renseignements sur la vie intime au XVIIe et au XVIIIe siècle. Citons enfin un registre des *Ordres du roi pour des arrestations ou des élargissements de la Bastille;* sauf trois volumes, toute la collection des archives de la Bastille a été transportée à Saint-Pétersbourg; les deux autres volumes que possède la France sont conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

Les ouvrages sur le blason sont très-nombreux, et quelques-uns renferment des dessins d'armoiries exécutés avec le plus grand soin.

Nous ne mentionnerons que deux volumes relatifs à la biographie : une vie de saint François d'Assise, en vieux français, et la traduction d'un ouvrage de Boccace, *le Livre des nobles hommes et femmes translaté du latin en françois par Laurent de Pimer*, XVe siècle, parchemin, in-folio.

La bibliothèque Mazarine possède deux spécimens fort précieux de l'œuvre du célèbre calligraphe Jarry; c'est d'abord un éloge latin du cardinal Mazarin: *Imago cardinalis Iulii Mazarini. N. Jarry, Paris. scribebat 1658*, in-folio sur vélin, reliure de maroquin rouge aux armes du cardinal. Puis, *Le temple de la gloire ov l'on pevt voir les eloges et les portraits des illvstres princesses de l'avgvste maison d'Austriche qvi ont porté le nom d'Anne. Jarry, Paris. scribebat anno 1647*, in-folio sur vélin, magnifique d'exécution pour les peintures, les vignettes, les initiales et l'écriture; treize portraits en pied et plusieurs fleurons coloriés. Reliure de velours vert, avec les armes de la maison d'Autriche figurées de chaque côté en relief au moyen de fils d'or et d'argent.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE III

DESCRIPTION DE LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE III

DESCRIPTION DE LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE

L'ENTRÉE de la bibliothèque Mazarine est située dans la première cour du palais de l'Institut, et son portail sert de pendant à celui de l'ancienne chapelle. Au-dessus d'un large perron de pierre, quatre pilastres cannelés, d'ordre corinthien, supportent un fronton où sont représentées les armes du cardinal Mazarin. Au-dessous, on lit cette inscription :

BIBLIOTHECA · A · FVNDATORE · MAZARINAEA

En haut du perron s'ouvre un vestibule orné d'un buste de Lucius Vérus en marbre blanc. A gauche, on aperçoit l'escalier qui conduit au premier ; vingt-trois bustes en marbre décorent

son couronnement et garnissent les niches qui sont disposées sur chaque face.

Mais avant de pénétrer dans la salle destinée aux lecteurs, nous devons décrire la partie du local située au rez-de-chaussée et à l'entre-sol. Les amateurs de statistique nous sauront gré de leur apprendre d'abord que, d'après les calculs faits par M. Goujon, le doyen des bibliothécaires de la bibliothèque Mazarine, cet établissement renferme soixante-deux pièces, y compris les trois grandes galeries, soixante-six portes, quatre-vingt-cinq fenêtres, onze cent quatre-vingt carreaux de vitres, et que la surface totale des parquets, planchers et carreaux assujettis au frottage est de 1,325 mètres carrés.

Nous ne dirons qu'un mot des sept pièces du rez-de-chaussée. On y conserve une quarantaine de bustes en marbre, avec leurs socles; quelques vieux objets de menuiserie, portes, pilastres, chambranles, échelles, etc. C'est là enfin qu'a été établi le calorifère destiné au chauffage de la salle publique.

L'entre-sol se compose de huit pièces. Il communique avec le premier étage par un escalier qui donne dans le vestibule de la salle de lecture et qui conduit à un long couloir. A gauche de ce couloir se trouvent deux pièces assez vastes. La première reçoit tous les grands ouvrages à gravures en cours de publication; la seconde, dite

cabinet de l'administrateur, renferme les clefs, le linge et les archives de la bibliothèque.

A droite du couloir, on entre dans le cabinet réservé aux estampes. Cinq grandes salles viennent ensuite et contiennent, sur 80 mètres courants, deux rangées d'in-folio et trois d'in-4°; ce sont exclusivement des exemplaires doubles, triples ou dépareillés. On a ménagé dans la seconde pièce un cabinet où sont réunis les périodiques encore incomplets et les livres brochés qui attendent la reliure.

A l'extrémité supérieure de l'escalier qui commence dans le vestibule du rez-de-chaussée, l'entrée de la bibliothèque est indiquée par le mot

BIBLIOTHECA

gravé sur marbre noir au-dessus de la première porte.

On pénètre dans une salle qui sert d'introduction à la galerie publique. Cette salle comprend douze armoires grillées, où sont renfermés les atlas et les ouvrages précieux de très-grand format. On a alors en face de soi la porte de la galerie Colbert; elle est ornée d'un chambranle en marbre rouge, semé au pourtour de rosaces en marbre blanc et couronné par une corniche posée sur deux consoles entre lesquelles on lit :

MAZARINAEA

De chaque côté de la porte, deux bustes en terre cuite, représentant Franklin et Daubenton, sont placés sur des colonnes de marbre blanc; un peu plus loin se trouvent deux tables demi-circulaires en bois doré, style Louis XVI, à dessus de marbre blanc, et soutenues par quatre pieds tournés formant colonnes. La face de l'entablement qui regarde la galerie Colbert est surmontée des armes du cardinal Mazarin et porte pour inscription :

ATRIVM · COLBERTINVM

Le plan de cette galerie se compose de deux carrés longs réunis en équerre. A la suite du second s'ouvre la galerie Pélasgique; ces deux salles n'en formaient autrefois qu'une seule dont la longueur totale était de 48 mètres. Elles sont ornées de cinquante-quatre colonnes cannelées d'ordre corinthien, qui supportent un balcon dont la surface inférieure est décorée de faisceaux tirés des armes du cardinal Mazarin, et d'autres emblèmes héraldiques.

Les volumes sont disposés en trente-deux corps de tablettes, qui sont recouvertes de peau et bordées de drap avec franges de soie. Un corps avancé, formant pupitre, règne tout autour de la salle. Dans le sens de la hauteur, les livres sont répartis sur onze rayons, six d'in-folio et cinq d'in-4°; les

huit rayons qui garnissent le balcon ne contiennent que des ouvrages de petit format.

Au plafond pendent six lustres en bronze doré; deux d'entre eux sont de merveilleux spécimens du genre rocaille; les quatre autres ont été faits par Boule.

La galerie Colbert est éclairée par onze fenêtres, et chaque embrasure est ornée de deux bustes en bronze posés sur des consoles.

A gauche, en entrant, se trouve un petit cabinet où sont déposés les ouvrages qui sont le plus fréquemment consultés : la Biographie universelle, les Encyclopédies, la Bibliothèque des auteurs latins, éditée par Panckoucke (178 vol. in-8°); la Collection grecque de Didot, les 140 volumes de Mémoires de la collection Petitot, et les publications de la Société de l'histoire de France. A droite est la porte qui conduit au balcon et à la galerie Naudé.

Le catalogue de la bibliothèque et le bureau des conservateurs sont placés au milieu du mur qui longe le quai Conti. On embrasse de là les deux parties de la galerie, ce qui permet d'y exercer une surveillance continuelle. On a réuni près de ce bureau tous les documents nécessaires pour fournir aux lecteurs les renseignements bibliogra-

phiques dont ils peuvent avoir besoin : le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier, le *Manuel* de Brunet, la *France littéraire* de Quérard, la *Bibliographie biographique* d'Œttinguer, etc., etc.

Des tables, des siéges et de l'encre sont mis à la disposition des lecteurs.

A l'entrée de la salle se trouve une grande table ovale, garnie d'un tapis de drap vert; elle est ornée de trois beaux vases en marbre blanc d'Italie, à figurines en relief. Une seconde table, longue de 11 mètres, occupe toute la longueur de la galerie qui donne sur la place Conti; elle est accompagnée de trois buffets en chêne. Le premier, recouvert d'une tablette de porphyre, supporte un grand vase en marbre blanc sculpté, formé Médicis; sur le second sont placés deux vases en bronze à socles dorés, et une écritoire en marbre, qui a appartenu au prince de Condé; le dernier est orné d'un buste de Minerve en bronze. Ces buffets renferment la collection complète du *Moniteur universel*. Enfin, l'heure est indiquée par une pendule haute de 2 mètres 20 centimètres, style Louis XV, de forme contournée, garnie de cuivres dorés, et dont le socle et la gaîne sont en marqueterie de bois de rose [1].

---

[1] Voyez p. 150.

Au-dessus de la porte qui ouvre sur la galerie Pélasgique on lit l'inscription suivante :

IVLIVS · S · R · E · CARDINALIS · MAZARINVS
BIBLIOTHECAM · HANC
VRBIS · SPLENDORI · GALLIARVM · ORNAMENTO
DISCIPLINARVM · INCREMENTO
D · D · D ·
PVBLICE · PATERE · VOLVIT · CENSV · PERPETVO · DOTAVIT
POSTERITATI · COMMENDAVIT

MDCXLVIII

Nous avons démontré que cette date est inexacte.

Sous cette inscription on a gravé sur une plaque de marbre noir ces trois mots :

PVBLICARVM · GALLIS · PRIMORDIA

De chaque côté de la même porte se trouvent le buste de Naudé et celui de J. Racine, sculptés par Gayrard[1], et supportés par deux colonnes de marbre blanc.

Deux autres ornements méritent une mention spéciale : nous voulons parler de l'inscription suspendue à l'entrée de la galerie, et du globe ter-

---

1 Ordonnance ministérielle du 20 mars 1824.

restre qui occupe une partie de l'espace compris entre les deux tables destinées aux lecteurs.

L'inscription est gravée en caractères gothiques sur une plaque de cuivre haute de 52 centimètres et large de 50 centimètres. C'est l'épitaphe d'Adam de Saint-Victor, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Victor-lès-Paris, mort en 1177. Elle se compose des quatorze vers suivants :

Epitaphium magistri Ade de Sancto Victore.

Heres peccati natura filius ire
  Exilii que reus : nascitur omnis homo.
Unde superbit homo : cujus conceptio culpa :
  Nasci pena : labor vita : necesse mori.
Vana salus hominis : vanus decor : omnia vana
  Inter vana nichil vanius est homine.
Dum magis alludit presentis gloria vite
  Preterit : ymo fugit : non fugit ymo perit.
Post hominem vermis : post vermem fit cinis : heu heu !
  Sic redit ad cinerem gloria nostra simul.
Hic ego qui jacco miser et miserabilis Adam
  Unam pro summo munere posco precem.
Peccavi fateor : veniam peto : parce fatenti :
  Parce pater : fratres parcite : parce Deus.

Cette épitaphe, qui remonte au XIIe siècle, n'a jamais été placée sur la sépulture d'Adam de Saint-Victor. Destinée seulement à orner un cénotaphe

honorifique, elle a été scellée sous la voûte du cloître. Elle fut rachetée du creuset d'un fondeur en 1793, et donnée à la bibliothèque par M. Petit-Radel, architecte, frère de M. Petit-Radel de l'Institut[1].

Le globe terrestre a été entrepris en 1784 par ordre de Louis XVI. On connaît la prédilection de ce prince pour l'étude de la géographie : il voulut laisser un monument qui pût rendre témoignage des découvertes faites dans cette science jusqu'à l'époque de son règne. On sait que le globe de Coronelli, aujourd'hui à la bibliothèque Impériale, a été dressé d'après les cartes de Samson, et résume l'état de la géographie sous Louis XIV.

M. de Vergennes, alors ministre des affaires étrangères, fut chargé de prendre les mesures nécessaires à la réalisation de ce projet.

On convint que le nouveau globe serait couvert de lames de cuivre polies au tour. La partie géographique fut confiée à MM. Leclerc père et fils, Robert de Vaugondy et Buache; le dessin à Leymonnerye et l'exécution mécanique à dom Bergevin. Il fut enfin décidé qu'on décrirait les procédés dont il serait fait usage dans sa construction, soit relativement à la fonte des grands cercles qui devaient être d'une seule pièce, soit relativement

---

1 *Histoire littéraire de la France*, t. XVII, p. xxij.

Digitized by Google

à l'application des fuseaux, à la nature des vernis et des peintures, et surtout au choix des sources géographiques [1].

Ce dernier travail a seul été entrepris. C'est un manuscrit in-4°, d'une très-belle écriture, qui est conservé à la bibliothèque Mazarine. Le titre général ne porte que ces mots : *Globe exécuté par ordre du Roy*. L'introduction, de douze pages seulement, commence au feuillet suivant, et a pour titre : *Introduction à la description du globe terrestre de huit pieds de diamètre, exécuté par ordre du Roy, d'après le plan proposé à feu M. le comte de Vergennes, par M. Le Clerc, chevalier de l'ordre du Roy, membre de plusieurs académies.* Vient enfin l'*Indication des sources où l'on a puisé les connoissances géographiques dont on a fait usage sur le globe terrestre exécuté par l'ordre du Roy.* Il résulte de ce travail que MM. Leclerc ont réuni l'ensemble des découvertes faites dans les dix-neuf voyages autour du monde qui avaient été accomplis à cette époque.

Ce globe, entièrement achevé, est encore aujourd'hui suspendu sur une charpente provisoire. Les mers y sont peintes en bleu clair et les terres en jaune; les montagnes sont ombrées, tous les noms géographiques sont gravés sur le cuivre et incrustés de noir; en un mot, « c'est la plus belle

---

[1] *Globe exécuté par ordre du Roy*, p. 9.

pièce de ce genre qui existe en Europe [1]. » Le diamètre de l'équateur est de 1 mètre 60 centimètres; la circonférence de 8 mètres 17 centimètres et la surface de 5 mètres carrés 24 centimètres carrés; la surface du globe est de 21 mètres carrés 24 centimètres carrés, et le volume de 9 mètres cubes 203 décimètres cubes.

Les cercles sont gravés et déposés, en attendant leur assemblage, dans la pièce d'introduction qui précède la bibliothèque. L'horizon pèse 740 kilogrammes, le méridien un peu moins. Lors de la fonte de ces cercles, quelques artistes avaient détourné le comte de Vergennes de l'idée de les faire couler d'un seul jet. Ils décidèrent ce ministre à envoyer un contre-ordre, mais il arriva au moment même où l'opération avait parfaitement réussi. Les signes du zodiaque sont exécutés en relief et du plus beau travail; les balustres sont également en cuivre. Tout est disposé pour la monture, mais on a reculé jusqu'ici devant les dépenses qu'elle occasionnerait.

La galerie Pélasgique est la continuation de la galerie Naudé, dont elle n'est séparée que par une cloison garnie de livres. Ce retranchement, nous l'avons dit, date seulement de 1806 : la décoration des deux salles est donc exactement la même. Le balcon qui commence dans la première a été pour-

---

[1] Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques*, p. 323.

suivi de chaque côté de la cloison, de manière à correspondre de plain-pied avec celui de la seconde.

Cette galerie est éclairée par sept fenêtres et ornée de nombreux bustes, parmi lesquels on remarque ceux de Buffon, de Peiresc et de Visconti; puis ceux de Hooke, de Palissot, de Feletz et de Petit-Radel[1], successivement administrateurs de la bibliothèque. Au fond de la salle se trouve le buste du fondateur, le cardinal Mazarin, en marbre blanc, et placé sur un socle de granit.

Dans l'embrasure de la première fenêtre, à gauche, on remarque un monument de pierre qui porte une inscription punico-grecque; on le regarde comme un ex-voto consacré par les Tyriens après un naufrage[2]. Le commandeur J. Cl. de Marne découvrit vers 1735, à Malte, dans le jardin du vice-chancelier Abela, deux monuments phéniciens à peu près de même forme et de même dimension, chargés tous les deux d'inscriptions presque identiques. L'un est resté dans le musée de la bibliothèque publique de Malte; l'autre, envoyé à Louis XVI par Rohan, grand maître des chevaliers de Sainte-Marie de Jérusalem, fut déposé dans la bibliothèque du collége Mazarin. Le

---

[1] Le buste de M. de Feletz a été donné par Mlle P. de Foucauld, sa nièce; celui de M. Petit-Radel, par M. Goujon.

[2] Kotzebue, *Séjour de Paris*, t. II, p. 419.

commandeur de Marne et après lui plusieurs archéologues ont cherché à déchiffrer cette inscription. Le peu de succès de ces tentatives engagea, vers 1757, l'abbé Barthélemy à proposer une nouvelle interprétation[1], qui a été généralement suivie jusqu'à Gesenius. Cet habile philologue, reprenant tous les travaux faits avant lui, a pu corriger quelques-unes des erreurs de ses devanciers, et a rétabli ainsi le véritable sens de cette inscription[2], qui est un des monuments les plus précieux de la langue phénicienne :

Domino nostro Melcarto domino Tyri vir vovens (est) servus tuus Abd-Osir cum fratre meo Osirschamar ambo filii Abd-Osiri ubi audiverit vocem eorum benedicat eis.

Voici la traduction de l'inscription grecque :

Denys et Sérapion de Tyr, tous deux fils de Sérapion, à Hercule Archegetès.

Auprès de la fenêtre suivante, on voit une pendule, style Louis XIV, haute de 2 mètres 30 centimètres. Elle est en ébène avec marqueterie d'écaille sur cuivre, le coffre et la gaîne ont été faits par Boule.

Les modèles de construction pélasgique sont

---

1 *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXX, p. 403.

2 G. Gesenius, *Scripturæ linguæque Phenicias monumenta*, t. II.

placés sur onze meubles qui, rangés au milieu de la galerie, la divisent dans le sens de la longueur en deux parties.

Le premier est un buffet en chêne sans ornements.

On rencontre ensuite :

Une table dont les pieds sont en X, couverte d'une tablette de porphyre avec encadrement de marbre vert;

Deux grandes tables en chêne sculpté, style Louis XVI, supportées par quatre pieds cannelés;

Deux magnifiques commodes de Boule, en marqueterie d'écaille et de cuivre; les pieds, les chutes et les ornements sont en bronze doré. Ces deux meubles proviennent de la chambre à coucher du roi Louis XVI à Versailles;

Une grande table en chêne, soutenue par six pieds sculptés;

Deux buffets en acajou plein, style Louis XV, colonnes cannelées avec baguettes et ceinture de cuivre;

Deux autres meubles, faisant pendants aux deux derniers, mais plus grands et à deux ventaux.

De la galerie Pélasgique, un couloir mène au cabinet de l'administration. Les murs de cette pièce sont couverts de cartes géographiques et

ornés de huit tableaux [1] qui décoraient la salle de billard de Louis XVI. Dans une grande armoire scellée entre les deux fenêtres, sont déposées les soixante boîtes qui contiennent les cartes du catalogue.

Nous devons maintenant dire quelques mots de la collection qui a donné son nom à la galerie Pélasgique.

M. Petit-Radel remplissait en 1791 les fonctions d'aumônier à l'hôpital du Saint-Esprit; il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, et un ordre de la municipalité de Paris lui interdit, comme prêtre réfractaire, l'entrée de l'établissement auquel il était attaché. Il partit pour Rome le 3 octobre. Sur une lettre du cardinal de Larochefoucauld, M. de Bernis lui fit le plus cordial accueil, et Pie VI lui donna bientôt deux modestes emplois : il le fit sous-bibliothécaire dans une abbaye de chanoines réguliers et directeur d'un jardin botanique. M. Petit-Radel entreprit alors de planter, d'après les méthodes comparées de Linnée et de Jussieu, les jardins du cardinal de Bernis et du duc Caetani; il lui fallait au moins un palmier, afin d'en marquer la classe, et on n'en connaissait pas un seul à Rome. Le duc Caetani l'engagea à explorer le mont Circé, où croissait un grand

[1] La collection se compose de seize tableaux; huit ont été, faute de place, relégués dans la salle de battage des livres, au deuxième étage.

Digitized by Google

nombre d'arbres de cette espèce, et M. Petit-Radel partit, en quête d'un *chamærops humilis* [1].

C'est dans le cours de cette excursion qu'il remarqua un monument dont la construction lui parut fort antérieure à la domination romaine. Il fit part de sa découverte à quelques savants, qui encouragèrent ses recherches. Il parcourut alors l'Italie dans tous les sens et y reconnut plusieurs autres constructions qui portaient le même caractère d'antiquité.

Il devint bientôt évident pour lui qu'il avait retrouvé les restes de monuments construits par le peuple grec anciennement connu dans l'histoire sous la dénomination de Pélasges, et dans la mythologie sous celle de Cyclopes.

Dans les diverses constructions, ou plutôt substructions des murs des villes antiques, il détermina les parties, depuis longtemps ruinées, qui doivent dater de la fondation primitive de ces villes; et, les assises inférieures des murailles des plus anciennes villes de la Grèce étant bâties d'après les mêmes principes, il put rigoureusement conclure que ces monuments étaient l'œuvre des mêmes peuples, des antiques dynasties auxquelles les traditions recueillies par Denys d'Halicarnasse attribuent la civilisation primitive de ces contrées.

---

1 Notice sur M. Petit-Radel, en tête des *Recherches sur les monuments cyclopéens.*

Ces ruines, formées de blocs en polyèdres irréguliers et sans ciment, avaient été jusque-là rapportées par les archéologues, soit aux Romains, soit aux Goths, soit aux Sarrasins; M. Petit-Radel prouva que ce sont bien les restes des monuments que Varron, Hérodote, Strabon, Pausanias et Denys d'Halicarnasse citent comme provenant des Pélasges.

De retour en France, M. Petit-Radel communiqua à l'Institut différents mémoires sur ce sujet. Il rencontra des adversaires dont il repoussa les attaques avec succès, et son système, corroboré par les investigations de Dodwell et d'un grand nombre d'auteurs modernes, est aujourd'hui presque universellement adopté.

La collection réunie à la bibliothèque Mazarine a été exécutée tout entière, sous la direction de M. Petit-Radel, par l'un des gardiens de l'établissement, le sieur Poulain, mort en 1845. Deux médaillons de bronze, scellés dans le modèle n° 16, rappellent le souvenir de ces travaux. Le premier médaillon fait par Gayrard, en 1827, porte pour légende : LUD. CAR. FR. PETIT-RADEL. PELASGICORUM. OPPIDORUM. INDAGATOR. On lit autour du second : POULAIN, INSTINCTU SUOPTE, CYCLOPEORUM MONUMENTORUM PLASTES.

Ces modèles sont en plâtre et solidement fixés sur des socles de bois. Ils sont coloriés de manière à faire ressortir l'antiquité des diverses époques.

Digitized by Google

Toutes ces constructions retracent à l'œil le moins exercé l'échelle chronologique des temps qui se sont écoulés entre les Pélasges et les Sarrasins, dont les Hellènes, les Etrusques, les Latins et les Romains n'ont été que les intermédiaires. Sur les plate-bandes des plinthes et sur les autres parties lisses de chaque modèle, on lit, gravés en lettres capitales, les textes grecs et latins qui expliquent chaque monument.

La collection se compose de quatre-vingt-quatre modèles. Les quatre premiers ne sont la copie d'aucun monument, ils sont destinés seulement à faciliter l'interprétation des autres. Ce sont :

A. Modèle de construction cyclopéenne, en blocs polyèdres irréguliers mobiles, taillés à la *règle flexible de plomb.*

B. Modèle de construction romaine, en blocs parallélipipèdes mobiles, taillés à l'*équerre.*

C. Villes pélasgiques.

D. Noms de voyageurs.

Voici la liste des quatre-vingts modèles :

ITALIE.

I..... Plateau le plus élevé du mont Circé.
II..... Porte de l'hiéron de Circé.
III..... Mur de Circé.
IV..... Autre mur du mont Circé.

V..... Tombeau d'Elpénor, au mont Circé.
VI..... Mur du fanum de Feronia.
VII..... Mur de Fundi.
VIII..... Autre partie du mur de Fundi.
IX..... Mur de Setia.
X..... Mur d'Atina.
XI..... Porte de l'acropole d'Arpinum.
XII..... Mur et porte de l'acropole d'Alatrium.
XIII..... Lupercal de l'acropole d'Alatrium.
XIV..... Bas-relief de Pan à Alatrium.
XV..... Ara d'Alatrium.
XVI..... Porte de Ferentinum.
XVII.... Partie du mur de Ferentinum.
XVIII.... Hiéron de Signia.
XIX..... Porte de l'hiéron de Signia.
XX..... Poterne tirynthienne de l'acropole de Signia.
XXI..... Portes jumelles de Signia.
XXII.... Les trois âges des murs de Signia.
XXIII.... Mur de l'acropole de Cora.
XXIV.... Mur de Norba.
XXV.... Mur et éperon d'Ardea.
XXVI.... Mur de Bovianum.
XXVII... Oracle de Mars à Tiora.
XXVIII . Hiéron de Mars à Tiora.
XXIX.... Ruines du fanum de Mars à Suna.
XXX.... Monument souterrain de Suna.
XXXI.... Mur de Vesbola.
XXXII... Mur auprès du lac Fucin.
XXXIII.. Ara d'Alba Fucensis.

Digitized by Google

XXXIV. . Mur de Spoletum.
XXXV... Mur d'Ameria.
XXXVI. . Autre mur d'Ameria.
XXXVII.. Partie basse du mur de Cortona.
XXXVIII. Autre mur de Cortona.
XXXIX. . Mur de Rusella.
XL..... Mur de Cosa.
XLI..... Mur de Saturnia.

GRÈCE.

XLII.... Mur de Sicyone.
XLIII.... Mur de l'acropole de Scilluns.
XLIV.... Poterne des murs de Scilluns.
XLV.... Mur de l'acropole d'Argos.
XLVI.... Mur de Tiryns.
XLVII... Mur de l'acropole de Mycènes.
XLVIII. . Autre mur de l'acropole de Mycènes.
XLIX.... Porte aux Lions fondée par Persée (acropole de Mycènes).
L..... Partie intérieure de la Porte aux Lions.
LI..... Hercœum ou temple de Junon, près de Mycènes.
LII..... Substruction de l'Hercœum.
LIII..... Mur et porte de Midea.
LIV..... Mur de l'acropole de Nauplia.
LV..... Mur de l'hiéron d'Éleusis, en Attique.
LVI..... Mur de Rhamnus, en Attique.
LVII.... Mur de tombeaux à Anagyrus.
LVIII.... Mur de Chéronée, en Béotie.

LIX..... Mur d'Orchomène, en Béotie.
LX..... Mur d'Haliartus en Béotie.
LXI..... Mur de Coronée, en Béotie.
LXII.... Mur d'un péribole, à Delphes.
LXIII.... Autre mur du même péribole.
LXIV.... Mur de Crissa.
LXV.... Mur de Calydon, en Étolie.
LXVI.... Mur d'Halyzea, en Acarnanie.
LXVII... Mur hellénique d'Argos-Amphilochicum.
LXVIII.. Mur d'Ambracia.
LXIX.... Mur de Passaron.
LXX.... Mur de l'acropole de Pharsale.

ARCHIPEL GREC.

LXXI.... Mur de Palatia.
LXXII... Porte de l'acropole de Pronoe.

ILE DE MALTE.

LXXIII.. Mur de Mélita.

SICILE.

LXXIV.. Ruines du temple de Vénus, sur le mont Eryx.

ESPAGNE.

LXXV... Mur et tour de Tarraco.

ASIE.

LXXVI.. Mur de Persépolis.

ASIE MINEURE.

LXXVII.. Hiéron de Cybèle sur le mont Sipylus.
LXXVIII.. Porte et glacis de Soandos.
LXXIX... Autre porte de Soandos.
LXXX.... Mur de Soandos[1].

Il faut ajouter à cette énumération une carte topographique du mont Circé; un tableau peint sur toile, représentant la construction pélasgique commencée par les Cyclopes avec la règle flexible de plomb, et continuée par les Phéniciens au moyen de l'équerre; trente-quatre cadres renfermant des dessins gravés et coloriés; enfin le buste de M. Petit-Radel. Sur le devant du socle, on lit :

LVD · CAROL · FRANC ·
PETIT-RADEL
PELASGICVM · PARISINVS · APERVIT

A droite est sculptée une feuille de palmier éventail, le *chamærops humilis*, et à gauche une inscription latine copiée sur le mont Circé.

M. Petit-Radel n'avait pas fait, par disposition formelle, la donation de ces modèles au gouvernement. Mais sa famille, qui connaissait le fond de

[1] Petit-Radel, *Recherches sur les monuments cyclopéens*, p. 129.

sa pensée, a regardé comme un devoir de l'accomplir. Ses héritiers, parmi lesquels figurait M. Goujon, ont en conséquence, par une lettre adressée au ministre de l'instruction publique le 18 janvier 1838, fait abandon de tous les monuments pélasgiques à la bibliothèque Mazarine.

Presque à l'entrée de la galerie Colbert, une petite porte donne accès à un escalier qui conduit au balcon, puis au deuxième étage. La disposition de cette partie des bâtiments est fort compliquée; on y compte vingt et une pièces, outre la galerie Naudé, qui renferme elle-même neuf divisions.

A l'extrémité de l'escalier, on rencontre à gauche un couloir sur lequel donnent quatre petites pièces. Elles contiennent exclusivement des ouvrages in-4° du nouveau fonds : la Jurisprudence, la Philosophie, l'Histoire et la Théologie. Quelques centaines de volumes in-8° de Jurisprudence sont rangés au fond du couloir, qui s'élargit un peu en cet endroit.

De l'autre côté de l'escalier, on entre dans une antichambre.

A droite est un petit cabinet consacré aux catalogues imprimés.

A gauche se trouvent quatre pièces qui renferment encore uniquement des ouvrages appartenant au nouveau fonds : la Littérature in-8°, une partie de la Théologie et de la Jurisprudence in-4°.

La porte qui fait face à l'entrée donne accès

dans deux salles assez vastes, à la suite desquelles commence la galerie Naudé.

Nous avons déjà dit que son exécution avait présenté de grandes difficultés. Le plafond de la galerie Colbert est soutenu par huit séries de tirants en fer qui, traversant la nouvelle galerie à des distances inégales, viennent s'attacher à la charpente du toit. L'architecte, forcé de subir ces divisions, dissimula les tirants de fer entre deux rangées de tablettes qui, à droite et à gauche, laissent entre le mur et elles un espace de 1 mètre environ. La galerie Naudé se trouva dès lors composée de neuf pièces qui n'en forment en réalité qu'une seule, car, grâce aux baies ménagées aux deux côtés de chaque travée, on peut d'un coup d'œil embrasser l'ensemble.

Il fallut vaincre d'autres obstacles encore. La galerie, établie sous les toits, étant mansardée d'un bout à l'autre, on ne pouvait songer à dresser des tablettes le long des murs. On les éleva sous l'aplomb de l'angle courant du plafond, et l'espace qui resta entre elles et la muraille étant assez grand pour permettre à une personne d'y pénétrer facilement, on calcula la largeur des tablettes de manière à pouvoir y placer une autre rangée de livres, dont les dos se trouvèrent dès lors tournés du côté des fenêtres.

La galerie Naudé est éclairée par neuf fenêtres et par autant de lucarnes percées sur le toit;

elle présente en longueur un développement de 42 mètres et contient sept rangées de livres : deux d'in-folio, quatre d'in-4° et trois d'in-8°.

A la suite de la galerie Naudé, et placées en retour à droite, se trouvent cinq salles destinées aux incunables et aux manuscrits. Sauf la dernière, ces salles prennent jour sur la grande cour de l'Institut et communiquent entre elles par des baies sans portes. Elles ont seulement cinq rangées de tablettes.

Les deux premières pièces sont consacrées aux éditions du xve siècle; les deux suivantes aux manuscrits.

La cinquième pièce, longue de 10 mètres, renferme les manuscrits les plus anciens et les plus précieux.

Digitized by Google

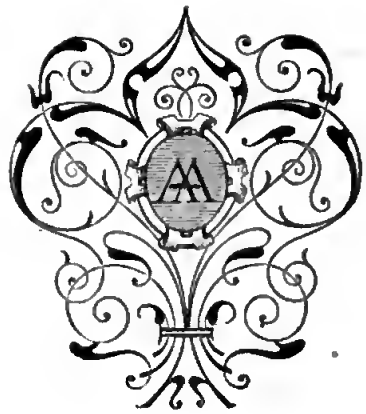

Digitized by Google

SOURCES CITÉES

MANUSCRITS

Compte du collége des Quatre-Nations, du 24 mai 1791 au mois de mai 1793; 1 registre in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2842.

Compte que rend Messire Ambroise Riballier, prêtre, docteur de la Maison et Société de Sorbonne, procureur du collége Mazarin, 2 registres in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2833-2834. Les comptes de Riballier vont de 1751 au 13 mai 1766.

Compte que rend Messire André Raulin, prêtre, docteur de la Maison et Société de Sorbonne, chanoine de l'église de Périgueux, chapelain de Madame Adélaïde de France, procureur du collége Mazarin; 1 registre in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2842. Les comptes de Raulin embrassent les années 1786, 1787 et 1788.

Compte que rend Messire Barthelemy de la Fleutrie, prêtre, docteur de la Maison et Société de Sorbonne, procureur du collége Mazarin, de la recette et dépense faites pour ledit collége; 5 registres in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2829-2830-2831-2832 et 2833. Les comptes de la Fleutrie vont de 1722 à 1751.

Compte que rend Messire Emmanuel-Clément-Chrétien Bruget, prêtre, docteur de la Maison et Société de Sorbonne, procureur du collége Mazarin, 1 registre in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2835. Les comptes de Bruget vont du 13 mai 1766 à 1785.

Compte que rend Messire Luce-Joseph Hooke, docteur en théologie.... bibliothécaire en chef et perpétuel de la bibliothèque publique Mazarine, unie sous le bon plaisir du Roi au collége Mazarin, pour les années 1788 et 1789; 1 registre in-folio, *Archives de la bibliothèque Mazarine.*

Digitized by Google

Compte que rend Messire Luce-Joseph Hooke.... pour les années 1790 et 1791 jusqu'au mois de juin; pardevant MM. les Commissaires de l'instruction publique, chargés spécialement de cet objet par MM. les administrateurs composant le directoire du département de Paris; 1 registre in-folio, *Archives de la bibliothèque Mazarine.*

Compte que rend Messire Mathieu-Jacques Vermond, docteur en théologie de la Maison et Société de Sorbonne, et bibliothécaire du collége Mazarin, pour les années 1771, 1772 et 1773; 1 registre in-folio, *Archives de la bibliothèque Mazarine.*

Compte que rend Jean-Robert Golier, agent des affaires du collége Mazarin, commis à la recepte des revenus dudit collége, par arrêt du Parlement du 7 juillet 1713; 2 registres in-folio, *Archives de l'Empire,* H. 2828-2829. Les comptes de Golier vont du 7 juillet 1713 au 17 avril 1719.

Compte que rend M. Charles Tharel Dallo, prestre, docteur de la Maison et Société de Sorbonne, procureur du collége Mazarin....; 3 registres in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2825-2826-2827. Les comptes de Dallo vont de 1688 à 1701.

Compte que rend M. Jean Rabouyn, prestre, docteur de la Maison et Société de Sorbonne....; 2 registres in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2827-2828. Les comptes de Rabouyn vont de 1701 au 13 juin 1713.

Compte que rend Nicolas Varnier de la recepte et dépence qu'il a fait pour le collége Mazarin; 1 registre in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2829. Les comptes de Varnier vont du 4 mai 1719 à 1722.

Compte rendu par Gaspard-Michel Le Blond, bibliothécaire de la bibliothèque Mazarine, pour les derniers mois de l'année 1791 et l'année 1792, aux citoyens administrateurs; 1 registre in-folio, *Archives de la bibliothèque Mazarine.*

Desmarais, Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ; *en tête de ce catalogue.*

Errection d'vne academye Royalle faicte par le Cardinal de Richelieu; in-folio, *bibliothèque Mazarine*, n° $\frac{H}{1718}$.

Globe exécuté par ordre du Roy; in-folio, *bibliothèque Mazarine*, n° 2688.

Inventaire des livres de la bibliothèque Mazarine au 1er février 1690; 4 vol. in-folio, *bibliothèque Mazarine*, n° 1939 et A-C.

Journal de la despence qui est faite par M. Mariage pour le collége Mazarini; 1 registre in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2821.

Naudé (G.), Aduis à Noz seignenrs de Parlement sur la Vente de la Bibliothèque de Mgr le Cardinal Mazarin; in-4°, *Archives de la bibliothèque Mazarine.*

NAUDÉ (G.), Inuentaire de mes livres qui sont à Rome; in-4°, *bibliothèque impériale*, n° $\frac{10202}{2}$.

NAUDÉ (G.), Inventario delli libri che sono presentem^t nella bibliotheca dell' Eminm^o Sig. Cardinal Mazzarino in Roma; in-folio, *bibliothèque Impériale; supplément français*, n° 4256.

Registres du Conseil secret du Parlement de Paris; 7 vol. in-folio, *bibliothèque Mazarine*, n° 2350 et A-G.

IMPRIMÉS

Almanach parisien en faveur des étrangers et des personnes curieuses, *Paris*, 1763, *in-32*.

ARGONNE (Bonaventure d'), Mélanges d'histoire et de littérature, *Paris*, *4e édit.*, 1725, *3 vol. in-12*.

Arrest de la Covr de Parlement contre le Mareschal d'Ancre et sa femme, *Paris*, 1617, *in-12*.

Arrest de la Cour de Parlement donné toutes les chambres assemblées le 8. iour de Ianuier 1649, *Paris*, 1649, *in-4°*.

Arrest de la Covr de Parlement portant qu'ouuerture sera faite de toutes les chambres de la maison du Cardinal Mazarin...., *Paris*, 1649, *in-4°*.

Arrest de la Cour de Parlement portant que tous les biens meubles et immeubles, et reuenus des Bénéfices du Cardinal Mazarin seront saisis...., *Paris*, 1649, *in-4°*.

Arrest de la Covr de Parlement portant que tovs les meubles estans en la maison du Cardinal Mazarin seront vendus...., *Paris*, 1649, *in-4°*.

Art (l') de vérifier les dates, *Paris*, 1783, *3 vol. in-folio*.

AUBEROCHE, Eminentissimo principi Iulio Cardinali Mazarino, patritio romano, etc...., *Paris*, 1644, *in-4°*.

AUBERY, Histoire dv Cardinal dvc de Richelieu, *Paris*, 1660, *in-folio*.

AUBERY, Histoire du Cardinal Mazarin, *Amsterdam*, 1751, *4 vol. in-12*.

BAILLY (J.-L.-A.), Notices historiques sur les bibliothèques anciennes et modernes, *Paris*, 1828, *in-8°*.

Ballades servant à l'histoire, *Paris*, 1652, *in-4° de 12 pages*.

Digitized by Google

BARBIER (A.), Examen critique et supplément des dictionnaires historiques, *Paris*, 1820, *2 vol. in-8°*.

BAZIN (A.), Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du Cardinal Mazarin, *Paris*, 1846, *4 vol. in-12, 2e édit.*.

BERAUD et DUFEY, Dictionnaire historique de Paris, *Paris*, 1832, *2 vol. in-8°*.

BERNARD (AUG.), De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe, *Paris*, 1853, *2 vol. in-8°*.

BERNARD (AUG.), Notice historique sur l'imprimerie Nationale, *Paris*, 1848, *in-18*.

BOSCHA (P.-P.), De origine et statu Bibliothecæ Ambrosianæ, *Milan*, 1672, *in-4°*.

BOUGY (A. DE), Histoire de la bibliothèque Sainte-Geneviève, *Paris*, 1847, *in-8°*.

BRICE (G.), Description de la ville de Paris et de tout ce qu'elle contient de remarquable, *Paris*, 1717, *4 vol. in-12, 7e édit.*

BRIENNE (L. DE), Mémoires, *Paris*, 1828, *2 vol. in-8°, 2e édit.*

BUGEREL, Vie de Gassendi, *Paris*, 1737, *in-12*.

BRUNET (J.-C.), Manuel du libraire et de l'amateur de livres, *Paris*, 1842, *5 vol. in-8°, 4e édit.*

BURMANN, Sylloges epistolarum a viris illustribus scriptarum, *Leyde*, 1727, *5 vol. in-4°*.

BURY (R. DE), voyez H. COCHERIS.

CAMUSAT, Histoire critique des journaux, *Amsterdam*, 1734, *in-12*.

CHOISY, Mémoires, *collection Petitot, IIe série, tome LXIII*.

COCHERIS (H.), Philobiblion, excellent traité sur l'amour des livres, par Richard de Bury, traduit pour la première fois en français, précédé d'une notice bibliographique et littéraire, et suivi du texte latin, *Paris*, *Aubry*, 1856, *in-12*.

COLLETET, Abrégé des annales de la ville de Paris, contenant tout ce qui s'est passé de plus mémorable depuis sa fondation jusqu'à présent, *Paris*, 1664, *in-12*.

COSNAC (D. DE), Mémoires, *Paris*, 1852, *2 vol. in-8°*.

COUDRAY (DU), Nouveaux essais historiques sur Paris, pour servir de suite et de supplément à ceux de Saint-Foix, *Paris*, 1781, *2 vol. in-12*.

DENIS (F.) et P. PINÇON, Nouveau Manuel de bibliographie universelle, *Paris*, 1857, *in-8°*.

DÉZOBRY et BACHELET, Dictionnaire général de biographie et d'histoire, *Paris*, 1857, *2 vol. in-8°*.

Dialogue de Rome et de Paris au sujet de Mazarin, *Paris*, 1649, *in-4°*.

DIBDIN (F.), Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France, traduit en français par Crapelet, *Paris*, 1825, *4 vol. in-8°*.

Dictionnaire de la conversation et de la lecture, *Paris*, 1832-39, *52 vol. in-8°*.

Dictionnaire des manuscrits, ou Recueil de catalogues des manuscrits existant dans les principales villes d'Europe, publié par M. l'abbé Migne, *Paris*, 1853, *2 vol. in-8°*.

DUBARLE, Histoire de l'Université de Paris, *Paris*, 1844, *2 vol. in-8°*.

DUCHESNE AINÉ, Recherches sur une ancienne galerie du palais Mazarin, où se trouve maintenant le département des estampes de la bibliothèque Impériale, *Paris*, 1854, *in-8° de 16 pages*.

DULAURE, Histoire de Paris, *Paris*, 1837, *8 vol. in-8°*, *6e édition*.

DUREY DE NOINVILLE, Dissertation sur les bibliothèques, *Paris*, 1758, *in-12*.

ÉLOY, Dictionnaire historique de la médecine, *Liége*, 1755, *2 vol. in-12*.

Encyclopédie des gens du monde, *Paris*, 1833-45, *44 vol. in-8°*.

Encyclopédie moderne, Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts, *Paris*, *Didot*, 1846-48, *27 vol. in-8°*.

ERYTHRÆUS (J.-N.), voyez J.-V. ROSSI.

Extraict des registres dv Parlement seant à Pontoise, contenant la relation faite par M. le President de Nouion de ce qui s'est passé au suiet de l'eloignement de M. le Cardinal Mazarin, *Pontoise*, 1652, *in-4°*.

FÉLIBIEN, Histoire de la ville de Paris, revue, augmentée et mise au jour par A. Lobineau, *Paris*, 1725, *5 vol. in-folio*.

FOURNIER, De l'origine et des productions de l'imprimerie primitive, *Paris*, 1759, *in-12*.

Gazette nationale, ou le Moniteur universel, *Paris*, 1789-1860, *in-folio*.

GESENIUS (G.), Scripturæ linguæque pheniciæ monumenta, *Leipsick*, 1837, *2 vol. in-4°*.

GROTIUS (H.), Lettres, *Amsterdam*, 1687, *in-folio*.

Digitized by Google

GUILHERMY (DE), Itinéraire archéologique de Paris, *Paris*, 1855, *in-12*.

HAENEL (D.-G.), Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliæ, Helvetiæ.... asservantur, *Lipsiæ*, 1830, *in-4°*.

HALLÉ (P.), Carolis Naudæi elogium, *Genève*, 1667, *in-18*.

Histoire littéraire de la France, commencée par les bénédictins et continuée par les membres de l'Institut, *Paris*, 1733-1856, *23 vol. in-4°*.

HOEFER (F.), Nouvelle Biographie générale, *Paris, Didot, en cours de publication*.

IGNACE DE JÉSUS MARIA, voyez SANSON.

Inventaire des merveilles dv monde rencontrées dans le palais dv Cardinal Mazarin, *Paris*, 1649, *in-4°*.

JACOB (L.), Bibliographia parisina anno 1645, *Paris*, 1646, *in-4°*.

JACOB (L.), Gabrielis Navdæi tvmvlvs, complectens elogia, epitaphia, carmina tum Latina, tum Gallica variorum Cl. Virorum, *Paris*, 1659, *in-4°*.

JACOB (L.), Traicté des plvs belles bibliotheqves pvbliqves et particvlières qvi ont esté et qvi sont à présent dans le monde, *Paris*, 1644, *in-8°*.

JACOB (P.-L.) (P. Lacroix), Réforme de la bibliothèque du Roi, *Paris*, 1845, *in-12*.

JAILLOT, Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, *Paris*, 1775, *6 vol. in-8°*.

JOLI (G.), Mémoires, *Genève*, 1777, *2 vol. in-12*.

JOURDAIN, Mémoire historique sur la bibliothèque du Roy; *en tête du premier volume du catalogue de la bibliothèque Royale*, 1739, *in-folio*.

JOURDAIN (CH.), Le Budget de l'instruction publique et des établissements scientifiques et littéraires, *Paris*, 1857, *in-8°*.

Iovrnal contenant tovt ce qvi s'est fait et passé en la Covr de Parlement de Paris, tovtes les chambres assemblées sur le sujet des affaires du temps présent, *Paris*, 1649, *in-4°*.

Le Iovrnal ov Histoire dv temps présent, contenant toutes les Déclarations du Roy vérifiées en Parlement, et tous les Arrests rendus pour les affaires publiques, *Paris*, 1652, *in-4°*.

JUGLER (J.-F.), Bibliotheca historiæ litterariæ, *Iéna*, 1754, *4 vol. in-8°*.

La Iuliade ou Discovrs de l'Evrope à Monseignevr le Dvc d'Orléans svr l'esloignement du Cardinal Mazarin, *Paris*, 1651, *in-4°*.

JULLIEN, Revue encyclopédique, *Paris, in-8°.*

KLEFEKER (J.), Bibliotheca eruditorum precocium, *Hambourg,* 1717, *in-8°.*

LABORDE (L. DE), Le palais Mazarin et les habitations de ville et de campagne au XVIIe siècle, *Paris,* 1845, *in-4°.*

LABORDE (L. DE), Projets pour l'amélioration et l'embellissement du Xe arrondissement, *Paris,* 1842, *in-4°.*

LACOUR (L.), Annuaire du bibliophile, du bibliothécaire et de l'archiviste, *Paris,* 1860, *in-12.*

LAIRE (F.-X.), Specimen historicum typographiæ romanæ XV. sæculi, *Romæ,* 1778, *in-8°.*

LALANNE (L.), Curiosités bibliographiques, *Paris,* 1857, *in-12.*

LAFORTE (DE), Mémoires, *Genève,* 1756, *in-18.*

LAPOTERIE, G. Navdæi epistolæ, etc., *Genève,* 1667, *in-18.*

LAZARE (F. et L.), Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments, *Paris,* 1844, *in-8°.*

LEBER (C.), De l'état réel de la presse et des pamphlets jusqu'à Louis XIV, *Paris,* 1834, *in-8°.*

LEDRU (N.), Lettre à Monsieur le Cardinal, burlesque, *Paris,* 1649, *in-4° de 18 pages.*

LEGALLOIS, Traitté des plus belles bibliothèques de l'Europe, *Paris,* 1680, *in-12.*

LELONG et FONTETTE, Bibliothèque historique de la France, *Paris,* 1769, *5 vol. in-folio.*

LEMAIRE, Paris ancien et moderne, *Paris,* 1685, *3 vol. in-12.*

LENOIR (AL.), Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au musée des monuments français, *Paris, an VIII, in-8°, 5e édition.*

LEPRINCE, Essai historique sur la bibliothèque du Roi, *Paris,* 1782, *in-18.*

LEROUGE, Curiosités de Paris, de Versailles, de Marly, etc., *Paris,* 1778, *3 vol. in-12.*

Lettre d'un religieux.... contenant la vérité de la vie et mœurs du Cardinal Mazarin, *Paris,* 1649, *in-4°.*

Lettre du sieur Pépoly, escrite au Cardinal Mazarin, 1649, *in-4°.*

Digitized by Google

Lettres patentes du Roi, portant règlement pour le collége Mazarin. Données à Versailles le 30 mars 1781, *1781, in-4° de 7 pages.*

LORET, La Mvze historiqve ov Recveïl des lettres en vers, contenant les nouvelles du temps, écrites à Mademoizelle de Longueville, *Paris, Ch. Chenault,* 1650-1665, *5 vol. in-folio.*

MAICHELIUS (D.), Introductio ad historiam litterariam de præcipuis bibliothecis parisiensibus, *Cambridge*, 1721, *in-8°.*

Marchant (F.-M.), Le Nouveau Conducteur de l'étranger à Paris en 1824, *Paris,* 1824, *in-18, 11e édition.*

MARION-DUMERSAN, Guide des curieux et des étrangers dans les bibliothèques publiques de Paris, *Paris*, 1848, *in-12, 6e édition.*

MAROLLES (M. DE), Mémoires, *Paris,* 1755, *3 vol. in-12.*

MAROLLES (M. DE), Paris, ov la description svccincte, et néantmoins assez ample, de cette grande ville, *Paris,* 1677, *in-4°.*

MARTIN (H.), Histoire de France, *Paris,* 1856-60, *17 vol. in-8°.*

Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *Paris*, 1717-1858, *72 vol. in-4°.*

MERCIER, Tableau de Paris, *Paris,* 1853, *in-12.*

Mercure galant et Mercure de France, *Paris*, 1672-1848, *1,657 vol. in-12.*

MICHAUD FRÈRES, Biographie universelle, *Paris*, 1811-53, *83 vol. in-8°.*

MICHELET, Histoire de France, *Paris,* 1835-60, *12 vol. in-8°.*

MONTESQUIEU, OEuvres, *Paris,* 1856, *2 vol. in-12.*

MONTFAUCON, Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova, *Paris,* 1739, *2 vol. in-folio.*

MONTGLAT, Mémoires, *Paris*, 1825, *2 vol. in-8° (collection Petitot).*

MONTPENSIER (MADEMOISELLE DE), Mémoires, *Paris,* 1823, *12 vol. in-18.*

MOREAU (C.), Choix de Mazarinades, publié par la Société de l'histoire de France, *Paris,* 1853, *2 vol. in-8°.*

MORÉRI, Dictionnaire historique, *Paris,* 1759, *10 vol. in-folio.*

MOTTEVILLE (MADAME DE), Mémoires, *Paris,* 1822, *12 vol. in-18.*

NAUDÉ (G.), Additions à l'histoire de Louis XI, *Paris,* 1630, *in-12.*

NAUDÉ (G.), Advis povr dresser vne bibliothèqve, *Paris,* 1644, *in-12, 2e édition.*

Digitized by Google

NAUDÉ (G.), Bibliographie politique, trad. Ch. Challine, *Paris*, 1642, *in-12*.

NAUDÉ (G.), Bibliothecæ Cordesianæ catalogus, *Paris*, 1643, *in-4°*.

NAUDÉ (G.), Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième janvier jusques à la déclaration du premier avril mil six cent cinquante neuf, *in-4°*, *s. l. n. d.* Désigné dans les citations sous le titre de *Mascurat*.

NAUDÉ (G.), Remise de la bibliothèque de Mgr le cardinal Mazarin par le Sr Naudé entre les mains de M. Tubeuf, *Paris*, *in-4°*. Cette pièce n'a pas de titre dans l'original; celui que nous adoptons est emprunté au catalogue de toutes les œuvres de Naudé, publié par L. Jacob à la suite du *Tvmvlvs Navdæi*.

Naudæana et Patiniana, *Amsterdam*, 1703, *in-12*.

NEMEITZ (J.-C.), Séjour de Paris, c'est-à-dire Instructions fidèles pour les voyageurs de condition, *Leyde*, 1727, *2 vol. in-12*, *2e édition*.

NICERON, Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, *Paris*, 1729, *43 vol. in-8°*.

PANZER et MAITTAIRE, Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum MD., *Norumberger*, 1793-1803, *11 vol. in-4°*.

PARIS (P.), Les manuscrits françois de la bibliothèque du Roi, *Paris*, 1845, *7 vol. in-8°*.

PATIN (G.), Lettres, édition Reveillé-Parise, *Paris*, 1846, *3 vol. in-8°*.

PEIGNOT (G.), Manuel bibliographique, ou essai sur les bibliothèques anciennes et modernes, *Paris*, *an IX*, *in-8°*.

PETIT-RADEL (L.-C.-F.), Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes jusqu'à la fondation de la bibliothèque Mazarine, *Paris*, 1819, *in-8°*.

PETIT-RADEL (L.-C.-F.), Recherches sur les monuments cyclopéens, et Description de la collection des modèles en relief composant la galerie Pélasgique de la bibliothèque Mazarine, *Paris*, 1841, *in-8°*.

PIGANIOL DE LA FORCE, Description historique de la ville de Paris et de ses environs, *Paris*, 1765, *12 vol. in-12*.

PONCET DE LA GRAVE, Tableau historique du château de Vincennes, *Paris*, 1788, *2 vol. in-12*.

Pot avx rozes (le) descovvert et la trahison de Mazarin, *Paris*, 1751, *in-4°*.

POULLAIN DE SAINT-FOIX (A.), Essais historiques sur Paris, pour faire suite aux Essais de P. de Saint-Foix, *Paris*, 1802, *2 vol. in-8°*.

PRADEL (A. DU), Livre commode, ou les adresses de la ville de Paris, *Paris*, 1691, *in-12*.

Recueil de la fondation du college Mazarini : Lettres patentes, Arrests d'enregistrement, etc., *in-folio, s. l. n. d.*

Relation contenant la svitte et conclusion du iournal de tout ce qui s'est passé au Parlement pour les affaires publiques depuis Pasques 1652 iusques en Ianuier 1653, *Paris*, 1653, *in-4°*.

RENAUDOT (T.), J. RENAUDOT et EUSÈBE, Recueil des Gazettes nouuelles ordinaires et extraordinaires, etc., *Paris*, 1631-1792, *163 vol. in-4°*.

RENÉE (A.), Les Nièces de Mazarin, *Paris*, 1857, *in-8°*, *2e édition*.

Requête des trois états du gouvernement de l'Ile-de-France au Parlement de Paris, *Paris*, 1648, *in-8°*.

RETZ (CARDINAL DE), Mémoires, *Genève*, 1751, *4 vol. in-18*.

Revue de l'architecture et des beaux-arts, *Paris, in-folio*.

ROQUEFORT (B. DE), Dictionnaire historique des monuments de la ville de Paris, *Paris*, 1836, *in-8°*.

ROSSI (J.-V.), Epistolæ ad Thyrrhenum, *Cologne*, 1649, *2 vol. in-12*.

Rymaille svr les plvs celebres bibliotières de Paris, par le Gyrouague Simpliste, *Paris*, 1649, *in-4°*.

SAINTE-BEUVE, Portraits littéraires, *Paris*, 1855, *2 vol. in-12*.

SANSON (N.), Histoire chronologique d'Abbeville, *Paris*, 1653, *in-4°*.

Satyre contre Mazarin, *Paris*, 1651, *in-4°*.

SAUVAL (H.), Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris, *Paris*, 1724, *3 vol. in-folio*.

Second Covrrier françois (le), tradvit fidellement en vers burlesques, *Paris*, 1649, *in-4° de 12 pages*.

Songe burlesque de Polichinel sur le despart de Ivles Mazarin, *Paris*, 1649, *in-4° de 8 pages*.

Stratagesme (le), ov le povr et le contre du despart de Mazarin, *in-4°*, *s. l. n. d.*

Svitte dv vray iournal des assemblées dv Parlement, contenant ce qui s'y est fait depuis la Saint-Martin mil six cens quarante neuf iusquea à Pasques 1651, *Paris*, 1651, *in-4°*.

TALLEMANT DES RÉAUX, Historiettes, *Paris*, 1854-59, *7 vol. in-8°*, *3e édition*.

Digitized by Google

TALON (O.), Mémoires, *Paris*, 1732, *8 vol. in-12.*

TERNAUX-COMPANS, Lettre à M. le ministre de l'instruction publique sur l'état actuel des bibliothèques publiques de Paris, *Paris*, 1837, *in-8°.*

THIÉRY, Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, *Paris*, 1787, *2 vol. in-12.*

Triolets (les) de la Covr à l'arrivée de Mazarin, *Paris*, 1652, *in-4°.*

Trov (le) fait à la nvict par Mazarin, *Paris*, 1651, *in-4°.*

TYNNA (DE LA), Dictionnaire topographique, étymologique et historique des rues de Paris, *Paris*, 1812, *in-12.*

VAN PRAET, Catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du Roi, *Paris*, 1822, *5 vol. in-8°.*

VAN PRAET, Catalogue des livres imprimés sur vélin des bibliothèques publiques et particulières de Paris, *Paris*, 1824, *4 vol. in-8°.*

VELLY, VILLARET et GARNIER, Histoire de France, *Paris*, 1761, *30 vol. in-12.*

Véritables maximes (les) du govvernement de la France iustifiées par l'ordre des temps, depuis l'établissement de la monarchie iusques à présent.... *Paris*, 1652, *in-4°.*

VIGNEUL-MARVILLE, voyez ARGONNE (BONAVENTURE D').

VILLIERS (DE), Manuel du voyageur à Paris, ou Paris ancien et moderne, *Paris*, 1807, *in-18.*

VCANNEMAKERUS (P.), Trivmphvs litteratorvm, *Milan*, 1611, *in-12.*

WALLIN (G.), Lutetia Parisiorum erudita sui temporis, hoc est annorum hujus seculi XXI et XXII, *Norumberger*, 1722, *in-12.*

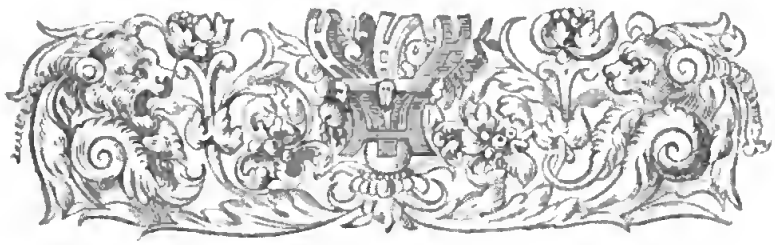

TABLE GENERALE

DES

MATIÈRES

—

ABBEVILLE, Naudé y meurt, 91. — 1er liv. impr. dans cette ville, 218.
ADAM DE SAINT-VICTOR, son épitaphe, 260.
ADAMANT, *Physiognomonica*, 188.
ADER (Guillaume), *lou Gentilome gascoun*, 197.
AETIUS D'AMIDA, *Œuvres médicales*, 186.
AFFICHES DE PROVINCE (les), la Bibl. Mazar. y était abonnée dès 1773, 134.
AILLY (Pierre d'), ses *Commentaires*, 241.
ALBERT LE GRAND, ses *Œuvres*, 242.
ALCHIMIE (ouvr. relatifs à l'), que possède la Bibl. Mazar., 188.
ALCUIN, ses *Œuvres*, 180. — *Homiliæ*, 242.
ALDE (les), imprrs, s'établissent à Venise en, 1490, 221. — Ouvr. exécutés par eux, 176, 177, 179, 194, 204, 221, 222, 223, 224.
ALEMAN (Mat.), *Guzman d'Alfarache*, 198.
ALLARD (Guy), *Nobiliaire du Dauphiné*, 204.
ALLATIUS (Leo), *Pugna porcorum*, 199.
AMBROISE (Saint), *de Officiis*, 241.
AMELOT DE BEAULIEU (le 1er président), sa bibliothèque, 13.
AMERVAL DE LIANCOURT, son divorce avec Gabr. d'Estrées, 244.
AMMIEN-MARCELLIN, *Historia*, 214.
AMPERE (J.-J.), conservat. à la Bibl. Mazar., 162. — Il lui donne 943 vol., 173, 189.
AMYOT (J.), bibliothécaire de Charles IX, 117.
ANABAT (Guillme), imprimr, établi r. St-Jean de Beauvais; ouvrage exécuté par lui, 233.
ANACRÉON, ses *Poésies*, 194.
ANASTASE le Bibliothécaire, son *Histoire des Papes*, 204
ANCRE (Maréchal d'), arrêt rendu contre sa mémoire, 49.
ANDRÉ, menuisier, fait l'estim. des portes en fer destinées à la Bibl. de Mazarin, 113.
ANGLETERRE, Naudé s'y rend en 1647; la librairie anglaise à cette époque, 24. — Les livres réunis à

Digitized by Google

la tour du Louvre y sont transportés, 116.
ANJOU (duc d'), va, avec Louis XIV, au devant de Mazarin, 89.
ANNE D'AUTRICHE, le Parlement la prie de chasser Mazarin, 54. — Elle effraie le Parlem^t en le menaçant des États généraux, 53. — Refuse une seconde fois de renvoyer Mazarin, 56. — Le suit à Vincennes, 99. — Vol. reliés à armes, 205, 236, 249.
ANNE DE BRETAGNE, vol. relié à ses armes, 190.
ANNÉE LITTÉRAIRE (l'), reçue à la Bibl. Mazar. dès 1773, 134.
ANSELME (Saint), ses *Œuvres*, 180.
ARATUS, *Phænomena*, 224.
ARCHIMÈDE, ses *Œuvres*, 188.
ARCHIVES de la Bibl. Mazarine, où elles sont conservées, 255. — Citées, 64, 139, 142, 150, 151.
ARCHIVES de l'Empire, citées, 112, 113, 114, 120, 123, 126, 127, 128, 129, 131, 133, 134, 135, 141.
ARÉNA (Ant. d'), *Œuvres macaroniques*, 197.
ARÉTÉE, *De acutis morbis*, 186.
ARÉTIN, *voyez* BRUNI (Léonard).
ARÉTIN (P.), *Pornodidascalus*, 202.
ARGOTS (ouvr. en différents), 189, 191, 192.
ARIOSTE (l'), ses *Œuvres*, 196.
ARISTÉNÈTE, *Epistolæ*, 198.
ARISTOPHANE, *Comœdiæ*, 195, 223.
ARISTOTE, *Opera*, 219, 222.
ARMAGNAC (Cte Ch. d'), son procès, 244.
ARMINIUS (J.), *Opera*, 181.
ARNOUX (Fr.), *les Merveilles de l'autre monde*, 182.
ART MILITAIRE (ouvrages sur l'), 172, 244.
ASSELINEAU (Ch.), attaché à la Bibl. Mazarine, 162.
AUBEROCHE défend Mazarin contre les accusat. d'ignorance, 42. — Célèbre son amour pour les savants, cite les noms de ceux qui venaient dès 1643 travailler à sa bibl., 10, 18.
AUBERY (Ant.) fréquentait, dès 1643, la Bibl. de Mazarin, 19.
AUBRY, avocat, rédige en 1661 le catalog. de la Bibl. de Mazarin, 114.
AUGÉARD (Mat.), ses *Arrêts*, 183.
AUGIER (Mich.) décore la chapelle du palais Mazarin, 28.
AUGUIS, conservateur à la Bibl. Mazarine, 162.
AUGUSTIN (Saint), *De civitate Dei*, 214, 218, 242.—*Confessiones*, 215. —*Opera*, 242.
AULU-GELLE, *Noctes atticæ*, 210.
AUSONE, *Opera*, 224.
AUTELS (Guill. des), *l'Amoureux repos*, 196.
AUTOGRAPHES (notes) de : Budée, 218.—J. Chapelain, 197.—Dupuy, 205.—Rob. et H. Estienne, 221.—N. Houel, 187.—Jay, 186.—Locatelli, 216. — l'abbé Lucas, 178. — Mézeray, 203. — Ph. de Mornay, 227. — Naudé, 211. — X..., 197.
AVESNES (Fr. d'), *le Politique du temps*, 185.
AVICENNE, *Œuvres* en arabe, 186.
AYRAULT (P.), *Procès faits aux cadavres...*, 184.

BACCELINO, *Œuvres*, 183.
BACCI (André), *De Thermis*, 186.
BAERLE (G. van), *De ente rationis*, 200.
BAGNI (cardinal), prend Naudé pour bibliothécaire, 5.
BAGNOLS, *Mémoires sur la Flandre*, 247.
BAILLET (D.), sous-bibliothéc. à la Bibl. Mazar., son traitement, 126. — Sa mort, 128.
BAILLEUL, président au parlem^t, prend les intérêts de G. Violette, 70.
BALUE (J. la), son procès, 244.
BALZAC (H. de), ses *Œuvres*, 174.
BARBERINI (Ant.) prend Naudé pour bibliothécaire, 5.
BARBIER (A.), son *Dictionnaire des anonymes*, 258.
BARDET (P.), *Recueil d'arrêts*, 183.
BARON (Denis), conseil^r au parlem^t, chargé de présider à la vente de la Bibl. de Mazarin, 63.
BARONIUS (Cés.), ses *Annales*, 204.
BARTHÉLEMY (l'abbé), son interprétation de l'inscript. phénic. de la Bibl. Mazarine, 265.
BASSOMPIERRE (Maréch. de), sa bibliothèque, 12.
BAUDEMENT, bibliothécaire à la Bibl. Mazarine, 162.
BEDFORT (duc de) s'empare des livres réunis dans la tour du Louvre, et les fait passer en Angleterre, 116.

BÉNÉDICTINS, 148. — Leurs travaux sur les Pères de l'Église, 179.
BERGEVIN (dom), chargé de l'exécut. du globe terrestre de la Bibl. Mazarine, 261.
BERNARD (Jacq.), chargé de mettre au net les catal. de la Bibl. de Mazarin, ses honoraires, 114.
BERNARDIN, valet de chambre de Mazar., fournit de l'argent à Naudé pour son voyage d'Italie, 25.
BÉROALDE DE VERVILLE, *l'Idée de la République*, 185.
BERRIER (Théod.), bibliothéc. à la Bibl. Mazarine, 162.
BERTAUD (J.), *De cultu trium Mariarum*, 229.
BERTHIER, sous-biblioth. à la Bibl. Mazarine, 133.
BÈZE (Théod. de), *de l'Autorité du magistrat*, 184. — *Poésies*, 195. — *Vie de Calvin*, 205.
BIBLES, dès 1647, la Bibl. de Mazarin en possédait 200 édit. différ., 32. — Celles que possède aujourd. la Bibl. Mazar., 175 et suiv.—Bibles du XVe s., 207, 208, 210, 213, 214, 215. — Bibles sur vélin, 228. — Manuscrites, 240.
BIBLIOTHÉCAIRES, à partir de quelle époque l'Alm. royal indique leurs noms, 125.—Comment étaient déterminés ceux de la Bibl. Mazar., 126.—Leur traitem. de 1691 à 1781, —Augmenté en 1781, 136. — Les dépôts littér. leur sont ouverts en 1794, 144.—Bibliothéc. actuels de la Bibl. Mazar., 161, 162, 163.
BIBLIOTHÈQUE AMBROSIENNE, sa fondation, 15. — Comment le service public y était organisé au XVIIe s.; n'avait point alors de catal., 16. — Éloge qu'en fait Vuanmemakerus, 15.
BIBLIOTHÈQUE ANGÉLIQUE, sa fondation, époque où elle devint publique, 15. — Procédé qui y était employé pour la restaurat. des reliures, 160.
BIBLIOTHÈQUE DE BODLEY, époque où elle devint publique, 15. — Son catal. sert jusqu'en 1760 à la Bibl. Mazarine, 131. — Par quel moyen, 132.
BIBLIOTHÈQUE DE FONTAINEBLEAU, *voyez* FONTAINEBLEAU.
BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL, est seule, avec la Bibl. Mazar., restée fidèle au principe sur lequel repose la fondat. des bibl. publiques, 164.
BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT, *voyez* INSTITUT.
BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ, bien tenue, son public habituel, 165.
BIBLIOTHÈQUE DE MAZARIN, tire son premier fonds de la collect. Descordes, 6. — Augmentée par Naudé, 8. — Nombre de vol. et de mss. qu'elle possédait en 1643, 9. —Devient publique dès cette époque, 9 et suiv. — Jours et heures d'ouverture en 1643, 17. — Ses premiers habitués, 18 et suiv. — S'accroît rapidement, 20. —Enrichie par les rois, les ambassad. et les gens de lett., 26. — Transportée dans une nouv. galerie, 27. - Naudé y rassemble les pamphlets dirigés contre Mazar., 29. — Son état en 1647, 30. — Sa description, 31 et s. — Classemt bibliogr. adopté par Naudé, 32. — Nombre de vol. qu'elle possédait en 1647, 37. — Inscription gravée sur la porte d'entrée, 39. — Situation de cette porte, erreur de M. P. Paris à cet égard, 40. — Naudé en dresse le règlement, 41. — Appelée aussi Bibl. des Colonnes, 35. —Le Parlemt veut la faire vendre, cette mesure combattue par M. de Thou, 53. — On propose de la céder au chapitre de Ns-De, 54. — Le Parlemt la laisse sous la garde de Naudé, 54.—Le présidt Tubeuf en réclame les clefs, 58. — Naudé la lui fait visiter, 59. — Le Parlt ordonne la vente, 61. — Comment cette vente a lieu, 63. — Protestation de Naudé, 64. — G. Violette veut l'acheter, 69. — Le Parlemt l'estime 75,000 liv., 71. — Livrée au pillage, 63, 64, 72, 73.—Louis XIV ordonne de cesser la vente, 72. — Christine de Suède cherche à l'acquérir, 73.— Presque anéantie après la Fronde, 89. — Mazarin entreprend de la reconstituer, 90. —Les frondeurs rendent les livres qu'ils avaient achetés, 93.—J. Salomon propose d'en dresser le catal., 94. — Sa descript. en 1660, 95. — Est réunie au collége des 4 Nations, 101. — Mazar. ordonne qu'elle soit publique 2 jours par semaine, 102. — Ces dispositions confirmées par Louis XIV, 103. —

Conservée au palais Mazar. pendt la construct. du collége, 112. — On protége les livres par des grillages en fer, 113. — On en dresse le catal., 114 — Échange auquel elle est soumise, 119. — Ses boiseries sont transportées à la Bibl. Mazarine, 125.

Bibliothèque de Philipsbourg, dilapidée, Mazarin négocie pour avoir ses restes, et Naudé s'en empare, 23.

Bibliothèque de Richelieu, dirigée par Naudé, 4. — Richelieu ordonne par testament qu'elle soit rendue publique, 17, 102. — Enrichie surtout par les voyages de J. Gaffarel et de J. Tileman Stella, 20.

Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, Missel aux armes de Louis XIII, qui a appartenu à cette Bibl., 178.

Bibliothèque de Saint-Victor, époque où elle devint publiq., 14.

Bibliothèque du Cal de Tournon, ses restes sont donnés à Naudé par le Mal de Villeroy, 23.

Bibliothèque du Roi, combien elle renfermait de vol. en 1643, 13. — Colbert la fait transporter r. Vivienne, 13, 118. — Époque où elle devint publique, 114. — Son origine, 114. — Son premier fonds, ses premiers inventaires, 115. — Ses accroissemts sous Charles VI, Ch. VII, Ch. VIII et Louis XII, 116. — Transportée à Fontainebleau, puis à Paris, 117. — Combien elle possédait de vol. en 1640; Colbert en prend la direction, 118. — Échange ses doubles contre des liv. de la Bibl. de Mazar., 119. — Doubles qu'elle possédait en 1668, 120. — Combien elle renfermait de vol. avant la Révolution; Van Praët en ajoute 300,000, 144.

Bibliothèque Impériale, occupe les bâtiments de l'ancien hôtel Tubeuf, 27. — Vices de son organisation, 164. — Moyens d'y remédier, 165. — Globe de Coronelli, 261. — Ses mss. cités, 7, 13, 25, 73, 92.

Bibliothèque Mazarine, donne une idée fort exacte de la Bibl. du palais Mazarin, 34. — Très-riche en mazarinades, 50. — Élevée sur l'emplact de la tour de Nesle, 111. — Quand terminée et ouverte au public; on y installe les boiseries de la Bibl. de Mazar., 125. — Combien elle renfermait de vol. en 1691, 126. — Traitement des employés, 127. — Jours et heures d'ouverture en 1690, vacances, revenus, 127. — Couleau lui laisse 1,000 liv. par testamt, 129. — Établisst du balcon de la salle publ.; ses catal. en 1722, 131. — Combien elle avait de vol. en 1733, 130. — En 1760, 133. — Son adm. financ. de 1771 à 1773; journaux qu'elle recevait à cette époque; incendie de 1780, 134. — Combien elle renfermait de vol. en 1778, en 1787, 135. — Le traitemt de ses employés est modifié en 1781, 136. — Ses achats de livres en 1789, 137. — Sa situation en janvier 1792; jours et heures d'ouverture à cette époque, 140. — Combien de vol. elle acquiert pendant la Révol., 144. — Meubles dont elle s'enrichit à cette époque. 145. — Meubles histor. qu'elle possède, 150. — On lui accorde une nouv. galerie, 151. — Elle lui est reprise, 152. — L'Institut la force à couper en deux la galerie Colbert; création de la galerie Naudé, 153. — Jours et heures d'ouvert. de 1799 à 1830, 155. — Nombre de vol. de 1804 à 1820, 156. — Réunie à la Bibl. de l'Institut, 157 — Impossibilités pratiques, 158. — L'ordonn. de réunion est abrogée, 159. — Ses bibliothéc. actuels, 162. — Son organisat. intérieure, son budget, 163. — Témoignages universels en sa faveur, 164. — Jours et heures d'ouvert.; combien elle reçoit de lecteurs et possède de vol., 166. — Ses catalogues, 167. — Nature de ses collections, 171. — Comment appréciées par Mercier, 173. — Analyse de ses collections : *Imprimés postérieurs au* XVe *siècle*, 174. — Théol., 175. — Philos., 181. — Jurisprud., 183. — Politiq., 184. — Econ. polit., 185. — Médec., 186. — Histoire natur., musiq., 188. — Grammres, 189. — Dictionres, 192. — Poésie, 194 — Romans, 198. — Facéties, 199. — Histoire, 202. — Voyages, blason, 204. — Biographie, 205. — *Incunables*, 207. — *Ouvrages imprim. sur vélin*, 227.

— *Manuscrits*, 239. — Sa description, 253 et suiv.
BIBLIOTHÈQUE Ste-GENEVIÈVE, vices de son organisation, 165.
BIBLIOTHÈQUES DES COUVENTS, détruites en 1793; combien elles renfermaient de vol., 143.— Liste de celles qui ont fourni des vol. à la Bibl. Mazarine, 147.
BIBLIOTHÈQUES PARTICULIÈRES AU XVIIe SIÈCLE : Amelot de Beaulieu, 13 — Mal de Bassompierre, 12.— D.-S. de Boissieu, 18. — J. Descordes, 5, 6, 7. — S. Dubois, 6.— Gassendi, 18. — G. Marescot, 12. — De Mesmes, 12. — R. Moreau, 19.—G. Naudé, 13.—G. Patin, 12. — Cal de Richelieu, 4, 17, 20, 102. — Seguier, 12. — De Thou, 11.
BIBLIOTHÈQUES PARTICULIÈRES AU XVIIIe SIÈCLE. celles des émigrés confisquées en 1792, 144.— Liste de celles qui ont fourni des vol. à la Bibl. Mazarine, 146.
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES, principe qui a présidé à leur fondat.; deux seulem t y sont restés fidèles, 164. — Celles qui existaient en Europe en 1643, 13 et s. — Ne répondent plus à leur destination, 174.
BIDAL, achète pour Christine des objets d'art et des mss. aux ventes du palais Mazarin, 75.
BIGNON, *Mémoires sur Amiens*, 247.
BILLAULT (Adam), ses *Œuvres*, 196.
BINI (Sev.), sa coll. de *Conciles*, 178.
BINOT, huissier, chargé de vendre les meubles de Mazarin, 53.
BLACAS (duc de), réclame au nom de Louis XVIII les meubles de la Bibl. Mazar. qui ont appartenu à Louis XVI, 150.
BLANCHARD (G.), *Ordonnances des rois de France*, 183.
BLANCHE DE BOURGOGNE, femme de Charles IV, son divorce, 244.
BLANCMESNIL, présid t au parlem t; accuse Mazarin des maux du royaume, 48.
BLEIGNY, *l'Orthogr. françoise*, 191.
BLOIS, Ch. d'Orléans y fonde une riche bibl., 116. — Louis XII y réunit les ouvr. rassemblés par Louis XI et Charles VIII, 117.
BLONDEAU (Cl.), *Journal du Palais*, 183.
BOCCACE (G.), *Nobles hommes et femmes*, 224, 248.
BOCHART (Sam.), un des savants qui composaient la cour de Christine, 90.
BODLEY (Th.), fonde une biblioth. à Oxford, 15.
BOÈCE, ses *Œuvres*, 180. — *De Consolatione*, 218, 245.
BOILEAU, veut faire vendre au chapitre de Ne-De la Bibl. de Maz., 54.
BOISGUILLEBERT, *Détail de la France*, 186.
BOISSIÈRE (Cl. de), *Arithmétique*, 188.
BOISSIEU (Denis Salvaing de), sa biblioth.; fréquentait, dès 1643, la Bibl. de Mazarin, 18.
BOLSEC (Jér.), *Vie de Calvin*, 205.
BONAVENTURE (St), *Opera*, 180, 242.
BONAVENTURE de Brixia, *Traité de musique*, 188.
BONNOR (Honoré), *l'Arbre des batailles*, 227.
BORROMÉE (Fréd.), fonde la Bibl. Ambrosienne, 15.
BOS (Jean du), juré trompette, publie une ordonn. contre Maz., 81.
BOSIUS (J.), *voyez* DUBOIS.
BOSSUET, *Exposition*, 243.
BOTERO (J.), *Ragione di stato*, 185.
BOUCHET (J.), *les Triumphes de la dame*, 202.— *Les Regnars...*, 225.
BOUCHET (J. du), vol. qui lui ont appartenu, 177, 202.
BOUGIVET (Phil.), l'un des premiers portiers du coll. des 4 Nations, son traitement, 127.
BOUHIER (J.), *De la dissolution du Mariage*, 184.
BOUILLON (Mar de), son procès, 244.
BOULANGER (Ant.), ses *Œuvres*, 173.
BOULE (And.), meubles exécutés par lui, 257, 265, 266.
BOULLIAU (Ismael), astron., fréquentait, dès 1643, la Bibl. de Maz., 18.
BOUQUET (dom), *Historiens de France*, 203.
BOUQUINISTES, au XVIIe siècle, occupaient le Pont-Neuf, 8.
BOURDOT de Richebourg, *Coutumier de France*, 183.
BOURION (Fr.), *le Droit de la France*, 183.
BOUVILLE (de), *Mémoires sur Orléans*, 247.
BOYVIN de Vaurouy, traduct. d'Adamant, 188.
BRANDT (Séb.), *les Regnars...*, 225.
BRÉVIAIRES quo possède la Bibl. Mazar., 177, 178; incunabl., 216; sur vélin, 228, 229; mss., 240.

BREYDENBACH (Bern. de), *Peregrinationes*, 218.
BRIÇONNET (Guill.), vol. relié à ses armes, 235.
BRIENNE (L. de), accompagne Mazar. dans sa dernière visite aux richesses de son palais, 98 et 99.
BRIGITTE (Ste), ses *Révélations*, 180.
BRILLON (P.-J.), *Dictionnaire des arrêts*, 183.
BRION, procureur du coll. des 4 Nations, 142.
BRIQUEMAUD, son procès, 244.
BRISART, cons. au Parlemt, signe la dern. ordonnance de vente des meubles de Mazarin, 81.
BRODEAU (J.), *Commentaires*, 183.
BRUNET, *Manuel du libraire*, 258.
BRUNETTO LATINI, *Tesoro*, 215.
BRUNI (Léonard), dit l'Aretin, *De Bello italico*, 213.
BRUNO (Giordano), ses *Œuvres*, 180.
BRUTUS (E.-J.), *Puissance du prince*, 184.
BUACHE (J.-N.), exécute le globe terr. de la Bibl. Mazar., 261.
BUDÉE (G.), note autographe, 218.
BUFFON, son buste, 264.
BURY (Rich. de), pour acquérir des livres, tous les moyens lui étaient bons, 22.— Son *Philobiblion*, 225.
BUTEO (J.), *De quadratura circuli*, 188.
BUXTORF (J.), sa *Bible hébraïque*, 176.
BUYER (Bartbél.), livres imprimés sous son nom, 216.
BZOVIUS (Abr.), ses *Annales*, 204.

CALCAGNINI (Celio), *Encomium pulicis*, 200.
CALMET (dom Aug.), *Comment. sur la Bible*, 179.
CALVIN (J.), ses *Œuvres*, 181.— Ouvrages dirigés contre lui, 182. — Sa *Vie*, par Th. de Bèze et par Bolsec, 205.
CAMPANELLA (Th.), Ses traités de philosophie, 180.—*De Monarchia hispanica*, 185.
CANCIANI, *Leges Barbarorum*, 183.
CANTO (Ch.), crieur public, lit une ordonnance contre Mazarin, 81.
CARAFFA, appelle à Rome l'imprimr G. Laver, 212.
CARCAVI (de), organise la Bibl. du Roi, 118.—Signe l'acte d'échange entre la Bibl. de Mazar. et celle du Roi, 121.
CASAUBON (Is.), bibliothécaire du roi sous Henri IV, 117.
CASSIODORE (Aurel.), *De regimine ecclesie*, 223. — *Historia*, 245.
CASTEL (Edm.), son *Lexicon heptaglotton*, 176.
CASTIGLIONE, *Traités*, 185.
CATALOGUE, Naudé dresse celui de la collect. Descordes, 6. — J. Salomon propose à Mazar. de dresser celui de sa Bibl., 94.—Colbert le fait faire en 1661, 113. — Lapoterie, Aubry et Bernard l'exécutent, 114. — G. Mallet dresse, en 1373, celui des livres de la tour du Louvre, 115.—Ant. des Essarts en fait un second en 1410, 116. — Un troisième est dressé en 1423, 116. — Mellin de Saint-Gelais fait celui de la Bibl. de Fontainebleau, 117. — Ceux dressés pour les échanges faits en 1668 entre la Bibl. Mazar. et celle du Roi, 120. — Ceux que possédait la Bibl. Mazar. en 1722, 131.—Catalogues actuels de la Bibl. Mazarine, 167, 168, 257, 267.
CATHERINE de Médicis, sa Bibl. est réunie à celle du Roi, 117. — Vol. relié à ses armes, 187.
CATHERINE de Sienne, ses *Lettres*, 180.
CATINAT, consr au Parlemt, désigné pour veiller sur la Bibl. de Mazarin, 54.
CATON (Dionysius), *Distiques*, 221.
CATULLE, *Opera*, 213.
CAVAGNE, son procès, 244.
CAZANS, huissier, chargé de vendre les meubles de Mazarin, 53.
CÉSAR (C.-Julius), *Commentaires*, 210, 212, 219.
CHABOT Louis), portier du collége des 4 Nations, 127
CHAMPAGNY (J.-B. de), ministre de l'intér., visite la Bibl. Mazar., 153.
CHAMPIER (S.), *Chron. des Ctes de Savoie*, 246.
CHANTEREAU-LEFÈVRE, fréquentait, dès 1643, la Bibl. de Mazar., 19.
CHAPELAIN (J.), *la Pucelle*, 196. — Envoi autographe, 197.
CHAPELLE du coll. des 4 Nations, donnée à l'Institut, 152.
CHAPELLE du palais Mazarin, sa situation, 28.

Digitized by Google

CHAPPÉ (Ét.), juré trompette, publie une ordonn. contre Mazarin, 81.
CHARLES IV, roi de France, son divorce avec Blanche de Bourgogne, 244.
CHARLES V, installe ses livres au Louvre, 115 — Traduct. faites par ses ordres, 219, 227, 246.
CHARLES VII, *Vigilles de la mort de Charles VII*, 220.
CHARLES VIII, vol. qu'il rapporte d'Italie, 116.
CHARLES D'ORLÉANS, Cte d'Angoulême, fonde à Blois une riche bibliothèque, 146.
CHARTIER (Jean), *Chroniques*, 216.
CHASLES (Philarète), conservat. à la Bibl. Mazar., 162. — Publie les mém. de la Mse Delacour, 248.
CHAUSSÉ (J.), *Excellence du mariage*, 202.
CHAVIGNY (de), Mazarin loge chez lui, 1.
CHÉRON, huissier, chargé de vendre les meubles de Mazarin, 53.
CHEVALIER, frotteur de la Bibl. Mazarine ; ses gages, 140.
CHIMIE, rangée par Naudé dans la 2e pièce de la Bibl. du palais Mazar., 32. — Traités que possède la Bibl. Mazarine, 187.
CHOISEUL (duchsse de), réclame une pendule qui lui avait été prise pour la Bibl. Mazarine, 149.
CHOLIÈRES (de), *les Après dînées*, 201.
CHOPIN (Ré.), *Traité du domaine*, 183.
CHRISTINE, reine de Suède, cherche à acquérir la Bibl. de Mazar., 73. — Dans quel but, 74. — Renvoie des mss. qui lui avaient été expédiés, 75. — Prend Naudé pour bibliothécaire, 90.
CHRYSOLORAS (Em.), *Gram. grecque; Erotemata*, 190.
CHRYSOSTÔME (S.), *Commentaires*, 241.
CICÉRON, succès qu'eurent les prem. éditions de ses œuvres, 209. — *De Officiis*, 209. — *De Natura deorum*, 212. — *Opera philosophica*, 213.
CLINIQUES de l'École de médecine, autrefois couvent des Cordeliers ; la Bibl. du Roi y est établie en 1604, 117.
COCCAIE (Merl.), ses *Œuvres macaroniques*, 197.
COCHERIS (Hippol.), bibliothéc. à la Bibl. Mazar., 162. — Chargé de la garde des mss., 239. — Son édition du *Philobiblion* de R. de Bury, 225.
COEUR (Jacques), son *Procès*, 244.
COLBERT (Nicolas), d'abord maître de la librairie, puis évêque de Luçon, 118.
COLBERT (J.-B.), transporte la Bibl. du Roi, r. Vivienne, 13. — Fait déposer à la Bibl. du Roi les mss. de M. de Loménie, 36. — Demande en 1661 un inventre de la Bibl. de Mazar., 112. — Fait établir des grilles en fer devant les livres, 113. — Ses vues sur la Bibl. du Roi, 114. — En prend la direction, 118. — Ordonne un échange entre elle et celle de Mazar., 119. — Son nom donné à une des galeries de la Bibl. Mazarine, 154.
COLLÉGE DE CLERMONT, Henri IV y fait établir la Bibl. du Roi, 117.
COLLÉGE DES QUATRE-NATIONS, devait s'appeler collége des Conquêtes, 100. — Sa fondation née d'une idée de Richelieu ; ses revenus, 101. — Mazarin y joint sa bibl., 102 — On songe à l'établir au Luxembourg, 109. — Emplacement choisi, Levau dresse les plans, 110. — Commenct des travaux, 111. — Distribution intérieure, 122. — L'Université s'oppose à ce qu'on y enseigne cert. sciences, 124. — Ouverture des classes, 124. — Ses revenus, 127. — Boutiques établies sous ses pavillons, 128. — Ses premiers portiers, 127. — Son organisation modifiée en 1781, 136. — Sa situation en 1792, 141. — Ses destinat. pend. la Révol., 152. — M. Petit-Radel y fait ses études, 157.
COLLÉGES, l'Assemblée législat. les place sous la surveillance des autorités administratives, 140. — Elle leur alloue des fonds, 141.
COLLETET (Guill.), fréquentait, dès 1643, la Bibl. de Mazarin, 18. — Eloge qu'il fait de Naudé, 91.
COLLINS (Ant.), ses *Œuvres*, 173.
COLOGNE (Jean de), imprimeur à Venise, vol. exécuté par lui, 214.
COLPORTEURS de pamphlets en 1649, ce qu'en dit Loret, 50.
COMÉDIES, celles que possédait Mazarin en 1647, 33.

COMMENTATEURS SACRÉS, 179, 241.
COMMODES en marqueterie qui ornent la Bibl. Mazar., d'où elles proviennent, 150. — Leur description, 266.
CONCILES (ouvrages sur les), que possède la bibl. Mazarine, 178.
CONNÉ (Pr. de)., écritoire qui lui a appartenu, 258.
CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ, votée, 137. — Ses disposit., 138.
CORAL (Etienne), imprim^r de Lyon, introduit l'imprim. à Parme, 224.
CORBIENE (de), ministre de l'intérieur, abroge l'ordonnance qui avait réuni la Bibl. Mazarine à la Bibl. de l'Institut, 159.
CORNEILLE (P.), *Œuvres*, 173. — *Rodogune*, 197.
CORNELIUS A LAPIDE, ses *Commentaires sur la Bible*, 179.
CORONELLI, globe exécuté par lui, 261.
CONSÉ, obtient, en 1781, le droit d'envoyer des élèves au collége des 4 Nations, 136.
COSSART (Gab.), son ouvrage sur les conciles, 178.
COSTAR (P.)., Mazarin se fait lire ses œuvres, 43.
COTELIER (J.-B.), sur les Pères de l'Église, 179.
COULEAU (Pierre), nommé, en 1695, bibliothéc. à la Bibl. Mazar.; son ouvrage sur l'*Utilité des Bibliothèques*, 128, 161. — Sa mort, 129, 161.
COUSIN (le présid. L.), son legs à la Bibl. de Saint-Victor; sous quelles conditions il fut fait, 14.
COUVENTS, *voyez* BIBLIOTHÈQUES DES COUVENTS.
COUVENT DES CORDELIERS, la Bibl. du Roi y est établie en 1604, 117.
COYSEVOX, sculpteur, exécute le mausolée de Mazarin, 124.
CRABBE (P.), son ouvrage sur les conciles, 178.
CRAMOISY (Fréd.-Léon. et Sébast.), imprimeurs, préparent l'acte d'échange entre la Bibl. du Roi et la Bibl. Mazarine, 139.
CRANTZ (Martin), imprim^r, s'établit dans les bâtiments de la Sorbonne, 211. — Se transporte rue Saint-Jacques, 213. — Ouvrages exécutés par lui, 211, 215.
CREMER (Henri), vicaire à Mayence, sa note sur la bible de 1453, 208.
CRETET (Em.), accorde de nouvelles salles à la Bibl. Mazarine, 155.
CROCHETEURS, se font, en 1649, colporteurs de pamphlets, 50.
CROY (Henri De), *Art de rhétorique*, 220.
CUSA (Nicolas de), ses *Œuvres*, 180.
CYRILLE (Saint), ses *Œuvres*, 179, 234.

DABLÈGES, *Mém. sur Poitiers*, 247.
DAMMARTIN, Louis XIV va y attendre Mazarin, 89.
DANTE ALIGHIERI, *Divina Comedia*, 213.
DARBAULT, huissier, dresse l'invent. du palais Mazarin, 59.
DAREMBERG (Ch^les), bibliothéc. à la Bibl. Mazar., 162. — Ses travaux sur les médecins grecs et latins, 187. — Publie le *Commentaire des 4 maîtres*, 243.
DAUBENTON (L.-J.), son buste, 256.
DECAZES, min. de l'intér., provoque la réunion de la Bibl. de l'Institut avec la Bibl. Mazarine, 158.
DELABITH, serrurier, mémoire des travaux faits par lui pour la Bibl. Mazarine, 131.
DELACOUR (marquise), sa *Correspondance*, 248.
DELCOURT, menuisier, ses travaux pour la Bibl. Mazarine, 131.
DELISLE DE SALES, remplace M. de Feletz à la Bibl. Mazarine, 156.
DÉPÔTS LITTÉRAIRES, formés à Paris pour recevoir les livres confisqués pendant la Révolution; combien ils renfermaient de vol. en 1794, 144. — Meubles que l'abbé Leblond y prend pour la Bibl. Mazarine, 149.
DESCARTES (R.), vivait à la cour de Christine, 90.
DESCORDES (J.), chanoine de Limoges, meurt en 1643, 5. — Comment il avait formé sa biblioth., précautions dont il l'entoure avant de mourir; Naudé presse Mazarin de l'acheter, 6. — Ce que contenait cette collection, 7.
DESERANCOURT, *Mémoires sur la généralité de Bourges*, 247.
DESLYONS (P.), *Traité du roy-boit*, 182.
DESMARAIS (Pierre), bibliothéc. à la Bibl. Mazarine, 129, 161. — Fait

établir le balcon qui entoure la grande galerie, 130. — Entreprend de dresser de nouveaux catalogues, 132, 167. — Sa mort, 133, 161.
DESREY (Pierre), *Postilles*... 222.
DIANE DE POITIERS, vol. reliés à ses armes, 183, 203, 204, 210, 214.
DICTIONNAIRES (Collection de) que possède la Bibl. Mazarine, 192.
DIDIER, charpentier, ses travaux pour la Bibl. Mazarine, 131.
DINDORFF (Guill.), *Class. grecs*, 222.
DIOGÈNE LAERCE, *Vitæ philosoph.*, 205, 222.
DOMINIS (Marc-Ant. de), son traité *De Republica ecclesiastica*, 180.
DONI (J.-B.), *Traité sur la musique*, 188.
DOR, vitrier, était établi sous l'un des pavillons du collége des 4 Nations, 128.
DORBAY, architecte, surveille la constr. du coll. des 4 Nations, 111. — Imite dans la constr. de la Bibl. les dispositions de celle du palais Mazarin, 125.
DORÉ (P.), *les Allumettes du feu divin*, 182.
DOUJAT (Jean), conseiller au Parlt, désigné pour surveiller la Bibl. de Mazarin, 54. — Chargé de présider à la vente, 68.
DOUSA (J.), *Laus umbræ*, 200.
DRUTHMAR (C.), ses *Notes sur saint Mathieu*, 179.
DUBOIS (J.), sa Bibl. achetée par Descordes, 6.
DUCHESNE (And.), *Franc. rerum scriptores*, 203.
DUMAS, maçon, ses travaux pour la Bibl. Mazarine, 131.
DUMOULIN (Cl.), *Coutumes de France*, 183.
DUPLESSIS (Cl.), *Coutume de Paris*, 183.
DUPUY (H.), *Pietatis thaumata*, 199.
DUPUY (P.), met Naudé en relations avec le card. Bagni, 5.
DURAND (Jér.), ses traités théologiques, 242.
DURET (L.), médecin de Charles IX, 2.
DURET DE CHIVRY, son hôtel, 2.

ÉCHANGE de livres entre la Bibl. de Mazarin et celle du Roi, 119.
ECKHARD (J.-G. d'), *Leges Francorum*, 183.
ECKSTEIN (Henri), *voyez* EGGESTEIN.
ÉCONOMIE POLITIQUE, origine de ce nom, 185. — Ouvrages que possède la Bibl. Mazarine sur cette matière, 186.
ÉCURIES du Palais Mazarin, leur description, 28.
EGGESTEIN (Henri), imprimeur, d'abord associé avec Mentelin, 210. — Ouvrages exécutés par lui, 210, 212, 228.
EPHREM (SAINT), ses *Œuvres*, 179.
ÉPITAPHE d'Adam de Saint-Victor, 260.
ERASME (D.), *Moriæ encomium*, 200.
ERYTHRÆUS (J.-N.), *voyez* J. V. ROSSI.
ESCHYLE, ses *Œuvres*, 194.
ESCRIME, Mazarin ordonne qu'elle soit enseignée au collége des 4 Nations; l'Université s'y oppose, 124.
ESSARTS (Ant. des), dresse en 1410 le catal. des livres conservés à la tour du Louvre, 116.
ESTAMPES que possédait Mazarin en 1647; erreur de M. de Laborde à ce sujet, 36. — La collection de Marolles est achetée par la Bibl. du Roi, 118. — Où sont conservées celles de la Bibl. Mazar., 254, 255.
ESTIENNE (Robert), note autographe, 221.
ESTIENNE (Henri), son traité sur la langue française, 191. — Ouvrages exécutés par lui, 176, 186, 194, 205. — Note autographe, 221.
ESTIENNE (François), traduction d'un traité de E.-J. Brutus, 184.
ESTRÉES (Gabr. d'), son divorce, 244.
ÉTATS GÉNÉRAUX, Anne d'Autriche menace le Parlement de les convoquer, 55.
EURIPIDE, *Opera*, 222.
EUZENAT, intendant de Mazarin, explique à Naudé les causes de la saisie opérée par Tubeuf, 58.
EXPROPRIATIONS nécessitées par la construct. du collége des 4 Nations, 111, 112.

FABERT (mar. de), accueille Mazarin, 61.
FACÉTIES que possède la Bibl. Mazar., 199. — Eloges burlesques, 200. — Traités sur l'amour et sur les femmes, 201.

FARGET (Pierre), relig. augustin, *Nouveau Testament*, 216.
FELETZ (de), conservst. à la Bibl. Mazarine, destitué, puis replacé, 156. — Se retire en 1848, 161. — Son buste, 264.
FERRIÈRE (Cl. de), *Coutume de Paris*, 183.
FERTÉ (maréchal de la), soutient Mazarin, 61.
FICHET (Guill.), *Rhetorica*, 211.
FLANDRE (la), premier pays que visite Naudé, 21, 66.
FLONDARD, *Opuscula*, 246.
FONTAINEBLEAU, Biblioth. qu'y rassemble François Ier, 117. — Elle est transportée à Paris, 118.
FORCUE (Marie-Ant. de la), sous-bibliothéc. à la Bibl. Mazar., 129. — Sa mort, 133.
FONCAULT DE LA COURRIÈRE, sa traduction d'Aristénète, 198.
FOUQUET (Jean), enlumineur de Louis XI, 116. — Ms. exécuté dans son atelier, 241.
FOUQUET (Nicolas), surintendt des finances, garde en dépôt les mss. réunis par M. de Loménie, 36. — Louis XIV lui ordonne d'arrêter la vente de la Bibl. de Mazarin, 75. — Une partie de sa bibl. est achetée pour celle du Roi, 118. — Son procès, 244.
FRAIN (J. le), juré trompette, publie une ordonn. contre Mazarin, 81.
FRANCASTEL (Pierre de), nommé, en 1692, sous-bibliothéc. à la Bibl. Mazar., 128. — Sa mort, 129.
FRANCO (P.), *Traité des hernies*, 187.
FRANÇOIS Ier, rassemble quelques vol. à Fontainebleau; il y joint la Bibl. de Blois, 117.
FRANKLIN (B.), en 1782, la Bibl. Mazar. ne possédait point ses œuvres, 173. — Son buste, 256.
FRANKLIN (Alfred), attaché à la Bibl. Mazarine, 162.
FRÉDÉRIC II, *Ars venandi*, 245.
FRÉVILLE (de), attaché à la Bibl. Mazar., son traitement, 140.
FRIBURGER (Michel), imprimr, s'établit dans les bâtiments de la Sorbonne, 211. — Se transporte rue St-Jacques, 215. — Ouvrages exécutés par lui, 211, 215.
FRONDE (la), sa physionomie, 47. — Ses débuts, 48. — Ce qui aurait pu lui donner un caract. sérieux, 79. — Anéantie par Louis XIV, 83. — Lâcheté des frondeurs, 87. — Leur bassesse, 89. — Résultats de la Fronde, 88.
FUMERON, sa *Correspondance* avec Louvois, Barbezieux, etc., 248.
FURET, charpentier, ses travaux pour la Bibl. Mazarine, 131.
FUST (Jean), imprimeur, ouvrages exécutés par lui, 208, 209, 228. — Sa mort, 209.

GAFFAREL (Jacques), bibliothéc. de Richelieu, est envoyé en Italie pour y chercher des livres et des mss., 20.
GAGUIN (Rob.), *Comment. de César*, 219. — *De origine Francor.*, 221.
GALIEN (Cl.), *Opera*, 186.
GALILÉE, ses *Œuvres*, 180. — *Système du monde*, 181. — Ouvrages publiés pour et contre lui, 204.
GALLOPEZ (Jean), *Pèlerinage de l'âme*, 223.
GALLUS (Ulric), imprimr, ouvrages exécutés par lui, 210, 211.
GARDIENS de la Bibl. Mazarine, noms des deux premiers, leur traitement, 126. — Leur obligeance, 129. — Leur service, 163, 165, 166.
GASCAR (Quentin), l'un des prem. portiers du coll. des 4 Nations, 126. — Son traitement, 127.
GASSENDI (P.), sa biblioth.; fréquentait, dès 1643, celle de Mazarin; à quelle époque il vint à Paris, 18.
GASTON, dit PHOEBUS, comte de Foix, son *Livre de chasse*, 245.
GASTON D'ORLEANS, se met à la tête des frondeurs, 56. — Le Parlemt lui donne tous les pouvoirs, 56. — Il demande qu'on s'oppose à la rentrée de Mazar., 61. — Il insiste pour que la bibl. de Mazarin soit vendue, 70. — Sa jalousie contre lui, 71. — Nommé lieutt-générl du royaume, 78. — Cherche à se procurer de l'argent, 79. — Lègue sa biblioth. à Louis XIV, 118.
GAULTIER (le R. P.), *Cansons spirituelos*, 197.
GAUMIN, ses vers contre le Parlement, 78.
GAVIN (Ant.), *le Passe-partout de l'Église romaine*, 182.
GAVRARD, sculptr, bustes exécutés par lui, 259, 269.
GAZETTE D'AMSTERDAM, la Bibl. Maz. y était abonnée dès 1773, 134.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE, annonce, en janv. 1644, que Mazar. a ouvert sa bibl. au public, 10. — Fournit la date des voyages de Naudé, 21 et 23. — Mazar. y envoie des articles, 42. — La Bibl. Mazar. la recevait en 1773, 131.
GAZETTE DE LITTÉRATURE, reçue, dès 1773, par la Bibl. Maz., 134.
GEORGIUS, ses vers sur les voyages de Naudé, 24.
GÉRING (Ulric), imprimr, s'établit dans les bâtimts de la Sorbonne, 214. — Se transporte r. St-Jacq., 215. — Ouvrages exécutés par lui, 211, 215, 234.
GERSON (J.), *De modo vivendi*, 218. — *Opuscula*, 242.
GESENIUS (G.), son interprétat. de l'inscription phénic. de la Bibl. Mazarine, 265.
GIAMBULLARI (P.-F.), *Gram. ital.*, 192.
GILET, plombier, ses travaux pour la Bibl. Mazarine, 131.
GIORDANO II, duc de Bracciano, ses *Poésies*, 196, 236.
GLOBE TERRESTRE de la Bibl. Mazarine, son hist. et sa descript., 261 et suiv.
GODEFROY (Den.), dresse l'inventaire des mss. de M. de Loménie, 36.
GORE (Th.), *De re heraldica*, 205.
GOUJON, biblioth. à la Bibl. Mazar., 162. — Ses calculs, 254. — Donne à la Bibl. le buste de M. Petit-Radel, 264. — Et les modèles des monuments cyclopéens, 275.
GRÆVIUS (J.-G.), *Antiq. romaines*, 203.
GRAMMAIRES (collect de) que possède la Bibl. Mazar., 189.
GRATIEN, *Decretum*, 212.
GRÉGOIRE Ier, *Homiliæ*, 242.
GRÉGOIRE XIV, supprime la Bible de 1590, 177.
GRÉGOIRE DE BUISSY, administre les sacrements à Naudé, 92.
GRÉVÉ (Victr), *le Mastigophore*, 201.
GRIMALDI (Fr.), décore l'hôtel Tubeuf, 3.
GRISEL (l'abbé J.), *le Chemin de l'amour divin*, 182.
GROLLIER (Jean), vol. qui porte sa reliure, 179.
GRONOVIUS, *Antiq. grecques*, 203.
GROTIUS (H.), un des prem. habitués de la Bibl. de Mazar., 10, 19. — S'engage à faire entrer Vossius à la Bibl. du Roi, 13.
GUÉNAUD, médecin de Mazarin, lui déclare que sa maladie est mortelle, 97.
GUILLAUME DE NANGIS, *Chroniques*, 246.
GUILLEVILLE (Guill. de), *Pèlerinage de l'âme*, 223.
GUILLON (l'abbé), bibliothécaire à la Bibl. Mazarine, 162.
GUINARD, sculpteur, répare les chapiteaux des colonnes de la Bibl. Mazarine, 131.
GUIZOT, ses *Œuvres*, 174.
GUTENBERG, Bible qu'on croit impr. par lui, 208.
GUTHERUS (G.), *Encomium cæcitatis*, 200.
HAHN (Ulric), voyez GALLUS.
HAILLAN (du), *Hist. de France*, 203.
HARDOUIN Germain), libraire, ouvr. sur vélin exécutés pour lui, 231, 232, 233.
HARDOUIN (Gilles), imprimr, établi sur le pont Ne-De, ouvr. sur vélin exécutés par lui, 230, 231, 232.
HARDOUIN (J.), son ouvrage sur les conciles, 178.
HARROUIS, *Mém. sur la Franche-Comté*, 247.
HAUDICQUER de Blancourt, *Nobiliaire de Picardie*, 204.
HECQUET (G.), *Indécence aux hommes d'accoucher les femmes*, 187.
HEINSIUS (Dan.), *Laus asini*, *Laus pediculi*, 200. — *An viro litterato ducenda sit uxor*, 202.
HEINSIUS (Nic.), un des savants qui composaient la cour de Christine, 90. — Chargé d'acheter la Bibl. de Mazarin, 73.
HENRI II, r de France, son ordonn. relat. à la Bibl. du Roi, 117. — Vol. reliés à ses armes, 203, 233.
HENRI III (Missel dit de), 178.
HENRI IV, fait transporter à Paris la Bibl. de Fontainebleau, 117. — Poëme patois à sa louange, 197.
HENRI III, r. d'Angletre, son divorce avec Jeanne de Clermont, 244.
HENRION, un des premiers gardiens de la Bibl. Mazarine, 126. — Son traitement, 127.
HENRION, bibliothécaire à la Bibl. Mazarine, 162.
HENRYS (Cl.), *Recueil d'arrêts*, 183.

HERBINET, bandagiste, établi sous un des pavillons du collége des 4 Nations, 128.
HERBINOT, huissier, chargé de vendre les meubles de Mazar., 53.
HERMOGÈNE, *Ars rhetorica*, 245.
HÉSIODE, ses *Œuvres*, 194, 221.
HEURES, livres de ce genre que possède la Bibl. Mazar., 177, 178; sur vélin, 230, 231, 232, 233; mss., 240.
HEYNLIN (Jean), prieur de la Sorbonne, y installe l'imprimerie, 211.
HIPPOCRATE, *Œuvres*, traduites par Littré, 187.
HISTOIRE, richem^t représentée dans la Bibl. de Descordes, 8. — Et dans la Bibl. de Mazar. en 1647, 35. — Desmarais rédige le catal. de tous les livr. d'hist. de la Bibl. Mazar., 132. — Ceux qu'elle possède aujourd'hui, 202, 246.
HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, comment représentée dans la Bibl. de Mazarin, 35. — Dans la Bibl. Mazarine, 181, 204, 245.
HISTOIRE NATURELLE, où classée par Naudé, 32. — Ouvrages de ce genre que possède la Bibl. Mazarine, 188.
HOCQUINCOURT (Maréch. d'), soutient Mazarin, 61.
HOET (G.), graveur, 179.
HOMÈRE, ses *Œuvres*, 194.
HOOKE (Luce-Joseph), bibliothéc. à la Bibl. Mazar., 135. 161. — Ses titres, 136. — Refuse de jurer la constit. civ. du clergé, 138. — Sa lettre aux commiss. de l'instr. publ., 139. — Sa mort, 139, 161. — Son buste, 204.
HORACE, ses *Œuvres*, 195.
HÔTEL CLUNY, résid. des nonces, 2.
HÔTEL DE CLÈVES, habité par Mazarin en 1640, 2.
HÔTEL DE NESLES, le collége des 4 Nations établi sur l'emplacem^t qu'il occupait, 110.
HÔTEL DE NEVERS, limitait d'un côté l'emplacem^t choisi pour le collége des 4 Nations, 110.
HÔTEL SAINT-PAUL, occupé par M. de Chavigny, 1.
HÔTEL TUBEUF, son origine, acheté par Mazarin, 2. — Il l'embellit, 4. — Il y ajoute d'immenses galeries, 27. — Occupé aujourd. par la Bibl. Impériale, 27.
HOTMAN, *Dissolut. du mar. pour cause d'impuissance*, 184.
HOUBIGANT, sa *Bible hébraïque*, 176.
HOUEL (N.), *Pharmaceutices lib. II*, 187.
HOZIER (d'), *Armorial*, 205.
HUET (P.-D.), un des savants qui composaient la cour de Christine, 90.
HUGBALDE, *Laus calvorum*, 199.
HUGO (V.), ses *Œuvres*, 174.
HUGUET, menuisier, ses travaux pour la Bibl. Mazarine, 131.
HUTTER, sa *Bible polyglotte*, 176.
HYGIÈNE (ouvrages sur l'), 187.

IMPRIMERIE ROYALE, son origine, 36. — Livres imprimés à l'..., 178.
INCUNABLES, ceux que possède la Bibl. Mazar., et leur catalogue, 166, 168, 207, 277.
INQUISITION, fait déterrer le cadavre de M.-Ant. de Dominis, 180.
INSTITUT, la distribution de ses logements rappelle celle du coll. des 4 Nations, 123. — Son établissement, 152. — Ses empiétements sur la Bibl. Mazarine, 153. — Sa bibl. est réunie à la Bibl. Mazarine, 157. — Impossibilités pratiq. de cette réunion, 158. — L'ordonnance est abrogée, 159.
ITALIE, Naudé en rapporte 14,000 vol., 21, 66.

JACOB (L.), établit que la Bibl. de Mazar. était publique en 1643, 10.
JANIN, *Sur les personnes enterrées vivantes*, 187.
JANSENIUS (Cor.), 173.
JARRY (N.), calligraphe, ouvrages écrits par lui, 205, 249.
JAY, notes manuscr. sur Galien, 186.
JEAN Ier, livres rassemblés par lui, 115.
JEAN, duc de Berry, sa bibl., 116.
JEAN (Alex.), *Traité d'arithmétique*, 188.
JEAN de Damas, ses *Œuvres*, 180.
JEAN de Salisbury, ses *Œuvres*, 180.
JEANNE de Clermont, femme d'Henri III, roi d'Angl., son divorce, 244.
JEANNE de France, femme de Louis XII, son divorce, 244.
JENSON (Nic.), envoyé à Mayence par Louis XI; s'établit à Venise,

211. — Livres exécutés par lui, 211, 212, 213, 214.
JÉRÔME (S.), ses *Sermons* et ses *Lettres*, 242.
JÉSUITES, chassés de France, 117.— Ouvrages publiés pour et contre eux, 182. — Leurs constitutions, 229.
JOSEPHE (Fl.), *Opera*, 202, 246.
JOUBERT (L.), *Traité du ris*, 201.
JOURDAN, *Encyclop. anatom.*, 187.
JOURNAL PATRIOTIQUE, la Bibl. Maz. s'y abonne en 1791, 137.
JOURNAUX, ceux que recevait la Bibl. Mazarine en 1773, 134.
JOVET (L.), *Arrêts*, 183.
JUNTE (les), imprimeurs, ouvrage exécuté par eux, 195.
JURISPRUDENCE, peu représent. dans la collect. Descordes, 8. — Très-richement dans la Bibl. de Maz., 31, 33. — L'Université s'oppose à ce qu'on l'enseigne dans le coll. des 4 Nations, 124. — Comment représentée à la Bibl. Mazarine, 183, 243.
JUSTE-LIPSE, *Laus elephantis*, 200.
JUSTIN, *Historiæ*, 211, 216.
JUSTINIEN, *Institutes*, 218. — *Digeste*, 183.

KEMPIS (A.), *Epistolæ*, 242.
KERVER (Thielman), imprim^r, ouvr. exécutés par lui, 232.
KOBURGER (Ant.), imprimeur à Nuremberg, ouvr. exéc. par lui, 217.

LABBE (Ch.), sur les *Conciles*, 178.
LABORDE (de), son erreur sur la date des voyages de Naudé, 21.— Croit que la Bibl. de Mazarin ne renfermait point d'estampes, 36. — Lettre découverte par lui, 94. — Son opinion sur la construct. de la Bibl. Mazarine, 125.
LACHAU (Nic. de), *l'Arbre de probation*, 182.
LACTANCE, *Opera*, 212, 217.
LÆTUS (Pompon.), correcteur chez G. Laver, 212.
LAGRANGE, *Mém. sur l'Alsace*, 247.
LAISTRE (Rémy de), impr^r, rue des Carmes, ouvrages exécutés par lui, 231.
LAMARTINE (A. de), ses *Œuvres*, 174.
LAMBERT, architecte, surveille la construct. du collége des 4 Nations, 111.
LAMOIGNON de Basville, *Mém. sur le Languedoc*, 247.
LAMONNOYE (B. de la), sa dissertat. sur les *Erotemata* de Chrysoloras, 191.
LAPORTE, valet de chambre de Louis XIV, son témoignage sur la bassesse des Frondeurs, 89.
LAPOTERIE, remplace Naudé comme bibliothéc. de Mazarin, 92, 161. — Surveille le serv. pend. la constr. du collége, 112. — Commence le catal. des livres grecs, 113. — Ce qu'il reçoit pour ses travaux de catal., 114. — Signe l'acte d'échange entre la Bibl. du Roi et celle de Mazarin, 121. — Pension qui lui est accordée; sa mort, 126, 161.
LARCHER, *Mém. sur la Champ.*, 247.
LARCHEY (Lorédan), attaché à la Bibl. Mazarine, 162.
LASCARIS (J.), *Anthologia*, 220. — Notes sur *Euripide*, 222.
LAVALETTE (Ant. de), son procès, 214.
LAVER (G.), impr., appelé à Rome en 1469, ses correcteurs, 212. — Ouvrages exécutés par lui, 212, 214, 237.
LAZZARELLI (L.), *Opusc. de Bombyce*, 223.
LEBLOND (Garpar-Michel, dit), sous-bibliothéc. à la Bibl. Mazar., 133, 161. — Remplace Hooke comme bibliothéc., 138. — Sa conduite vis-à-vis de l'abbé Hooke, 139. — Enrichit la Bibl. Maz. de 150,000 vol., 144. — Ses recherches dans les dépôts littér., 145 et suiv. — Devient conservateur honor^e, 154.
LECLERC, chargé de la partie géograph. du globe terr. de la Bibl. Mazarine, 261, 262.
LEFOIN (Fr.), notaire, dresse l'acte de fondat. du collége des 4 Nations, 100.
LEGATT, libraire anglais, 24.
LEIBNITZ (G.), *Opera*, 183.
LEJAY (G.-M.), sa *Bible polyglotte*, 176.
LÉON (le P.), *Gramm. franç.*, 191.
LEROY (Guill.), impr^r à Lyon, livre exécuté par lui, 216.
LEVASSEUR, notaire, dresse l'acte de fondat. du collége des 4 Nations, 100.

LEVAU, architecte, dresse les plans du collége des 4 Nations, 110.
LEYMONNERIE, chargé de dessiner le globe terrestre de la Bibl. Mazarine, 261.
LICNAMINE (Ph. de), impr^r à Rouen; premier livre exécuté par lui, 211.
LITTÉRATURE ESPAGNOLE, comment représentée à la Bibl. Mazar., 172, 181, 189, 193, 196.
LITTÉRATURE ITALIENNE, comment représentée à la Bibl. Mazar., 172, 177, 181, 186, 189, 190, 192, 196.
LITTRÉ, traduct. d'Hippocrate, 187.
LOCATELLI (S.), note autogr., 216.
LOMBARD (Pierre), ses *Sentences*, 180. — *Glossæ*, 242.
LOMÉNIE (de), recueil de pièces connu sous ce nom, 9. — Par quelles mains il passa successivement, 36.
LORENZANA (A. de), sur les Pères de l'Église, 179.
LORRAINE, obtient en 1781 d'envoyer des élèves au collége des 4 Nations, 136.
LOUIS IX, sa bibliothèque, 114.
LOUIS XI, augmente la Bibl. du Roi, 116. — Envoie Nicolas Jenson à Mayence, 211.
LOUIS XII fait transporter à Blois la Bibl. de Charles d'Orléans, 116. — Son divorce, 244.
LOUIS XIII, sa mort, 3. — Installe la Bibl. du Roi rue de la Harpe, 117. — Ouvrages de la Bibl. Mazarine qui lui ont appartenu, 178.
LOUIS XIV proteste contre la vente de la Bibl. Maz., 72, 79. — Ordonne à Fouquet d'intervenir, 75. — Consent au départ de Mazarin, 81. — Se dit propriétaire des livres de Mazarin, 82. — Anéantit la Fronde, 83. — Châtie les Frondeurs, 88. — Va au-devant de Mazarin, 89. — Le suit à Vincennes, 99. — Refuse d'accepter les biens de Mazarin, 100. — Confirme la fondation du collége des 4 Nations, 102. — Rejette les plans de Levau, 110. — Part qu'il prend à la construction du collége, 111.
LOUIS XVI, meubles provenant de ses appartements, qui sont aujourd'hui à la Bibl. Mazar., 150, 266, 267.
LOUIS XVIII fait réclamer à la Bibl. Mazar. les meubles ayant servi à Louis XVI, 150. — Réunit la Bibl. de l'Institut à la Bibl. Mazarine, 158.
LOUIS de Grenade, ses ouvrages mystiques, 180.
LOUVOIS, veut ouvrir la Bibl. du Roi au public, 14.
LOUVRE, habité par Mazarin, 2. — Richelieu y établit l'imprimerie Royale, 36. — Louis XIV y trouve la Fronde à ses pieds, 82. — Louis XIV y ramène Mazarin, 89. — La façade du coll. des 4 Nations disposée pour y faire face, 111. — Charles V y installe ses livres, 115. — Le mausolée de Mazarin y est déposé, 152.
LOYNES (J. de), chargé de la saisie des meubles de Mazarin, 52.
LUCAIN, la *Pharsale*, 224.
LULLE (R.), ses *Œuvres*, 180.
LUSTRES qui ornent la Bibl. Mazar., leur origine, 149. — Leur description, 257.
LUTHER, sa *Bible*, 177. — Ses *Œuvres*, 181. — Ouvrages dirigés contre lui, 182.
LUXEMBOURG (palais du), on veut y établir le coll. des 4 Nations, 109.
LYCÉE LOUIS LE GRAND, autrefois coll. de Clermont; Henri IV y établit la Bibl. du Roi, 117.
LYRA (Nic. de), *Commentaires*, 241.

MACARONIQUE (ouvrages en style), 181, 197.
MACHO (J.), relig. aug., *Nouv. Testam.*, 216.
MACROBE, *Opera*, 213.
MAHON, march. de fer; ses fournit. pour la Bibl. Mazar., 131.
MAICUELIUS (D.), son erreur sur le titre d'un ouvr. de P. Couleau, 128.
MAILLARD (Ol.), ses *Sermons*, 181.
MALLEBMI (Nic. de), *Biblia*, 213.
MALLET (G.), bibliothéc. de Ch. V, dresse le catal. des livr. de la tour du Louvre, 115 — Sa mort, 116.
MANILIUS, *Astronomicon lib. V*, 219.
MANSART (Fr.), embellit l'hôtel Tubeuf, 4.
MANUSCRITS, ceux que possédait Mazarin en 1643, 8. — Richelieu envoie son bibliothéc. en Italie et en Allem. pour en recueillir, 20. — Ceux que possédait Mazarin en 1647, 32. — Combien en renfer-

Digitized by Google

mait la Bibl. Ambros. en 1720, 15. — Combien en renfermait la Bibl. du Roi en 1373, 115. — En 1410 et en 1423, 116. — En 1544, 117. — Comb. en renfermait la Bibl. de Cath. de Médicis, 119. — A quel taux sont estimés ceux de la Bibl. Mazarine en 1668, 119. — Combien en possède aujourd'hui la Bibl. Mazarine, 166, 240. — Leur catalogue, 168. — Ceux de la Bibl. Mazarine pris par la Bibl. du Roi, 119 à 122, 239. — Analyse de ceux que possède aujourd'hui la Bibl. Mazarine, 240 à 249, 277. *Voyez* Biblioth. Impériale et Loménie.

March (Ausias), ses *Poésies*, 198.

Maréchal (Sylvain), attaché à la Bibl. Mazar.; son traitement, ses ouvrages, 140.

Marescot (Guill.), sa biblioth., 12.

Marini, collect. d'ouvrages publiés pour et contre lui, 204.

Marolles (Mich. de), sa collection d'estampes achetée pour la Bibl. du Roi, 118.

Marot (Jean), ses *Poésies*, 196.

Martène (Dom E.), sur les Pères de l'Eglise, 179.

Martial (M.-V.), *Epigrammata*, 212.

Martial d'Auvergne, *Louenges de la Vierge*, 220, 237. — *Vigilles de Charles VII*, 220.

Martine (Rob.), libraire anglais, 24.

Mathématiques, ouvrages sur les mathématiques que possédait Mazarin en 1647, 35. — Ceux que possède la Bibl. Mazar., 188.

Mathéoli, *Contre le Mariage*, 220.

Mathieu, valet de Mazarin; est envoyé auprès de Naudé, 58.

Maximis (P. de), imprimeur; ouvrages exécutés par lui, 209, 210.

Maximus Pontificus, *Hecatelegium*, 195.

Mayerne (P. L. de), *Traité politique*, 184.

Mazarin, ses premières demeures, 1. — Va loger au Louvre, 2. — Au Palais-Royal. Fait restaurer l'hôtel Tubeuf, 3. — Songe à y établir une biblioth., 4. — Achète la collect. de Descordes, 7. — Ouvre sa Biblioth. au public, 9. — Jours et heures d'ouverture, 17. — Envoie Naudé à l'étranger pour y rassembler des livres, 21. — Négocie pour l'achat de la Bibl. de Philipsbourg, 23. — Moyen de lui faire la cour en 1644, 26. — Son dédain pour les pamphlets dirigés contre lui, 29. — Sa passion pour les belles reliures, 38. — Inscript. qu'il fait graver sur la porte de sa bibl., 39. — Sa sollicitude pour les savants, 40. — Ses connaissances littéraires, 42. — Veut examiner tous les livres qu'on lui achète, 43. — Son mépris pour les frondeurs, 48. — Attaqué par le président Blancmesnil, 49. — Le Parlt demande son renvoi, 50. — Arrêt qui lui enjoint de quitter la France, 51. — Le Parlt ordonne la saisie de ses meubles, 52. — Puis leur vente, 53. — Discussions qui eurent lieu à cet égard, 54. — Rentre à Paris; le Parlt demande de nouveau son renvoi, 56. — Comment la nouvelle de son départ est accueillie par les Parisiens, 57. — Sa tête est mise à prix, 61, 79. — Douleur que lui cause la vente de ses livres, 71. — Demande à quitter la France, 81. — Les Parisiens se reprennent à l'aimer, 88. — Rentre en triomphe à Paris, 89. — Veut reconstituer sa bibl., 90. — Sa conduite vis-à-vis de Naudé, 91, 92. — Il achète la biblioth. de Naudé, 93. — Guénaud lui annonce que sa maladie est mortelle, 97. — Son indifférence religieuse, 98. — Va s'établir à Vincennes; ses dernrs moments, 99. — Sa mort, 100. — La fondat. du coll. des 4 Nations est calquée sur une idée de Richelieu, 101. — Ordonne que sa bibl. soit publique deux jours par semaine, 102. — Avait ordonné qu'on enseignât l'escrime aux élèves du collége, 124. — Son mausolée, 152. — Vol. reliés à ses armes, 197, 205, 235, 236, 249.

Mazarinades, leur style; Naudé les réunit dans la bibl. de Mazar., 29. — Comment elles apprécient la bibl. de Mazar., 41, 42. — L'année 1649 en voit paraître 900, 49. — Ce qu'elles étaient payées, et par qui elles étaient faites, 50. — Citées, 26, 27, 28, 29, 38, 41, 42, 43, 50, 52, 53, 55, 57.

Médecine, peu représentée dans la collection Descordes, 8. — Très-nombreuse dans la bibl. de Maza-

rin, 32. — L'Université s'oppose à ce qu'on l'enseigne dans le coll. des 4 Nations, 124. — Collection d'ouvrages sur la médecine que possède la Bibl. Mazar., 186. — Médecine légale, 187. — Médecine mste, 243.
MEIBOMIUS, recueil sur la musique, 188.
MÉLA (Pomponius), *De situ orbis*, 216. — *Cosmographia*, 244.
MÉLANCHTON (Ph.), ses *OEuvres*, 181. — *Encomium luti*, 200.
MELLIN DE SAINT-GELAIS, dresse le catalogue de la biblioth. de Fontainebleau, 117.
MÉNAPE (G.), *Encomium febris quartanæ*, 200.
MENINSKI (F. Mesgnien), son *Thesaurus linguarum*, 194.
MENOCHIUS (J.), ses *Comment. sur la Bible*, 179.
MENOT (M.), ses *Sermons*, 181.
MENTELIN (J.), imprimeur; d'abord associé avec Eggestein, 210.
MERCIER (L.-S.), sa description de la Biblioth. Mazarine, 173.
MERLIN, ses *Prophéties*, 223.
MERULA (G.), *Antiquitates*, 224. — *Bellum scodrense*, 229.
MESCHINOT (J.), *Lunettes des princes*, 221.
MESMES (J.-J. de), prend Naudé pour bibliothéc., 4. — Sa biblioth., 12.
MEZERAY, note autographe, 203.
MICHAUD et POUJOULAT, *Mémoires sur l'histoire de France*, 203.
MIGNAULT (P.), *la Dance aux aveugles*, 196.
MIGNEL (J.), *l'Embarras de la Fiero*, 197.
MINET (G. de), *De la beauté*, 204.
MIROMESNIL, *Mémoires sur le Maine et l'Anjou*, 247.
MISSELS que possède la Bibl. Mazarine, 177, 178; du xve siècle, 217; sur vélin, 234; mss., 240, 241.
MOLÉ, sous-biblioth. à la Biblioth. Mazarine, 133.
MOLINA (L.), 173.
MONSTRELET (E. de), *Chroniques*, 224.
MONTANUS (A.), sa *Bible polyglotte*, 176.
MONTCHRESTIEN (A. de), *OEconomie politique*, 185.
MONTESQUIEU, à quelle biblioth. il fait allusion dans ses *Lettres persanes*, 14.
MONTFAUCON (B. de), *Antiquité expliquée*, 203.
MONTMORENCY (Henri II de), son procès, 244.
MONTRÉSOR (comte de), ses *Mémoires*, 247.
MONUMENTS CYCLOPÉENS, découverts par M. Petit-Radel, 157. — Leur histoire et leur description, 265 et suiv.
MONUMENTS PHÉNICIENS conservés à la Bibl. Mazarine, 264, 265.
MORAVUS (M.), imprimeur à Gênes; livre exécuté par lui, 215.
MOREAU (René), Naudé et Patin avaient suivi ses cours. — Sa biblioth. — Fréquentait, dès 1643, celle de Mazarin, 19.
MOREAU (L.), conservat. à la Bibl. Mazarine, 162.
MORISON (R.), *Hist. naturelle*, 188.
MORNAY (Ph. de), son *Advertissement aux juifs*, 181, 227. — *Discours sur la mort de sa femme*, 229. — *Lacrymæ*, 235. — Note autographe, 227.
MORUS (Th.), l'*Utopie*, 185.
MOTIS (J.), *Invectiva cœtus feminei*, 202.
MOYSTARDIÈRES (de la), *Grammaire françoise*, 191.
MUNSTER (Séb.), sa *Bible hébraïque*, 176.
MURATORI (L.-A.), *Antiquit. Italiæ. Rerum italicarum script.*, 203.
MUSE HISTORIQUE, se trouvait dans la bibl. de Mazarin en 1648, 37. — S'y retrouve en 1660, 95.
MUSIQUE (ouvrages sur la) que possède la Bibl. Mazarine, 188.
MUSSET (A. de), ses *OEuvres*, 174.

NAPOLÉON Ier, ses chiffres et armoiries effacés, puis rétablis, 156.
NAUDÉ (Gabriel), successivement bibliothécaire de de Mesmes, de Richelieu et de Mazarin, 4, des cardinaux Bagni et Barberini, 5. — Dresse le catal. de la collect. Descordes, 6. — La complète chez les bouquinistes, 8. — Sa biblioth. particulière, 13. — Sa description de la Bibl. Ambrosienne, 15. — Était lié avec Gassendi et avec I. Boulliau, 18. — Avait suivi les cours de R. Moreau, 19. — Ses voyages en Flandre et en Italie, 21, 172. — Son système d'achats, 21.

— Trompait les libraires, 22. — S'empare de la biblioth. de Philipsbourg, 23. — Visite l'Allemagne et l'Angleterre, 24. — Ne peut aller en Espagne, 24, 172. — Dépenses occasionnées par ses voyages, 25. — Rassemble les pamphlets dirigés contre Mazarin, 29. — Éloges qu'il fait de la Bibl. de Mazarin, 30. — Classement bibliographique qu'il avait adopté, 31. — Son zèle pour appeler tous les gens studieux chez Mazarin, 40. — Dresse le règlement de la bibl. de Mazarin, 41. — Le Parlement la laisse sous sa garde, 54. — Ses angoisses, 57. — Sa conduite lors de la saisie du palais Mazarin, 58. — Sa protestation contre la vente de cette Bibl., 64. — Achète tous les livres de médecine, 78. — Devient bibliothéc. de Christine, 90. — Sa mort, 91. — Son traitement comme bibliothéc. de Mazarin; son indifférence religieuse, 92. — — Mazarin achète sa Bibl., 94. — Son nom donné à une des galeries de la Bibl. Mazarine, 155. — Ses *Considérations sur les coups d'État*, 185. — Note autographe, 211. — Son buste, 259.

NAUDÉ (galerie), sa description, 155, 275 et suiv.

NAUDET, conservateur à la Bibl. Mazarine, 162.

NAUVE (de la), cons^r au Parlement; désigné pour veiller sur la bibl. de Mazarin, 54.

NESLE, *voyez* HÔTEL, RUE et TOUR de Nesle.

NIÈCES DE MAZARIN, Louis XIV veut que tout ce qui a été vendu de leurs biens leur soit restitué, 82. — N'étaient pas dévotes, mot de Mazarin à ce sujet, 97.

NIVERNAIS (duc de), fondation faite par lui, 229.

NOINTEL, *Mémoires sur la Bretagne*, 247.

NONCES DU PAPE, logeaient à l'hôtel Cluny, 2.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES (les), la Bibl. Mazarine y était abonnée dès 1773, 134.

NYON, libraire; était établi sous un des pavillons du collége des 4 Nations, 128.

OETTINGER, *Bibliographie biographique*, 258.

OIHÉNART (A. d'), *Proverbes basques*, 198.

OKAM, *Summa logicæ*, 242.

OLIVETAN (P.), sa traduction de la Bible, 177.

OLIVIER (J.), *Malice des femmes*, 202.

ONKELOS, sa *Bible hébraïque*, 176.

OPITZ (M.), ses *Œuvres*, 172.

ORESME (N.), traductions d'Aristote, 219.

OUDIN (Ant.), *Grammaire française*, 191.

OVIDE, *Opera*, 213.

PAEZ (Balth.), ses *Sermons*, 181.

PAGNINI, sa *Bible hébraïque*, 176.

PALAIS MAZARIN, sa description en 1647, 28. — Le Parlem^t fait saisir tout ce qu'il contient, 52. — Saisi par Tubeuf en 1651, 58. — Inventaire dressé, 52, 59. — Dévasté pendant la Fronde, 89 — Mazarin entreprend de lui rendre son éclat, 90. — Les frondeurs renvoient les objets qu'ils avaient achetés, 92 — Adieux que lui fait Mazarin, 98. — La bibl. de Mazarin y est conservée jusqu'en 1688, 114, 125, 126.

PALAIS-ROYAL, Anne d'Autriche et Mazarin l'habitent, 3.

PALISSOT (Ch.), remplace l'abbé Leblond à la Bibl. Mazarine, 154. — Sa mort, 157, 161. — Son buste, 264.

PALMIER (Laur.), bibliothécaire de Louis XI, 116.

PALSGRAVE, *Grammaire française*, 191.

PANCKOUCKE, *Biblioth. des classiques latins*, 257.

PANIGAROLA (F.), ses *Sermons*, 181.

PANNARTZ (Arnold), imprimeur; s'établit en Italie, 210. — Ouvr. exécutés par lui, 210, 212.

PAOLACCI, ses *Sermons*, 181.

PARACELSE, ses *Œuvres*, 180.

PARIS (Paulin), son erreur sur l'endroit où était située l'entrée de la biblioth. de Mazarin, 40.

PARIS, 1re Bible impr. à Paris, 215. — 1er livre en français avec date impr. à Paris, 216. — Mém. de Phélipeaux sur Paris, 247.

PARISIENS (les), leur légèreté politique, 47. — Reçoivent Mazarin

avec allégresse, 56. — Après son départ, le chansonnent, 57. — Leur injustice, 60, 71. — Leur bassesse, 88, 89.
PARLEMENT de Paris, combat d'abord seul, 48.—Attaque Mazarin, 49.—Demande son renvoi, 50.—Lui enjoint de quitter le royaume, 51.—Fait saisir ses meubles, 52. — En ordonne la vente, 53, 55.— Discussions à cet égard, 55.—Recule dans la crainte de voir convoquer les États généraux, 56.— Donne tous les pouvoirs au duc d'Orléans, 56.—Ordonne de nouveau la vente des meubles de Mazarin, 60, 61. — Met sa tête à prix, 61. — Discussion sur les offres de G. Violette, 70. — Il estime la bibl. de Mazarin 75 mille liv., 71.—Louis XIV lui ordonne d'arrêter la vente, 72, 75, 77. — Epigr. contre le Parl., 78. — Il nomme le duc d'Orléans lieuten. général du royaume, 79. — Méprise les ordres du roi, 80. — Le supplie de renvoyer Mazarin, 81.—Humilié par Louis XIV, 82.— Force le P. Hardouin à corriger son ouvrage sur les conciles, 179. — *Registres mss. de ses délibérations*, 243, 244.
PARME, l'imprimerie y est importée par Et. Coral, 224.
PASCAL, Mazarin se fait lire ses œuvres, 43.
PASSERAT (J.), *Encomium asini*, 200.
PATIN (Gui), sa biblioth., 12.—Avait suivi les cours de R. Moreau, 19. — Plus bibliophile que frondeur, 78. — Ses paroles sur la mort de Naudé, 91. — Son opinion sur ses convictions relig., 92. — Prétend que la bibl. de Naudé valait deux fois plus que Mazarin ne la paya, 94.
PATRIZI, ses *Œuvres*, 180.
PAUSANIAS, son *Itinéraire*, 204.
PEIRESC (F. de), 19. — Son buste, 264.
PELASGIQUE (galerie), sa descript., 263 et suiv. *Voyez* MONUMENTS.
PENDULES qui ornent la Bibl. Mazar., leur origine, 150. — Leur description, 258, 265.
PERROT d'Ablancourt, fréquentait dès 1643 la bibl. de Mazarin, 19.
PERROTTI (Nic.), *Grammatica*, 209.
PETAU (Alex.), cons^r au Parlement, chargé de présider à la vente de la biblioth. de Mazarin, 63. — Signe la dernière ordonnance de vente des meubles, 81.
PETIT-RADEL (Fr.), erreurs qu'il commet dans la traduction d'un passage de la *Juliade* d'Auberoche, 18. — Remplace Pulissot à la Bibl. Mazarine, 157. — S'occupe de la restaurat. des reliures, 160. — Découvre les monum. cyclopéens, 268. — Sa mort, 161. — Notice sur sa vie, 267. — Son médaillon, 269. — Son buste, 264, 274.
PETITOT, sa *Collection de mémoires sur l'hist. de France*, 203, 257.
PHARMACIE (ouvrages sur la) que possède la Biblioth. Mazar., 187.
PHÉLIPEAUX, *Mém. sur Paris*, 247.
PHILELPHE (F.), Collection d'ouvr. pour et contre lui, 204.
PHILOSOPHIE, comment classée par Naudé, 31. — Comment représentée aujourd'hui à la Bibl. Mazarine, 173, 180.
PIC de la Mirandole, ses *Œuvres*, 180.
PICART (B.), gravour, 179.
PIE II, *voyez* SYLVIUS.
PIERRE (J. de la), *voyez* HEYNLIN.
PIERRE LE MUET, construit l'hôtel Tubeuf, 2.
PIGOUCHET (Ph.), imprimeur, établi r. de la Harpe, 231. — Livres sur vélin exécutés par lui, 230, 231.
PINON, *Mémoires sur le Roussillon*, 247.
PINSON de la Martinière, *État de France*, 183.
PIQUES (Louis), bibliothécaire à la Bibl. Mazarine, son traitement, 126, 161. — Signe l'inventaire de la Bibl., 127. — Donne sa démission, 128, 161.
PIRCKHEIMER (Bilibalde), *Laus podagræ*, 200.
PISA (A.), *Traité de musique*, 188.
PITHOU (P.), cons^r au Parlement, chargé de présider à la vente de la bibl. de Mazarin, 63. — Signe la dernière ordonnance de vente, 81. — Louis XIV lui ordonne de représenter les objets vendus, 82.
PLANTIN (Chr.), imprimeur ; sa *Bible polyglotte*, 176. — *Lettres* d'Aristénète, 198.
PLATINA, correcteur chez l'imprim^r

G. Laver, 212. — *De vita pontificum*, 216.
PLAUTE, *Comœdiæ*, 214.
PLINE, *Histoire naturelle*, 210.
PLUTARQUE, ses *Œuvres*, 245.
POÉSIE, peu représentée dans la collection Descordes, 8. — Comment aujourd. à la Bibl. Mazarine, 194.
POLITIQUE (ouvr. sur la), comment classés par Naudé, 33. — Ceux que possède la Bibl. Mazar., 184.
POLLIAC, signe la dern. ordonnance de vente des meubl. de Mazar., 81.
POLTROT (J.), son procès, 244.
POMPADOUR (Mme de), livre imprimé sous ses yeux, 197.
PONTCHARTRAIN, sa *Correspondance*, 248.
PONT-NEUF, les bouquinistes y étaient établis au XVIIe siècle, 8.
PONTOISE, le Parlement y siége, 81.
PORTAIL (P.), consr au Parlt; chargé de présider à la vente de la bibl. de Mazarin, 63. — Insulte G. Violette, 70. — Signe la dern. ordonn. de vente des meubles de Mazarin, 81. — Louis XIV ordonne qu'il devra représenter tous les objets vendus, 82.
POSTEL (Guill.), les *Raisons de la monarchie*, 184.
POULAIX, l'un des gard. de la Bibl. Mazarine; exécute les monum. cyclopéens, 269.
POYET (G.), son procès, 244.
PRADES (l'abbé de), Hooke signe sa thèse sans la lire, 135.
PREMIERFAICT (L. de), traduct. de Boccace, 224.
PRESLES (R. de), traduct. de la *Cité de Dieu* de S. Augustin, 218, 242.
PRÊT DES LIVRES, comment organisé à la Bibl. Mazarine, 166.
PROPERCE, *Opera*, 213.
PROTESTANTS, traduct. protestantes de la Bible (Olivetan, Luther), 177. — Traité d'Ant. de Dominis, 180. — *Œuvres* de Luther, Mélanchton, Zwingle, Arminius, Socin, Calvin, 181. — Vies de Calvin, 205. — Ouvrages pour et contre eux, 182, 184, 229. — Arrêts rendus contre eux, 244. — Leurs synodes, 245. — Livres protestants que possédait Mazarin en 1648, 33.
PSAUTIERS sur vélin que possède la Bibl. Mazarine, 236; mss., 240, 241.
PTOLÉMÉE (Cl.), *Cosmographia*, 244.
PYCHORE (J.), imprimeur, établi rue des Carmes; ouvrages exécutés par lui, 231.

QUÉRARD, la *France littér.*, 258.
QUESNAY (F.), ses *Œuvres*, 186.
QUESNEL (le P.), 173.
QUINOT (J.-B.), bibliothéc. à la Bibl. Mazarine, 129. — Sa mort, 161.

RABELAIS, ses *Œuvres*, 173, 198.
RACINE (J.), ses *Œuvres*, 173. — Son buste, 259.
RANCÉ (l'abbé de), son édit. d'Anacréon, 194.
RAY (J.), *Histoire des plantes*, 188.
RAYNALDI, ses *Annales*, 204.
RÉGIS (Guill.), *voyez* LEROY.
REGISTRE (1er emploi du), 211.
REGNEZ, peintre, fait en 1792 une inscription civique pour le coll. des 4 Nations, 141.
RELIURES, richesse de celles que possédait Mazarin, 37, 38, 43. — Procédé de restauration en usage à la Bibl. Angélique, 160. — Rel. spéciale de J. Grollier, 179. — Vol. reliés aux armes d'Anne d'Autriche, 205, 236, 249; d'Anne de Bretagne, 190; de Guill. Briçonnet, 235; de Catherine de Médicis, 187; de Diane de Poitiers, 183, 203, 204; d'Henri II, 203, 233; d'Henri III, 178; de Mazarin, 197, 205, 235, 236, 249; de Ph. de Mornay, 227.
RENAUDOT, *voyez* GAZETTE DE FRANCE.
RESNIER, sous-bibliothéc. à la Bibl. Mazarine, 140.
RESTIF de la Bretonne, les *Contemporaines*. — Le *Paysan et la paysanne pervertis*, 199.
RETZ (cardinal de), va au Louvre féliciter Louis XIV, 82. — Il est enfermé à Vincennes, 88.
RIBADENÉIRA, ses ouvrages mystiques, 180.
RICHELIEU (card. de), sa biblioth., 4. — Avait pensé à établir à Paris une bibl. publique, 16. — Envoie ses bibliothéc. en Italie et en Allemagne pour y réunir des livres,

20. — Mazarin lui emprunte l'idée de la fondation du coll. des 4 Nations, 101. — Ce qu'eût été une biblioth. formée par lui, 172.
ROBERT, serrurier, ses travaux pour la Bibl. Mazarine, 131.
ROCCA (Ang.), fonde la Bibl. Angélique, 15.
RODERIC, *voyez* SANCIUS.
ROHAN (duc H. de), ses *Mémoires*, 247.
ROMANELLI (F.), décore l'hôtel Tubeuf, 3.
ROMANS, ceux que possédait Mazarin en 1647, 33. — Ceux que possède aujourd. la Bibl. Mazarine, 198.
RORARIO (J.), *Animalia ratione utuntur....*, 201.
ROSSI (J.-V.), nous apprend combien de vol. renfermait la collection Descordes, 7. — Nous révèle le système d'achat adopté en Italie par Naudé, 21, 22.
ROUSSEAU (J.-J.), l'*Emile*, 173.
ROUVRAY (P.), l'un des 1ers portiers du coll. des 4 Nations; ses gages, 127.
RUBEUS, imprimeur; livre exécuté par lui, 215.
RUE COLBERT, percée en 1683, portait le nom de rue Mazarin, 28.
RUE DE BEAUNE, un dépôt littér. y est établi en 1794, 144. — L'abbé Leblond y prend pour la Bibl. Mazarine une table et des lustres, 149.
RUE DE LA HARPE, la Bibl. du Roi y est installée par Louis XIII, 117. — L'imprimeur Pigouchet y demeurait, 231.
RUE DE LILLE, un dépôt littér. y est établi en 1794, 144.
RUE DE NESLE, conserve ce nom jusqu'en 1692, 123.
RUE DE SEINE, limitait d'un côté l'emplacement choisi pour le coll. des 4 Nations, 110.
RUE DES AUGUSTINS, un dépôt littér. y est établi en 1794, 144.—L'abbé Leblond y prend des bustes pour la Bibl. Mazarine, 149.
RUE DES CORDELIERS, la Bibl. du Roi y est installée en 1604, 117. — Un dépôt littér. y est établi en 1794, 144.
RUE DES FOSSÉS, nom primitif de la rue Mazarine, 110, 123.
RUE DU ROI-DE-SICILE, Mazarin y loge chez M. de Chavigny, 1.
RUE MAZARINE, à quelle époque ce nom est définitivemt adopté, 123.
RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, ouverte en 1633, 2.
RUE SAINT-JACQUES, l'imprimeur Vérard y habitait, 224. — Les imprimeurs Géring, Crantz et Friburger s'y établissent en 1473, 215.
RUE VIEILLE-DU-TEMPLE, Richelieu y érige une Académie royale, 101.
RUE VIVIENNE, la Bibl. du Roi y est installée en 1666, 14, 118.
RUEIL (Traité de), ses dispositions, 55.
RUFUS (Sextus), *De historia romana*, 236.

SABELLICUS (M.-A.), *Rerum veneticar. histor.*, 218.
SACY (S. de), remplace M. de Feletz à la Bibl. Mazarine, 161, 162.
SAINT-DENIS, un dépôt littér. y est établi en 1794, 144.
SAINT-DENIS (religieux de), les boiseries qui garnissaient leur réfectoire sont installées à la Bibl. Mazarine, 151.
SAINT-GELAIS (Oct. de), *Trésor de noblesse*, 219, 236. — *Eurgale et Lucrèce*, 223. — *Séjour d'honneur*, 224, 225.
SAINT-GERMAIN, Mazarin s'y réfugie en 1651, 56.
SAINT-MICHEL en l'Herm (abbaye de), Mazarin attribue ses revenus à l'entretien du coll. des 4 Nations, 101.
SAINT-SULPICE (sémin. de), la Bibl. Mazarine possède des livres qui en proviennent, 147. — L'abbé Leblond y prend différ. meubles pour la Bibl. Mazarine, 149.
SAINT-VICTOR, *voyez* BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-VICTOR.
SAINT-VICTOR (Hugues et Richard de), leurs *Œuvres*, 180, 241.
SAINTE-BEUVE, conservat. à la Bibl. Mazarine, 162.
SAINTE-CHAPELLE, Louis IX y établit sa biblioth., 114.
SAINTE-MARTHE (Sc. de), *Gallia christiana*, 204.
SAINTOT, conser sur la Parlemt, désigné pour veiller sur la bibl. de Mazarin, 54.
SALCÈDE (de), son procès, 244.
SALERNE (école de), 187, 201.

SALLUSTE, 224.
SALOMON (J.), demande à dresser le catal. de la bibl. de Mazarin, 94.
SAMBLANÇAY (J. de), son procès, 244.
SAMSON, *Mémoires sur Montauban*, 247.
SANCIUS, *Speculum vitæ*, 209.
SANDEAU (Jules), conserv. à la Bibl. Mazarine, 162.
SAURIN (J.), *Discours historiques*, 179.
SCALIGER (J.-C.), *Laus anseris*, 200.
SCARANUS (L.), *Scenophylax*, 195.
SCHOEFFER DE GERNSHEIM, imprim^r; ouvrages exécutés par lui, 207, 208, 209, 214, 228.
SCOTT (Duns), ses *Œuvres*, 180.
SCRIVA (L.), *le Tribunal de Vénus*, 202.
SÉGUIER, sa biblioth., 12. — Collection de conciles entreprise par ses ordres, 178.
SELLORI, grillageur; place des portes en fer devant les livres de la Bibl. Mazarine, 113.
SENÈQUE (L.-A.), *Opera*, 215. — *Tragœdiæ*, 220.
SERRA (Ant.), *Trattato della causa....*, 185.
SERRE (de la), *Panégyrique des hommes illustres*, 205, 235. — *Portrait de la reine*, 205, 235.
SERVET (M.), ses *Notes sur la Bible*, 177. — Ses juges justifiés, 184.
SERVIUS (H.-M.), *Commentaires sur Virgile*, 210.
SEYSSEL (Cl. de), *Traduction de Thucydide*, 202, 233.
SIDOINE APOLLINAIRE, *Poema aureum et epistolæ*, 223.
SILIUS ITALICUS, *De bello punico*, 212.
SIXTE-QUINT, Bible exécutée par ses ordres, 177.
SLOODS, sculpteur; ses travaux pour la Bibl. Mazarine, 131.
SOCIN (F.), ses *Œuvres*, 181.
SOLIN, *De situ orbis*, 214.
SORBONNE, on propose de lui donner la bibl. de Mazarin, 53. — L'imprimerie y est établie en 1469, 211.
SPIRE (Jean et Vindelin de), imprimeurs; s'établissent à Venise en 1469, 210. — Ouvrages exécutés par eux, 210, 212, 214.
STACE, *Opera*, 213.
STELLA (J. Tileman), bibliothéc. de Richelieu, envoyé en Allemagne pour y chercher des mss., 20.
STRASBOURG, 1er livre impr. dans cette ville, 212.
SUÉTONE, *XII Cesarum vitæ*, 211, 224.
SUGER, *Vita Ludovici*, 246.
SULTANINI (B.), *Il puttanismo romano*, 202.
SUMMO, *Grammaire italienne*, 192.
SWEYNHEIM, imprimeur; s'établit en Italie, 210. — Ouvrages exécutés par lui, 210, 212.
SYLVIUS (Æneas), ses *Œuvres*, 180. — *Euryale et Lucrèce*, 223. — *Historia bohemica*, 215.
SYNESIUS, *Laus calvitii*, 200.
SYPHILIS, connue en Italie avant 1489, 195.

TAGEREAU (V.), *Dissol. du mariage pour cause d'impuissance*, 184.
TALLEYRAND, propose de réorganiser l'instruction publique, 140.
TARANNE, bibliothéc. à la Bibl. Mazarine, 162.
TELESIO (A.), ses *Œuvres*, 180.
TÉRENCE, *Comediæ*, 195.
TERTULLIEN, *apologétique*, 179.
THÉOCRITE, *Opera*, 221.
THÉOLOGIE, ouvrages théolog. que possédait Mazarin en 1647, 31, 33, 35. — Ceux que possède aujourd'hui la Bibl. Mazarine, 174 et s., 240 et s. — Auteurs hétérodoxes, 173. — L'Université s'oppose à ce qu'on l'enseigne au coll. des 4 Nations, 124.
THIÉBAUT, conservateur à la Bibl. Mazarine, refait le catalogue des in-f^os, 167.
THIÉRY (P.), vend au duc de Bedfort les livres réunis dans la tour du Louvre, 116.
THIERS (A.), ses *Œuvres*, 174.
THOMAS d'Aquin, ses *Œuvres*, 180, 241. — *Disputata*, 212.
THOMASONS, libraire anglais, 24.
THOU (J.-A. de), sa bibliothèque, 11. — Succède à Amyot comme bibliothécaire du roi, 117.
THOU (F.-A. de), conseiller au Parlement, insiste pour que la bibl. de Mazarin soit conservée, 54.
THUCYDIDE, *Histoire* traduite par Cl. de Seyssel, 202, 233.
TIBULLE, *Élégies*, 213.
TINDAL (Mat.), ses *Œuvres*, 173.

TIRSO DE MOLINA, *Cigarrales*, 196.
TISSARD (Fr.), *Grammaire hébraïque*, 190. — Ses édit. d'Homère et d'Hésiode, 194.
TITE-LIVE, *Historiæ*, 202, 211.
TOUR DE LA LIBRAIRIE au Louvre, comment les livres de Charles V y étaient conservés, 115. — G. Mallet et Ant. des Essarts en dressent le catalogue, 116.
TOUR DE NESLE, la Bibl. Mazarine bâtie sur l'emplacement qu'elle occupait, 111.
TOURNON (cardinal de), les restes de sa bibliothèque sont donnés à Naudé, 23.
TRAGÉDIES, combien en possédait Mazarin en 1647, 33.
TUBEUF (J.), achète l'hôtel de Chivry, 2. — Situation de cet hôtel, 3. — Fait saisir le palais Mazarin, 58. — Fait dresser inventaire de ce qu'il contient, 59.
TURGOT, 146. — *Mémoires sur les 5 Evêchés*, 247.

UCHELLI, l'*Italia sacra*, 204.
UGONIUS (M.), sur les *Conciles*, 179.
ULMUS (A.), *Physiologia barbæ*, 201.
UNIVERSITÉ, requête qui lui est adressée par les exécuteurs testamentaires de Mazarin, 123 — Adoptée avec restrictions, 124. — S'élève sur les ruines de la Sorbonne, 143. — *Voyez*, BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ.
URFÉ (H. d'), l'*Astrée*, 199.

VALÈRE-MAXIME, *Œuvres*, 246.
VAN PRAET, choisit dans les dépôts littéraires 300,000 vol. pour la Bibl. Nationale, 144.
VARGAS (Jér. de), *Bible espagnole*, 177.
VARRON, *De lingua latina*, 214, 237.
VAUBAN, la *Dixme royale*, 186.
VAUBOURG, *Mémoires sur la général. de Caen*, 247.
VAUGONDY (Rob. de), chargé de la partie géographique du globe terrestre de la Bibl. Mazarine, 261.
VÉLIN (liste des ouvrages imprimés sur) que possède la Bibl. Mazarine, 227 et suiv.
VERARD (Ant.), imprimeur; établi successivement sur le pont Nº-Dº, carrefour Saint-Séverin, et rue Saint-Jacques, 224. — Ouvrages exécutés par lui, 219, 220, 221, 223, 224, 225, 227, 237.
VERGENNES (de), ministre des affaires étrangères; chargé de faire exécuter le globe terrestre de la Bibl. Mazarine, 261, 262, 263.
VERMOND (J. de), bibliothécaire à la Bibl. Mazarine, 133. — Sa mort, 135, 161.
VERSAILLES, un dépôt littéraire y est établi en 1794, 144. — Fournit plusieurs ouvrages à la Bibl. Mazarine, 145.
VICTOR, évêque de Vite, *Historia persecutionis*..... 245.
VILLEROY (maréchal de) donne un grand nombre de vol. à Naudé, 23.
VINCENNES (château de), le cardinal de Retz y est enfermé par ordre de Louis XIV, 88. — Mazarin y meurt, 99, 100. — Son corps déposé dans la chapelle, 124.
VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, 217, 221
VIOLETTE (Gilbert), veut acheter la bibl. de Mazarin, 69. — Insulté, s'adresse au Parlement, 70. — Ses offres rejetées, 71.
VISCONTI, son buste, 264.
VIVIANO-VIVIANI, *De peste. De custodire la sanita*, 187.
VOLUMES, la bibl. de Descordes en contenait 6,000, 7. — Naudé en réunit 6,000 autres en un an, 8. — Combien la bibl. de Mazarin en renfermait en 1643, 9. — Combien en renfermait la Bibl. du Roi, à la même époque, 13. — La Bibl. Ambrosienne, 15. — Comment Naudé les achetait en Italie, 21, 22. — Il en rapporte 14,000 d'Italie, 21. — 4,000 d'Allemagne, 23. — Presque tous ceux de Mazarin portaient ses armes sur les plats, 94. — Combien la Bibl. de Mazar. en renfermait en 1652. 66. — Combien en renfermait la bibl. de Catherine de Médicis, 117 — La Bibl. du Roi en 1373, 115. — En 1410 et en 1423, 116. — En 1544, 117. — En 1640, 118. — A quel taux sont estimés en 1668 ceux de la Bibl. Mazarine et les doubles de la Bibl. du Roi, 119. — Combien en possédait la Bibl. Maza-

rine en 1691, 126. — En 1730, 130. — En 1778, en 1787, 135. — Combien en renfermaient les dépôts littéraires en 1794, 144. — Et la Bibl. du Roi avant la révolution, 144. — Combien en renfermaient les bibl. des communautés religieuses de Paris, 143. — Et la Bibl. Mazarine en 1804, 1807, 1821, 156 — Ses reliures restaurées sous les yeux de M. Petit-Radel, 160. — Combien la Bibl. Mazarine en acquiert chaque année, 163. — Combien elle en possède aujourd'hui, 166. — Comment ils sont disposés, 256.

Vossius (Is.), réclame le crédit de Grotius pour pénétrer dans la Bibl. du Roi, 13. — Communique à Heinsius le désir qu'a Christine d'acheter la bibl. de Mazarin, 73.

Vostre (Simon), libraire, établi rue Nᵉ-Nᵉ-Dᵉ, 230. — Ouvrages publiés par lui, 178, 230, 231.

Voyages de Naudé, 20 à 26, 66, 68. — Collection des *Grands et petits voyages*, 204.

Vuannemakerus, son éloge de la Bibl. Ambrosienne, 15.

Vulson de la Colombière, fréquentait dès 1643 la bibl. de Mazarin, 19.

Walton (Br.), sa *Bible polyglotte*, 176.

Windelin (God.), *Leges salicæ*, 183.

Woolston (Th.), ses *Œuvres*, 173.

Ximenès, *Bible polyglotte* exécutée par ses ordres, 176.

Zecchi (L.), *De republica*, 185.

Zwingle (Ul.), ses *Œuvres*, 181.

VA1
1506906

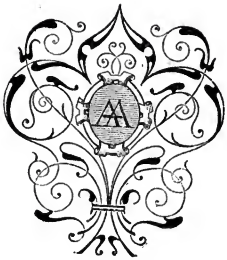

ACHEVE D'IMPRIMER

POUR LA PREMIERE FOIS A EVREUX

LE XV SEPTEMBRE M D CCC LX

PAR A. HERISSEY

POUR A. AUBRY, LIBRAIRE

A PARIS

Digitized by Google

Digitized by Google